



UNIVERSITÉ D'ORLÉANS

ÉCOLE DOCTORALE HUMANITÉS ET LANGUES

Laboratoire Ligérien de Linguistique

THÈSE présentée par : Fatma Ben Barka Messaoudi

soutenue le : 07 février 2022

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'Université d'Orléans**

Discipline/ Spécialité : Linguistique

Étude contrastive du subjonctif en français parlé à Orléans et de ses éventuels équivalents en arabe tunisien

THÈSE dirigée par :

Lotfi Abouda

Professeur des Universités, Université d'Orléans

RAPPORTEURS :

M. HAILLET Pierre-Patrick

Professeur des Universités, CY Cergy Paris Université

M. DO-HURINVILLE Danh-Thành

Professeur des Universités, Université de Franche-Comté

JURY :

M. DO-HURINVILLE Danh-Thành

Mme AZIZI Meriam

Professeur des Universités, Université de Franche-Comté
Maîtresse-assistante, Institut supérieur des langues de
Tunis. Université de Carthage

M. ABLALI Driss

M. ABOUDA Lotfi

Professeur des Universités, Université de Lorraine
Professeur des Universités, Université d'Orléans

Remerciements

Tout au long de ces années de thèse, je me disais régulièrement Il faut que j'y arrive ! Malgré les moments de doute et de solitude, j'étais toujours habitée par la volonté de réussir et de réaliser l'un de mes nombreux rêves – être docteur.

Établir une stratégie afin d'échapper aux angoisses de la page vide n'a pas pu être possible sans l'aide de mon directeur de thèse, Lotfi Abouda.

Ses précieuses directives et ses fructueuses explications m'ont apporté une aide inestimable lors de la réalisation de ce projet de recherche. D'ailleurs, je n'oublierai jamais ses fameuses phrases d'encouragement – Bon courage ! On touche au bout !

Je le remercie pour le temps qu'il a consacré à ce travail, pour sa confiance tout au long de mon parcours – du master au doctorat et pour son soutien dans tous les projets que j'ai entamés.

Tous mes remerciements vont à M. Danh Thành DO HURINVILLE, M. Driss ABLALI et Mme Mariem AZIZI, qui ont accepté de participer à ce jury.

Je remercie également tou.te.s les membres du Laboratoire Ligérien de Linguistique pour leur accueil, leur aide et leur bonne humeur. Merci aux occupant.e.s de la salle 156 et spécialement à Galla, Malou et Charles : nos discussions scientifiques, nos pauses déjeuner, nos soirées karaoké, nos sorties bar ont été bénéfiques aussi bien à ces pages qu'à leur rédactrice.

Je tiens à remercier notre ingénieure d'étude Flora Badin et tous les membres du service informatique, plus particulièrement Djamel Rebai, qui ont répondu à toutes mes sollicitations. Sans elle/eux, il n'a pas été possible de surmonter les divers problèmes informatiques que j'ai rencontrés. Entre la panne de ma clé USB au moment de la transcription et celui de mon disque dur au moment de la rédaction, le choix m'est vraiment difficile. Bref, ceci fait également partie des aléas de la thèse.

Je remercie également tou.te.s les chercheurs/ses qui ont nourri ma réflexion et plus particulièrement Laurent Gosselin, Caroline Lachet et Nizar Habash.

Je remercie Ikhlas, Malek (Imany), Inès, Fadoua, Tarek, Mariem, Sono Io, Awatef, Raja, Kais, Azza, Khadija, Rayan, Mustapha et Maha pour leur sincère amitié.

Je remercie ma famille d'avoir toujours cru en moi. Mes chers/chères, j'ose vous écrire ces quelques mots en arabe tunisien :

مفبدتي، روح قلبي انشاء الله تكون فرحانة بيا على خاتر انت فرحة عمري ماما
بابا، قدوتي عمري ما ننسى كل حاجة علمتهالي و انشاء الله كنت قد المسؤولية
خواتي محمد و عمر، سندي و الكتف إلي نتكى عليه يخليكم ليا
صفصوفتي، أختي و كاتمة أسراراي لا يحرمني منك
عم علي، معزتك كبيرة في قلبي عمري ما ننسى كل نصيحة عطيتهالي و إفتخارك بيا، شكرا
أمي سلمى ربي يفضلك و يطول في عمرك، شكرا على تشجيعك ليا
عم علي بن طاهر مدينة ليك بكل حاجة وصلتها ربي يكثر منك الناس
مادام نجلاء الرقيق، يعيشك و يفضلك و يعطيك ما تتمنى
و أخيرا خالي منير، إلي ديما يقلّي يا دكتورتي، شكرا خالي على ثيقتك
نحبكم الكل و بدون إستثناء، يعيشكم

Sans vous, je ne saurais être celle que je suis aujourd'hui. Merci ma famille !

Être loin de vous toutes et tous est une réalité, difficile à accepter, sans le soutien de mon conjoint Majdi. Merci Zizou pour ton amour inconditionnel, ta présence, ta patience, ta compréhension et surtout pour tes morceaux de musique pour apaiser mes craintes. نحبك

À mes défuntes grands-mères Ome Zine et Hania,
À ma fille Salma
À mes neveux Yussef et Baya
À toutes les femmes tunisiennes noires

Table de matières

REMERCIEMENTS.....	3
TABLE DE MATIERES	6
LISTES DES FIGURES	10
LISTE DES TABLEAUX.....	13
ABREVIATIONS	14
INTRODUCTION GENERALE	16
PARTIE I : DONNEES, OUTILS, ANNOTATIONS	23
Chapitre 1 : Le subjonctif face à l'accroissement des données orales	25
1. Contexte.....	25
2. L'émergence des données	26
3. Les enquêtes sociolinguistiques à Orléans	30
3.1 ESLO1, la première enquête.....	31
3.1.1 Origine : du Français Fondamental à ESLO1	31
3.1.2 Les données du corpus	32
3.1.3 À quarante ans de distance : la constitution d'ESLO2.....	34
3.1.4 Nos données en français	41
4. Étude mixte : autour de la constitution de deux corpus d'étude comparables	46
4.1 Données orales en arabe tunisien : des corpus fantômes ?	46
4.1.1 Récolte de nos données	59
4.1.2 Importance des métadonnées	60
4.1.3 Anonymisation et protection des données.....	62
Conclusion.....	67
Chapitre 2 : La transcription.....	71
1. Transcription du corpus ESLO.....	71
2. Transcription de l'arabe tunisien : choix méthodologiques et techniques	76
2.1 Sur quel outil transcrire ?.....	77
2.2 Quel système de notation choisir ?	78

2.2.1 Les premières tentatives de codification	79
2.2.2 Les apports du traitement automatique du langage	82
2.3 Pour quelles conventions de transcription opter ?	92
2.3.1 Particularités de l'oral	93
2.3.2 Conventions spécifiques.....	95
2.3.2.1 Caractères spéciaux.....	95
2.3.2.2 Quelques décisions pour gérer les variations.....	96
2.4 Quel mode de notation adopter ?	102
Conclusion.....	105
Chapitre 3 : L'enrichissement des données de points de vue syntaxique et sémantique	107
1. Démarche d'annotation	107
2. Annotation affinée : de la micro- à la macro-syntaxe	112
2.1 Type du subjonctif	113
2.2 Annotation microsyntaxique.....	114
2.2.1 Cadre théorique	115
2.2.2 Etiquettes spécifiques.....	122
2.3 Annotation macrosyntaxique	128
Conclusion.....	137
PARTIE 2 : LE SUBJONCTIF EN FRANÇAIS : DE LA NORME À L'USAGE ...	139
Chapitre 1 : Etat thématique et critique des recherches sur le subjonctif	141
1. Forme(s) du subjonctif	141
1.1 Que : marque morphologique du subjonctif ?	152
1.2 Usage des paradigmes du subjonctif en français standard	153
2. Contextes d'emploi du subjonctif en français standard	160
2.1 Le subjonctif : mode obligatoire.....	160
2.2 Le subjonctif : mode facultatif.....	163
3. Valeurs sémantiques du subjonctif.....	165
3.1 Le subjonctif : mode à une seule valeur sémantique	165
3.2 Le subjonctif : un support énonciatif	167
Conclusion.....	174
Chapitre 2 : Le subjonctif dans les ESLO : tendances en microdiachronie	177
1. Quelles dynamiques sur le plan diachronique ?	179

1.1 La piste diachronique : pourquoi ce choix ?	179
1.1.1 Le subjonctif : micro-diachronie et changement	179
1.1.2 Les locuteurs DIA en temps réel	183
1.2 Que se passe-t-il sur les plans diaphasique et diastratique ?	191
1.2.1 Tendances micro-diachroniques selon les genres interactionnels	191
1.2.2 Fréquences d'emploi du subjonctif en fonction du profil sociologique ..	192
1.2.2.1 Le facteur « âge »	194
1.2.2.2 Le facteur « classe sociale »	197
Conclusion	201
Chapitre 3 : Évolution des emplois du subjonctif en français : quelles nouveautés génère le corpus d'Orléans ?	203
1. Quels changements sur le plan morphologique ?	203
1.1 Le subjonctif sans <i>que</i>	203
1.2 Les paradigmes du subjonctif	204
2. Le subjonctif : une classification syntaxico-sémantique	208
2.1 Le subjonctif obligatoire	209
2.1.1 Le subjonctif obligatoire non dépendant	210
2.1.2 Le subjonctif obligatoire dépendant	213
2.1.3 Le nucléus supérieur : quelles évolutions ?	215
2.1.3.1 Sur le plan syntaxique	215
2.1.3.2 Sur le plan sémantique	218
2.2 Le subjonctif facultatif	223
2.2.1 Neutre	223
2.2.2 Significatif	227
3. Le subjonctif : des verbes plus utilisés que d'autres à l'Oral ?	233
Conclusion	234
PARTIE 3 : LE SUBJONCTIF ET SES EQUIVALENTS POSSIBLES EN ARABE TUNISIEN	235
Chapitre 1 : Le système verbal de l'arabe tunisien	237
1. Vue générale	237
2. Morphologie verbale de l'arabe standard	239
2.1 Dérivation	240
2.1.1 Les schèmes à racine tri-consonantique	240

2.1.1.1 Schèmes simples	241
2.1.1.2 Schèmes augmentés	242
2.1.2 Les schèmes à racine quadri-consonantique	245
2.2 Agglutination	246
2.3 Flexion	249
3. De l'arabe standard à l'arabe tunisien : quelles variations ?	251
Conclusion.....	257
Chapitre 2 : A la recherche du subjonctif en arabe tunisien.....	259
1. Le Va en arabe standard, quelles spécificités ?	259
1.2 Quelle(s) particule(s) dans quelle(s) structure(s) ?	260
1.2.1 Particules indépendantes	261
1.2.2 Particules dépendantes	262
2. Le Va en arabe tunisien, quelles modifications ?	266
2.1 Fonctionnement des particules en AT	268
2.1.1 La particule [‘an]	275
2.1.2 La particule [ḥatta] et ses variantes	277
2.1.3 La particule [qbal ma]	279
2.1.4 La particule [bāš]	281
3. Le subjonctif en français et son éventuel équivalent en AT	286
Conclusion	288
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	289
BIBLIOGRAPHIE	297
ANNEXE	310
Corpus et métadonnées.....	315
Transcription.....	324
Annotation	310
RESUME	366
SUMMARY	367

Listes des figures

Figure 1 : architecture d'ESLO1	33
Figure 2 : architecture d'ESLO2.....	38
Figure 3 : chaîne de traitement du corpus ESLO	39
Figure 4 : échantillonnage des locuteurs	44
Figure 5 : répartitions des sous-corpus ESLO.....	45
Figure 6 : classification typologique de l'AT (site Glottolog).....	47
Figure 7 : les aires dialectales en Tunisie.....	48
Figure 8 : formulaire témoin	61
Figure 9 : formulaire de l'enregistrement	62
Figure 10 : formulaire de consentement (ESLO)	64
Figure 11 : consentement (AT)	66
Figure 12 : annotation des sections sur Transcriber	72
Figure 13 : codage des locuteurs	72
Figure 14 : segmentation des tours de paroles	72
Figure 15 : version A.....	73
Figure 16 : version B.....	74
Figure 17 : version C	75
Figure 18 : schéma de la répartition des tâches selon la version de transcription.....	75
Figure 19 : interface de Transcriber	78
Figure 20 : transcription d'un exemple suivant les conventions CODA et OTTA	88
Figure 21: exemple de transcription en tiers selon la convention ARAPI	90
Figure 22 : transcription d'un passage en caractères arabes sur Transcriber (affichage 1).....	91
Figure 23 : transcription d'un passage en caractères arabes sur Transcriber (affichage 2).....	91
Figure 24 : identifier le bruit et le moment exact de sa production (étape 1)	93
Figure 25 : préciser la nature du bruit identifié (étape 2).....	94
Figure 26 : liste des onomatopées et des interjections (corpus ESLO).....	94
Figure 27 : notation du bruit ouv.....	95
Figure 28 : notation du bruit 'ah hain sur Transcriber	95
Figure 29 : harmonisation des fichiers de transcription sur ELAN.....	99
Figure 30 : extraction du subjonctif passé.....	108
Figure 31 : nettoyage des occurrences du subjonctif présent.....	110
Figure 32 : correction manuelle des occurrences du subi	111
Figure 33 : recherche des silences (1)	111
Figure 34 : recherche des silences (2)	112
Figure 35 : annotation (étape 1)	114
Figure 36 : analyse de l'exemple (16).....	117
Figure 37 : analyse de l'exemple (17).....	117
Figure 38 : analyse de l'exemple (18).....	118
Figure 39 : analyse de l'exemple (19).....	118
Figure 40 : analyse de l'exemple (20).....	119
Figure 41 : analyse de l'exemple (21).....	120
Figure 42 : analyse de l'exemple (22).....	120
Figure 43 : analyse de l'exemple (23).....	121
Figure 44 : analyse de l'exemple (24).....	121

Figure 45 : annotation (étape 2)	122
Figure 46 : analyse de l'exemple (25).....	124
Figure 47 : analyse de l'exemple (26).....	124
Figure 48 : analyse de l'exemple (31).....	126
Figure 49 : analyse de l'exemple (32).....	127
Figure 50 : annotation (étape 3)	128
Figure 51 : analyse de l'exemple (36).....	130
Figure 52 : analyse de l'exemple (37).....	131
Figure 53 : analyse de l'exemple (38).....	133
Figure 54 : annotation globale.....	137
Figure 55 : l'exemple du verbe marcher	142
Figure 56 : l'exemple du verbe ouvrir	143
Figure 57 : l'exemple du verbe devoir	144
Figure 58 : l'exemple du verbe partir	145
Figure 59 : l'exemple du verbe vouloir.....	145
Figure 60 : l'exemple du verbe chanter	148
Figure 61 : l'exemple du verbe voir.....	148
Figure 62 : l'exemple du verbe boire	149
Figure 63 : radical spécifique au verbe être	150
Figure 64 : radical spécifique au verbe aller	150
Figure 65 : radical spécifique au verbe avoir	151
Figure 66 : emploi du subjonctif à quarante ans de distance	180
Figure 67 : évolution de l'emploi du futur en diachronie.....	181
Figure 68 : évolution de l'usage de la liaison dans les ESLO	182
Figure 69 : fréquences globales d'emploi du subjonctif en diachronie.....	185
Figure 70 : fréquences individuelles de l'emploi du subjonctif en diachronie	185
Figure 71 : progression de l'emploi du futur par les locuteurs DIA	186
Figure 72 : évolution de la réalisation de la liaison chez les locuteurs DIA	187
Figure 73 : quels changements relatifs dans la réalisation de la liaison facultative ?	188
Figure 74: changement linguistique chez les locuteurs DIA.....	189
Figure 75 : répartition diaphasique des occurrences du subjonctif	191
Figure 76 : création des sous-corpus	193
Figure 77 : sous-corpus ESLO	194
Figure 78 : Proportion du subjonctif selon la catégorie d'âge (entretiens ESLO1)	195
Figure 79 : Proportion du subjonctif selon la catégorie d'âge (entretiens ESLO2)	196
Figure 80 : répartition de l'emploi du SUB par les locuteurs ESLO selon la classe sociale ..	197
Figure 81 : à quarante ans d'intervalle : quelles différences entre les CSP selon le facteur « âge » ?.....	198
Figure 82 : impact des chercheurs.....	201
Figure 83 : taux d'emploi du subps et du subi dans les ESLO.....	204
Figure 84 : exploration du subjonctif imparfait sous TXM.....	207
Figure 85 : évolution des types du subjonctif à quarante ans d'intervalle	208
Figure 86 : évolution de l'emploi du subjonctif non dépendant	212
Figure 87 : proportions du subjonctif selon le contexte de translation	214
Figure 88 : d'ESLO1 à ESLO2 : quels nucléus dans les actanciels ?	216
Figure 89 : d'ESLO1 à ESLO2 : quels nucléus dans les circonstanciels ?	217
Figure 90 : d'ESLO1 à ESLO2 : quels nucléus dans les adjectives ?	218

Figure 91 : valeurs de F	224
Figure 92 : valeurs de E.....	224
Figure 93 : comptage des contextes d'emploi du subjonctif dans les actanciennes suite à une négation	225
Figure 94 : comptage des contextes d'emploi du subjonctif dans les actanciennes suite à une interrogation totale	226
Figure 95 : extrait de la rubrique Expressions du journal électronique Le Figaro	231
Figure 96 : les verbes les plus employés au subjonctif dans les ESLO	233
Figure 97 : classement de la langue arabe	237
Figure 98 : recherche des occurrences sur ELAN	274
Figure 99 : étude doublement contrastive	291

Liste des tableaux

Tableau 1 : le corpus ESLO-MD en chiffres.....	42
Tableau 2 : compositions diaphasique et diastratique du corpus SUB	43
Tableau 3 : corpus d'AT	52
Tableau 4 : les données du corpus de Ben Ahmed.....	55
Tableau 5 : caractéristiques sociologiques des locuteurs	57
Tableau 6 : sélection des locuteurs (corpus BA).....	57
Tableau 7 : sélection des locuteurs (corpus BB)	58
Tableau 8 : le corpus d'AT global	59
Tableau 9 : confrontation des corpus ESLO-AT.....	68
Tableau 10 : conventions de transcription de l'AT selon les conventions OTTA.....	86
Tableau 11 : transcription de tours de parole en versions A et B.....	97
Tableau 12 : Comparaison de l'utilisation des voyelles et de leurs fréquences (5min de transcription)	100
Tableau 13 : nombre d'occurrences du subjonctif	112
Tableau 14 : exemples de translation du premier degré.....	116
Tableau 15 : terminaisons du subjonctif	147
Tableau 16 : typologie du subjonctif.....	152
Tableau 17 : emploi du subjonctif dans les ESLO	180
Tableau 18 : renseignements sociodémographiques sur les locuteurs DIA	184
Tableau 19 : les données du sous-corpus ESLO1-CSP.....	199
Tableau 20 : les données du sous-corpus ESLO2-CSP.....	199
Tableau 21 : données du sous-corpus Interviews de personnalité	206
Tableau 22 : différenciation des catégories modales.....	219
Tableau 23 : présentation des différents paramètres	220
Tableau 24 : inventaire des proclitiques.....	247
Tableau 25 : inventaire des enclitiques	249
Tableau 26 : les affixes de l'accompli.....	251
Tableau 27 : les affixes de l'inaccompli.....	251
Tableau 28 : exemples de variations lexicales entre le ASM et l'AT	252
Tableau 29: fonctionnement des emprunts en AT.....	253
Tableau 30 : les affixes de l'arabe tunisien	257
Tableau 31 : conjugaison du verbe à l'inaccompli subjonctif.....	259
Tableau 32 : les emplois du Va : de l'ASM vers l'AT.....	267
Tableau 33 : conversion des particules du ASM vers l'AT	269
Tableau 34 : proportions des particules en AT	274

Abréviations

SUB	Subjonctif
Va	Subjonctif en arabe
MDSUB	Microdiachronie-Subjonctif
subp	Subjonctif présent
subps	Subjonctif passé
subi	Subjonctif imparfait
AT	Arabe tunisien
ASM	Arabe standard moderne
FBB	Fatma Ben Barka
BB	Ben Barka
YBA	Yossra Ben Ahmed
BA	Ben Ahmed
ENT	Entretiens
REP	Repas
CONF	Conférences
INTPERS	Interviews de personnalités
V	Verbe
N	Nom
Pro	Pronom
Adj	Adjectif
Dét	Déterminant
Prép	Préposition
Adv	Adverbe
Encl	Enclitique
Procl	Proclitique
ACC	Accompli
INACC	Inaccompli
DIA	Diachronie
PART	Particule
Neg	Négation

INTRODUCTION GENERALE

J'espère que le subjonctif ait encore des choses à souffler...

Nombreuses ont été les études qui ont traité la question de l'emploi du subjonctif en français afin de répondre aux questions qui se posent autour de son fonctionnement, ce qui en fait, depuis longtemps, un véritable sujet de débat scientifique. L'ambiguïté se manifeste dès sa définition. En effet, il est présenté tantôt comme une unité linguistique qui s'oppose à l'indicatif, tantôt comme une servitude grammaticale qui s'impose par le contexte. Concernant ses emplois, plusieurs classifications ont été élaborées en partant soit des contextes syntaxiques dans lesquels il apparaît, soit des valeurs sémantiques qu'il exprime. Dans l'ensemble des théories qui ont émergé, les positions des linguistes ont varié afin de faire face à la diversité de ses formes, contextes et valeurs.

S'appuyer encore aujourd'hui sur des descriptions opérées principalement sur de l'écrit, journalistique ou littéraire (Nordhal 1969¹ ; Nølke 1985² ; Soutet 2000...³) a vraisemblablement emprisonné l'étude du subjonctif dans un cadre standard, susceptible de masquer son fonctionnement réel, et de répondre aux questions théoriques fondamentales qui se posent dans le domaine de la flexion verbale (voir par exemple l'hypothèse de la visibilité syntaxique des modes vs temps chez Abouda⁴).

Hormis quelques études sporadiques sur le français du Québec (Laurier 1989⁵; Kastronic 2016⁶), le subjonctif n'a pas disposé, à notre connaissance, d'examen sur des données orales. De ce fait, le débat sur ses contextes d'emploi et ses valeurs sémantiques est loin d'être clos.

Qu'apporte cette nouvelle étude si la problématique de l'emploi du subjonctif en français est omniprésente dans le paysage linguistique francophone ?

Notre approche est guidée par deux principes généraux :

¹ NORDHAL, Helge. *Les systèmes du subjonctif corrélatif. Etude sur l'emploi des modes dans la subordonnée complétive en français moderne*. Bergen-Oslo : Universitetsforlaget. 1969.

² NØLKE, Henning. *Le subjonctif : fragments d'une théorie énonciative*. Langages. 1985.

³ SOUTET, Olivier. *Le subjonctif en français*. Editions Ophrys. 2000.

⁴ ABOUDA, Lotfi. De la visibilité syntaxique des modes, de l'invisibilité syntaxique des temps. *Liens linguistiques. Etudes sur la combinatoire et la hiérarchie des composants*. 2010.

⁵ LAURIER, Michel. *Le subjonctif dans le parler franco-ontarien : un mode en voie de disparition. Le français canadien parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique*. 1989.

⁶ KASTRONIC, Laura. *A comparative variationist approach to morphosyntactic variation in Hexagonal and Quebec French*. Thèse de doctorat. Université d'Ottawa/University of Ottawa. 2016.

- puiser notre recherche dans des énoncés in vivo extraits d'ESLO, l'un des plus grands corpus de français oral, ce qui permettra de renouveler l'étude du subjonctif et de démontrer que l'appréhension de ses usages ne peut se faire en dehors du contexte interactif. En ce sens, le fonctionnement du subjonctif sera perçu tel qu'il est, dans sa dimension discursive variationniste.
- accorder une attention particulière aux usages non standards qui n'ont pas bénéficié d'une description linguistique prenant en compte leurs spécificités. Il s'agit d'observer le comportement du subjonctif tel qu'il s'actualise dans les conversations orales. Afin de mieux comprendre son fonctionnement en contexte, nous ne reposons pas sur un seul concept théorique. Nous opterons plutôt pour la conjugaison des concepts proposés dans la totalité des cadres (morphologiques, syntaxiques et sémantiques), ce qui nous permettra de nous rapprocher des différents aspects de ce phénomène linguistique. Notre analyse ne sera donc pas orientée vers un axe prédéfini mais guidée par les données.

Comme nous pouvons le voir, la question de la morphologie verbale en langue est à la fois cruciale et complexe. Néanmoins, si le linguiste français désireux de comprendre le fonctionnement réel du subjonctif est capable d'étudier cet objet à partir des données qui sont mises à sa disposition ; le linguiste arabisant, curieux d'examiner le même phénomène dans sa langue, est « confronté à des préoccupations épistémologiques qui ont été celles de grammairiens d'autres langues il y a des siècles.⁷ »

La grammaire arabe s'est longtemps appuyée sur l'analyse des données tirées du Coran ou de la poésie archaïque, ce qui a entraîné sa stagnation. Nonobstant, nous assistons depuis quelques années à un changement d'ordre épistémologique grâce à la constitution des corpus d'arabe moderne. L'objectif est que le chercheur se serve des données réelles pour décrire la langue arabe, et qu'il ne se contente pas de la retransmission des propositions de la grammaire classique. L'étude des corpus se manifeste comme complémentaire de la tradition grammaticale arabe et surtout indispensable pour acquérir de nouvelles connaissances sur cette langue.

⁷ PINON, Catherine. Corpus et langue arabe : un changement de paradigme. *Dossiers d'HEL*. 2017. no 11, p. 30.

Ayant la volonté de participer au renouvellement du paysage linguistique arabe, nous avons fait le choix de décrire l'éventuel équivalent du subjonctif en arabe tunisien (désormais AT), en nous basant sur la réalité des usages de la langue.

Nous supposons que la difficulté de rendre compte de la multiplicité des emplois et valeurs du subjonctif en français pourrait être élucidée en examinant le fonctionnement des formes équivalentes dans une autre langue. Comme le précisent Adamczewski & Delmas (2016) :

On sait aujourd'hui qu'il est impossible de comprendre la grammaire d'une langue si on ne l'analyse pas dans la perspective du fonctionnement du langage, c'est-à-dire si l'on fait abstraction des autres langues. Or les langues s'entre-éclairent les unes les autres et ce pour une raison aussi simple que fondamentale : c'est que les opérations profondes (les mécanismes abstraits) sont grosso modo les mêmes. Ce qui change c'est les traces en surface de ces opérations. Ce sont elles qui sont particulières à telle ou telle langue et c'est ce fait qui est à l'origine de la diversité apparente des langues⁸.

Cette étude constitue un enjeu théorique pour la linguistique. Comme le notent Fuchs & Robert « il n'est sans doute pas exagéré de dire que la question centrale pour la linguistique est celle de la diversité des langues : c'est en effet à partir des langues –au pluriel– que la linguistique tente d'appréhender le langage –au singulier⁹».

Afin de mener à bien cette étude contrastive, il était important de forger une base commune de comparaison, en évitant de projeter les classes d'une langue sur une autre. Nous nous sommes donc reposée sur les théories de l'analyse distributionnelle et de la dépendance afin de voir quels éléments sont unis par des relations de dépendance et d'identifier la nature de ces relations.

⁸ ADAMCZEWSKI, Henri et DELMAS, Claude. *Grammaire linguistique de l'anglais*. Armand Colin. 2016. p. 7.

⁹ FUCHS, Catherine et ROBERT, Stéphane (ed.). *Language diversity and cognitive representations*. John Benjamins Publishing. 1999. p. 1.

Par ailleurs, notre travail ne se limite pas à une simple mise en parallèle des formes verbales exprimant le subjonctif, mais il est également conduit dans une perspective générale du fonctionnement des langues. En effet, après avoir traité ces formes d'un point de vue morphosyntaxique, nous les avons analysées d'un point de vue sémantique.

Nous avons déduit que les formes verbales qui participent à l'expression du subjonctif en français et en AT offrent vraisemblablement les mêmes types d'emploi dans les deux langues. Toutefois, le subjonctif en français semble être plus riche morphologiquement, dans la mesure où il comporte quatre paradigmes de conjugaison (présent, passé, imparfait et plus-que-parfait) dont deux sont encore d'usage en français oral. Par contre, la chute des marques morphologiques en AT ne nous a pas permis d'exploiter la piste morphologique et nous a incitée à creuser les niveaux syntaxiques et sémantiques afin de relever les possibles équivalents du subjonctif dans cette langue.

Comme nous l'avons mentionné, nous avons fait le choix de travailler sur des données orales de deux langues : français et arabe tunisien. Si nos données en français étaient déjà prêtes, nos données en arabe tunisien ont nécessité un travail de récolte, mené à Orléans et en Tunisie afin de constituer deux corpus comparables.

La présente étude s'est articulée autour de ces trois principales interrogations :

- 1) Y a-t-il une évolution dans l'emploi du subjonctif au cours des 40 dernières années, soit l'intervalle qui sépare ESLO1 d'ESLO2, et si oui quels sont les paramètres internes et externes qui expliquent ce changement ?
- 2) Quelles conséquences peuvent avoir ces observables sur les théories du changement linguistique et sur la variation ?
- 3) Quels sont les contextes syntaxiques d'emploi, et les traits sémantiques portés par cette forme, en français et en arabe tunisien, s'ils existent ?

Elle a été conduite en deux phases :

- La constitution et la description des données (1ère partie) ;
- Et l'analyse des données (2^{ème} et 3^{ème} parties).

Première partie : Données, outils, annotations

Cette partie est dédiée à la présentation des orientations méthodologiques de notre objet d'étude.

Dans le premier chapitre, après avoir présenté notre corpus du français parlé à Orléans à travers le projet ESLO dont il est extrait, nous exposerons les choix méthodologiques et techniques opérés afin de recueillir notre corpus d'AT.

Dans le deuxième chapitre, nous rappellerons les principes de la transcription du corpus ESLO, avant de porter notre attention aux différentes étapes de la transcription du corpus d'AT. Nous présenterons toutes les décisions qui ont été prises en ce qui concerne l'outil, le système, les conventions et le mode de transcription.

Dans le troisième chapitre, nous reviendrons sur l'enrichissement de nos données de points de vue syntaxique et sémantique. Nous expliquerons tout d'abord la démarche suivie pour interroger notre corpus en français. Ensuite, il sera question de l'annotation affinée où nous avons combiné micro- et macro-syntaxe afin de répondre aux exigences de la description des données issues du contexte interactionnel.

Deuxième partie : Le subjonctif en français : de la norme à l'usage

Cette partie est vouée à la confrontation des théories linguistiques avancées sur le subjonctif à la réalité de ses usages.

Dans le premier chapitre, nous exposerons et discuterons les fondements des hypothèses morphologiques, syntaxiques et sémantiques élaborées sur le subjonctif.

Dans le deuxième chapitre, nous portons notre regard sur l'examen de l'évolution du subjonctif en français à partir de l'analyse de ses dynamiques dans les ESLO et tenterons de saisir les éventuels changements qu'il a connus sur le plan micro-diachronique.

Dans le troisième chapitre, nous croiserons les résultats qui découlent de l'analyse quantitative à ceux qui se dégagent du versant qualitatif afin d'apporter de nouvelles réponses aux questions qui se posent sur la morphologie, la syntaxe et la sémantique du subjonctif.

Troisième partie : Le subjonctif et ses éventuels équivalents en arabe tunisien

Cette partie est destinée à l'étude du possible équivalent du subjonctif en arabe tunisien.

Dans le premier chapitre, nous présenterons le système morphologique de l'arabe tunisien par comparaison au système verbal de l'arabe moderne en s'intéressant plus particulièrement aux phénomènes de dérivation, d'agglutination et de flexion.

Dans le second chapitre, nous exposerons la réflexion menée dans la recherche de l'éventuel équivalent du subjonctif en arabe tunisien.

À travers ces huit chapitres, dont la progression s'organise autour des trois interrogations fixées plus haut, la recherche entreprise dans cette thèse prétend la contribution à l'appréhension d'un fait linguistique dans deux langues différentes.

PARTIE I : DONNEES, OUTILS, ANNOTATIONS

Chapitre 1 : Le subjonctif face à l'accroissement des données orales

L'analyse morphosyntaxique et sémantique de données issues de corpus oraux constitue un enjeu épistémologique et scientifique important. Il est désormais possible d'explorer des données orales et les annoter grâce à un certain nombre d'outils du traitement automatique du langage (TAL) comme TXM (<http://textometrie.ens-lyon.fr/>), Analec (<http://www.lattice.cnrs.fr/Analec,68>) ou encore Glozz (<http://www.glozz.org/>). Le subjonctif en français constitue un objet d'étude qui peut d'une façon pertinente bénéficier de l'apport de la nouvelle jonction entre données orales et outils du TAL.

1. Contexte

Notre travail s'inscrit dans le champ de la linguistique de corpus (corpus linguistics en anglais), une discipline qui s'est développée à partir des années 1980 et qui s'est répandue avec l'émergence des ordinateurs personnels afin de répondre aux besoins grandissants de traiter des phénomènes linguistiques sans avoir recours à l'introspection et à l'intuition. Elle a fait sa première apparition dans le monde anglo-saxon qui a pris l'initiative de faire appel aux corpus électroniques afin de tester des hypothèses et confronter la solidité des modèles postulés à la réalité des faits attestés. Ce courant linguistique avait donc pour objectif de vérifier des postulats de la linguistique en menant des études approfondies fondées sur des registres et des genres langagiers diversifiés.

Avec quelque retard par rapport au domaine anglo-saxon, cette tendance n'a émergé en France qu'à partir des années 1990 et surtout à partir des années 2000. Ces points forts sont selon Williams¹⁰, les suivants :

- mettre en lumière des fonctionnements linguistiques qui échappent à l'intuition, soit que ce sont des fonctionnements limités à certains usages de la langue [...] ; soit qu'ils relèvent de champs moins accessibles par intuition

¹⁰ WILLIAMS, Goffrey. *La linguistique de corpus*. Pur, Paris. 2005. p. 25.

[...] ; soit encore que ce sont des fonctionnements que l'intuition aurait pensé marginaux et qui sont en fait très répandus.

- corriger les intuitions sur le fonctionnement de la langue.

Dans ce domaine où les linguistes sont amenés à travailler sur des données, le corpus est vu comme :

une collection de données langagières qui sont sélectionnées et organisées selon des critères linguistiques et extra linguistiques explicites pour servir d'échantillon d'emplois déterminés d'une langue.¹¹

Selon son objet de recherche, un linguiste peut se servir d'un corpus composé de données de différentes natures : fabriquées ou authentiques, écrites ou orales, brutes ou attestées.

2. L'émergence des données

Depuis quelques années, le paysage de la recherche linguistique a subi d'importantes transformations. Nous notons une tendance à abandonner la démarche introspective basée sur des données fabriquées, au profit de la méthode qui repose sur des données authentiques. Ce choix est motivé par deux principales raisons.

i) le peu de fiabilité des jugements de grammaticalité

Il est important de préciser qu'il ne s'agit en aucun cas de discréditer la linguistique introspective qui peut être conçue comme « un outil d'exploration systématique des possibles du système ¹² » ; mais de présenter ses limites. Comme l'a souligné Labov quand il s'agit d'émettre des jugements de grammaticalité, linguistes et locuteurs natifs sont généralement en désaccord. Cette absence de consensus démontre qu'en fondant leurs études sur des exemples forgés, les linguistes ne font que valider leurs propres intuitions. En bref, ainsi le note Labov :

¹¹ SINCLAIR, John. Preliminary recommendations on corpus typology. EAGLES Document eag-tcwg-ctyp/p, 1996. p. 4. (cité et traduit par Habert 2000)

¹² JACQUES, Marie-Paule. Pourquoi une linguistique de corpus. La linguistique de corpus. 2005. p. 24.

aucun résultat ne permet d'entretenir l'espoir que les jugements introspectifs des linguistes fiables, reproductibles ou généralisables dans leur application au langage de la communauté¹³.

Les pratiques linguistiques basées sur la fabrication des données avaient pour objectif d'élaborer des grammaires et des dictionnaires qui ne tiennent pas compte des pratiques effectives des locuteurs.

ii) le peu de place accordée à la variation

Préoccupée par la systématique de la langue, la linguistique introspective s'est fondamentalement appuyée sur la description d'exemples construits. La volonté de présenter la langue comme un système fixe et uni a limité la place de la variation. Aucune attention n'a été accordée à la diversité des productions linguistiques. En ce sens, Jacques (op. cit., p 23) précise que :

la démarche même de la linguistique introspective implique que les pratiques langagières effectives et les corrélations qui peuvent être établies entre pratiques langagières et facteurs extralinguistiques – ce sur quoi travaille par exemple la sociolinguistique – ne fassent pas partie de ses objectifs et de ses objets.

Afin de corriger les analyses intuitives de la langue, il est important de reconnaître l'existence de la variation sous différentes formes (diatopique, diastratique, diaphasique, diagénique ...) et d'abandonner la conception homogène de la langue.

La linguistique de corpus s'est tout d'abord intéressée à la langue en contexte sous la forme de grands ensembles de textes, appartenant au genre littéraire, historique ou religieux. Ce recours exclusif à l'écrit se justifiait par des contraintes techniques. En effet, avant l'arrivée du phonographe en 1877, il n'y avait aucune possibilité de graver les sons, ni de les stocker en grande quantité.

¹³ LABOV, William. Principles of linguistic change, volume 3: Cognitive and cultural factors. John Wiley & Sons, 2011.

L'histoire des sciences du langage, et plus particulièrement celle du Français Langue Étrangère, a connu un tournant majeur grâce à l'invention du magnétophone en 1928¹⁴ qui a offert la possibilité d'enregistrer la voix humaine.

La constitution des deux premiers corpus oraux du français¹⁵ s'inscrivait dans une visée purement didactique. Néanmoins, outre la création des applications pédagogiques, aucune recherche linguistique n'a été menée sur ces données, une attitude à la fois compréhensible et inconcevable. En plus des coûts économiques importants que nécessitent le recueil et l'archivage des données orales, le français parlé a été longuement négligé en cherchant sans résultat à prouver sa légitimation dans le marché linguistique. D'ailleurs, si nous nous arrêtons sur l'histoire même du français, nous constaterons qu'il a toujours fait appel aux écrits littéraires pour prouver son adéquation avec la grammaire normative. Comme le souligne Bergounioux,

le marché de la linguistique en France, centralisé par le quasi-monopole de Paris sur la circulation des biens symboliques et dominé par les études littéraires dans l'organisation universitaire, favorise objectivement la recherche abstraite, universalisante et formalisante, au détriment des pratiques de recension descriptives, autrement dit, ceux qui travaillent en bibliothèque plutôt que sur le terrain¹⁶.

Entre attachement à la norme et valorisation des expériences communes, la linguistique se trouve si « coincée qu'elle était entre le bureau où s'élabore la théorie, mais où les faits empiriques ne pénétraient pas, ou bien distordus par le déplacement, et le terrain où se recueillent les données de l'observation, mais où la théorie restait distante, ignorée ou, au mieux, sans liens organiques avec l'activité en cours.¹⁷ »

Par conséquent, difficultés techniques, contraintes économiques et problèmes de sous-représentation sont à l'origine de la dévalorisation des études s'appuyant sur le français oral.

¹⁴ « L'invention du magnétophone portatif (...) devrait être considérée comme une date déterminante pour le développement de la linguistique. » Blanche-Benveniste (1977/2000 : 2)

¹⁵ Le Français Fondamental (FF) et les Enquêtes Sociolinguistiques à Orléans (ESLO).

¹⁶ BERGOUNIOUX, Gabriel. Les enquêtes de terrain en France. *Langue française*. 1992. no 93, p. 18.

¹⁷ ENCREVÉ, Pierre. Présentation : linguistique et sociolinguistique. *Langue française*. 1977. p. 3-16

Au cours de ces dernières années, l'informatique constitue à la fois un atout et un outil permettant aux linguistes de construire et d'exploiter un flux de données écrites et orales, sans être dans l'obligation de demander l'intervention d'un informaticien. Grâce aux avancées informatiques des nouvelles technologies, la constitution, l'exploitation et la diffusion des données sont plus rapides et moins fastidieuses. Désormais,

Les toutes nouvelles technologies de stockage, de diffusion mais aussi d'exploitation des enregistrements sonores, couplées aux outils (transcriptions synchronisées sur le signal, annotation, etc.) ouvrent des perspectives prometteuses pour les études sur les corpus de langues parlées¹⁸.

La mise à disposition de corpus numériques en général et des données orales échantillonnées en particulier a profondément renouvelé les recherches linguistiques, qui se sont de plus en plus orientées vers l'étude de la langue parlée. Prendre en compte la question de l'usage dans la description des systèmes langagiers a permis de :

- clarifier les rapports entre les représentations et la réalité des pratiques ;
- revoir certaines grammaires prescriptives ;
- et observer en temps réel les phénomènes qui découlent du changement linguistique (évolution, disparition, grammaticalisation etc.)

Les premières données numériques mises à la disposition des chercheurs sont brutes, c'est-à-dire sans aucune valeur ajoutée. Il s'agit simplement des textes, des enregistrements ou des images déposés sur un support numérique. Afin d'exploiter ces données primaires, il faut tout d'abord les transformer en éléments observables. Ce processus de transformation exige des opérations d'enrichissement :

- i) la transcription : elle est considérée comme un premier niveau d'annotation consistant à ajouter des commentaires (balisage des bruits, notes du transcripateur) aux données brutes.
- ii) l'annotation : il s'agit d'effectuer des analyses multifactorielles en décrivant morpho-syntaxiquement, sémantiquement ou pragmatiquement chaque unité

¹⁸ BAUDE, Olivier. Aspects juridiques et éthiques de la conservation et de la diffusion des corpus oraux. *Revue française de linguistique appliquée*. 2007. Vol. XII, no 1, p. 85.

lexicale du corpus. Cette attribution d'étiquettes spécifiques apporte certaines informations linguistiques (catégorie syntaxique, genre, nombre, mode/temps verbal ...). Elle est habituellement précédée d'une phase de segmentation (découpage en mots, syntagmes ...)

iii) les métadonnées : ces informations sont indispensables pour rendre une ressource disponible, mais aussi pour expliquer les critères selon lesquels sont sélectionnées et organisées les données. Elles contiennent des informations sur les conditions dans lesquelles le corpus a été recueilli et les caractéristiques sociologiques des locuteurs.

Travailler sur des données situées offre la possibilité de retourner constamment vers les métadonnées, ce qui permettra de les croiser avec les résultats internes des analyses linguistiques sur corpus.

Il y a donc un enjeu à considérer ces métadonnées comme des éléments de description des données linguistiques et non simplement en termes de documentation des sources. Elles doivent permettre d'explicitier la démarche du chercheur en proposant une description fine de ses choix théoriques "encapsulés" dans des choix techniques¹⁹.

La présente étude menée sur des données orales situées se démarque de ses précédentes par les avantages fournis par ce genre de données. Aucune place n'est laissée au hasard de la collecte et les résultats présumés de la recherche ne peuvent en aucun cas influencer les données.

Nous nous focaliserons dans ce qui suivra sur l'ensemble des procédures qui ont été mises en œuvre pour la construction de nos deux corpus de travail, français et arabe tunisien.

3. Les enquêtes sociolinguistiques à Orléans

Dans ce mouvement collectif de collecte et de diffusion de données orales, le Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL) a joué un rôle majeur en menant les

¹⁹ BAUDE, Olivier et DUGUA, Céline. (Re) faire le corpus d'Orléans quarante ans après : quoi de neuf, linguiste ? *Corpus*. 2011. p. 112.

enquêtes sociolinguistiques à Orléans (ESLO) qui « ont pour vocation de permettre des études linguistiques à partir de données situées.²⁰ »

Collecté en deux temps, à 40 ans d'intervalle, ESLO est composé de deux grandes enquêtes :

- ESLO1 (1968-1970), corpus clos de 4,5 millions de mots (470 enregistrements) ;
- ESLO2, (depuis 2008), le but est d'atteindre plus de six millions de mots (450 heures d'enregistrements).

3.1 ESLO1, la première enquête

ESLO1 est une enquête qui a été conduite de 1968 à 1971 par des universitaires britanniques dans l'agglomération orléanaise dans une perspective de Français Langue Etrangère autour du concept « portrait sonore d'une ville.²¹»

L'objectif central était de croiser représentativité et variétés (situationnelle, sociologique) au sein d'une communauté d'auditeurs résidants dans une ville du Centre.

3.1.1 Origine : du Français Fondamental à ESLO1

L'histoire de cette première enquête remonte à 1966. Elle coïncidait avec la période de la « révolution audio-visuelle » de l'enseignement des langues modernes en Grande Bretagne. L'émergence de nouvelles techniques et l'intérêt grandissant pour la parole non littéraire réclamaient la constitution d'échantillons de français oral authentique.

Mais dès le début il s'agissait d'autre chose que d'une simple chasse aux images sonores ; bien sûr, il fallait fixer des propos vivants, mais d'une façon systématique, afin de permettre des études fondamentales dans le domaine de la linguistique descriptive, sans lesquelles le renouveau de la pédagogie ne serait, au mieux que superficiel.²²

²⁰ BAUDE, Olivier et DUGUA, Céline. Corpus et savoirs : des liaisons heureuses ? In : *Colloque SHESL-HTL—Corpus et constitution des savoirs linguistiques*. 2015. p. 9.

²¹BLANC, Michel et BIGGS, Patricia. L'enquête sociolinguistique sur le français parlé à Orléans (A Sociolinguistic Study of French as Spoken in Orleans). *Francais dans le Monde*. 1971. Vol. 85, p. 22)

²² Catalogue ESLO ,1974

Même si, d'après plusieurs estimations, ESLO1 est le premier grand corpus du français oral situé, quelques recoupements intéressants avec le Français Fondamental (désormais FF), élaboré dans les années 1950 sont relevés. Les deux corpus ont été construits afin de recueillir des données orales authentiques, à partir de travaux de collecte sur terrain. De plus, ils ont tous les deux une finalité didactique. Néanmoins, les choix méthodologiques opérés dans le rassemblement et la conservation de ces deux corpus, ainsi que la nature des données, diffèrent.

Nous concluons que le rôle du FF est d'une grande importance étant donné que cette volonté de rénover les pratiques de l'enseignement du FLE en Angleterre en y intégrant le volet oral a poussé les linguistiques britanniques, en manque de matériaux pédagogiques, à élaborer le corpus ESLO1.

3.1.2 Les données du corpus

Ce travail d'enquête donnera naissance à 350 bandes magnétiques originales accompagnées d'une documentation détaillée des contextes de production et des locuteurs, et de quelques centaines de feuillets de transcription manuscrite. Cet ensemble de documents sonores et manuscrits a été confié au LLL (ex-CORAL). Une dizaine de chercheurs du LLL se sont engagés au milieu des années 2000 à le numériser pour éviter la détérioration des enregistrements témoignant de l'époque des années 1960 et constituant l'enquête ESLO1.

Afin de rendre le corpus disponible à l'ensemble de la communauté scientifique, la numérisation des bandes magnétiques s'est avérée indispensable pour pérenniser le signal sonore et faciliter son traitement ultérieurement, principalement la transcription. Comme l'ont signalé Abouda & Baude :

la digitalisation transforme l'objet en facilitant la manipulation et la diffusion, mais surtout en offrant des possibilités de traitement informatique des données primaires et des métadonnées²³.

²³ ABOUDA, Lotfi et BAUDE, Olivier. Du français fondamental aux Eslo. In : *Grand corpus de français parlé, Bilan historique et perspectives de recherche*. 2005. p. 8.

Actuellement, ESLO1 est formé de 470 enregistrements, d'une durée totale de 317 heures et de 4 500 000 mots. Il se caractérise par la diversité de ces genres interactionnels²⁴ :

- 157 entretiens en face-à-face
- 16 enregistrements libres réalisés dans des situations privées ou professionnelles en l'absence des chercheurs
- 45 interviews des personnalités
- 55 enregistrements de reprises de contact complètement informelles
- 50 communications téléphoniques
- 26 conférences-débats ou discussions
- 37 interviews effectuées au centre médico-psychopédagogique entre des parents d'élèves et des assistantes sociales
- 84 enregistrements divers faits dans des lieux publics : magasins, marchés, visites d'ateliers, etc.

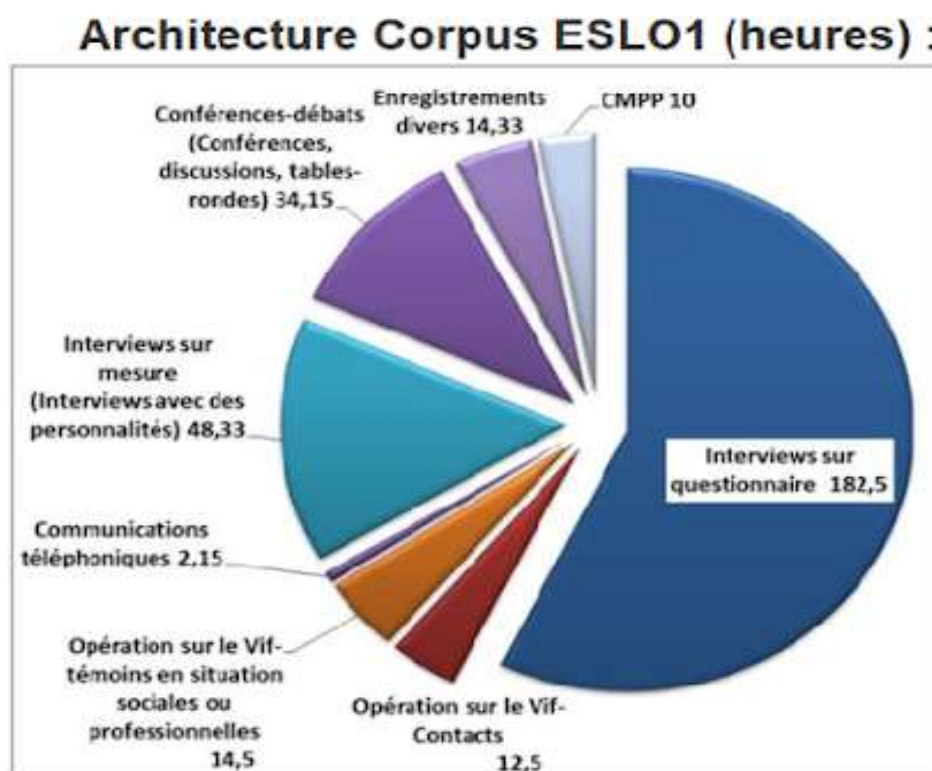


Figure 1 : architecture d'ESLO1²⁵

²⁴ Nous nous reposons sur les chiffres qui ont été avancés par Baude et al. (2011)

²⁵ Nous empruntons ce schéma à Baude et Dugua (2015)

3.1.3 À quarante ans de distance : la constitution d'ESLO2

Quarante ans plus tard, le LLL a renouvelé l'expérience dans l'objectif de constituer (à partir de 2008) une nouvelle enquête sociolinguistique à Orléans, ESLO2, non seulement « comparable dans le produit attendu et dans les modalités de la collecte²⁶ » à la première enquête, mais aussi adaptée scientifiquement et techniquement à « l'évolution des cadres théoriques et méthodologiques de la constitution et de l'exploitation de grands corpus oraux à visée variationniste.²⁷ »

Les deux enquêtes formeront ensemble un corpus d'environ 700 heures d'enregistrement et 10 000 000 de mots, ce qui correspond aujourd'hui à une « valeur repère pour les investigations projetées.²⁸ »

L'élaboration des deux enquêtes a impliqué des choix qui ont été opérés en adoptant :

une attitude réflexive et critique par rapport à l'objet à construire, qui doit permettre non seulement d'explicitier les étapes de sa formation en vue des études sur les corpus oraux, mais aussi de fournir des éléments précieux pour des recherches ultérieures.²⁹

Le premier choix a concerné le lieu. La sélection d'Orléans par les initiateurs d'ESLO n'a pas été aléatoire. Elle se justifie par « des critères à la fois « nécessaires » (localisation, dialectalisation et accent négligeables, tradition historique...) et « factuels » (développement lié à la régionalisation, création d'une université, proximité de Paris).³⁰ »

Bergounioux & al. considèrent que Orléans constitue :

(une) unité à l'intérieur de laquelle reconstruire, à un moment précis, la dynamique des formes linguistiques simultanément présentes – plutôt qu'en concurrence – dans une cité assez vaste pour que la variation y soit accusée et perpétuée à travers des réseaux d'échange linguistiques autonomes, et assez restreinte pour que n'importe

²⁶ ABOUDA, Lotfi et BAUDE, Olivier. Constituer et exploiter un grand corpus oral : choix et enjeux théoriques. Le cas des ESLO. In : *Corpus en Lettres et Sciences sociales, Des documents numériques à l'interprétation*. 2006. p. 4.

²⁷ BAUDE, Olivier et DUGUA, Céline (*op. cit.*, p. 99)

²⁸ ABOUDA, Lotfi et BAUDE, Olivier (*op. cit.*, p.4)

²⁹ RENDULIC, Nina. *Le discours représenté dans les interactions orales. De l'étude des structures en contexte vers la construction de l'image des relations interlocutives*. PhD Thesis. Université d'Orléans. 2015. p. 113.

³⁰ MOUKRIM FSAHY, Samira. *Morphosyntaxe et sémantique du présent : une étude contrastive à partir de corpus oraux : arabe marocain, berbère tamazight et français (ESLO/LCO)*. PhD Thesis. Université Orléans. 2010. p. 32.

quel membre de cette communauté linguistique ait dû interférer dans les circuits de communication des autres groupes³¹.

L'objectif central des ESLO est de rendre compte des variétés du français parlé à Orléans sans chercher un standard ou un modèle langagier prédéfini³². Il a été donc question de l'observation et de la collection des pratiques langagières partagées par un ensemble d'habitants d'une cité, à un moment et dans un lieu bien déterminés.

Le deuxième choix a été appliqué aux témoins. Afin de les classer, les auteurs d'ESLO1 ont eu recours à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

Ce sont les services de l'INSEE, qui sur des instructions des membres de l'équipe de l'enquête, ont procédé au tirage au sort de six cents témoins répartis également entre six catégories socioprofessionnelles³³.

Cette méthodologie favorise les études « de la co-variation en croisant stratification sociale et variations linguistiques.³⁴ »

Les critères de l'INSEE ont été complétés par le diplôme et l'âge de fin d'études des locuteurs précisés dans l'échelle AM, proposée par Alix Mullineaux & Blanc³⁵. Cette nouvelle grille comprend cinq groupes codés de A à E :

L'échelle de catégories socio-culturelles construite par Alix Mullineaux constitue une tentative de classement de la population française en fonction des paramètres de mobilité sociale et de niveaux de culture, et par là, marque un pas important vers l'élaboration des échelles proprement sociolinguistiques indispensables à la nouvelle discipline.³⁶

³¹ BERGOUNIOUX, Gabriel, BARADUC, Jean, et DUMONT, Céline. L'ÉTUDE SOCIO-LINGUISTIQUE SUR ORLÉANS (1966-1991) — 25 ans d'histoire d'un corpus —. *Langue française*. 1992. no 93, p. 79.

³² Cet élément est justifié par le nombre de témoins qui ne sont pas originaires du Centre. Parmi les locuteurs retenus, on compte dans ESLO1 « [t]rois personnes originaires d'Algérie [...], deux Aquitains, dix Bretons un Lorrain, dix Parisiens... ».

³³ BLANC, Michel et BIGGS, Patricia (*op.cit.*, p. 17)

³⁴ BAUDE, Olivier et DUGUA, Céline (*op. cit.*, p.109)

³⁵ MULLINEAUX, Alix et BLANC, Michel HA. The problems of classifying the population sample in the socio-linguistic survey of Orléans (1969) in terms of socio-economic, social and educational categories. *ITL-International Journal of Applied Linguistics*. 1982.

³⁶ LONERGAN, Joanna et UNIVERSITY OF ESSEX (COLCHESTER). ORLÉANS ARCHIVE. (*Etude sociolinguistique sur Orléans.*) *Catalogue des enregistrements*. Orléans archive. 1974. p. 1.

Cette démarche, cruciale dans ESLO1, n'a pas été poursuivie en ESLO2. L'échelle AM dont l'objectif est d'améliorer la catégorisation des locuteurs en croisant les caractéristiques socioéconomiques avec le niveau d'études et les connaissances culturelles (entre autres linguistiques) n'a pas été retenue.

L'enquête ESLO2 a été réalisée en partant des principes de l'INSEE couplés aux critères de l'âge et du sexe.

La gamme d'entretiens domine le corpus ESLO. Ce genre interactionnel a été privilégié en raison de la volonté de limiter les variations : « les mêmes questions sont posées par les mêmes personnes dans les mêmes conditions³⁷ ».

L'élaboration des entretiens a été fondée sur la base des théories qui ont émergées à partir des années 1970³⁸ :

- l'évolution de l'analyse conversationnelle en linguistique et de l'ethnométhodologie sur une contradiction entre données provoquées et non provoquées par le chercheur ;
- les travaux dans les domaines sociologique et anthropologique élaborés sur les pratiques d'enquête³⁹.
- les recherches sur la linguistique des genres etc.⁴⁰

Les enquêteurs d'ESLO2 ont veillé à garantir, suite à la production des entretiens, non seulement les analyses linguistiques ; mais aussi la catégorisation sociologique des témoins. Pour ce faire, ils se sont basés sur le « portrait socio-économique de territoire » formulé par l'INSEE. Le mode d'approche des locuteurs et le déroulement de l'entretien ont également été pensés afin d'assurer la collecte d'informations sur les

³⁷ BLANC, Michel et BIGGS, Patricia (*op. cit.*, p. 17)

³⁸ BAUDE, Olivier et DUGUA, Céline (*op. cit.*, p. 119)

³⁹ BEAUD, Stéphane et WEBER, Florence. *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*. La découverte. 1997.

CHAMBOREDON, Jean-Claude, PASSERON, Jean-Claude, et BOURDIEU, Pierre (ed.). *Le métier de sociologue*. Mouton (IS). 1968.

⁴⁰ BIBER, Douglas, CONRAD, Susan, et REPPEN, Randi. *Corpus linguistics: Investigating language structure and use*. Cambridge University Press. 1998.

trajectoires et les usages culturels des locuteurs. Ainsi, les thèmes abordés dans les entretiens portaient en une grande partie sur la vie quotidienne.

Les cent trente questions qui composaient le guide de l'entretien se répartissent comme suit :

- 26 questions fermées, consacrées à l'identification des locuteurs en fonction de certains paramètres (origine, âge, profession, famille...) ;
- 67 questions ouvertes s'articulant autour de six principaux thèmes : logement, travail, loisirs, langues, questions évaluatives sur Orléans, recette de l'omelette ;
- 37 questions sociolinguistiques⁴¹ portant sur le rapport du locuteur aux pratiques langagières (lecture, écriture, jugements normatifs...). D'une façon générale, cette trame de questions vient clôturer l'entretien.

En ce sens, les entretiens d'ESLO2 ne sont pas conçus comme des composants d'un échantillon sociologiquement équilibré mais plutôt comme des constituants d'un « réservoir » offrant la possibilité de mener des travaux linguistiques sur un véritable corpus.

Il est vrai que le module Entretiens constitue la gamme la plus importante d'ESLO2. En revanche, dans l'objectif d'assurer une variation diaphasique à l'intérieur du corpus, d'autres modules ont été ajoutés selon deux axes : « l'un prend en compte le degré de formalité de la situation et l'autre celui de la classification sociale des locuteurs ⁴² » .

Nous citons à titre d'exemples :

- le module Diachronie qui contient sept entretiens effectués avec des locuteurs ayant déjà participé à ESLO1. Ce module offre la possibilité d'examiner des données linguistiques sur un intervalle temporel et d'attester la réalité du processus évolutif des phénomènes langagiers.

⁴¹ Le questionnaire sociolinguistique a été établi par les soins de M.B. Vernier, sociologue, élève du Professeur P. Bourdieu. (Biggs et Blanc 1971 :18)

⁴² BAUDE, Olivier et DUGUA, Céline (*op. cit.*, p., 111)

- le module Ecole comportant 30 enregistrements effectués au sein d'une école de l'agglomération orléanaise. Afin de constituer le portrait sonore de cette école, plusieurs situations ont été enregistrées (entretiens, réunions, cours, repas, déplacements), ce qui permet de mener des études linguistiques et sociologiques.
- le module 24H composé de 5 enregistrements de paroles d'un locuteur/auditeur captées sur une journée. Il permet l'interrogation sur le langage quotidien des témoins dans des situations diverses.

Le schéma ci-dessous, emprunté à Baude & Dugua⁴³, illustre ce principe :

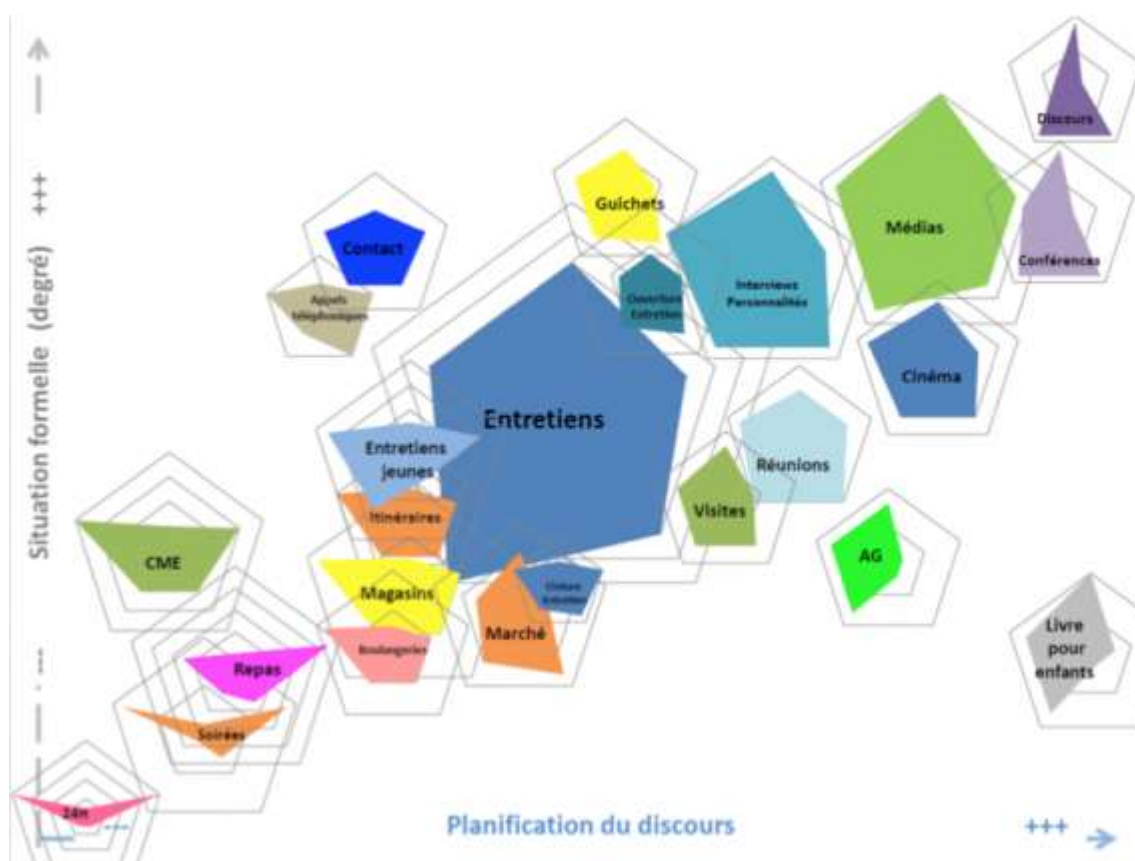


Figure 2 : architecture d'ESLO2

⁴³ BAUDE, Olivier et DUGUA, Céline. Les ESLO, du portrait sonore au paysage digital. *Corpus*. 2016. no 15, p. 18.

L'obtention d'une telle architecture est le fruit d'un travail de réflexion non seulement sur la documentation, mais aussi sur la gestion des données. Ce graphique réalisé par Dugua & Skrovec⁴⁴ explique toutes les étapes de la chaîne de traitement d'ESLO :

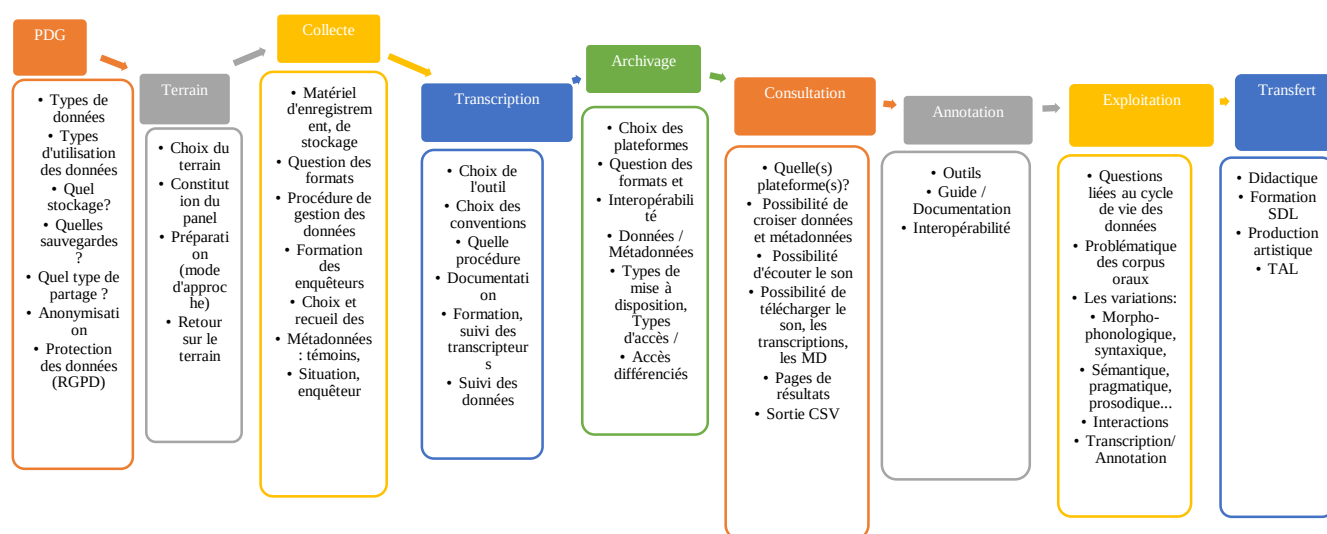


Figure 3 : chaîne de traitement du corpus ESLO

Tel est le cas de n'importe quel corpus oral, après sa constitution se posent les questions juridiques concernant fondamentalement la propriété intellectuelle, ainsi que les droits éthiques et patrimoniaux, que l'on rencontre lors de chacune des quatre grandes phases du travail sur corpus⁴⁵ :

- l'enregistrement (droit à la voix et à l'image, consentements...) ;
- le traitement informatique des données (étiquetage morphosyntaxique, archivage...) ;
- la diffusion des données (droit de citation, diffusion en ligne...) ;

⁴⁴ SKROVEC, M., DUGUA, Céline et STROPPIA, Yvan. Projet ESLO. État des lieux et perspectives. Séminaire du LLL. 2021.

⁴⁵ ESHKOL-TARAVELLA, Iris, BAUDE, Olivier, MAUREL, Denis, *et al.* Un grand corpus oral « disponible » : le corpus d'Orléans 1968-2012. *Traitement automatique des langues*. 2011. Vol. 53, no 2, p. 20.

- la sauvegarde des données.

Pour l'enquête ESLO1, aucun consentement écrit n'a été sollicité concernant la collecte et la diffusion des enregistrements. Afin de protéger les données privées et sensibles, l'équipe du LLL a procédé à l'anonymisation de tous les enregistrements du corpus ESLO par un bipage des noms propres et toutes les données personnelles qui permettent de les identifier.

Quant à ESLO2, faire signer les locuteurs un consentement était systématique. L'équipe a aussi anonymisé l'ensemble des données. Toute information sensible, susceptible de donner des renseignements personnels sur le témoin, a été effacée.

Le corpus ESLO est disponible sur un site Internet, non seulement à tout chercheur intéressé, mais aussi à tout type de public. Il est possible d'accéder au corpus « selon trois axes indépendants : les enregistrements, les transcriptions et les locuteurs auxquels sont associées les métadonnées (...) ⁴⁶» soit pour effectuer des recherches dans les catalogues, soit pour faire des requêtes dans le corpus, soit pour explorer le lexique. Le site d'ESLO permet également une consultation simultanée des fichiers son et des transcriptions. Pour mieux connaître les circonstances de la constitution de ce corpus, une documentation détaillée sur le projet scientifique, sur l'équipe de recherche et sur les projets partenaires est disponible.

Pour accéder aux données, plusieurs possibilités s'offrent aux utilisateurs selon leurs besoins et objectifs de recherche :

- accès libre à l'ensemble des données destinées à une diffusion large ;
- accès limité à certaines données selon une charte de confidentialité.

En somme, ESLO est un corpus de référence du français parlé hier et aujourd'hui à Orléans. Sa caractéristique première est de permettre des analyses sur la variation dans le français. La seconde caractéristique réside dans la structure même de ce corpus, composé de deux enquêtes : ESLO1 en 1968-1971 (un corpus clos/stable) et ESLO2 en 2008-2012 (un corpus ouvert/évolutif)⁴⁷.

⁴⁶ ESHKOL-TARAVELLA, Iris, BAUDE, Olivier, MAUREL, Denis, *et al.* (*op. cit.*, p. 42)

⁴⁷ ESHKOL-TARAVELLA, Iris, BAUDE, Olivier, MAUREL, Denis, *et al.* (*op. cit.*, p. 19)

Ce réservoir ne tend pas à la représentativité. Cependant, il vise la diversification des locuteurs pour permettre d'effectuer tous types d'études linguistiques.

3.1.4 Nos données en français

Défini par Charaudeau et Maingueneau comme « un recueil large quelquefois exhaustif de documents et de données⁴⁸ », et par Sinclair⁴⁹, cité par Habert⁵⁰ comme « une collection de données langagières qui sont sélectionnées et organisées selon des critères linguistiques explicites », le corpus se présente comme un échantillon de langage utilisé pour un objectif linguistique spécifique : « tester des hypothèses, confronter un modèle postulé aux réalisations effectives.⁵¹ »

Cette sélection de données permet de rendre compte des styles et genres langagiers ; et d'observer de près ce qui se passe dans l'usage quotidien du français. L'examen de données authentiques, sur plusieurs aspects de la langue française nous a permis de faire des études approfondies de la variation langagière, à l'appui de l'étude sur le subjonctif.

La disposition temporelle d'ESLO nous a motivée à fonder nos analyses sur l'exploration de ce corpus, et plus particulièrement ESLO Micro-Diachronie⁵² (ESLO-MD), dont la nature nous permettra, non seulement de nous approcher du fonctionnement réel du subjonctif en français oral situé ; aussi d'examiner une éventuelle évolution des usages de ce mode verbal, en croisant les variables internes et externes.

ESLO-MD est un corpus oral échantillonné d'un million de mots, quantitativement et qualitativement équilibré entre ses deux parts micro-diachroniques. Il a été élaboré par Abouda et Skrovec initialement en 2014 pour les besoins de leur étude sur le futur. Montrant son utilité au fil des ans et des recherches, ESLO-MD a été mis à la disposition

⁴⁸ CHARAUDEAU, Patrick et MAINGUENEAU, Dominique. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Seuil. 2002. p. 661.

⁴⁹ SINCLAIR, John. *op.cit.*, p. 4.

⁵⁰ HABERT, Benoît, NAZARENKO, Adeline et SALEM, André. *Les linguistiques de corpus*, Paris : Armand Colin. 1997. p. 144.

⁵¹ HABERT, Benoît, NAZARENKO, Adeline et SALEM, André (*op. cit.*, p. 8)

⁵² ABOUDA, Lotfi et SKROVEC, Marie. Pour une micro-diachronie de l'oral : le corpus ESLO-MD. In : *SHS Web of Conferences*. EDP Sciences. 2018.

de la communauté scientifique en 2018 afin d'éclairer l'étude de certains phénomènes linguistiques.

	ESLO1	ESLO2	Total
Entretiens	2042	2034	4076
Repas	196	201	397
Conférences	192	186	378
Durée (min)	2430	2421	4851

Tableau 1 : le corpus ESLO-MD en chiffres

Nous avons puisé nos données dans ce corpus pour construire un corpus (MDSUB⁵³) échantillonné de 89 heures d'enregistrements (soit environ 1 164 998 de mots), formé, à parts égales, d'enregistrements d'ESLO1 et d'ESLO2.

Le choix des modules n'a pas été aléatoire. Afin de pouvoir vérifier si l'emploi du subjonctif est en lien avec la situation de communication dans laquelle le locuteur se trouve, nous avons construit notre corpus de travail à partir de trois modules Entretiens, Repas et Conférences. Cette décision se justifie par la volonté de comparer l'usage de ce mode verbal dans des contextes qui relèvent de différents degrés de formalité. Il nous importera aussi de comparer le comportement de subjonctif dans un cadre interactionnel à son fonctionnement lorsqu'il est employé dans une structure phrastique. Ainsi, nous pouvons vérifier le degré de dépendance du subjonctif de son contexte interactif et séquentiel.

Le module Conférences est un cadre de parole formel où les participants optent probablement pour des choix linguistiques « soutenus ».

Le module Entretiens constitue un cadre communicatif stable. Loin de vouloir faire une étude purement sociolinguistique du subjonctif, nous nous sommes reposée sur les informations fournies à propos des locuteurs afin de maintenir une répartition équilibrée entre les différents entretiens à analyser et de vérifier si les facteurs sociologiques jouent un rôle dans l'emploi de ce mode en français.

⁵³ Le corpus microdiachronie subjonctif.

Le module Repas présente un cadre interactif optimal dans lequel l'impact du chercheur est minime. Il s'agit d'enregistrements des échanges de participants sur la vie quotidienne, ce qui peut favoriser l'usage des variantes vernaculaires.

Nous estimons que ces trois genres interactionnels sont susceptibles d'entraîner des stratégies de production et de compréhension différentes, ce qui peut influencer l'emploi du subjonctif. Le peu de travaux associant une telle diversité interactionnelle dans l'usage du subjonctif nous a incitée à proposer un nouvel angle d'observation en traitant tous les modules ensemble.

Dans le tableau suivant, nous récapitulons les propriétés quantitatives du corpus en termes de durée et ses structures diastratique et diaphasique.

Sous-corpus ESLO-MDF	ESLO1 / ESLO1 - MDSUB	ESLO2 / ESLO2 - MDSUB	Total
Durée (min)	2675 (44h35min) ENT : 2236 REP : 224 CONF : 215	2677 (44h37min) ENT : 2230 REP : 236 CONF : 211	5352 (89h12min) ENT : 1690 REP : 286 CONF : 305
Nombre de mots	578629	586369	1 164 998
Nombre de locuteurs	37	35	72

Tableau 2 : compositions diaphasique et diastratique du corpus SUB

Cette composition est le résultat d'une opération de sélection des enregistrements d'ESLO1 et d'ESLO2. Nous avons veillé à assurer le meilleur équilibre diastratique possible entre et à l'intérieur de chacun d'entre eux, en termes de profil de locuteurs choisis en fonction des variables de sexe, d'âge et de catégorie socioprofessionnelle.

La méthode d'échantillonnage de nos locuteurs a été basée sur les principes suivants :

- nous reposer sur trois catégories socioprofessionnelles : Cadres, Employés, Ouvriers ;

- classer les locuteurs sélectionnés de chaque CSP en trois tranches d'âge 15-35 ans, 35-55 ans et plus de 55 ans ;
- choisir un homme et une femme de chaque catégorie d'âge.

ENT	Enregistrement	Durée	Code locuteur	Sexe	Catégorie d'âge	CSP
				H	plus 55	Employés
				H	15-35	Cadres
				H	15-35	Employés
				F	15-35	Cadres
				H	15-35	Ouvriers
				F	plus 55	Cadres
				F	35-55	Cadres
				H	plus 55	Cadres
				F	15-35	Employés
				F	15-35	Ouvriers
				F	35-55	Ouvriers
				F	plus 55	Employés
				F	plus 55	Ouvriers
				H	35-55	Employés
				F	35-55	Employés
				H	plus 55	Ouvriers
				H	35-55	Ouvriers
				H	35-55	Cadres

Figure 4 : échantillonnage des locuteurs

Quelques arrangements ont été fixés au préalable afin d'aboutir à un équilibre quand la conjugaison des différents critères pose un problème :

- si nous obtenons plusieurs enregistrements où les locuteurs partagent les mêmes critères sociologiques, nous choisissons l'enregistrement qui a la durée la plus proche de 60 minutes.
- lorsqu'il n'y a qu'un seul enregistrement répondant aux critères de sélection et dont la durée excède les 60 minutes, nous avons décidé de couper l'enregistrement en question à 60 minutes.

Lors de la constitution de notre sous-corpus, nous avons essayé, autant que possible, d'assurer un équilibre diaphasique et diastratique entre (et à l'intérieur de) chacun des deux extraits ESLO1/2 dans l'objectif de diminuer les biais entre eux et de donner la

meilleure comparabilité qualitative possible. Nous pouvons dire ainsi que, dans le cadre de notre étude sur le subjonctif, l'axe le plus important est celui qui met en balance les données sur le plan micro-diachronique.

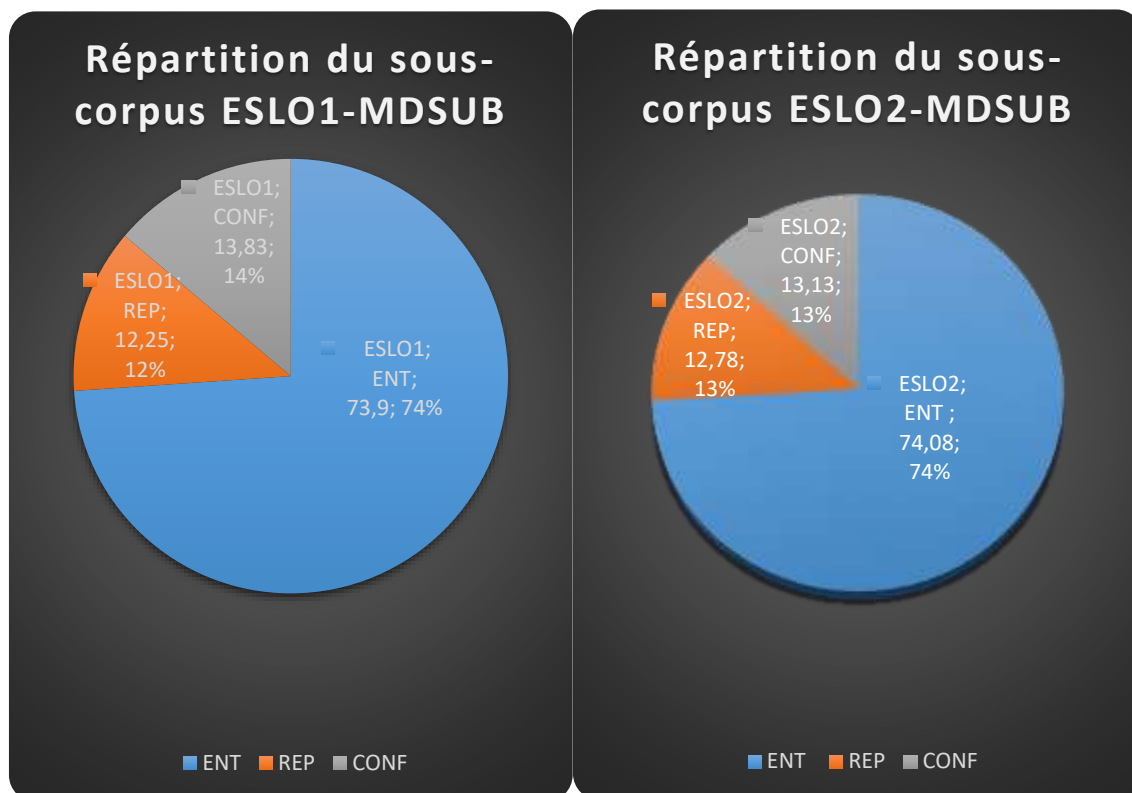


Figure 5 : répartition des sous-corpus ESLO

Cette étude dont l'un de ses principaux objectifs est l'observation de l'évolution des usages du subjonctif à travers le temps, peut bénéficier de la combinaison inédite entre les pistes synchronique et diachronique offertes par le corpus ESLO. Comme l'ont noté Abouda & Skrovec⁵⁴.

Il apparaît donc clairement que, dans le domaine de la documentation du français oral hexagonal, le recul diachronique de 40 ans que permet ESLO est fondamentalement novateur.

Notre travail mené sur des données orales situées collectées à 40 ans de distance constitue un angle d'observation de la variation de l'emploi du subjonctif particulièrement intéressant.

⁵⁴ ABOUDA, Lotfi et SKROVEC, Marie (*op. cit.*, p. 2)

4. Étude mixte : autour de la constitution de deux corpus d'étude comparables

Si, de nos jours, le projet ESLO continue et met à la disposition de la communauté scientifique le plus grand corpus du français oral échantillonné, dans le terrain arabe, la question des données suscite encore beaucoup d'interrogations autour :

- de la cohabitation de plusieurs variétés linguistiques dans un même espace géographique ;
- du phénomène de diglossie caractérisant la relation entre l'arabe parlé et l'arabe standard ;
- de l'étude de tout type de variation (diaphasique, diastratique et diatopique) permettant de saisir l'évolution des faits linguistiques au sein d'une zone géographique déterminée.

La constitution de notre corpus d'arabe tunisien (désormais AT) a donc constitué une tâche délicate. Elle s'est heurtée à la rareté des travaux de collecte des parlers arabes. En raison des facteurs historiques et épistémologiques que nous exposerons dans ce qui suivra, l'arabe tunisien a longtemps été mis à l'écart. Nous notons toutefois quelques efforts de sa documentation afin de faire face aux risques de sa disparition.

4.1 Données orales en arabe tunisien : des corpus fantômes ⁵⁵?

En Tunisie, comme dans la plupart des pays arabes, l'arabe littéraire et dialectal coexistent. En d'autres termes, il n'y a pas de distinction stricte entre les deux. Il est donc possible de rencontrer des formes mixtes.

⁵⁵ Reprise de la notion de corpus fantômes avancée par ABOUDA & BAUDE (2006).

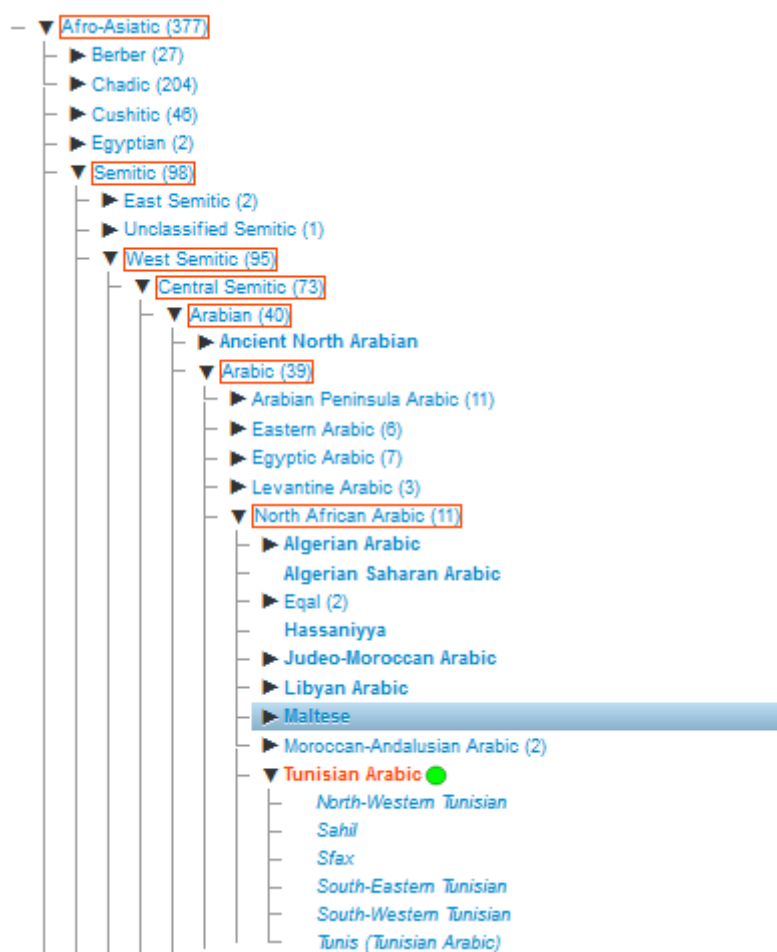


Figure 6 : classification typologique de l'AT (site Glottolog)

L'arabe tunisien contient plusieurs variétés régionales : le dialecte de Tunis (la Capitale), le dialecte du Sahil, le dialecte de Sfax, le dialecte nord-ouest tunisien, le dialecte sud-ouest tunisien et le dialecte sud-est tunisien (Gibson 1998⁵⁶ ; Talmoudi 1979⁵⁷.)

⁵⁶ GIBSON, Michael L. 1998. *Dialect contact in Tunisian Arabic: Sociolinguistic and structural aspects*. Ph.D. diss., University of Reading.

⁵⁷ TALMOUDI, Fathi. *The Arabic dialect of Susa (Tunisia)*. 1979.



Figure 7 : les aires dialectales en Tunisie

Bien qu'il soit la langue maternelle et la variété parlée quotidiennement par la majorité des Tunisiens, l'arabe tunisien, privé de règles grammaticales décrites et d'orthographe stable, est considéré comme la variété déconsidérée.

À l'exception du contexte médiatique et plus particulièrement du domaine publicitaire où les publicités sont souvent présentées en AT pour répondre aux besoins communicationnels, le parler tunisien est exclu des programmes éducatifs, des écrits administratifs et parfois des émissions télévisées au profit de l'arabe littéraire, langue officielle du pays.

A l'école, les enfants doivent oublier ce qu'ils ont appris de la bouche de leur mère et apprendre une langue quasi étrangère, compliquée : on leur enseigne douze pronoms relatifs alors qu'en tunisien, il n'y en a qu'un seul, très simple. Beaucoup décrochent.⁵⁸

⁵⁸ BALEGH. Hédi, cité par Élodie Auffray dans Libération. 2014.

L'obsession du prestige, de pureté et du « bel usage » a poussé les protecteurs de la langue du Coran à refuser toute forme d'évolution linguistique et à considérer le parler tunisien comme une conséquence directe de la dégradation et de la décadence dues au contact.

Les partisans de nationalisme arabe se sont appuyés sur l'histoire coloniale pour défendre le concept d'arabisme. Ils ont créé plusieurs mouvements politiques d'inspiration islamique pour insister sur l'arabité des sociétés arabes et empêcher toute tentative de leur division. Le nationalisme est conçu comme une révolte contre toute forme de retour à l'époque anti-islamique. Entre la défense d'une mono-identité ou d'une pluri-identité, islamistes et laïques se sont battus pour affirmer ou réfuter l'idée de l'Etat-nation.

Les tentatives d'insistance sur la seule identité arabo-musulmane se manifeste initialement à partir de la fondation de la carte des pays membres de la Ligue des États arabes, fondée en mars 1945 à Alexandrie.

Vu que les liens de parenté historiquement identifiés entre les différents pays arabes, de la civilisation pharaonique vers la civilisation carthaginoise, en passant par la civilisation phénicienne et celle de la Mésopotamie sont de nos jours faiblement maintenus, l'arabisme constitue la seule issue possible. Dakhli appuie cette idée. Elle considère que

l'arabisme culturel, loin de constituer simplement un « protonationalisme arabe » comme on le lit souvent (le culturel préparant alors le politique), constitue le socle de cette idéologie et survit au-delà de ses incarnations idéologiques.⁵⁹

Le projet de nationalisme a été mis en avant dans les propositions avancées à partir du milieu du 19^{ème} siècle par les penseurs de la Nahda (fr : Renaissance). Il s'agit d'un courant romantique cherchant à mieux comprendre les anciens, à refléter les pensées des contemporains, à revoir les critiques émises sur la religion. L'objectif est de moderniser la langue arabe tout en l'unifiant. Comme l'a souligné Dakhli :

⁵⁹ DAKHLI, Leyla. Arabisme, nationalisme arabe et identifications transnationales arabes au 20^e siècle. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. 2009. no 3, p. 14.

la grande affaire de ce que l'on appelle la Renaissance arabe fut une affaire de langue. Le projet des réformateurs de l'époque se comprend comme un mouvement double de retour aux origines, de reprise des textes classiques, de republication et de relecture de la littérature arabe ancienne, et de projection vers une modernité incarnée dans la science et dans la littérature occidentale de l'époque.⁶⁰

De ce fait, la reconnaissance des langues parlées signifie la reconnaissance définitive des frontières héritées de la colonisation

La situation linguistique en Tunisie est assez complexe : Lawson et Sachdev⁶¹ la qualifie de « polyglossique », en raison de la présence de multiples langues et variétés de langues. Pour comprendre cette situation de « polyglossie », il est indispensable de revenir aux faits historiques.

Avant les conquêtes islamiques, les langues autochtones du Maghreb étaient généralement des variétés berbères. Les quelques mots arabes qui ont été utilisés sont le résultat des échanges commerciaux entre les non-Arabs résidents en Afrique du Nord et les voyageurs arabes.

Plus tardivement, suite aux guerres islamiques de l'Est, la langue arabe a été introduite à une grande échelle en Afrique du Nord (Peirera 2011⁶²). D'autres langues ont par la suite influencé les parlers maghrébins : le turc (après la domination politique ottomane en Afrique du Nord du milieu du XVe siècle à la fin du XIXe siècle) et le français (suite à la colonisation française). En Tunisie, suite au protectorat français en 1881, la première Constitution (1959) a insisté sur le statut officiel de l'arabe (article 1) pour affirmer l'identité arabo-musulmane du pays.

Dans la période de l'entre-deux-guerres, ayant la volonté de moderniser l'image linguistique en Tunisie, des partisans de l'AT ont créé le mouvement Taht Essour⁶³ (« sous les remparts ») qui a joué un rôle fondamental dans la production des premières

⁶⁰ DAKHLI, Leyla (*op. cit.*, p. 15)

⁶¹ LAWSON, Sarah et SACHDEV, Itesh. Codeswitching in Tunisia : Attitudinal and behavioural dimensions. *Journal of pragmatics*, 2000, vol. 32, no 9, p. 1343-1361.

⁶² PEREIRA, Christophe. Arabic in the North African Region. In W. Stefan (Ed.), *The Semitic Languages*. 2011. p. 954-969.

⁶³ C'est un groupe d'intellectuels tunisiens de l'entre-deux-guerres, appartenant à différentes disciplines.

œuvres littéraires et artistiques en AT : les contes d'Abdelaziz al-Aroui⁶⁴, les poèmes licencieux d'Abderrahmane al-Kéfi⁶⁵, les pièces et récits d'Ali Douagi⁶⁶.

Le débat autour du statut de l'AT s'est poursuivi après la Révolution Tunisienne. La deuxième Constitution (article 39) a confirmé l'officialisation de la langue arabe. Afin de revoir le statut de l'AT, après linguistes et intellectuels, le cercle de discussion s'est élargi pour atteindre le paysage médiatique et plus tardivement les réseaux sociaux. En effet, à partir de 2003, on voyait les premiers signes de libéralisation des chaînes radiophoniques, surtout privées. Les animateurs ont choisi de s'adresser aux Tunisiens en leur langue maternelle, une langue qui leur parle, une langue avec laquelle ils se sont familiarisés.

Cet intérêt grandissant pour l'AT ne concerne pas uniquement le domaine médiatique. Depuis quelques années, les chercheurs ont commencé à s'intéresser aux langues peu dotées dans l'objectif de les documenter et de les décrire.

Dans le sillage du développement général de la linguistique de corpus, des acteurs de la recherche sur l'AT se sont tournés principalement vers les médias et les réseaux sociaux et plus particulièrement Facebook afin de recueillir des données en AT.

Corpus	Date	Type de données	Nombre de mots	Nombre d'heures	Accessibilité
Belgacem ⁶⁷	2009	Oral (entretiens)	-	1h30	non
TuDiCoI Graja & al. ⁶⁸	2010	Oral (SNCFT)	21682	-	oui
Zamiti	2011	Écrit (Facebook, Mosaïque)	245363	-	non
Karen McNeil	2012	Oral + écrit	1003224	-	oui

⁶⁴ Dramaturge, journaliste et chroniqueur tunisien.

⁶⁵ Poète tunisien.

⁶⁶ Nouvelliste, dramaturge, parolier, journaliste et caricaturiste tunisien

⁶⁷ BELGACEM, Mohamed. Construction d'un corpus robuste de différents dialectes arabes. *Actes des 8emes Rencontres Jeunes Chercheurs en Parole*. 2009.

⁶⁸ GRAJA, Marwa, JAOUA, Maher et HADRICHE-BELGUITH, Lamia. Lexical study of a spoken dialogue corpus in tunisian dialect. In : *The international arab conference on information technology (acit), benghazi-libya*. 2010.

& Miled Faiza ⁶⁹		(Blogs, Télévision, Littérature, Facebook, Radio etc.)			
TARIC Masmoudi & al. ⁷⁰	2014	Oral (SNCFT)	71684	20h	non
Boujelbane & al. ⁷¹	2014	Oral (Médias)	10614	5h20	non
PADIC Meftouh & al. ⁷²	2015	Écrit	6400 (phrases)	-	oui
STAC Zribi & al. ⁷³	2015	Oral (Radio – télévision)	42388	-	
Younes & al. ⁷⁴	2015	Écrit (Facebook)	250000	-	oui

Tableau 3 : corpus d'AT

Comme le montre le tableau ci-dessus, au cours de ces dernières années, le nombre de travaux sur l'AT a considérablement augmenté. Nous distinguons entre les chercheurs qui se sont penchés sur la construction de corpus écrits et ceux qui se sont plutôt orientés vers l'oral. En revanche, nous notons que la plupart de ces données sont indisponibles. Nous pouvons dire ainsi que ce sont des « corpus totalement fantômes qui fondent certains travaux sans qu'aucune information ne précise les raisons de l'absence de l'accès

⁶⁹ MCNEIL, Karen et FAIZA, Miled. Corpus of Tunisian Arabic: design and progress. 2012.

⁷⁰ MASMOUDI, Abir, KHEMEKHEM-ELLOUZE, Mariem, ESTEVE, Yannick, HADRICHE-BELGUITH, Lamia et HABASH, Nizar. A corpus and phonetic dictionary for Tunisian Arabic speech recognition. In: *Proceedings of the Ninth International Conference on Language Resources and Evaluation (LREC'14)*. 2014. p. 306-310.

⁷¹ BOUJELBANE, Rahma, MALLEK, Mariem, ELOUZE, Mariem, et al. Fine-grained pos tagging of spoken Tunisian dialect corpora. In: *International Conference on Applications of Natural Language to Data Bases/Information Systems*. Springer, Cham. 2014. p. 59-62.

⁷² MEFTOUH, Karima, HARRAT, Salima, JAMOSSI, Salma, et al. Machine translation experiments on PADIC: A parallel Arabic dialect corpus. In: *The 29th Pacific Asia conference on language, information and computation*. 2015.

⁷³ ZRIBI, Inès, ELOUZE, Mariem, HADRICHE-BELGUITH, Lamia et al. Spoken Tunisian Arabic corpus "STAC": transcription and annotation. *Research in computing science*. 2015. Vol. 90, p. 123-135.

⁷⁴ YOUNES, Jihen, ACHOUR, Hadhemi, et SOUISSI, Emna. Constructing linguistic resources for the Tunisian dialect using textual user-generated contents on the social web. In: *International Conference on Web Engineering*. Springer, Cham. 2015. p. 3-14.

aux données, pourtant seule garantie d'un travail scientifique en principe ouvert à la falsification.⁷⁵ »

Toutes intéressantes qu'elles soient, les trois ressources écrites accessibles sur l'AT nous ont été de peu de secours dans notre étude reposée fondamentalement sur l'oral. Nous nous sommes donc retournée vers le corpus de Graja & al. comportant des enregistrements effectués dans la gare afin de recueillir des informations sur les services ferroviaires. Les renseignements sollicités concernent principalement les horaires et les types de trains, les différentes destinations proposées, les prix du billet et les démarches de réservation de trajets. En revanche, nous n'avons aucune information à propos des conditions dans lesquelles les données ont été récoltées, ni à propos des personnes questionnées (clients et personnels). L'absence de métadonnées nous a empêchée d'utiliser ce corpus.

Passons maintenant au TAC (Tunisian Arabic Corpus). Ce corpus a été constitué par McNeil et Miled dans le cadre d'un projet de création d'un dictionnaire AT-anglais. Il est organisé dans une application web permettant un traitement linguistique de base. Bien que son architecture soit assez riche et variée, nous avons dû sacrifier son exploitation car la seule manière d'y accéder aurait été de faire une requête dans le corpus. Aucun accès au son n'est possible.

Cette situation nous a poussée à mener nous-même le travail de collecte de nos enregistrements auprès des témoins tunisiens pour compléter les données que nous avons récupérées du corpus de Ben Ahmed (désormais BA).

N° d'enregistrement	Code témoin	Type d'enregistrement	Durée	Date	Lieu
001	CB	Entretien en face à face	23:55	18 mars 2014	Café
002	IM	Entretien en face à face	22:38	18 mars 2014	Café

⁷⁵ ABOUDA, Lotfi et BAUDE, Olivier (*op. cit.*, p. 3)

003	YR	Entretien en face à face	09:11	19 mars 2014	Travail du témoin
004	HC	Entretien en face à face	16:51	19 mars 2014	Boutique
005	HO	Entretien en face à face	18:22	19 mars 2014	Boutique
006	HH	Entretien en face à face	15:02	20 mars 2014	Salon du témoin
007	JE	Entretien en face à face	22:19	21 mars 2014	Polytech Orléans
008	MD	Entretien en face à face	19:10	21 mars 2014	Polytech Orléans
009	NH	Entretien en face à face	21:20	24 mars 2014	Université d'Orléans
010	FF	Entretien en face à face	27:58	24 mars 2014	Université d'Orléans
011	MB	Entretien en face à face	27:10	24 mars 2014	Café
012	AC	Entretien en face à face	32:08	28 mars 2014	Salon du témoin
013	HB	Entretien en face à face	31:19	28 mars 2014	Salon du témoin
014	SE	Entretien en face à face	22:32	31 mars 2014	Université d'Orléans
015	NS	Entretien en face à face	15:15	31 mars 2014	Maison d'étudiant
016	HM	Entretien en face à face	54:26	07 avril 2014	Café
017	MT	Entretien en face à face	36:33	14 avril 2014	Café

018	SS	Entretien en face à face	21:46	14 avril 2014	Café
019	HT	Entretien en face à face	11:49	18 avril 2014	Restaurant
020	KM	Entretien en face à face	11:35	18 avril 2014	Restaurant
021	TA	Entretien en face à face	10:10	18 avril 2014	Restaurant
022	AF	Entretien en face à face	21 :44	08 mai 2014	Restaurant
023	FA	Entretien en face à face	30 :12	08 mai 2014	Café
024	AM	Entretien en face à face	22 :17	08 mai 2014	Café

Tableau 4 : les données du corpus de Ben Ahmed

Nous avons tout d’abord sélectionné 9h20min d’enregistrements du corpus de BA d’une durée totale de 17h de paroles enregistrées en entretien face à face en 2014.

Code témoin	Sexe	Âge	Profession	Niveau scolaire	Langues parlées	Date d’arrivée en France	Lieu de naissance
CB	H	35	Chef de cuisine	Bac + 2	AR/FR	2000	Gabes
IM	F	29	Animatrice	Bac + 6	AR/FR/ANG	2011	Tozeur
YR	H	34	Vendeur	3 ^{ème} secondaire	AR/FR/ESP	2013	Tozeur
HC	H	35	Assistant d’éducation	Bac + 4	AR/FR/ANG	2006	Mahdia
HO	H	27	Etudiant	Bac + 5	AR/FR/ANG	2009	Jendouba
HH	F	27	Sans	Bac	AR/FR/ANG/ESP	Née en France	Orléans
JE	H	23	Etudiant	Bac + 3	AR/FR/ANG	2005	Sousse
MD	H	24	Etudiant	Bac + 3	AR/FR/ANG/RUS	2013	Gafsa
NH	H	25	Etudiant	Bac + 4	AR/FR/ANG	2012	Djerba
FF	H	24	Etudiant	Bac + 5	AR/FR/ANG/ESP	2011	Mahdia

MB	H	28	Pizzaiolo	Bac	AR/FR	2001	Sfax
AC	H	63	Retraité	Bac + 2	AR/FR/ANG/ALL	1972	Tozeur
HB	F	32	Sans	BEP	AR/FR/ANG	1981	Zaghwen
SE	F	27	Doctorante	Bac + 8	AR/FR/ANG	2009	Tunis
NS	H	21	Etudiant	Bac + 1	AR/FR	2012	Sidi Bouzid
HM	H	27	Etudiant	Bac + 7	AR/FR/ALL/ITA	2011	Bizerte
MT	H	27	Technicien de maintenance	Bac Pro	AR/FR	2009	Tunis
SS	H	28	Manœuvre	3 ^{ème} collège	AR/FR	2006	Tozeur
HT	H	28	Pizzaiolo	4 ^{ème} secondaire	AR/FR/ITA	2011	Zarzis
KM	H	31	Sans	5 ^{ème} secondaire	AR/FR/ANG/ITA	2011	Zarzis
TA	H	38	Gérant	5 ^{ème} secondaire	AR/FR	2000	Zarzis
AF	H	26	Transporteur	6 ^{ème} secondaire	AR/FR	2011	Zarzis
FA	H	27	Restaurateur	Collège	AR/FR	2009	Tunis
AM	H	31	Ouvrier	Collège	AR/FR/ITA	2011	Gabes
FR	H	34	Ouvrier	Collège	AR/FR/ANG/ITA	2006	Kasserine
TM	H	66	Agent de maitrise	Bac	AR/FR	1971	Beja
BH	H	30	Pizzaiolo	Bac + 3	AR/FR/ANG	2010	Sfax
SM	H	39	Contrôleur	Bac + 4	AR/FR/ANG	2005	Bizerte
HB	F	63	Retraité	Bac	AR/FR	1970	Tunis
OM	F	26	Agent d'accueil	Bac	AR/FR/ANG	Née en France	France
RD	F	35	Assistante maternelle	Bac+5	AR/FR/ANG	2007	Tunis
DY	F	55	Femme de ménage	5 primaire	AR/FR	1980	Tunis
SY	F	33	Ouvrière	Bac	AR/FR	Née en France	Orléans
MY	F	25	Etudiante	Bac + 1	AR/FR/ANG/CHI	Née en France	Orléans

AY	F	20	Etudiante	Bac	AR/FR/ANG	Née en France	Orléans
RY	F	18	Etudiante	Bac	AR/FR/ANG	Née en France	Orléans
SM	F	34	Etudiante	Bac+5	AR/FR/ANG	2009	Tataouine

Tableau 5 : caractéristiques sociologiques des locuteurs

Dans la sélection des données du corpus de BA, nous nous sommes basée fondamentalement sur la variation des caractéristiques sociologiques des locuteurs (âge, sexe et CSP).

Code locuteur	Sexe	Catégorie d'âge	CSP
AM	H	15-35 ans	Ouvriers
HT	H	15-35 ans	Ouvriers
FA	H	15-35 ans	Ouvriers
FR	H	15-35 ans	Ouvriers
DY	F	plus 55 ans	Ouvriers
SY	F	15-35 ans	Ouvriers
MB	H	15-35 ans	Employés
AC	H	plus 55 ans	Employés
TM	H	plus 55 ans	Employés
SM1	H	35-55 ans	Employés
HB	F	plus 55 ans	Employés
RD	F	35-55 ans	Employés
HM	H	15-35 ans	Sans Activité professionnelle
HO	H	15-35 ans	Sans Activité professionnelle

Tableau 6 : sélection des locuteurs (corpus BA)

Néanmoins, le déséquilibre intérieur du corpus en termes de situations de communication ainsi que le manque de quelques profils nous a poussée à mener une deuxième enquête dans l'objectif de parvenir à un corpus plus vaste et diversifié.

Tout d'abord, nous avons commencé notre recherche à Orléans sur les réseaux associatifs et sociaux. Grâce à l'Association des Tunisiens du Loiret (antenne Orléans), nous avons effectué les premiers entretiens. Néanmoins, afin de répondre aux contraintes sociologiques (à titre d'exemple, nous n'avons pas pu trouver une femme cadre âgée entre 15 et 35 ans), nous étions obligée d'élargir notre terrain d'enquête et

de réaliser le reste des enregistrements en Tunisie et plus particulièrement dans les villes suivantes : Sfax, Sousse et Tunis.

Code témoin	Sexe	Catégorie d'âge	CSP
LB	H	plus 55	Cadres, profession intell. sup.
AM	H	plus 55	Cadres, profession intell. sup.
IJB	F	15-35	Cadres, profession intell. sup.
OB	H	15-35	Cadres, profession intell. sup.
IK	H	plus 55	Cadres, profession intell. sup.
IJ	F	15-35	Cadres, profession intell. sup.
MT	H	plus 55	Cadres, profession intell. sup.
MBS	H	plus 55	Cadres, profession intell. sup.
GHA	H	15-35	Cadres, profession intell. sup.
FA	F	35-55	Employés
AB	F	35-55	Employés
SK	F	15-35	Employés
CHB	F	35-55	Ouvriers
AC	H	plus 55	Ouvriers
SH	F	15-35	Sans activité professionnelle
MH	F	plus 55	Sans activité professionnelle
FK	F	15-35	Sans activité professionnelle
MM	H	15-35	Sans activité professionnelle

Tableau 7 : sélection des locuteurs (corpus BB)

S'agissant d'une étude à la fois contrastive et synchronique (français-AT), dans cette phase de recueil d'un échantillon authentique de l'AT, nous avons veillé à assurer le meilleur équilibre entre ESLO2 et l'AT. En revanche, il nous n'a été pas possible de respecter toutes les propriétés qualitatives de notre corpus ESLO2 en raison des difficultés que nous avons rencontrées pour trouver l'ensemble des locuteurs satisfaisant les critères sociologiques sélectionnés. Nous avons donc privilégié les caractéristiques quantitatives (principalement la durée). Cependant, ne n'avons pas pu collecter 44h d'enregistrements. Nous avons décidé d'inverser la démarche. Nous avons conservé nos données en AT et sélectionner des données comparables en ESLO2.

	Ben Ahmed (2014)	Ben Barka (2017)	Totale
Lieux de l'enquête	Orléans	Orléans – Tunisie	-
Durée (min)	567	772	1339
Nombre de mots	85625	109705	195330
Nombre de locuteurs	24	19	43
Situations de communications	entretien face à face – repas – cours universitaires		-
Catégories de locuteurs	Âge : 15-35 ans / 35-55 ans / plus de 55 ans Sexe : Hommes : 40% / Femmes : 60% Catégories socioprofessionnelles : Sans activité professionnelle Ouvriers Employés Cadres, professions intellectuelles supérieures		-

Tableau 8 : le corpus d'AT global

4.1.1 Récolte de nos données

Pour collecter nos données, nous avons favorisé l'entretien en face-à-face, « situation certes très formelle, mais qui avait l'avantage d'être (...) contrôlable.⁷⁶

Le guide d'entretien a été puisé dans les principaux thèmes retenus par ESLO (logement, travail, loisirs, langues, Orléans), tout en rajoutant d'autres questions susceptibles de faire parler les locuteurs tunisiens, en ciblant les différents traits sémantiques du subjonctif. Nous avons par exemple utilisé les particules déclenchant l'emploi du subjonctif et des verbes exprimant des modalités appréciatives et bouliques.

Il est important de mentionner que les questions évaluatives sur Orléans ne concernaient que les locuteurs résidents dans cette ville.

La thématique principale de nos entretiens est celle de la Révolution Tunisienne. Ce choix se justifie par la volonté d'aborder un sujet qui touche et qui intéresse tous les

⁷⁶ ABOUDA, Lotfi et BAUDE, Olivier (*op. cit.*, p. 4)

témoins. Ce moment crucial dans l'histoire de la Tunisie a été vécu différemment selon les personnes, leurs parcours et leurs lieux de résidences (Orléans, Tunisie). Il nous a paru intéressant de donner la parole à des Tunisiens pour parler de leurs expériences, de leurs avis, de leurs attentes, de leurs critiques et de leurs ambitions dans une période postrévolutionnaire (2016-2017).

Afin de maintenir un certain équilibre au sein de notre corpus, nous avons intégré, à hauteur de 20%, deux autres genres interactionnels de « contrôle », i.e. les repas et les cours universitaires.

La réalité du terrain a entraîné quelques aménagements. En effet, après avoir essayé d'enregistrer des conférences universitaires, il s'est avéré que ce genre de contexte l'AT cède la place à l'ASM. Nous avons donc remplacé les conférences des ESLO par des cours universitaires en AT. Cependant, cette décision n'a pas été suffisante pour résoudre ce problème. Recueillir une situation semblable à ESLO n'a pas été possible. Nous avons dû choisir entre enregistrer une conférence universitaire dans laquelle la variété standard est privilégiée et enregistrer un cours universitaire où l'arabe tunisien peut être usité sachant qu'un nombre limité de cours permet ce type d'usage. Il s'agit des cours artistiques (de musique, de danse et de dessin) où les professeurs ont plus de liberté pour s'exprimer en AT.

4.1.2 Importance des métadonnées

Suivant la démarche d'ESLO, indispensable pour rendre le corpus disponible et interopérable, nous étions amenée à réaliser une documentation détaillée de nos données et de leurs contextes de production⁷⁷. Pour ce faire, nous nous sommes inspirée de Moukrim (2010) pour mettre en place deux formulaires :

- un formulaire Témoin qui contient des informations sur l'âge, le sexe, le niveau scolaire, la profession, la CSP, les langues parlées et lieu de naissance.

⁷⁷ Toutes ces informations sont présentées en annexe.

Formulaire Témoin

Code témoin		
N° d'enregistrements		
Age du témoin		
Lieu de naissance		
Sexe	M	
	F	
Situation familiale	Marié(e)	
	Célibataire	
	Autre	
Fratrie		
Nombre d'enfants		
Niveau d'études		
Profession		
Langue parlées		
Ville d'origine		
Date d'arrivée en France		
Père du témoin	Lieu de naissance	
	Profession	
	Langues parlées	
	Pays d'origine	
	Date d'arrivée en France	
Mère du témoin	Lieu de naissance	
	Profession	
	Langues parlées	
	Pays d'origine	
	Date d'arrivée en France	

Figure 8 : formulaire témoin

- un formulaire Enregistrement qui porte sur la situation de communication enregistrée, sa date, son lieu et sa durée et le nombre de participants.

Formulaire de l'enregistrement

Enregistrement n°		
Code témoin		
Collecteur		
Participant(s)		
Date de l'enregistrement		
Lieu de l'enregistrement		
Durée de l'enregistrement		
Type d'enregistrement	entretien face à face	
	communication téléphonique	
	conversation (réunion)	
Qualité sonore	excellente	
	bonne	
	passable	
	mauvaise	
Commentaire		

Figure 9 : formulaire de l'enregistrement

Nous avons rempli ces formulaires après chaque enregistrement, soit en posant les questions aux témoins, soit en nous reposant sur l'enregistrement (surtout sur la section (report) de présentation générale au début de chaque entretien.

4.1.3 Anonymisation et protection des données

Afin de gérer la sensibilité des données contenues dans un corpus, un ensemble de procédures a été mis en place par les chercheurs. Nous nous appuyons ici sur les

propositions avancées dans le Guide des bonnes pratiques. Une équipe d'experts s'est penchée sur la question des aspects juridiques liés à la constitution et l'utilisation des corpus oraux. La solution suggérée afin de faire face aux problèmes de collecte, de transmission des données et de la propriété intellectuelle est le recueil de consentement. La demande de consentement peut être orale, de préférence enregistrée, ce qui permettra d'en assurer la traçabilité ou bien écrite et signée. Dans le second cas, le texte peut se présenter sous deux formes distinctes :

- un texte compact qui synthétise les différents aspects de la demande d'autorisation et qui demande un accord (ou un refus) global ;
- un texte présentant des cases à cocher et donc des choix (cette forme a l'avantage sur la première de matérialiser des choix véritables pour l'enquête et donc de lui laisser la possibilité de refus partiels)⁷⁸.

Dans le cadre de notre étude, nous avons opté pour la demande écrite et signée. Nous avons tout d'abord rédigé un texte synthétisant le cadre et les finalités de notre collecte en nous inspirant du protocole de consentement qui a été formulé par l'équipe ESLO.

⁷⁸BAUDE, Olivier, BLANCHE-BENVENISTE, Claire, CALAS, Marie-France, *et al. Corpus oraux, guide des bonnes pratiques 2006*. CNRS Editions, Presses Universitaires Orléans. 2006. p. 64.

ESLO2 Portrait sonore d'Orléans : "les Orléanais ont la parole"
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT
(exemplaire archivage Eslo)

Je soussigné(e) M / Mme
résidant à (adresse)

accepte de participer au projet scientifique mené par le Laboratoire Ligérien de Linguistique de l'Université d'Orléans dont l'objectif est de collecter des entretiens enregistrés afin de constituer une archive sonore destinée à la recherche.

Les informations personnelles me concernant (nom et adresse) seront conservées dans le seul but de permettre aux chercheurs de l'Université de me recontacter ultérieurement. Ces informations ne seront jamais diffusées.

L'enregistrement et la transcription seront immédiatement rendus anonymes. Mon nom sera remplacé par un code (par ex : ESLO2_XV104) dans les documents écrits et le cas échéant des éléments sonores seront bippés sur l'enregistrement.

Le Laboratoire Ligérien de Linguistique me remettra une copie de l'enregistrement sonore ainsi qu'une copie de sa transcription. Il s'engage à effacer des extraits ou la totalité de ces documents à ma demande.

En conséquence, j'autorise :

- | | Oui | Non |
|--|--------------------------|--------------------------|
| 1° L'enregistrement audio de l'entretien réalisé le..... | ☐ | ☐ |
| 2° L'utilisation de cet enregistrement sous sa forme sonore ainsi que sous ses formes transcrites pour : | ☐ | ☐ |
| <ul style="list-style-type: none"> - la recherche scientifique (travaux d'analyse divers, thèses, articles scientifiques, communications lors de colloques,...), - des usages d'enseignements (utilisation lors de cours, manuels et autres matériels pédagogiques), - la recherche sur les technologies de la langue (reconnaissance de la parole, synthèse vocale, ...) - une diffusion à d'autres équipes de recherche de la communauté scientifique, - une diffusion "grand public" (ouvrage de vulgarisation, site internet d'archive...). | | |

Par la présente j'autorise l'utilisation scientifique et non commerciale de l'enregistrement et de sa transcription par le Laboratoire Ligérien de Linguistique.

A Orléans, le

Signature

Figure 10 : formulaire de consentement (ESLO)

Avant de commencer chaque entretien, nous avons pris le temps de discuter avec nos témoins à propos de ce travail pour répondre à leurs questions qui s'articulaient principalement autour de la nature de ce travail, les raisons pour lesquelles nous l'effectuons.

Traumatisés par la période de présidence de Ben Ali où tout a été contrôlé, les locuteurs ont eu du mal à accepter l'idée d'être enregistrés, de donner des informations

personnelles et de signer un formulaire de consentement. De plus, vu que nous avons abordé le sujet de la révolution tunisienne après des années de dictature et de censure, certains locuteurs ont exprimé clairement leurs inquiétudes par rapport à l'exploitation de leurs enregistrements. Pour les assurer, nous avons expliqué à chaque témoin les principaux objectifs de notre enquête sans dévoiler l'objet central de notre étude :

- connaître, collecter et cataloguer les différentes langues parlées à Orléans dans le cadre du projet « Langues en contact à Orléans » (LCO) ;
- recueillir des données orales et spontanées d'AT parlé à Orléans et en Tunisie ;
- exploiter le corpus constitué dans tous types de recherches scientifiques.

Une fois que les motifs de la demande d'autorisation de recueil et de diffusion sont éclairés, nous avons fait signer à nos locuteurs des consentements pour qu'ils soient conscients des implications de la participation à ce projet.

AUTORISATION De recueil et de diffusion

Présentation

Le projet Langues en Contact à Orléans (LCO) a pour objectif de recueillir, cataloguer et mettre à disposition des corpus oraux dans les différentes langues parlées à Orléans. C'est un module d'ESLO (Enquête sociolinguistique d'Orléans) mis en place par le Laboratoire Ligérien de Linguistique et ses collaborateurs.

Dans ce cadre, un corpus d'arabe tunisien a été constitué à Orléans, en 2013, par Yossra Ben Ahmed. Dans l'objectif d'enrichir ce corpus et de satisfaire aux conditions d'une recherche en sociolinguistique, nous effectuons, en Tunisie, une deuxième enquête dont l'accent est mis, sur la diversité des situations (entretiens, repas, interviews de personnalités) et sur des profils sociologiques variés.

Langue recueillie :

Autorisation

Je soussignée.....

• autorise..... à enregistrer notre conversation en audio ;

• autorise l'utilisation de ces données, sous leur forme enregistrée aussi bien que sous leur forme transcrite et anonymisée à des fins :

- ☐ de recherche scientifique ;
- ☐ d'enseignement universitaire ;
- ☐ de diffusion sur un site Internet dédié à la recherche.

Fait en Tunisie, le

Signature :

Figure 11 : consentement (AT)

Consciente de la sensibilité des données collectées, l'anonymisation des données s'est aussi avérée indispensable.

Cette tâche consiste à relever toutes les données permettant d'identifier directement ou indirectement un locuteur (nom, prénom, localisation géographique ...) ou de porter préjudice (propos diffamatoires).

Pour ce faire, nous avons imité la démarche d'ESLO en :

- exécutant des opérations techniques (bipage, effacement, déformation, etc.) aux données brutes (enregistrements).
- « dépersonnalisant » les données transcrites. Cela consiste à remplacer une information par un segment vide, par un hyperonyme ou une abréviation (NN, NPersonne), par des caractères spéciaux (****) ou par un pseudonyme⁷⁹.

Conclusion

La réflexion menée dans ce premier chapitre s'est établie sur la base de ces cinq principaux axes :

- une présentation de l'intérêt croissant pour les études des faits linguistiques fondées sur corpus ;
- une discussion sur l'importance des données situées et organisées en corpus pour apporter de nouveaux angles d'analyse ;
- une exposition des données d'ESLO que nous avons explorées pour constituer notre corpus de travail ;
- un bilan des travaux d'enquête effectués sur l'arabe tunisien ;
- une présentation des choix méthodologiques et techniques opérés pour construire notre corpus d'AT.

En conclusion, nous pouvons dire que la construction de nos deux corpus d'étude ESLO-AT nous a permis de mettre en avant les enjeux d'un tel travail comparatif. Même si la constitution d'un corpus échantillonné et diversifié de 22 heures d'enregistrements de l'AT, effectués à Orléans et en Tunisie, s'est heurtée au manque de ressources et d'outils facilitant le recueil et le traitement des parlers arabes, nous avons toutefois réussi à mettre en œuvre un ensemble de procédures dans la collecte de nos données pour constituer un corpus de référence d'arabe tunisien pouvant faire l'objet des futures recherches sur cette langue sous documentée. Mettouchi & Larcheret-Dujour définissent un corpus de référence pour les langues à petite diffusion comme :

⁷⁹ BAUDE, Olivier. Le droit de la parole. In : *Données orales : les enjeux de la transcription*. Presses universitaires de Perpignan. 2005. p. 28.

une base contenant non pas tous les genres ou types de données ou tous les types de locuteurs, ni tous les points d'enquête pour une langue donnée, mais comme un ensemble structuré et mutualisable de textes rattachés à leur enregistrement sonore, accompagné par des informations linguistiques pertinentes pour la langue en question, ainsi que par des métadonnées riches⁸⁰.

Bien que notre corpus ne soit pas sociologiquement représentatif, la diversité qui a conduit à son élaboration permet de le concevoir comme un « réservoir » dans lequel on peut examiner plusieurs phénomènes linguistiques.

Nous présentons dans le tableau suivant la confrontation du corpus SUB-MD, avec le corpus d'AT.

	ESLO1	ESLO2	AT
Nombre d'heures	44h35min	44h37min	22h19min
Nombre de mots	578629	586369	195330
Nombres de locuteurs	37	35	43
Situation de communication	ENT – REP – CONF	ENT – REP – CONF	ENT – REP – CU
Catégories des locuteurs	• Cadres, professions intellectuelles supérieures • Employés • Ouvriers	• Cadres, professions intellectuelles supérieures • Employés • Ouvriers	• Cadres, professions intellectuelles supérieures • Employés • Ouvriers • Sans activité professionnelle

Tableau 9 : confrontation des corpus ESLO-AT

⁸⁰ METTOUCHI, Aïmna. et LACHERET-DUJOUR, Anne. Bilan de l'École thématique CNRS, Linguistique de corpus oraux Organisée par Amina Mettouchi et Anne Lacheret-Dujour. 2006.

Nous jugeons appropriée cette triple composition, qui nous permettra de mener notre étude doublement mixte mettant en confrontation deux langues sur les plans synchronique (ESLO2- AT) et diachronique (ESLO1-ESLO2).

Chapitre 2 : La transcription

Si nos données du français, extraites d'ESLO, ont été récupérées déjà transcrites, cela n'a pas été le cas pour le corpus d'AT que nous avons dû transcrire tout d'abord à partir des données sonores collectées par nous-mêmes et puis, à partir d'une première version de transcription effectuée par Yossra Ben Ahmed dans le cadre de sa recherche doctorale en cours.

1. Transcription du corpus ESLO

L'équipe ESLO a opté pour une transcription usuelle alignée sur le son, facilitant la navigation dans le texte et dans le signal. Elle a été faite sous Transcriber⁸¹. Cet outil a été sélectionné « pour sa simplicité d'utilisation, sa robustesse face à des fichiers longs, et sa sortie en un format de fichier XML qui nous a semblé être une garantie d'interopérabilité.⁸² »

Il est tout à fait possible de rajouter, selon les besoins et les objectifs de recherche, d'autres niveaux de transcription (phonétique, phonologique ou morphologique).

Concernant les conventions de transcription, le choix s'est reposé sur une transcription « semi-fine » qui répond à ces deux principales règles :

- le respect de l'orthographe ;
- le respect de ce qui a été dit, notamment en termes de structure grammaticale.

En d'autres termes, la transcription a été effectuée en orthographe standard, sans ponctuation ni majuscule en début de phrase, où certaines particularités de l'oral sont conservées (bruits, difffluences, amorces...).

Pour la segmentation des tours de parole, elle s'est faite en trois niveaux :

- en sections : sur Transcriber, on attribue à chaque section (ou Report) un code qui renvoie à chaque thématique abordée lors de l'entretien.

⁸¹ Ce logiciel est en accès libre sur : <http://trans.sourceforge.net>.

⁸²ABOUDA, Lotfi et BAUDE, Olivier (*op. cit.*, p. 7)

Dans l'exemple ci-dessous, l'enquêteur a commencé son enregistrement avec une présentation générale qui correspond au report « Questions préliminaires ».

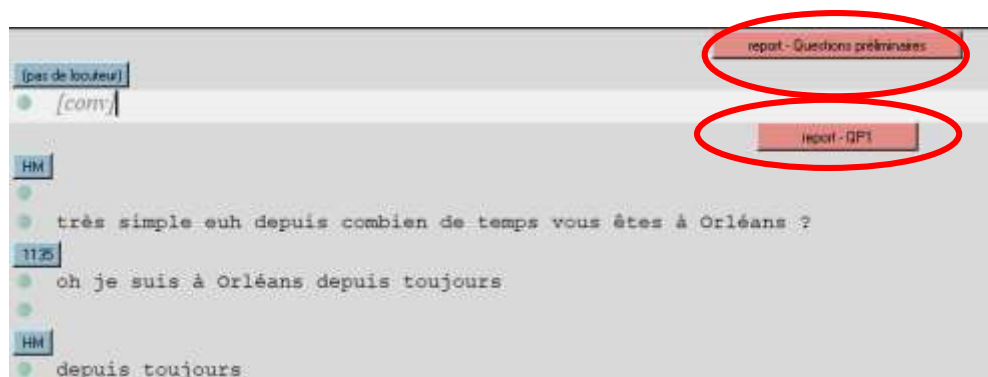


Figure 12 : annotation des sections sur Transcriber

- en locuteurs : on accorde à chaque locuteur un code.

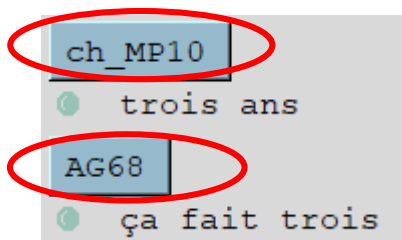


Figure 13 : codage des locuteurs

- en segments : chaque segment correspond à un paragraphe court qui ne doit pas dépasser les 15 secondes. Ce segment constitue une partie du tour de parole identifiée par le transcripateur intuitivement à partir du groupe de souffle et/ou des unités syntaxiques et sémantiques pertinentes et cohérentes. Le tour de parole est déterminé uniquement par les changements de locuteurs. Les pauses sont signalées automatiquement suivant leurs durées.

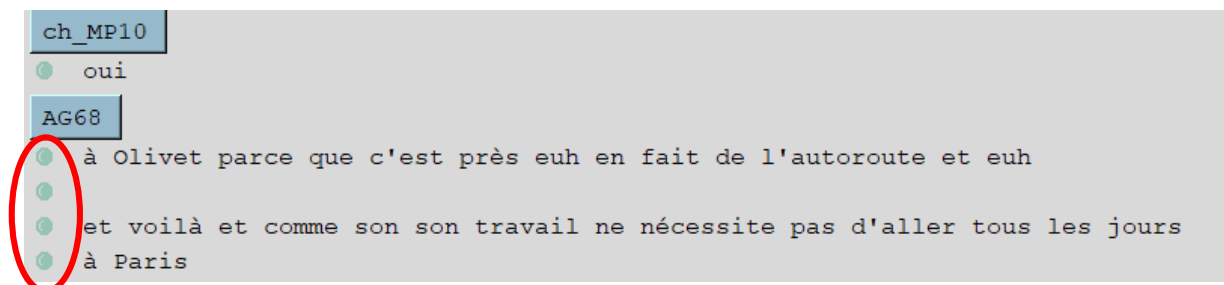


Figure 14 : segmentation des tours de paroles

La transcription des ESLO s'effectue en trois versions.

- i) La version A est une transcription dite « brute ». Elle repose sur ces principales règles :
- segmenter en sections et coder en tours de parole ;
 - accorder de la parole aux locuteurs (codés) en segments ;
 - réaliser les chevauchements ;
 - respecter l'orthographe française et les conventions de transcription ;
 - éviter l'affinage de la transcription ;
 - ne pas utiliser de dictionnaire, internet ou de manuels de grammaire ;
 - remplacer les noms de famille par NPERS⁸³ ;
 - ne pas réécouter des segments ;
 - privilégier l'usage des balises en cas de difficultés de compréhension.

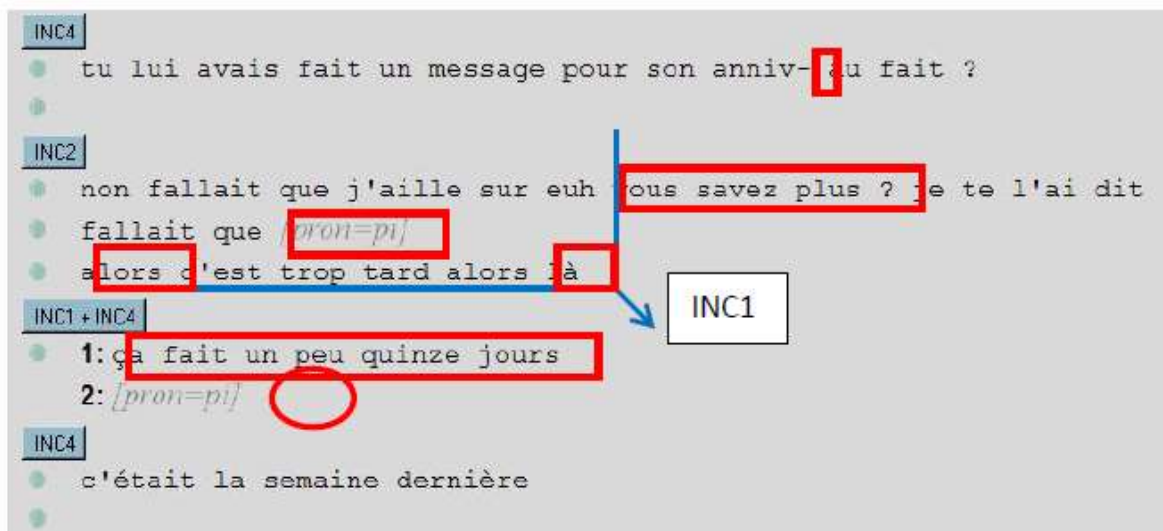


Figure 15 : version A⁸⁴

- ii) La version B est une transcription dite « relue ». Elle consiste à revoir la première version de transcription en :
- révisant le respect de l'orthographe et des conventions (l'usage de toutes sources linguistiques est possible) ;
 - réécoutant les passages incompréhensibles et peu audibles (notés « pi ») ;

⁸³ Cette règle ne s'applique pas aux personnalités.

⁸⁴ Nous empruntons cet exemple illustrant les différences entre les trois versions de transcription à Rendulic (*op. cit.*, p. 110-111).

- vérifiant la segmentation des tours de paroles et surtout les cas de chevauchement.

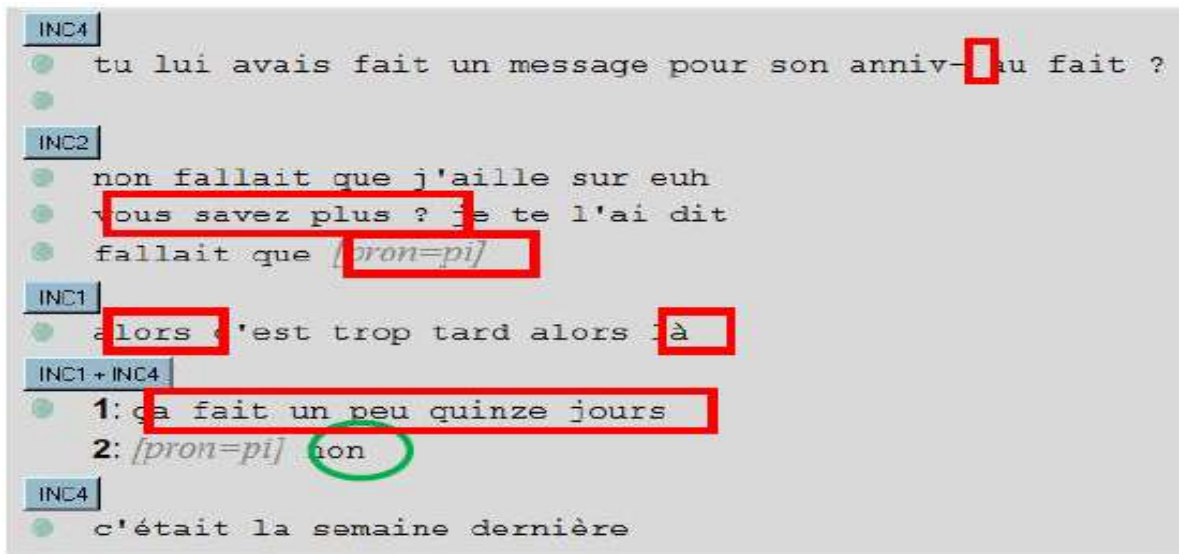


Figure 16 : version B

- iii) La version C est une transcription dite « validée ». Elle réside dans la relecture de la version B. Elle présente un triple objectif :
 - vérifier le respect de l'orthographe et des conventions
 - affiner les problèmes d'écoute
 - corriger les éventuelles erreurs au niveau de l'anonymisation (par exemple, s'assurer que des noms passés en NPERS ne sont pas des personnalités).

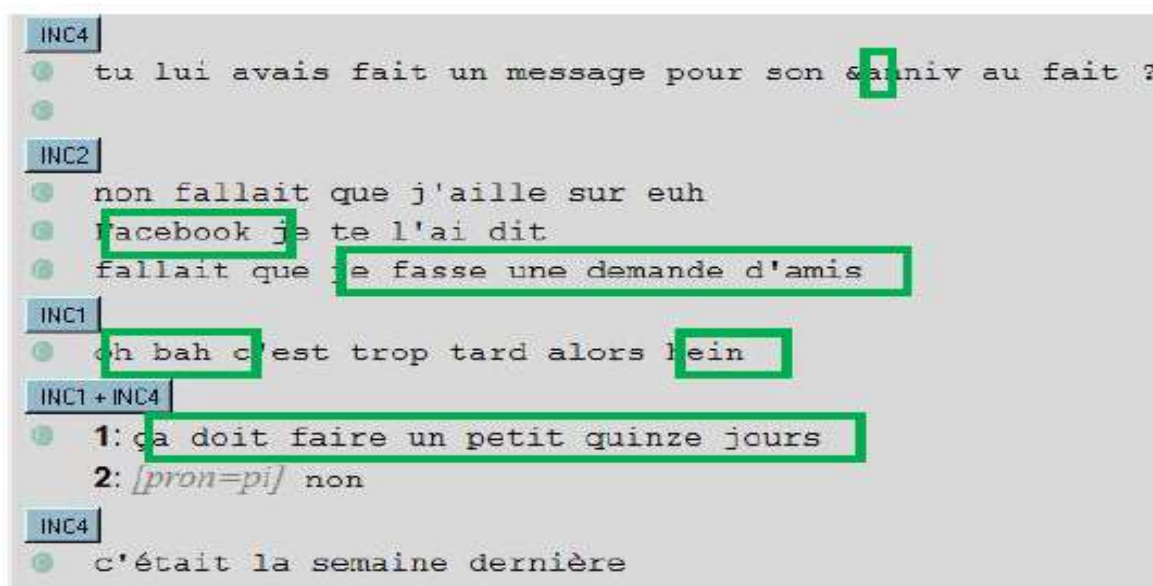


Figure 17 : version C

Le graphique suivant représente « le temps passé » pour effectuer les quatre tâches de segmentation, de transcription, d'écoute et d'anonymisation dans chacune des trois versions de transcription.

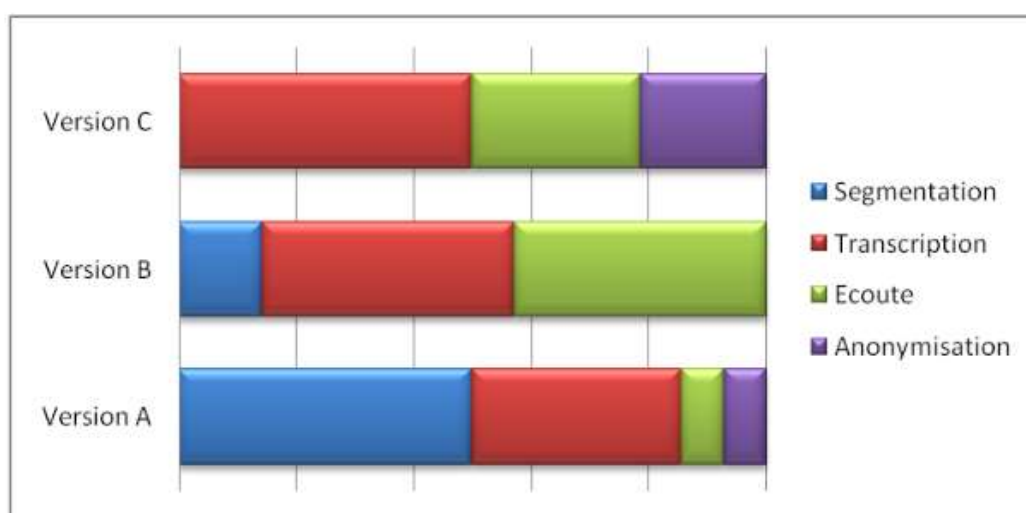


Figure 18 : schéma de la répartition des tâches selon la version de transcription⁸⁵

Grâce à cette procédure en trois volets, la trace de l'élaboration progressive de la transcription est conservée et la marque des variations de la perception est préservée vu que :

⁸⁵ Nous nous reposons sur ce schéma figurant dans le guide du transcripateur et du relecteur des ESLO (version 2013, page 18).

dans le projet du LLL, la transcription n'est plus conçue uniquement comme le préalable à une étude sur corpus oraux, elle est une façon de mettre en perspective les conditions de productions des données⁸⁶.

Enfin, il est important de préciser que seule la version C est accessible à l'ensemble des utilisateurs de la base de données. L'accès aux versions A et B nécessite la signature d'une convention et l'envoi d'une demande à l'administrateur du site.

Les choix présidant à la transcription du corpus ESLO ont été guidés par la volonté de produire un corpus partageable. De même, la transcription de nos données en AT a nécessité la mise en œuvre d'un ensemble de procédures pour répondre aux contraintes rencontrées lors de cette phase et pour fournir un corpus accessible à tout chercheur intéressé.

2. Transcription de l'arabe tunisien : choix méthodologiques et techniques

L'opération de transcription de notre corpus d'AT a été réalisée en deux étapes :

- l'étape d'annotation de nos données brutes, qui a consisté à transcrire en une première version les 12h52 d'enregistrements collectés par nous-mêmes.
- l'étape de relecture de la version A des 9h20 puisées dans le corpus de Ben Ahmed.

Le passage de données orales en données écrites a exigé un certain nombre de choix techniques et méthodologiques. Comme le notent Blanche-Benveniste & Jeanjean,

Transcrire de la langue parlée tient un peu du paradoxe : garder dans une représentation écrite certaines caractéristiques de l'« oralité » ; faire le « rendu » de la chose orale tout en restant dans des habitudes de lecture établies depuis longtemps pour la chose écrite... On va se trouver tiraillé entre deux exigences : la fidélité à la chose parlée et la lisibilité de son rendu par écrit ⁸⁷.

Nous exposerons dans ce qui suivra tous les choix qui ont été adoptés en ce qui concerne l'outil, le système, les conventions et le mode de transcription.

⁸⁶ BAUDE, Olivier et DUGUA, Céline (*op. cit.*, p. 104)

⁸⁷ BLANCHE-BENVENISTE, Claire et JEANJEAN, Colette. *Le Français parlé : transcription & édition*. Inalif, 1987, p. 115.

2.1 Sur quel outil transcrire ?

Indispensables à la linguistique de corpus (Habert et al., 1997), les outils d'aide à l'annotation varient selon la nature de l'annotation et les phénomènes à décrire.

En l'absence d'outils disponibles dédiés à la transcription de l'AT, nous avons inventorié les outils d'aide à l'annotation manuelle des données audio qui sont à notre disposition :

- PRAAT : destiné à l'analyse de la parole, ce logiciel permet de mesurer différents paramètres de la voix normale et pathologique. Il est particulièrement recommandé pour des recherches acoustiques et/ou prosodiques.
- ELAN : (EUDICO Linguistic Annotator) est un outil développé à l'Institut Max Planck pour Psycholinguistique, Nimègue, Pays-Bas, afin d'offrir une base technologique solide permettant le traitement des enregistrements multimédia et l'annotation des données vidéo et audio.
- ANVIL : plateforme conçue pour l'annotation et l'analyse de données verbales et non verbales exposées parallèlement, sous forme de partitions. Elle permet l'alignement temporel de multiples couches d'annotations et divers types de graphiques avec le signal sonore (affiché sous forme de courbe) et avec la vidéo (présenté dans un lecteur intégré).
- CLAN : cette interface d'annotation des données audio et vidéo, qui a été développée en 1990 par Leonid Spektor, est l'une des ressources techniques associées au projet CHILDES (Child Language Data Exchange System).
- TRANSCRIBER : est un logiciel, qui a été développé par Claude Barras et Edouard Geoffroy de la Direction Générale de l'Armement (DGA), pour transcrire plusieurs langues (européennes et/ou non européennes).

Pour la transcription de notre corpus, notre choix s'est porté sur ce dernier logiciel pour plusieurs raisons :

- Il est disponible, facile à manipuler et très utilisé au sein de la communauté scientifique.
- Il facilite la visualisation, la manipulation et le traitement des sources sonores.

- Il est conçu pour une transcription orthographique primaire et pour une segmentation/synchronisation des données orales.
- Il propose plusieurs formats : XML, HTML, texte brut. Il est donc possible de transcrire dans le format souhaité sans qu'il y ait par la suite des soucis d'irréversibilité. Les fichiers de transcription obtenus sont de facto exploitables sur d'autres logiciels afin d'effectuer d'autres types d'analyses linguistiques (prosodique, morphosyntaxique...)

Autre point, s'agissant d'une recherche contrastive, ce choix a été guidé aussi par souci de comparabilité avec le corpus ESLO qui a été transcrit sur Transcriber.

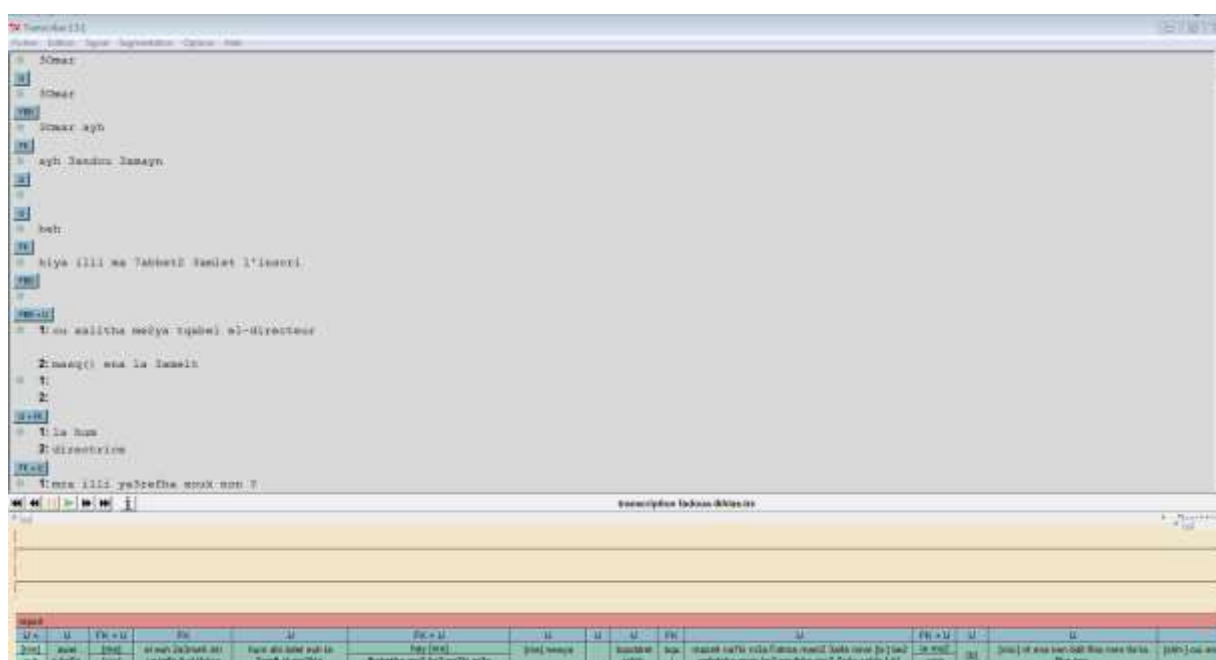


Figure 19 : interface de Transcriber

2.2 Quel système de notation choisir ?

Choisir une graphie pour transcrire une langue est lié tout d'abord à la conception que l'on peut avoir de cette langue.

Si l'arabe standard est une langue « essentiellement écrite et lue⁸⁸ », l'arabe parlé, connu aussi sur l'étiquette de « dialectal⁸⁹ » est la variante de l'arabe classique sans véritable tradition écrite établie.

2.2.1 Les premières tentatives de codification

Avec l'avènement du numérique, les tunisiens ont trouvé plus d'espaces pour s'exprimer, agir et réagir en langue tunisienne. On dépasse donc le tunisien oral pour construire un tunisien oral-écrit. Le passage du premier au second a nécessité la mise en place d'un/de système(s) d'écriture. Sur Facebook, par exemple, les internautes ont inventé leurs propres codes. Pour illustrer nos propos, nous nous basons sur ces exemples cités par Achour Kallel⁹⁰

- Usages de la graphie latine

a/ expression en tunisien :

B.K⁹¹: chehya tayba

B.K : Bon appétit

b/ expression en tunisien et en français :

C.C : aid mabrouk à tout le monde

C.C. : joyeuse fête de l'Aïd à tout le monde

- Usages des chiffres avec la graphie latine

a/ expression en tunisien et en français :

N.L: 3amlyn bon kiffe

N.L : on s'éclate

b/ expression en tunisien :

D.L: [...] ech 9a3din ya3mlou?

D.L. : [...] qu'est-ce qu'ils sont en train de faire ?

⁸⁸ CAUBET, Dominique. La " darja", langue de culture en France. *Hommes & Migrations*. 2004. vol. 1252, no 1.

⁸⁹ 'Arabe dialectal' est le nom qu'a utilisé Bernard Cerquiglini dans son rapport dressant la liste des langues de France, joint à la signature par la France le 7 mai 1999 de la Charte Européenne des langues régionales et minoritaires du Conseil de l'Europe ; l'arabe dialectal fait partie des cinq langues dites 'sans territoire' (Cerquiglini 1999 :5), aux côtés du berbère, du yiddish, du romani et de l'arménien occidental (Caubet 2004)

⁹⁰ ACHOUR KALLEL, Myriam. Écrire sur Facebook, ou les sentiers de la reconnaissance. *Anthropologie et Sociétés*. 2016. Vol. 40, no 1, p. 91.

⁹¹ Ces initiales en majuscule correspondent aux codes locuteurs.

- Usage de deux graphies arabe et latine

Expression en tunisien et français

(1) extrême droite يا extrême gauche وسطية Publication ما فماش برربي بوك فايس sur Facebook ? Ya extrême gauche ya extrême droite ?

Il n'y a pas sur Facebook [une] Publication du centre ? C'est soit extrême gauche soit extrême droite ?

Nous avons relevé d'autres exemples démontrant cette grande variation dans les pratiques de transcription de l'AT : « le mot « ديم g » (N.L.) – littéralement « ancien signifiant « dépassé ». Il s'agit d'un mot exprimé en tunisien et écrit en graphie arabe en recourant à une seule lettre de l'alphabet latin. Ce recours sert à exprimer un phonème ([g]) renvoyant à une variante régionale du tunisien n'existant pas dans l'alphabet arabe standard (son correspondant en arabe standard est le [q]). »

Le débat autour du système de codification des dialectes arabes a émergé aussi en France, dans les années quatre-vingt-dix, pour répondre aux besoins didactiques. En effet, longuement minoré et mis à l'écart, la reconnaissance de l'arabe dialectal et plus spécifiquement de l'arabe maghrébin (marocain, algérien, tunisien) en tant qu'une langue de France ayant ses spécificités lexicales, morphosyntaxiques et phonologiques par rapport à l'arabe standard, a exigé le choix d'une graphie pour le noter. Cette question de graphie a été aussi largement abordée dans le cadre des épreuves écrites au Baccalauréat.

Cette nécessité de mettre en place un système de notation pour l'arabe dialectal a été soulignée par Caubet :

A la suite du débat sur la Charte Européenne des langues régionales et minoritaires du Conseil de l'Europe, il paraît important de consolider la valorisation qui a accompagné la reconnaissance de l'arabe dialectal comme « langue de la France » en dotant cette langue d'un système graphique stabilisé.⁹².

⁹² CAUBET, Dominique. Questionnaire de dialectologie du Maghreb (d'après les travaux de W. Marçais, M. Cohen, GS Colin, J. Cantineau, D. Cohen, Ph. Marçais, S. Levy, etc.). *EDNA, Estudios de dialectología norteafricana y andalusí*. 2000. Vol. 5, p. 307.

L'INALCO, responsable de la préparation des sujets d'examens a adopté, pour transcrire l'arabe dialectal, une double graphie (arabe et latine). Cette décision est, selon Caubet⁹³ motivée par les raisons suivantes :

- La graphie arabe, pour les élèves récemment arrivés du Maghreb ou qui maîtrisent bien la graphie arabe ; mais surtout pour des raisons identitaires, ceux qui savent lire l'arabe n'aimant pas le lire (même l'arabe maghrébin) en graphie latine.
- La graphie latine, pour les élèves ayant grandi en France, pour ceux qui ne savent pas lire l'arabe classique (...)

Dans ce sens, la prise en compte des préférences idéologiques et des enjeux pratiques a été nécessaire :

Si les gens savent lire l'arabe littéral couramment, ils ont du mal à se mettre à la graphie latine ; on sent des blocages psychologiques, d'ordre idéologique ou identitaire, qui rendent l'accès au texte difficile (...) si les gens maîtrisent mal ou pas du tout la graphie arabe, et très bien le français, ils préfèrent prendre quelques minutes pour déchiffrer la transcription⁹⁴.

Benjelloun rejoint Caubet sur ce point et souligne que la majorité des Français d'origine étrangère accèdent à la culture arabe à travers la graphie latine. Ce constat se justifie par le pourcentage de copies transcrites en caractères latins (74,5 %) à l'option facultative d'arabe maghrébin en épreuve de Baccalauréat en 1999. Selon l'auteur⁹⁵, opter pour la double graphie a pour objectifs de :

- permettre aux élèves méconnaisseurs de l'arabe standard et de la graphie arabe d'apprendre l'arabe maghrébin par le biais de la graphie latine ;
- prouver que l'arabe standard et dialectal sont étroitement liés malgré leurs divergences ;
- affirmer que les deux graphies constituent ensemble un outil d'apprentissage efficace permettant de satisfaire à des besoins réels.

⁹³ CAUBET, Dominique. Arabe maghrébin : passage à l'écrit et institutions. *Faits de langues*. 1999. Vol. 7, no 13, p. 240.

⁹⁴ *Ibid.* 322.

⁹⁵ BENJELLOUN, Saïd. Une double graphie, latine et arabe, pour enseigner l'arabe marocain. D. Caubet, S. Chaker, J. Sibille, *Codification des langues de France*. 2002. p. 95.

Ces différentes tentatives de codification de l'arabe dialectal mettent en avant les contraintes auxquelles les chercheurs s'exposent lors de la transcription des parlers arabes.

2.2.2 Les apports du traitement automatique du langage

Comme toutes les « langues à peine sorties de l'oralité, [et] pour lesquelles il existe une concurrence entre plusieurs alphabets⁹⁶ », les parlers arabes souffrent de l'absence de normes et d'outils conçus pour leur transcription.

La tâche de transcription manuelle devient donc difficile sans conventions de transcription admises par la communauté scientifique. Pour ce motif, Habash et al. ont créé les conventions CODA " Conventional Orthography for Dialectal Arabic⁹⁷ ". Cette orthographe conventionnelle a été conçue dans l'objectif de développer des modèles informatiques pour le traitement des dialectes arabes en général et plus spécifiquement l'arabe égyptien (EGY). Ce système de codification repose principalement sur ces cinq critères :

- une convention cohérente en interne pour l'écriture dialectale arabe : une forme orthographique unique pour représenter phonologiquement, morphologiquement et sémantiquement chaque mot,
- une orthographe permettant d'écrire tous les dialectes arabes,
- l'utilisation des caractères arabes seulement,
- la possibilité d'effectuer des calculs (du lexique, du vocabulaire d'ensemble ...)
- la recherche du meilleur équilibre entre le maintien d'un niveau d'unicité dialectale et la création de conventions fondées sur les similitudes entre l'arabe standard (ASM⁹⁸) et l'arabe parlé.

⁹⁶CAUBET, Dominique, CHAKER, Salem, et SIBILLE, Jean. *Codification des langues de France : actes du Colloque " Les langues de France et leur codification, " écrits divers-écrits ouverts (Paris-Inalco, 29-31 mai 2000)*. Editions L'Harmattan. 2002. p. 2.

⁹⁷ HABASH, Nizar, DIAB, Mona T., et RAMBOW, Owen. Conventional orthography for dialectal Arabic. In : *LREC*. 2012. p. 711-718.

⁹⁸ Arabe standard moderne

Quelques règles générales ont été mises en place par Habash & al. pour transcrire en conventions CODA :

- (i) étant donné les spécificités phonologiques de chaque dialecte (par exemple, le raccourcissement des voyelles), ainsi que les limites de l'écriture arabe (par exemple, l'écriture de la voyelle longue à l'aide d'une diacritique et d'une consonne glissante) la conservation de la forme phonologique des mots dialectaux :
 - (1) راجل /rAjl/ 'homme' au lieu de رجل /rajul/ (forme ASM)
 - (2) مش (adverbe de négation) n'est pas remplacé par les mots négatifs (لم 'lam', لن 'lan', ما 'mA') utilisés en ASM.
- (ii) l'utilisation des radicaux ou motifs de la racine apparentée en arabe littéraire pour transcrire les mots contenant des lettres qui varient d'un dialecte à un autre (ق, ث, ذ, ظ, ج, ط)
 - (3) برتقان burtuqAn / 'oranges' (prononcé /burtu'An/) en utilisant la racine MSA pour le q / ' mais pas pour n / l⁹⁹
- (iii) la préservation de la morphologie dialectale (par exemple, les clitiques حتقول au lieu de ستقول). La seule exception à cette règle consiste à séparer les particules de négation et d'objet indirect du reste du mot.
 - (4) لهاش ما قلت / ma qult lihAš / ma 'ultilhAš / je ne lui ai pas dit¹⁰⁰
- (iv) le respect de la syntaxe dialectale : n'effectuer aucun changement au niveau de l'ordre des mots.

Chaque dialecte a sa propre carte CODA (une liste de règles et de particularités) retenant une description de la phonologie et de la morphologie pertinentes du dialecte, l'inventaire complet diacritisé ainsi qu'une liste de cas d'exception idiosyncratiques.

⁹⁹ Exemple cité dans Habash et al. (*op. cit.*, p. 715)

¹⁰⁰ *Ibid.*

Suite à la création des directives CODA-Égypte exploitées dans l'élaboration des ressources en arabe égyptien (Maamouri et al., 2014¹⁰¹ ; Eskander et al., 2013;¹⁰² Al-Badrashiny et al., 2014¹⁰³), d'autres directives ont été conçues pour la transcription d'autres langues : CODA-Palestinien (Jarrar et al., 2014¹⁰⁴), CODA-Algérien (Saadane et Habash, 2015¹⁰⁵), CODA-Golfe (Khalifa et al., 2016¹⁰⁶), CODA-marocain, CODA-Yéménite (Al-Shargi et al., 2016¹⁰⁷).

Inspirés de ces travaux, Zribi et al.¹⁰⁸ ont présenté, dans un premier temps, la convention OTTA (Orthographic Transcription of TA) pour transcrire leur corpus STAC¹⁰⁹. Ce modèle propose un ensemble de règles basées sur les conventions ASM et définit un autre ensemble de règles conservant les particularités phonétiques de l'AT pour préciser les modalités de la transcription orthographique des différents éléments existant dans le signal acoustique.

Leur démarche de transcription en caractères arabes consiste à transcrire orthographiquement les enregistrements collectés tout en spécifiant les phénomènes typiques de l'oral. En effet, la transcription devrait être la plus proche du signal et la plus fidèle à ce qui a été prononcé par les locuteurs. Par conséquent, d'après les conventions OTTA, il n'est possible d'utiliser ni acronymes ni abréviations dans les transcriptions.

¹⁰¹ MAAMOURI, Mohamed, BIES, Ann, KULICK, Seth, *et al.* Developing an Egyptian Arabic Treebank: Impact of Dialectal Morphology on Annotation and Tool Development. In: *LREC*. 2014. p. 2348-2354.

¹⁰² ESKANDER, Ramy, HABASH, Nizar, RAMBOW, Owen, *et al.* Processing spontaneous orthography. In: *Proceedings of the 2013 Conference of the North American chapter of the association for computational linguistics: Human language technologies*. 2013. p. 585-595.

¹⁰³ AL-BADRASHINY, Mohamed, ESKANDER, Ramy, HABASH, Nizar, *et al.* Automatic transliteration of romanized dialectal arabic. In: *Proceedings of the eighteenth conference on computational natural language learning*. 2014. p. 30-38.

¹⁰⁴ JARRAR, Mustafa, HABASH, Nizar, AKRA, Diyam, *et al.* Building a corpus for Palestinian Arabic: a preliminary study. In: *Proceedings of the EMNLP 2014 Workshop on Arabic Natural Language Processing (ANLP)*. 2014. p. 18-27.

¹⁰⁵ SAADANE, Houda et HABASH, Nizar. A conventional orthography for Algerian Arabic. In: *Proceedings of the Second Workshop on Arabic Natural Language Processing*. 2015.

¹⁰⁶ KHALIFA, Salam, BOUAMOR, Houda, et HABASH, Nizar. DALILA : L'assistant d'apprentissage linguistique arabe dialectal. In : *Actes de la dixième Conférence internationale sur les ressources linguistiques et l'évaluation (LREC'16)*. 2016.

¹⁰⁷ AL-SHARGI, Faisal, KAPLAN, Aidan, ESKANDER, Ramy, *et al.* Morphologically annotated corpora and morphological analyzers for Moroccan and Sanaani Yemeni Arabic. In: *10th Language Resources and Evaluation Conference (LREC 2016)*. 2016.

¹⁰⁸ ZRIBI, Inès, GRAJA, Marwa, KHMEKHEM, Mariem Ellouze, *et al.* Orthographic transcription for spoken Tunisian Arabic. In: *International Conference on Intelligent Text Processing and Computational Linguistics*. Springer, Berlin, Heidelberg, 2013. p. 153-163.

¹⁰⁹ Spoken Tunisian Arabic Corpus

De même, les accords atypiques ne sont pas corrigés. Le script de chaque orateur est présenté séparément dans un niveau individuel. Les pauses, d'une durée minimale de 200 ms dans un tour de parole, ont été marquées avec le symbole de balise de hachage « # ». Quant aux silences, inférieurs à 100 ms, ils sont notés à l'aide du symbole plus « + ». En cas d'alternance codique, le mot/le tour de parole en question sera noté de la manière suivante : [lan: X, text] (par exemple [lan: FR, deux] pour la langue française), afin de faciliter la reconnaissance de ces mots dans les étapes suivantes.

Nous résumons dans le tableau ci-dessous les principes généraux de transcription recommandés par Zribi et al. dans les conventions OTTA.

Règle de transcription	Exemple
Quand un mot se termine par la voyelle courte [a], alors il est orthographié avec la lettre muette ة. Cette règle ne s'applique qu'aux noms.	مخدة [mxadda] oreiller
Lorsque le dernier phonème d'un mot est marqué par la présence d'une voyelle longue ([ā], [ū] ou [ī]), alors le mot s'écrit avec l'une des ces voyelles ي, ا, ou و.	ياخي [yāxi] راهو [rāhu] Le simple alif (ا) [ā] n'est pas utilisé après le (و) [u:]. On n'écrit pas راهوا [rāhu:].
Utilisez les lettres non arabes (ڤ [v]), (ڨ [g]) et (پ [p]) au lieu de (ف, ق, ب) pour transcrire de nouveaux phonèmes utilisés en arabe tunisien.	قديم [gdīm] ancien ڤيس [vis] luxure پسكله [pascla] bicyclette
La "Hamza" est transcrite uniquement lorsqu'elle est prononcée.	Si le mot فائدة [fā'ida] (avantage) en ASM est prononcé فايده [fayda] en AT, c'est la variante en AT qui est admise.
Certains mots sont transcrits comme des affixes : la préposition على [ʕala] est réduite à une seule lettre ع [ʕa] transcrite comme un préfixe.	عالكوسي Dans le syntagme prépositionnel على الكوسي [ʕala el-korsi] (sur la chaise), nous avons la préposition على et le nom الطاولة. En AT, la préposition se réduit et on obtient ع الكوسي [ʕa el-korsi] en structure détachée. Cependant, on transcrit plutôt

	عالكورسي [ʕal-korsi] en structure attachée.
Certains suffixes sont transcrits comme des mots. Prenons par exemple le mot interrogatif أش (est-ce que) est parfois réduit à une seule lettre ش, mais on doit l'écrire correctement.	On transcrit ؟ ش قريت [ʕāš qrit] (qu'est-ce que tu as étudié ?) et non pas شقريت [šqrit]

Tableau 10 : conventions de transcription de l'AT selon les conventions OTTA¹¹⁰

Pour compléter ces premières directives, Zribi et al.¹¹¹ ont proposé, dans un second temps, la carte CODA tunisienne. Lors de la création de ces conventions, inspirées de la carte CODA égyptienne, quelques décisions ont été prises afin de répondre aux spécificités phonologiques de l'AT.

Afin de régler le phénomène de raccourcissement de voyelles longues ou des clitiques, lors de la prononciation de certains mots comme تبدل /tbdl/ [changer], quand il est suivi de l'un de ces deux clitiques لها [lhA] ou له [lh], les deux consonnes ل /l/ se contractent et se combinent pour former une seule graphie et on obtient تبدلها ou تبدله au lieu de تبدل لها ou تبدل له qui correspondent aux formes choisies en orthographe arabe.

Ayant la volonté de faciliter la phase d'exploration du corpus par la suite et d'éviter une tâche supplémentaire de segmentation, dans leurs choix de transcription, Zribi et al. se sont reposés en grande partie sur les normes orthographiques du ASM.

Comme dans CODA EGY, dans CODA TUN, il s'est posé aussi le cas de « hamza » qui se définit comme un coup de glotte. Ce graphème possède plusieurs formes et positions suivant sa prononciation. Il y a tout d'abord ce qu'on appelle en arabe قطع همزة /hamzet qatʕ / qui est toujours prononcée comme un « coup de glotte » placé soit au début soit au milieu d'un mot : par exemples أمل /(?)'amal / (espoir) /, سأل /s(?)'al/ (il a demandé).

Ensuite, nous avons همزة وصل /hamzet wasl/ qui correspond à la lettre Alif « أ » /'a/ ajoutée à certains mots débutant par une consonne pour permettre leur prononciation.

Contrairement aux recommandations du ASM où la transcription du « Alif » est obligatoire pour orthographier correctement les mots en question, la « hamza » sera

¹¹⁰ Ce tableau a été présenté dans Zribi et al. (*op. cit.*, p.159-160)

¹¹¹ ZRIBI, Inès, BOUJELBANE, Rahma, MASMOUDI, Abir et al. (*op. cit.*, p. 2355-2361)

conservée, d'après les directives CODA, uniquement pour les verbes à la voix passive : dans l'exemple تاخذ / ta:xið/ (ça a été pris) il faut rajouter le Alif au début du verbe. On obtient donc اتاخذ /(?)'ata:xið/. Cependant, entre تقول /tqoul/ (dit) et إتقول /(?)'atqoul/, c'est la première orthographe qui est sélectionnée.

Finalement, il y a un autre type de « hamza » que l'on rencontre souvent dans le ASM. En AT, il est soit supprimé soit remplacé par d'autres graphèmes : par exemple كأس / (verre, coupe) en ASM, s'écrit plutôt كاس.

D'après les conventions CODA, toutes les consonnes doivent être écrites sous leurs formes les plus proches de leurs racines en ASM.

En AT, les variations de prononciations sont très fréquentes. Par exemple, la consonne ق /q/ peut être, selon les régions, prononcée de deux manières : ق /q/ ou ق /G/. Selon la décision de CODA, les deux consonnes sont représentées par le ق /q/. De même, la consonne س /s/ peut être prononcée en س /s/ ou ص. A titre d'exemple, le mot مسطرة /mstra / (règle) peut être transcrit مسطرة ou مصطرة suivant les prononciations des locuteurs /məṣṭra/ou /məṣṭra/. Seulement, la première orthographe est admise dans les conventions CODA. Ces décisions se justifient par la volonté d'écrire ces mots sous des formes reflétant leurs racines apparentées ASM.

Les deux conventions, OTTA et CODA, ont été élaborées dans l'objectif de normaliser la transcription orthographique de l'AT. La différence entre les deux se situe principalement au niveau phonétique. En effet, si dans CODA TUN les différences phonétiques entre ASM et AT n'ont pas été spécifiées pour transcrire certains mots, dans OTTA les modes orthographique et phonétique ont été mélangés. Par conséquent, Zribi et al. ont choisi de transcrire leur corpus en deux versions en se basant sur les deux conventions de transcription.

OTTA	وباش نحكيو زادة عالزيادات في أسوام القاز ونسألوا علاءنعكسات متاعو عالواطن. wbAš nHkyw zAdh̄ çAlzyAdAt fy ÅswAm AlGAz wnsÅ lwA çAlÅnçkAsAt mtAçw çAlmwATn. ⁶
CODA Tun.	وباش نحكيو زادة عالزيادات في اسوام القاز ونسألوا علانعكسات متاعه عالواطن. wbAš nHkywA zAdh̄ çlAlzyAdAt fy AswAm AlqAz wns Ålwa çAlÅnçkAsAt mtAçh çAlmwATn.
Translation	<i>We will talk also about the increase in gas prices and question its impact on the citizen.</i>

Figure 20 : transcription d'un exemple suivant les conventions CODA et OTTA¹¹²

Les conventions CODA ont été aussi utilisées par d'autres chercheurs afin de mettre en place des ressources et outils de processus de langage naturel (PNL).

- Boujelbane et al.¹¹³ les ont exploitées pour créer des corpus tunisiens qui ont servi par la suite à la mise en place de modèles de langage pour un système de reconnaissance automatique de la parole.
- Hamdi et al.¹¹⁴ les ont adoptées afin de générer des données d'apprentissage du modèle linguistique.
- Masmoudi et al.¹¹⁵ les ont pratiquées dans le cadre de la création d'un système de reconnaissance vocale pour l'arabe tunisien utilisé dans un réseau de transport ferroviaire.

Il est vrai que les travaux présentés ci-dessus ont contribué à simplifier la tâche de transcription des corpus oraux d'arabe parlé ; mais la volonté de mettre en place un système de transcription commun et valable à tous ces parlers a poussé Traverso et al. à inventer la convention ARAPI¹¹⁶. Dans ce sens, cette convention a été créée non

¹¹² Cet exemple a été exposé dans Zribi et al. (*op. cit.*)

¹¹³ BOUJELBANE, Rahma, KHEMEKHEM, Mariem Ellouze, BENAYED, Siwar, *et al.* Construction d'un lexique bilingue pour créer des corpus dialectaux tunisiens et adapter le modèle linguistique. Dans : *Actes du deuxième atelier sur les approches hybrides de la traduction*. 2013.

¹¹⁴ HAMDI, Ahmed, BOUJELBANE, Rahma, HABASH, Nizar, *et al.* Les effets de la factorisation du mappage des racines et des motifs dans la traduction automatique bidirectionnelle en arabe tunisien standard. Dans : *Sommet du mont*. 2013.

¹¹⁵ MASMOUDI, Abir, KHEMAKHEM-ELLOUZE, Mariem, ESTÈVE, Yannick, HADRICHE-BELGUITH, Lamia et HABASH, Nizar. The Tunisian Dialect phonetic dictionary for speech recognition. In : *Proceedings of the Language Resources and Evaluation Conference (LREC)*. 2014.

¹¹⁶ CHOUEIRI, Lina, DIMACHKI, Loubna, PINON, Catherine, *et al.* Transcription de corpus oraux d'arabe parlé en interaction. Convention AraPI et annexes. 2019.

seulement pour transcrire des corpus syro-libanais, mais aussi pour servir de modèle facilitant la codification d'autres parlers arabes. Il s'agit d'une transcription en quatre tiers :

- une transcription phonético-phonologique des phénomènes liés à l'oralité et à l'interaction basée sur les principes suivants :
 - La notation du qaf /q/ dépend de sa réalisation (q, ʔ ou g).
 - Les interdentes (θ, ð) sont transcrites telles qu'elles sont prononcées (s, d, t, z, θ, ð).
 - La codification des consonnes (s, d, t, z) ne se modifie qu'en cas de vélarisation. Les emphatiques sont transcrites respectivement par ṣ, ḍ, ṭ, ḏ.
 - La transcription du [l] emphatique avec un point, comme dans /alḷāh/ « Dieu ».
 - Seulement les hamza médiane et finale sont notées, à condition qu'elles soient déjà prononcées.
 - Le son [e] sert à codifier l'imāla¹¹⁷.
- une transcription morphophonologique, en caractères latins, d'un standard du parler concerné. Les règles de transcription des sons sont les suivantes :
 - Codification du qaf seulement par /q/.
 - Transcription des interdentes par θ ou ð et des emphatiques par ṣ, ḍ, ṭ, ḏ.
 - Notation de la hamza en positions médiane ou finale par un coup de glotte ʔ. La Hamza en position initiale n'est pas transcrite.
 - Réduction des sons vocaliques aux sons [a] [u] [i] [e] [o] pour les voyelles brèves et à [ā] [ū] [ī] [ē] [ō] pour les longues.
 - Transcription de l'imāla par le son [e].
 - Rétablissement des diphtongues.

¹¹⁷ « Les sons 'a' (al-faḥ) et 'i/é' (al-imāla) sont deux manières de prononcer bien connues et courantes sur la langue des arabes éloquents dans l'idiome des quels le Coran est descendu. Le son 'a' est la façon de prononcer des gens de al-Ḥiǧāz et le son 'i/é' est la façon de prononcer des gens du commun de Naǧd : les Tamīm, les Asad et les Qays. »

- Pas d'élision des voyelles.
 - Suppression des voyelles épenthétiques.
- une transcription en graphie arabe en effectuant quelques aménagements des conventions CODA :
- Tout mettre en œuvre afin de restaurer la graphie standard (si possible) : réintégration de toutes les consonnes selon l'orthographe classique.
 - Indépendamment de leur réalisation, les interdentes sont notées ث et ذ et le qaf est noté ق.
 - Les emphatiques sont notées ط, ض, ص
 - Uniquement la hamza stable est notée en position initiale.
 - Les gémérations morphologiques sont transcrites par une chadda [šadda]¹¹⁸.
 - La transcription n'est pas vocalisée (ni voyelles brèves, ni alif suscrit).
 - Aucun signe de lecture n'est apporté à l'article (hamza, waṣla¹¹⁹, sukūn¹²⁰ et chadda).
 - Notation du tanwīn¹²¹ par [an].
- et une traduction dans la langue souhaitée. Elle est basée sur le sens. Elle doit être conforme à l'original et compréhensible. Il n'y pas de ponctuation.

AMI → transcription interactionnelle (tier 1)
transcription morpho-phonologique (tier 2a)
glose morpho-syntaxique (tier 2b)
كتابة عربية (tier 3)
traduction dans la langue du chercheur (tier 4)

Figure 21: exemple de transcription en tiers selon la convention ARAPI¹²²

Deux options se sont offertes à nous pour transcrire notre corpus d'AT : graphie arabe ou latine. L'idéal, pour répondre aux attentes et pratiques variées des chercheurs, dans

¹¹⁸ D'après le Wikionnaire, une chadda se définit comme « un signe diacritique "-" représentant la gémération d'une consonne, son redoublement.

¹¹⁹ Selon Wikipédia, le waṣla est « un signe diacritique de l'alphabet arabe, et l'alif wasla, ؤ, l'alif étant la seule lettre portant celui-ci, sont utilisés dans l'écriture de l'arabe classique, ou du lori et de certains de ses dialectes. »

¹²⁰ D'après le Wikiversité « quand la syllabe est fermée, on peut indiquer que la consonne qui la ferme ne porte aucune voyelle en plaçant au-dessus un signe nommé *sukūn*, de la forme '◌ْ' »

¹²¹ « Le tanwīn consiste à prononcer un "n" (sans voyelle) après la voyelle de certains mots indéterminés. »

https://monsieurboursier.fr/arabe/grammaire/alphabet/signes_accessoires.html

¹²² Nous avons relevé cet exemple de Traverso et al. (2019 : 4)

leur diversité, serait de transcrire en double graphie. Une telle entreprise aurait été particulièrement chronophage, en l'absence d'une automatisation de passage de l'une à l'autre graphie. Nous avons donc dû choisir les caractères latins. Ce choix se justifie par les raisons suivantes :

- il nous offre la possibilité de constituer un corpus de référence de l'arabe tunisien, partageable et lisible par les non-natifs.
- il nous garantit une facilité technique : habituée à écrire sur un clavier latin et à communiquer en AT translittéré en caractères latins sur les forums et les réseaux sociaux, le choix de transcrire en graphie latine nous permet de gagner beaucoup de temps.
- il nous permet d'écarter les contraintes de l'écriture arabe (de droite à gauche) : le problème de l'usage usuel de l'écriture arabe réside dans l'affichage du texte en arabe sur les logiciels qui ont été conçus initialement pour afficher à l'écran la succession des caractères de gauche à droite. Il est vrai que depuis quelques années, grâce au développement des outils informatiques, l'affichage peut se faire dans l'autre sens en effectuant quelques manipulations ; mais ce n'est pas suffisant pour couvrir toutes les contraintes auxquelles nous pouvons être exposée. Regardons les images suivantes :

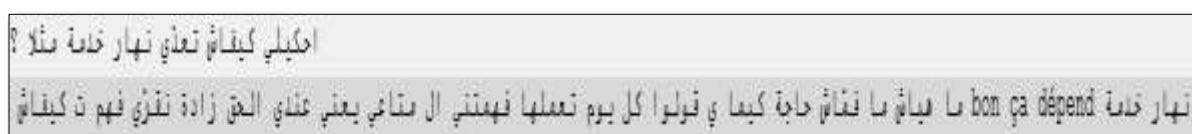


Figure 22 : transcription d'un passage en caractères arabes sur Transcriber (affichage 1)

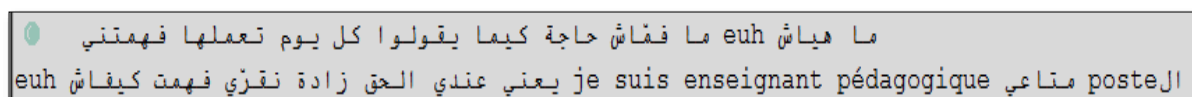


Figure 23 : transcription d'un passage en caractères arabes sur Transcriber (affichage 2)

Ces deux figures représentent deux sortes d'affichage du même passage sur Transcriber. S'agissant ici d'une alternance codique (AT – Français), quand nous avons transcrit

directement sur Transcriber, l'ordre des mots a été renversé. Il a fallu donc réécrire le passage en AT sur Lexilogos¹²³, le copier dans Word en deux parties, y insérer les mots en français, le recopier et le recoller dans Transcriber pour résoudre ce problème.

Ecarter la transcription en caractères arabes (un choix qui a été privilégié dans la plupart des travaux cités précédemment) ne nous a pas empêchée de tenir compte des recommandations avancées.

2.3 Pour quelles conventions de transcription opter ?

Contrairement à l'AT, le français est une langue à tradition écrite standardisée. Ces deux langues se caractérisent par des conventions qui se divisent en deux types :

- des conventions « spécifiques » à chacune d'elles ;
- des conventions « communes » à tout corpus oral quelle que soit la langue.

Le choix entre les différents types de conventions se détermine donc par de nombreux facteurs :

- la nature de la langue traitée et la perception que le chercheur peut avoir de cette langue ;
- la taille du corpus ;
- les objectifs de la recherche ;
- le type des données primaires (écrites, orales).

Une transcription orthographique décodable et accessible présuppose l'application d'un standard ou la prise en considération des pratiques orthographiques les plus usitées au sein de la communauté scientifique.

Pour la transcription de notre corpus de l'arabe tunisien, nous avons conjugué les directives CODA (EGY – TUN)¹²⁴ avec les propositions de l'INALCO (1996-1998).

¹²³ Il s'agit d'un site sur lequel nous trouvons des dictionnaires de différentes langues. Il permet leurs transcriptions grâce aux options de conversion qu'il propose. Il est accessible sur ce lien : <https://www.lexilogos.com/>

¹²⁴ Nos choix sont présentés en détails dans 2.3.3

Quant aux phénomènes de l'oralité, nous avons adopté les conventions présentées par le LLL dans le cadre du projet ESLO.

2.3.1 Particularités de l'oral

Nous avons codifié les phénomènes liés à l'oralité suivant la démarche de transcription du corpus ESLO :

- Mots inachevés : ils sont notés à l'aide d'un tiret qui s'ajoute à la partie tronquée.
- Répétition : les termes répétés doivent être transcrits.
- Emprunts : les mots étrangers sont transcrits en respectant la forme standard de la langue d'emprunt.
- Lapsus : il ne doit pas être corrigé. Il faut noter la forme prononcée par le locuteur.
- Passages incompréhensibles : ils sont transcrits avec la balise « Prononciation inintelligible » [pron=pi] proposée par Transcriber.
- Pauses : les pauses sont notées par un segment vide.
- Chevauchement de paroles : lorsque l'on a affaire à une parole superposée, il faut indiquer les locuteurs impliqués dans le tour de parole en utilisant la segmentation de Transcriber.
- Bruits : ils sont à indiquer suivant les balises suggérées par le logiciel.

74 Modifier un événement

Catégorie: ☒ Bruit ☐ Commentaire ☐ Prononciation ☐ Lexical ☐ Langue ☐ Entités nommées

Description: [bb] bruit de bouche

Etendue: ☒ Événement instantané ☐ Début d'événement ☐ Fin d'événement ☐ Appliqué au mot précédent ☐ Appliqué au mot suivant ☐ Appliqué à la sélection

Figure 24 : identifier le bruit et le moment exact de sa production (étape 1)

[r] respiration
[i] inspiration
[e] expiration
[n] reniflement
[pf] souffle
[bb] bruit de bouche
[bg] bruit de gorge
[tx] toux, râcllement, éternuement
[rire] rires du locuteur
[sif] sifflement du locuteur
✓ [b] bruit indéterminé
[conv] conversations de fond
[pap] froissement de papiers
[shh] souffle électrique
[mic] bruits micro
rire en fond
toux en fond
indicatif
jingle
top
musique
applaudissements
[nontrans] segment

Figure 25 : préciser la nature du bruit identifié (étape 2)

- Onomatopées : voici la liste proposée par ESLO pour couvrir les principales onomatopées et interjections en français

ah	boum	hou	Ouille
aïe	clac	miam	pff
bah	euh	mouais	zut
ben	hé	oh	
bof	hein	ouais	
bouh	hop	ouf	

Figure 26 : liste des onomatopées et des interjections (corpus ESLO)

Cette liste n'est pas exhaustive. Les onomatopées communes ont été transcrites en nous basant sur ces propositions d'ESLO. Une liste complémentaire a été créée incluant toutes les particularités de l'AT. Observons l'exemple suivant :

(1) Tɛaddet ouv (elle est passée rapidement)



Figure 27 : notation du bruit ouv

Pour noter l'onomatopée OUV qui veut dire « rapidement » en français, nous avons créé une nouvelle balise Bruit. Cette onomatopée a été accompagnée d'un geste et d'un sifflement pour renforcer l'idée de rapidité ; d'où notre décision de la classer dans la catégorie Bruit.

Nous avons été aussi confrontée aux onomatopées françaises prononcées avec un accent tunisien. Dans l'exemple ci-dessous, nous avons combiné les interjections ah et hein pour en inventer une nouvelle, 'ah hain, qui répond mieux aux besoins de l'arabe tunisien et qui décrit plus fidèlement ce qui a été prononcée par la locutrice YBA.

(2) 'ah hain (quoi ? / d'accord)

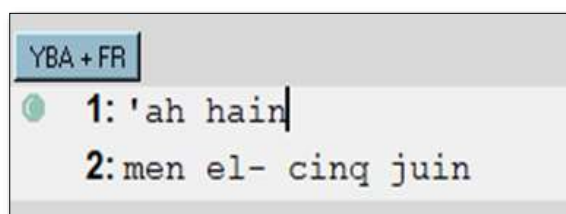


Figure 28 : notation du bruit 'ah hain sur Transcriber

2.3.2 Conventions spécifiques

Comme nous l'avons mentionné précédemment, dans l'objectif de stabiliser nos données et d'assurer une certaine harmonisation au niveau des versions de transcription, nous avons été amenée à opérer quelques choix méthodologiques.

2.3.2.1 Caractères spéciaux

Afin de réduire les variations phonologiques et fonctionnelles entre les parlers maghrébins et de leur fournir une notation orthographique standard en caractères latins,

les ateliers de l'INALCO (1996- 1998) ont avancé les propositions graphiques suivantes :

- (ج) ja = ž (alvéolaire chuintante spirante sonore)
- (ش) sh = š (chuintante sourde)
- (خ) kha = x (vélaire sourde)
- (ح) ha = ħ (pharyngale sourde)
- (ق) qa = q (uvulaire sonore)
- (ع) aa= ʕ (pharyngale spirante sonore)
- (غ) gha = ġ (vélaire spirante sonore)
- (ث) tha= t̤ (alvéolaire sifflante spirante sourde)
- (ط) ta = t̤ (dentale occlusive sourde emphatique)
- (ذ) dha = d̤ (interdentale spirante sonore)
- (ص) sa = s̤ (alvéolaire sifflante spirante sourde emphatique)

Lors de la transcription, nous avons rencontré un problème d'affichage de ces caractères spéciaux. Pour le résoudre, il a fallu choisir l'encodage UTF-8.

Ces conventions ont permis, en partie, de réduire les divergences entre nos versions de transcription, mais ceci n'a pas été suffisant pour gérer les différents cas de variation.

2.3.2.2 Quelques décisions pour gérer les variations

Ochs¹²⁵ insiste dans ses travaux sur l'impact de la théorie dans toute activité de transcription. Dans le cadre de notre recherche, le manque d'approches théoriques traitant la question de transcription de l'arabe tunisien a entraîné un certain désaccord dans les pratiques des deux transcriptrices (nous-même et Ben Ahmed).

La comparaison des versions A et B de la transcription 1001¹²⁶ démontre les principales difficultés qu'elles ont rencontrées et qui sont liées :

- aux variations de perception :

¹²⁵ OCHS, Elinor. Transcription as theory. *Developmental pragmatics*. 1979. Vol. 10, no 1.

¹²⁶ Cette transcription fait partie du corpus de Ben Ahmed.

Version A (BA)	Version B (BB)	Traduction en français
mšit w žit	mšit ou/w žit	(je suis allé(e) et reveun(e))
euh mɛa talawet w mɛa fhemtni walé zehma w mɛa stresse mteɛ la vie w rythme il qwi ḥabit nḥawel l-Orléans ɛla xater Orléans qriba l-Paris metebɛedeš barša l- Paris	euh mɛa el-talawet w mɛa el- fhemtni wallé w el- zaḥma w mɛa el- euh stresse mtaɛ la vie w el-rythme el -qwi ḥabbīt nḥawel euh 'il Orléans ɛala xater Orléans qriba 'il Paris ma tebɛedeš barša ɛal Beriz	euh avec la pollution et avec le tu vois et avec l'encombrement et avec le euh le stresse de la vie et le rythme accéléré j'ai voulu déménager à Orléans parce qu'Orléans est proche de Paris elle est pas trop loin de Paris

Tableau 11 : transcription de tours de parole en versions A et B

D'après ce tableau, nous pouvons déduire que la transcriptrice BA a codifié la conjonction de coordination "و" (Fr : « et ») de la même manière dans les deux exemples (par un « w »). Cependant, la transcriptrice BB l'a transcrite une fois par « ou » et une fois par « w ».

Ces choix peuvent se justifier par le fait que la première transcriptrice s'est basée sur ses connaissances en matière de traduction de l'arabe standard qui favorisent la transcription du "و" par un « w ». Par contre, pour la deuxième transcriptrice, le même son n'a pas été perçu dans les deux cas. Elle a donc hésité entre ces deux orthographes possibles ¹²⁷: « w » ou « ou ».

Inspirée des conventions CODA insistant sur l'idée que chaque son correspond à une seule orthographe, BB a fini par transcrire toutes les conjonctions de coordination "و" avec un « w » afin d'uniformiser les deux versions de transcription.

- aux variations régionales :

Les contraintes auxquelles nous avons fait face se situent surtout sur le plan morphologique :

¹²⁷ Nous pouvons rencontrer ces deux orthographes sur les réseaux sociaux ou dans le langage SMS.

- morphèmes verbaux
(3) ('e)mšaw / ('e)mšou (Ils sont partis)
- morphèmes nominaux
(4) twewel / twel / tawlet (Tables)
- morphèmes pronominaux
(5) 'ena/ 'ana/ 'ani / 'eni (je/ moi)

Nous avons, dans tous ces cas d'emplois, le verbe partir, le substantif tables et le pronom je. Ces divergences se manifestent d'une région à une autre. Mais, ces cas de variation n'engendrent-ils pas par la suite un problème d'identification des morphèmes en question ?

Nous avons hésité entre prendre en compte ces phénomènes phonologiques ou en faire abstraction pour anticiper la phase de traitement du corpus par la suite. S'inscrivant dans le champ de la linguistique de l'oral, contrairement aux directives CODA, nous avons fait le choix de conserver ces variations et de résoudre le problème de leur extraction par une annotation plus fine dans une seconde étape.

- aux variations de prononciation :

Nous traitons ce point à partir de l'exemple / məṣṭra / qui a traité dans les conventions CODA. A l'inverse du choix adopté par Zribi et al., i.e. ne pas tenir compte de la variation de prononciation du « s » car il peut empêcher de relier le mot à sa racine apparentée ASM, nous avons fait le choix de transcrire le « s » voisé à l'aide de la graphie suivante / ṣ /, afin de mettre en relief ce cas de voisement.

- aux variations graphiques :

- Voyelles

A l'instar de la majorité des chercheurs travaillant sur des corpus oraux de l'arabe parlé, la difficulté majeure à laquelle nous étions exposée lors de cette étape de transcription s'est située surtout au niveau de la variation des voyelles. En observant nos données, nous avons remarqué que le choix entre l'une ou l'autre s'est fait de manière spontanée

par les deux transcriptrices BA et BB, guidées par leurs influences régionales et leurs perceptions de l'AT. Afin de mesurer l'ampleur de cette variation, nous avons procédé au sein du GRETA¹²⁸ à un décompte précis des transcriptions des voyelles. Pour ce faire, quelques modifications ont été apportées aux fichiers TRS en question :

- harmonisation nécessaire des consonnes utilisées dans deux versions de transcription (A et B) d'un même son a été nécessaire ;
- suppression des phénomènes liés à l'oralité (bruits, onomatopées) et des déterminants ;
- maintien des majuscules des noms propres.

MH [230]	
YBA [226]	qadamli rouhik xouya
YBA-v2 [499]	qademli rouhek xouya
MH-v2 [556]	

Figure 29 : harmonisation des fichiers de transcription sur ELAN

Le tableau suivant¹²⁹ recense les voyelles qui ont été utilisées en 5 minutes de transcription.

Couple de voyelles [YBA / FBB]	Tour de parole MH	Tour de parole YBA	Total
[_a]	4	3	7
[_e]	54	12	66
[_i]	3	0	3
[_o]	2	0	2
[_ou]	1	0	1
[a_]	2	2	4
[a[e]	43	13	56

¹²⁸ Groupe de réflexion sur la transcription de l'AT (GRETA), dirigé par Lotfi Abouda.

¹²⁹ Ce tableau a été réalisé par notre collègue François Delafontaine dans le cadre des discussions menées au sein du GRETA.

[a é]	5	0	5
[a ea]	1	0	1
[a i]	0	2	2
[ai aie]	1	0	1
[e è]	1	0	1
[ei _]	1	0	1
[ei ai]	1	0	1
[i _]	3	0	3
[i e]	52	16	68
[ia ie]	1	0	1
[o ou]	2	1	3
Total	177	49	226

Tableau 12 : Comparaison de l'utilisation des voyelles et de leurs fréquences (5min de transcription)

La première colonne affiche les paires de voyelles utilisées par les deux transcriptrices (à droite, par BA et à gauche, par de BB). Les deuxième et troisième colonnes précisent le nombre de fois où la variation s'est reproduite.

Les résultats de ce tableau prouvent que 54 % des cas de non-accord concernent les paires [a|e] et [i|a].

(6) baš / balek / Gabes (BA) - beš / belek / Guebes (BB)

(Pour / peut-être / Ville au sud de la Tunisie)

En l'absence d'un guide de transcription, il n'était pas possible de réduire les empreintes des transcriptrices et d'orienter leurs pratiques au moment de l'exercice ; d'où le besoin d'harmoniser les deux versions dans les prochaines étapes pour une meilleure description des données.

- Consonnes

Il est important de signaler que les contraintes auxquelles nous avons dû faire face lors de la transcription de notre corpus ne sont pas liées uniquement à la notation des voyelles mais aussi à celle des consonnes. Nous illustrons nos propos à partir de la présentation du cas de détermination, fortement dépendant de la nature des consonnes. Les consonnes se divisent en deux classes :

- « 14 consonnes solaires qui assimilent le « ل » de l'article :
ن ل ظ ط ض ص ش س ز ر ذ د ث
- 14 consonnes lunaires qui n'assimilent pas le « ل » de l'article :
«¹³⁰ي و م ه آ ق ف غ ع خ ح ج ب أ

Prenons les exemples suivants :

(7) el-ḥorriya (la liberté)
(8) el-dar (la maison)

La forme produite en (8) est / əddar/, qui présente une gémation du « d ». Choisir la transcription des déterminants solaires avec dédoublement consonantique peut compliquer la reconnaissance de ces déterminants par la suite. Nous avons donc décidé de transcrire tous les noms déterminés avec le déterminant lunaire suivi du mot : el-dar (déterminant – nom).

Nous avons ensuite examiné le cas des syntagmes prépositionnels :

(9) *fil maktba* (YBA) - *fi el-maktba* (FBB)
(dans la bibliothèque)

(10) *ʕasbeḥ* (YBA) - *ʕa-el-sbeḥ* (FBB)
(le matin très tôt)

Dans l'exemple (9), la lettre « l » ne fait pas partie de la préposition, mais ce qui reste du déterminant défini après une assimilation phonologique progressive. Deux choix sont

¹³⁰SAIDANE, Tahar, ZRIGUI, Mounir, et AHMED, Mohamed Ben. La transcription orthographique-phonétique de la langue arabe. In : *Actes de la 11ème conférence sur le Traitement Automatique des Langues Naturelles. REncontres jeunes Chercheurs en Informatique pour le Traitement Automatique des Langues (Posters)*. 2004. p. 67-72.

possibles : soit transcrire ce qu'on a entendu (comme BA l'a fait), soit restituer la voyelle « e » pour noter le déterminant et segmenter le syntagme (solution adoptée par BB).

Dans l'exemple (10), la transcriptrice BA a procédé à une transcription phonétique pour préserver la prononciation spécifique à l'oral. Dans l'objectif de faciliter la tâche de segmentation du corpus (qui aura un grand impact sur la phase de traitement), nous avons décidé d'adopter le mode phonologique. De par ce fait, tous les syntagmes prépositionnels sont notés de la façon suivante : préposition – déterminant – nom.

2.4 Quel mode de notation adopter ?

La sélection d'un mode de notation se fait en fonction des finalités de recherche et du statut de la langue parlée. Notre choix n'est donc pas sans conséquences sur les analyses scientifiques qui seront menées. En bref, tout comme le note Ochs, « tout corpus est une construction, au sens où il est toujours déjà le produit des analyses du chercheur¹³¹. »

Ayant la volonté de mettre notre corpus à disposition d'autres chercheurs, il nous semble nécessaire de prendre en considération les différents axes et démarches d'analyse qui peuvent être explorés dans l'étude de l'arabe tunisien. Il a donc été important de tenir compte non seulement des niveaux, phonétique, phonologique et morphosyntaxique, mais aussi des phénomènes de l'oral (bruits, mots tronqués, intonations...) et du contexte extralinguistique (diversité des situations de communication).

Pour réaliser une transcription alignée sur le son, il est possible de choisir entre plusieurs types de notation : phonétique, phonologique, morphologique et orthographique. Si la notation phonétique, qui consiste à transcrire en Alphabet Phonétique International (API), permet d'être maximalelement fidèle à ce qui est prononcé par le locuteur, elle présente un certain nombre d'inconvénients. En effet, le principe de ce mode de transcription consiste à transcrire tout ce que l'on entend.

¹³¹ OCHS, Elinor (*op. cit.*)

De ce fait, le mot خمسطاش الف [xmastaš ‘alf] (quinze dinars) va être, dans ce cas-là, transcrit de la sorte : [xmastaš nalf]. Le [n] entre le [š] et le [a] est souvent produit par les locuteurs tunisiens pour prononcer ce mot, qui doit donc être noté. De même, le syntagme nominal لولاد [loulad] (les enfants), composé du déterminant [el-] et du nom [ouled] (pluriel de, etc.) a subi un phénomène d’assimilation, après la chute du [e] du déterminant.

Que faire ? Transcrire ce qui a été prononcé ou restituer les formes sous-jacentes/profondes à partir d’une transcription standard permettant d’identifier ses composantes ? Répondre aux exigences d’une transcription phonétique ou faciliter l’exploitation du corpus par les logiciels de concordance dans les étapes à venir ?

L’alignement avec le signal sonore permet de retrouver la parole telle qu’elle a été prononcée par le locuteur, d’autant que celle-ci varie considérablement en fonction de sa région d’origine, ce qui peut empêcher la reconnaissance automatique de nos données par la suite. Est-ce possible si l’on procède avec une transcription phonologique ?

La notation phonologique est une transcription qui s’appuie uniquement sur les formes sous-jacentes. Les différences phoniques distinctives sont de facto décrites, sans prendre en considération les variations individuelles de prononciation et les variations régionales. Si nous adoptons ce type de transcription, nos données seront certes plus stabilisées mais nous sacrifierons, en même temps, les spécificités de l’AT.

Prenons l’exemple du pronom أنا (je) qui peut être prononcé différemment selon les régions :

- أنا [‘āna]
- أني [‘āni]
- أنا [‘anā]
- أني [‘ani]
- ناي [nāy]
- نا [nā]

La notation morphophonologique se présente comme une combinaison entre la notation phonologique et la notation syntaxique. Elle implique l'étude et la décomposition de tous les constituants de l'énoncé au préalable. Certes, ce type de transcription est très intéressant ; mais des compétences linguistiques poussées sont exigées au moment de l'écriture étant donné qu'elle présuppose l'analyse, l'interprétation et la reconstruction des unités grammaticales de la langue.

(11) بالضبط (exactement)

Structure de surface : [bɗabt]

Structure profonde : bi-el-ɗbt

La restitution des assimilations nous permet de mieux visualiser les unités syntaxiques constituant ce syntagme : bi (préposition) / el- (déterminant / ɗabt (nom). Cependant, elle gomme ce type de prononciation caractérisant l'AT et, à partir de là, nous pouvons nous demander si on cherche à transcrire l'oral ou à identifier des unités syntaxiques ? En ce sens, Chaker souligne que

avec l'écriture analytique (morphophonologique), le risque est grand d'aboutir rapidement à une véritable algèbre linguistique, parfaitement satisfaisant pour le linguiste, surtout pour le diachronicien, mais dont la coupure avec les réalisations concrètes serait excessive ; algèbre qui devrait alors être accompagnée d'une pléthore de règles de relecture, propre à chaque dialecte, pour passer de la représentation graphique à la réalisation phonique effective. La distanciation entre l'oral et l'écrit risque alors de devenir très importante ; et c'est tout le procès de passage à l'écrit qui pourrait être contrarié (...) ¹³²

La notation orthographique (usuelle) permet, en s'inspirant du principe phonologique, d'obtenir une certaine stabilité au niveau de la représentation graphique de la langue. Nonobstant, « des accommodements, des aménagements, d'autres considérations peuvent légitimement intervenir ¹³³» pour tenir compte des particularités de cette langue.

En définitive, nous avons choisi la transcription usuelle d'inspiration morphophonologique où les dimensions morphosyntaxiques des énoncés sont

¹³² CHAKER, Salem. Variation dialectale et codification graphique en berSalem. Une notation usuelle pan-berbère est-elle possible ? *Caubet, D. et al., Codification des langues de France*. 2002. p. 384.

¹³³ CHAKER, Salem. Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère. *Atelier de l'INALCO*. 1996. p. 24-25.

conservées. Ce mode de transcription a l'avantage de donner plus de lisibilité aux énoncés et de permettre les analyses morphosyntaxiques automatiques en utilisant des outils standards basés sur les conventions orthographiques. Il permet aussi de réduire les divergences régionales et individuelles sans forcément les exclure.

La sélection de ce mode de transcription se justifie par les raisons suivantes :

- le sujet de notre recherche n'exige ni une notation phonétique, ni une notation phonologique stricte ;
- la nature de ce mode permet non seulement d'éliminer les ambiguïtés (notamment syntaxiques), mais aussi de fournir un décodage facile par tout type de lecteurs ;
- la rapidité de ce type de transcription.
- la facilité de lecture et la simplicité de l'exploitation des logiciels de concordance.

Conclusion

Afin d'accomplir cette tâche de transcription, plusieurs décisions ont été prises répondant aux différents enjeux (sociolinguistiques et idéologiques) auxquels nous avons fait face. Nos choix obéissent tous à une règle générale : « réduire au maximum les variations non fonctionnelles afin d'assurer la lisibilité et partant la généralisation de l'écrit.¹³⁴ »

Nous avons, tout d'abord, sélectionné Transcriber comme outil de transcription. Il a un avantage considérable pour le traitement du corpus :

(...) avec des transcriptions alignées sur le signal sonore, l'oral devient physiquement l'objet d'étude et est systématiquement disponible en même temps que la transcription.¹³⁵

Ensuite, à partir de l'examen des travaux existants, traitant la question de la transcription des parlers arabes en général et de l'arabe tunisien plus spécifiquement, nous avons

¹³⁴ MOUKRIM FSAHY, Samira (*op. cit.*, p. 115)

¹³⁵ ABOUDA, Lotfi et BAUDE, Olivier (*op. cit.*, p. 11)

étudié les différentes propositions avancées par les chercheurs à ce sujet et opté finalement pour la graphie latine afin d'écarter les problèmes de traitement de la graphie arabe par les logiciels de traitements et d'offrir un corpus lisible et partageable par les non-natifs.

Puis, nous avons listé les avantages et les inconvénients de chaque mode de notation (phonologique, phonétique, morphophonologique, orthographique) avant que notre choix ne se porte finalement sur le mode orthographique d'inspiration morphophonologique, qui assure une stabilité dans la représentation graphique de la langue.

Enfin, en ce qui concerne les conventions spécifiques, nous nous sommes appuyée sur les recommandations de l'INALCO ainsi que celle de CODA pour la notation des particularités de l'AT et sur les propositions avancées par le LLL dans le cadre du projet ESLO pour la transcription des phénomènes de l'oralité communs à toutes les langues.

Ayant conscience que le passage de l'oral à l'écrit effectué par la transcription a des conséquences importantes sur la représentation que l'on se fait de la langue ou encore sur la représentation que l'on veut en donner; les choix opérés reflètent notre identité en tant que chercheuse et visent à contribuer à la création d'un système de notation de l'AT¹³⁶.

¹³⁶ BILGER, M. Les enjeux des choix orthographiques. *Bilger, Mireille (éd.) Données orales—Les enjeux de la transcription*. Perpignan. PUP. 2008. p. 248.

Chapitre 3 : L'enrichissement des données de points de vue syntaxique et sémantique

Notre méthodologie d'analyse, prise dans sa globalité, est conduite par les données (data based ¹³⁷). Cette démarche nous permet de « dépasser la dichotomie grammatical / agrammatical au cœur de l'analyse introspective du linguiste naïf. ¹³⁸»

Observer et décrire des données extraites d'un corpus oral est un moyen pour vérifier la pertinence des traitements antérieurs concernant le subjonctif qui ont globalement mis l'accent sur les contraintes syntaxiques imposant son emploi automatique dans la majorité des constructions et pour rendre compte du rôle que peuvent jouer les routines pragmatiques dans certains types d'emploi.

1. Démarche d'annotation

Nous avons procédé, dans un premier temps, à une étude microsyntaxique systématique du subjonctif, pour nous fondamentale dans la mesure où elle permet d'étudier sa configuration relationnelle. Puis, dans un second temps, il s'est agi de dégager les liens unissant structure syntaxique et organisation sémantico-pragmatique à partir de la description des relations macrosyntaxiques. Comme le suggèrent Blanche-Benveniste & al. « nous pensons que ces dépendances ont un fondement grammatical, et qu'on peut décrire grammaticalement les relations de la macrosyntaxe, en utilisant d'autres moyens d'analyse que ceux de la relation des catégories. ¹³⁹»

Inspirée de Abouda & Skrovec ¹⁴⁰, nous avons entamé l'étape d'annotation qui a exigé, après l'extraction automatique des occurrences du subjonctif, notre intervention pour l'ajout de couches d'annotation syntaxiques et sémantiques.

¹³⁷BIBER, Douglas. Corpus-based and corpus-driven analyses of language variation and use. In: *The Oxford handbook of linguistic analysis*. 2010.

¹³⁸DEBAISIEUX, Jeanne-Marie. *Analyses linguistiques sur corpus*. Hermes Lavoisier. 2013. p. 21.

¹³⁹BLANCHE-BENVENISTE, Claire, BILGER, Mireille, ROUGET, Christine, *et al.* Le français parlé (études grammaticales). *Sciences du langage*. 1990.

¹⁴⁰ABOUDA, Lotfi et SKROVEC, Marie. Du rapport entre formes synthétique et analytique du futur—Etude de la variable modale dans un corpus oral micro-diachronique. *Revue de sémantique et pragmatique*. 2016. Vol. 38, no 38, p. 35-57.

Pour exploiter le corpus constitué, nous avons utilisé un logiciel d'analyse textométrique, TXM¹⁴¹, qui permet, couplé à Treetagger¹⁴², sur un corpus importé de faire plusieurs types de requêtes et calculer son vocabulaire d'ensemble. L'étiquetage morphosyntaxique de notre corpus nous a permis d'extraire automatiquement 1743 occurrences du subjonctif présent (subp) et 566 occurrences du subjonctif imparfait (subi) grâce aux requêtes CQL¹⁴³.

L'extraction du subjonctif passé (subps) a nécessité la création d'une requête spécifique pour résoudre le problème d'étiquetage des formes verbales passées sur TXM : [word="sois|soit|soient|soyons|soyez|aie|aies|aient|ayons|ayez"][]].

Requête  [word="sois soit soient soyons soyez aie aies aient ayons ayez"][]].			
text_id	Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
ESLO1_CONF	venir alors au cas où monsieur ...	viene	pas euh on attaque sans lui hei...
ESLO1_CONF	anglais faire la même chose av...	audio-visuelles	euh pour l'anglais hein mais pe...
ESLO1_CONF	peut soit faire l'explication du vo...	soit	la faire après euh et cetera donc...
ESLO1_CONF	est-à-dire trois classes parallèl...	soient	des classes de ? classés nivea...
ESLO1_CONF	élèves soient des classes de ? ...	soient	séparés par niveau c'est ce qu'o...
ESLO1_CONF	seconde il semble que les clas...	soient	absolument indispensables au ...
ESLO1_CONF	chance euh trente secondes apr...	ayez	dit euh ça ne marchera pas euh ...
ESLO1_CONF	ne suis pas arrivée à la véritable...	rabache	on répète et cetera mais euh m...
ESLO1_CONF	au passage et la seule chose q...	puisse	faire pour eux c'est de leur mettr...
ESLO1_CONF	nous de monter les réflexes tels...	puissent	utiliser constamment ce qu'ils s...
ESLO1_CONF	être un peu caricaturales il faut ...	soient	euh et alors euh ça introduit euh...
ESLO1_CONF	le cours d'anglais le cours de la...	soit	découpé en rondelles tant de mi...

Figure 30 : extraction du subjonctif passé

Ensuite, nous avons activé le mode annotation sur TXM pour procéder à la description morphosyntaxique de nos données. Il a fallu tout d'abord nettoyer nos occurrences manuellement afin d'écarter les cas d'erreurs d'étiquetage.

¹⁴¹La description complète de ce logiciel est disponible sur ce lien : <http://textometrie.ens-lyon.fr/>

¹⁴²La présentation de Treetagger est accessible sur ce lien : <http://www.cis.uni-muenchen.de/~schmid/tools/en===Tagger/>

¹⁴³[frpos="VER:subp"], [frpos="VER:subi"]

Pour les occurrences du subjonctif présent, nous avons ajouté la valeur « erreur » à la propriété « frpos ». Cette valeur a été attribuée soit :

- aux formes non verbales tel que le morphème **soit** employé comme une conjonction disjonctive :

(12) ESLO2_REPAS_1254_C, WZ384MAR, 0:37:39

elle était **soit** ministre euh **soit** premier ministre

- aux substantifs et adjectifs relevés en tant qu'occurrences du subjonctif :

(13) ESLO1_CONF_502_C, 0:02:31.859

nous on pourrait en anglais faire la même chose avec les méthodes **audio-visuelles**

(14) ESLO1_CONF_504_C, 1:11:34.956

pas en **seconde**

- à certaines formes verbales communes à l'indicatif et au subjonctif :

(15) ESLO1_ENT_001_C, BA725, 0:05:50.023

euh moi je **traite** deux tonnes deux tonnes deux cent

Requête  [frpos="VER:subp"]

Annotation

Propriété frpos   = 

text_id	Contexte gauche	Pivot	*frpos	Contexte droit
ESLO1_CONF.	venir alors au cas où monsieur ...	vienne	VER:subp	pas euh on attaque sans lui hei...
ESLO1_CONF.	anglais faire la même chose av...	audio-visuelles	erreur	euh pour l'anglais hein mais pe...
ESLO1_CONF.	peut soit faire l'explication du vo...	soit	erreur	la faire après euh et cetera donc...
ESLO1_CONF.	est-à-dire trois classes parallèl...	soient	VER:subp	des classes de ? classés soien...
ESLO1_CONF.	les élèves soient des classes d...	soient	VER:subp	séparés par niveau niveaux c'es...
ESLO1_CONF.	seconde il semble que les clas...	soient	VER:subp	absolument indispensables au ...
ESLO1_CONF.	chance euh trente secondes apr...	ayez	VER:subp	dit euh ça ne marchera pas euh ...
ESLO1_CONF.	ne suis pas arrivée à la véritable...	rabache	erreur	on répète et cetera mais euh m...
ESLO1_CONF.	au passage et la seule chose q...	puisse	VER:subp	faire pour eux c'est de leur mettr...
ESLO1_CONF.	nous de monter les réflexes tels...	puissent	VER:subp	utiliser constamment ce qu'ils s...
ESLO1_CONF.	être un peu caricaturales il faut ...	soient	VER:subp	euh et alors euh ça introduit euh...
ESLO1_CONF.	le cours d'anglais le cours de la...	soit	VER:subp	découpé en rondelles tant de mi...
ESLO1_CONF.	espagnol euh ? oui à moins qu'...	fasse	VER:subp	une mi-temps hé mais oui bah ...
ESLO1_CONF.	madame NPERS l'a fait remarq...	audio-visuelles	erreur	euh intégrées ou non elles mar...
ESLO1_CONF.	générale une image supposé q...	fixe	erreur	bien entendu la fin c'est-à-dire l...
ESLO1_CONF.	c'est une certaine euh une certai...	soit	erreur	littéraire soit de combat une opi...
ESLO1_CONF.	audition lors de cette deuxième ...	réécoutent	erreur	le texte mais en oubliant ce qu'il...
ESLO1_CONF.	les élèves retiennent tout vocab...	soit	erreur	courant ou non courant sans sa...
ESLO1_CONF.	mécanisation l'informatique et c...	agisse	VER:subp	de techniciens d'ouvriers spécia...
ESLO1_CONF.	pour le maître trop récente pour ...	puisse	VER:subp	entrevoir tout le profit pédagogiq...
ESLO1_CONF.	collègue hé bien comment voul...	fasse	VER:subp	une équipe ? car il est souvent t...
ESLO1_CONF.	qui achèvent leur licence par ex...	soit	erreur	de mathématiques soit de physi...
ESLO1_CONF.	condition que les dimensions d...	soient	VER:subp	pas trop grandes mais on s'est ...

Figure 31 : nettoyage des occurrences du subjonctif présent

L'examen des occurrences du subi a aussi révélé un taux d'erreurs d'étiquetage assez élevé. Ce résultat peut être expliqué par un problème de reconnaissance de certains tokens, lié à la fréquence de leurs emplois dans les données exploitées lors de la phase d'entraînement du logiciel. En effet, toutes les occurrences extraites sont soit des mots tronqués (qu-, rap- ...), soit des mots anglais (it's, the...), soit des mots se terminant par les désinences de l'imparfait (punissiez, missions...). Dans l'objectif de faciliter la reconnaissance du subjonctif par le logiciel, nous avons procédé à la correction manuelle de ces occurrences sur TXM en leur attribuant la valeur 'erreur'.

Requête  [frpos="VER:subi"]

Annotation

Propriété frpos   =  OK Supprimer Tous

text_id	Contexte gauche	Pivot	*frpos	Contexte droit
ESLO1_CONF.	on retire John et on laisse Betty ...	it's	erreur	Betty's ou bien on fait l'inverse w...
ESLO1_CONF.	des phrases dans ce genre is g...	the	erreur	car is going to school is going e...
ESLO1_CONF.	dans ce genre is going to the car	is	erreur	going to school is going euh to t...
ESLO1_CONF.	going to the car is going to school	is	erreur	going euh to the bath is going to...
ESLO1_CONF.	is going to school is going euh to	the	erreur	bath is going to the car et cetera ...
ESLO1_CONF.	going euh to the bath is going to	the	erreur	car et cetera de manière à leur ...
ESLO1_CONF.	vous mettez le sujet l vous mette...	not	erreur	et ensuite vous mettez le verbe l ...
ESLO1_CONF.	et ensuite vous mettez le verbe l ...	not	erreur	work par exemple euh vous pou...
ESLO1_CONF.	fois dix fois vingt fois quinze fois ...	he	erreur	do- he's not going to the garden ...
ESLO1_CONF.	vingt fois quinze fois alors he do...	not	erreur	going to the garden he doesn't ...
ESLO1_CONF.	fois alors he do- he's not going to	the	erreur	garden he doesn't work he does...
ESLO1_CONF.	he do- he's not going to the gard...	he	erreur	doesn't work he doesn't run he d...

Figure 32 : correction manuelle des occurrences du subi

Nous avons également recherché d'éventuels silences. Autrement dit, nous avons essayé d'identifier toutes les occurrences du subjonctif qui partagent la même forme verbale avec l'indicatif présent et l'indicatif imparfait. Pour ce faire, nous avons extrait tous les contextes ayant un pivot que.

Requête  [word="que"]					
text_id	Contexte gauche	Pivot	Contexte droit		
ESLO1_CONF_502_C_0	c'est-à-dire le le parallèle espagnol de ce	que	vous avez en anglais et puis d'autre part euh j'ai		
ESLO1_CONF_502_C_0	? enfin euh je veux dire est-ce	que	ça intéresse les gens non spécialistes de la langue ? euh je		
ESLO1_CONF_502_C_0	spécialistes de la langue ? euh je crois	que	pendant que Michel vous projetterez votre première votre premier cycle avec la		
ESLO1_CONF_502_C_0	la langue ? euh je crois que pendant	que	Michel vous projetterez votre première votre premier cycle avec les méthodes		
ESLO1_CONF_502_C_0	audio-visuelles euh pour l'anglais hein mais peut-être	que	vous second cycle ça regarderait tout le monde ça intéresserait tout le		
ESLO1_CONF_502_C_0	inspecteur général d'anglais en lui expliquant ce	que	pouvait être l'emploi du magnétophone en classe euh ça lui avait		
ESLO1_CONF_502_C_0	maintenant en gros ils sont beaucoup moins directs	que	ils n'étaient il y a une dizaine d'années et on		

Figure 33 : recherche des silences (1)

Nous avons obtenu 20736 occurrences. Etant une tâche chronophage, la vérification de la totalité des exemples ne nous a été pas possible.

ESLO1_ENT_045_C_OU, 0:38:19	âge euh d'après vous est -il bon	que	oui	les enfants continuent leurs études ? écoutez donc si l'enfant e
ESLO1_ENT_045_C_045INC, 0:51:07	oui je sais pas du tout non faudrait	que	oui	je regarde dans la bibliothèque je les ai pas en tête oh
ESLO1_ENT_048_C_CF4, 1:12:28	pour renseigner pour renseigner les gens alors pour	que	oui	les gens les comprennent mieux il faut qu'ils parlent comme en
ESLO1_ENT_048_C_PB, 1:41:21	en classe des choses comme ça et faut	que	oui	l'élève copie cette fois cette phrase une certaine de fois on
ESLO1_ENT_050_C_DP, 0:07:13	oui c'est bien alors vous préférez que	que	oui	vos gosses restent à l'école euh tous les deux ? oh
ESLO1_ENT_050_C_DP, 0:19:13	oui enfin mais qu'est -ce qui fait	que	oui	y a quelques uns qui réussissent et d'autres qui qui ne
ESLO1_ENT_050_C_DP, 0:09:22	les pousser alors ? oh oui il faut	que	oui	les parents les poussent ? sans ça bah s'ils ne veulent
ESLO1_ENT_052_C_CP7, 0:03:20	ce moment -là pour être contre il faudrait	que	oui	le mari gagne assez pour que la famille puisse vivre euh norma
ESLO1_ENT_055_C_CS, 0:40:25	je vais remonter un peu ça oui pour	que	oui	ça cogne pas trop sur la table euh hm et vous personnellement
ESLO1_ENT_065_C_ES187, 0:32:04	mon mari écrivait mal mal et il préférerait	que	oui	je me que je m'en charge hm hm et les papiers
ESLO1_ENT_067_C_FH717MER, 0:49:13	qu'elle me gron- parce que elle voulait	que	oui	tu arrives ah oui oui j'étais visée c'est une manière
ESLO1_ENT_072_C_MB, 0:47:05	oui est -ce que vous aimeriez qu'on	que	oui	l'on exerce un contrôle sur les journalistes les speakers à la
ESLO1_ENT_081_C_IC346, 0:07:36	tempéments moi j'ai un tempérament il faut	que	oui	je m'occupe alors mon mari au contraire il était bien content

Figure 34 : recherche des silences (2)

Néanmoins, sur les 6661 cas que nous avons examinés, nous avons relevé 70 silences, soit un taux de silence égal à 1,05 %.

Il est important de mentionner que, d'un point de vue purement technique, nous n'avons pas eu la possibilité d'intégrer ces occurrences dans nos données finales.

Le tableau suivant présente le nombre d'occurrences du subjonctif obtenues après le nettoyage de tous les bruits (erreurs de transcription et d'étiquetage, formes verbales du présent de l'indicatif), l'intégration des silences et l'élimination des conjonctions disjonctives.

Après correction	ESLO1 + ESLO2 ESLO1-MD + ESLO2-MD
Subjonctif présent (subp)	1239
Subjonctif passé (subps)	23
Subjonctif imparfait (subi)	0

Tableau 13 : nombre d'occurrences du subjonctif

2. Annotation affinée : de la micro- à la macro-syntaxe

Les occurrences, une fois corrigées, ont fait l'objet d'une annotation affinée ¹⁴⁴. Lors de cette phase descriptive, afin de sous-spécifier chacune de nos occurrences par des valeurs pour des attributs jugés pertinents (en veillant à éliminer tous types d'ambiguïté), nous avons consulté le contexte élargi de chaque occurrence, en nous basant également

¹⁴⁴ Les opérations de correction et d'annotation des occurrences ont été réalisées manuellement.

sur l'écoute de l'extrait d'enregistrement correspondant. Sur TXM, nous avons inséré nos valeurs et attributs sous forme de propriétés entre le pivot et le contexte droit.

Cette phase de travail a été menée en deux étapes successives. La première s'intègre dans le cadre de l'annotation microsyntaxique et la seconde relève de l'annotation macrosyntaxique, après avoir précisé le type du subjonctif.

2.1 Type du subjonctif

Tout d'abord, il nous a paru indispensable de déterminer le type du subjonctif (« étiqueté TYP.SUB ». Inspirée de la classification de Menanteau ¹⁴⁵, nous avons distingué entre deux principaux types de subjonctif :

- Le subjonctif « obligatoire » (SO)¹⁴⁶, qui correspond à un emploi de ce mode souvent expliqué par des critères syntaxiques.

Ainsi, il souligne (71), « je ne puis avoir, dans la subordonnée, rien d'autre qu'un subjonctif. Il n'y a là aucun choix. »

(16) ESLO1_ENT_017_C, QB100, 0 :17 :03

peut pas non plus euh faut que ça **vienn**e quoi peut-être avec l'école

(17) ESLO2_DIA_1225_C, RF211_DIA, 0 :29:06

j'aimerais bien que euh nos jeunes lycéens **aient** un petit peu plus une vision euh de l'histoire

- Le subjonctif « facultatif » (SF). Afin de rendre compte de la spécificité de cet emploi, nous avons divisé cette catégorie en deux classes distinctes :
 - le subjonctif facultatif « neutre » (SF-n)¹⁴⁷ où la commutation entre la forme subjonctive et une autre forme verbale est possible. On parle souvent, dans ce type de cas, d'alternance modale ;

(18) ESLO1_CONF_502_C_0_3600, femme, 0 :29 :32

la seule chose qu'on **puisse** faire pour eux

¹⁴⁵ MENANTEAU, Didier. Le mode verbal, classe grammaticale ? *La linguistique*. 1986. Vol. 22, no Fasc. 1, p. 69-80.

¹⁴⁶ Appelé par Menanteau (*Ibid.*) : le subjonctif *variante combinatoire*.

¹⁴⁷ Connu sous le nom du subjonctif *variante libre* (Menanteau, *Ibid.*).

- subjonctif facultatif « significatif » (SF-s)¹⁴⁸ où l'emploi du subjonctif est justifié par des arguments principalement sémantico-pragmatiques.

(19) ESLO2_DIA_1221_C,DJ39_DIA,0 :09 :01

DJ39_DIA : je crois que l'évolution qui est t- qui est en route actuellement qui est que les ophtalmologistes euh **aient** des aides qui sont les les orthoptistes [?] qui **puissent** prescrire des lunettes qui **puissent** faire des interrogatoires et cetera peut amener une solution à cette surcharge de travail parce que vraiment

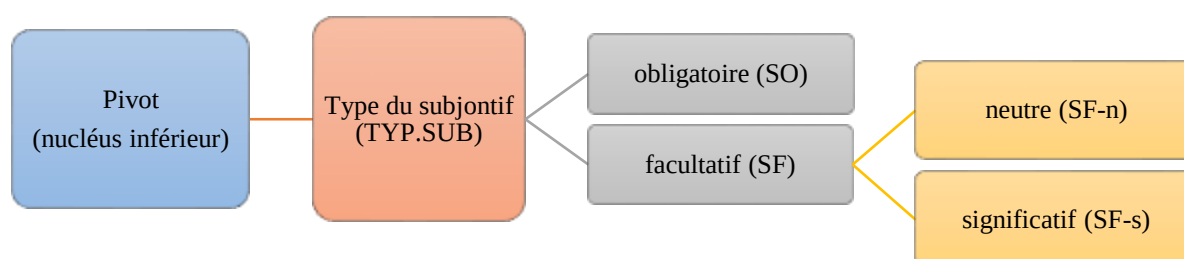


Figure 35 : annotation (étape 1)

Qu'il soit obligatoire ou facultatif, le subjonctif est souvent décrit comme un mode dont l'emploi est déterminé par des facteurs syntaxiques. Dans ce qui suivra, il sera question de vérifier les hypothèses syntaxiques avancées à propos du subjonctif

2.2 Annotation microsyntactique

Le rapport entre le subjonctif et la notion de dépendance syntaxique (lat. subjungere : mettre sous la dépendance de...) a fait l'objet de plusieurs études. Certaines interprétations linguistiques optent pour le concept de « servitude grammaticale », dans le sens où l'emploi du subjonctif en français est « automatique et inconscient » (Harris

¹⁴⁸ Conçu comme une « unité significative », ce subjonctif est, d'après Manenteau (*Ibid.*), assez rare à l'oral. Dans ce sens, il note que (73) : « on se rend compte que, dans le français contemporain, le subjonctif comme unité significative est très minoritaire, excentré ».

1974¹⁴⁹). Cette visibilité syntaxique du subjonctif (Abouda 1997¹⁵⁰, 2000¹⁵¹) nous a poussée à procéder à la détermination de la dépendance syntaxique de chacune de nos variantes.

2.2.1 Cadre théorique

Nous avons examiné de près la tête syntaxique héritière des traits sémantiques qui sont projetés sur l'élément sélectionné, qui à son tour, s'insère dans une structure syntaxique qui lui permet d'atteindre sa projection maximale (Abouda 1998b). Pour ce faire, nous nous sommes basée sur la notion de nucléus avancée par Tesnière (1959)¹⁵². Le choix du cadre structural se justifie par son caractère hybride : il touche à la fois à la syntaxe et à la sémantique.

L'auteur distingue entre le « nucléus supérieur¹⁵³ » (le régissant) et le « nucléus inférieur » (le subordonné). Ce choix nous a offert la possibilité d'observer les connexions structurales¹⁵⁴ établies entre les deux nucléus et à l'examen de leurs éventuels parallélismes sémantiques. Pour rendre compte des transformations grammaticales que subissent les nucléus, nous nous sommes reposée sur le concept de translation avancé par Tesnière :

la translation consiste [...] à transférer un mot plein d'une catégorie grammaticale dans une autre catégorie grammaticale, c'est-à-dire à transformer une espèce de mot en une autre espèce de mot.» (op. cit., p. 364).

Transférende > Transféré¹⁵⁵

¹⁴⁹ HARRIS, Martin. *The subjunctive mood as a changing category in Romance*. na, 1974.

¹⁵⁰ ABOUDA, Lotfi. Le conditionnel : temps ou mode ? Arguments syntaxiques. *Revue romane*. 1997. Vol. 32, no 2, p. 179-198.

¹⁵¹ ABOUDA, Lotfi. De la visibilité syntaxique des modes, de l'invisibilité syntaxique des temps. *Liens linguistiques. Etudes sur la combinatoire et la hiérarchie des composants*. 2010. p. 319-333.

¹⁵² TESNIÈRE, Lucien. *Éléments de syntaxe structurale*. Paris, Klincksieck. 1959. p.45. L'auteur le définit comme « l'ensemble dans lequel viennent s'intégrer, outre le nœud structural proprement dit, tous les autres éléments dont le nœud est comme le support matériel, à commencer par les éléments sémantiques. »

¹⁵³ Nous lui avons attribué l'étiquette suivante : « NUCLS »

¹⁵⁴ D'après Tesnière (op. cit., p. 45), « [l]e nucleus est [...] en dernière analyse l'entité syntaxique élémentaire, le matériau fondamental de la charpente structurale de la phrase, et en quelque sorte la cellule constitutive qui en fait un organisme vivant.»

¹⁵⁵ La translation du premier degré est exprimée par le signe >, celle du deuxième degré, par le signe >>.

Nous pouvons dire ainsi que l'opération de translation se déroule en deux phases successives. D'abord, il s'agit de faire sortir un mot (transféré) de sa catégorie principale. Puis, le verser dans une nouvelle catégorie (transféré) grâce au translatif.

Il est important de préciser que l'auteur classe les translations en deux catégories distinctes :

- les translations du premier degré qui s'opèrent sur les mots¹⁵⁶ par le biais de translatifs du premier degré (connus en grammaire traditionnelle sous le nom de prépositions ou postpositions)

	Transféré			
		O	A	E
Transférénde	O		l'équipe A <u>de</u> France	aller E <u>en</u> voiture
	A	dire O <u>la</u> quelle		parler E correcte <u>ment</u>
	E	je suis E <u>pour</u>	une fille A <u>bien</u>	
	I	je veux O dorm <u>ir</u>	l'épisode A suiv <u>ant</u>	

Tableau 14 : exemples de translation du premier degré

¹⁵⁶ D'après les catégories grammaticales proposées par Tesnière, I est le signe du verbe, O est celui du substantif, E est celui de l'adverbe et A est celui de l'adjectif.

- les translations du second degré qui s'effectuent généralement sur les phrases ($I \gg O^{157}$, $I \gg A^{158}$, $I \gg E^{159}$) au moyen des translatifs du second degré (traditionnellement, désignés sous le nom de conjonctions de subordination et de pronoms relatifs).

(16) Je pense qu'il viendra. ($I \gg O$)

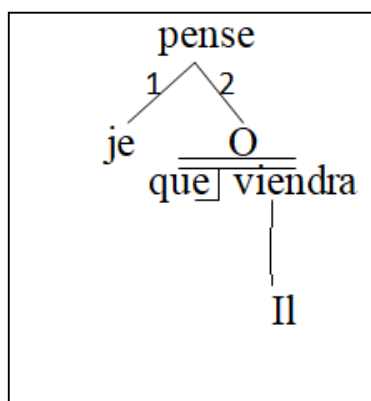


Figure 36 : analyse de l'exemple (16)

(17) Tu viens quand tu veux. ($I \gg E$)

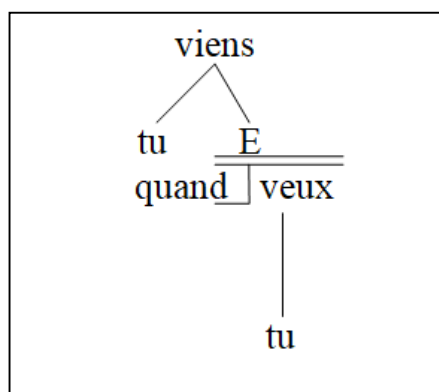


Figure 37 : analyse de l'exemple (17)

(18) J'aime la robe que vous portez. ($I \gg A$)

¹⁵⁷ « Il s'agit du cas où une proposition indépendante, dont le centre est un verbe, se trouve transféré en substantif subordonné au verbe d'une proposition régissante, dont elle devient aussi un simple élément. (Tesnière, *op. cit.*, p. 546)

¹⁵⁸ « Lorsque la translation du second degré est du type $I \gg A$, la proposition subordonnée est transférée en adjectif. » (Tesnière, *op. cit.*, p. 557)

¹⁵⁹ « Par cette translation, une proposition indépendante se trouve transférée en circonstant du verbe d'une autre proposition indépendante, qui devient ainsi sa régissante. De son côté la proposition transférée en circonstant devient subordonnée de cette régissante, et comme elle remplit le rôle de circonstant, [il lui conserve] son appellation traditionnelle de proposition circonstancielle. » (Tesnière, *op. cit.*, p. 582)

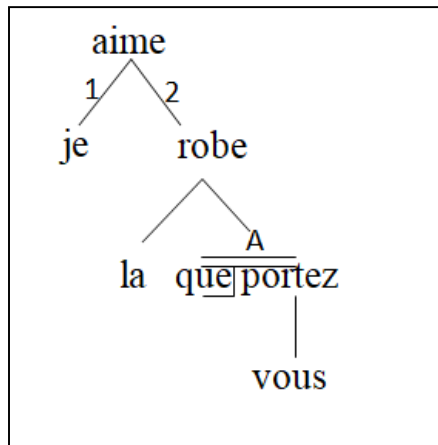


Figure 38 : analyse de l'exemple (18)

Il est à noter qu'il arrive que la translation ne soit pas morphologiquement marquée.

Tesnière parle, dans ce contexte, d'un translatif zéro, symbolisé par le signe $\odot$

(19) Elle demande qui veut une pause. (I>>O)

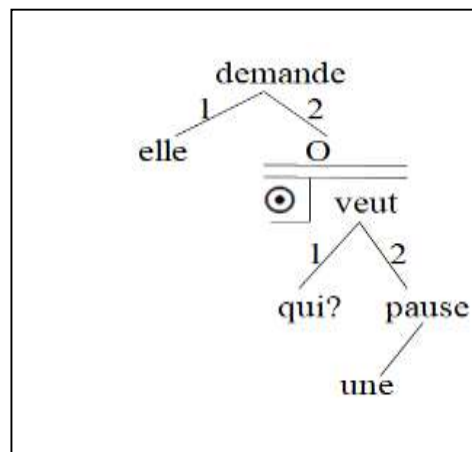


Figure 39 : analyse de l'exemple (19)

Le modèle tesnérien présente plusieurs types de faits de translation : simple¹⁶⁰, double, triple [...] jusqu'à septuple.

S'inscrivant dans une démarche basée principalement sur les corpus, nous n'avons pas limité notre champ d'investigation à un type de translation prédéterminé. Le classement

¹⁶⁰Nous empruntons ces propos de Tesnière pour résumer la translation simple : dans le groupe *le livre de Pierre*, le substantif *Pierre* devient syntaxiquement un adjectif épithète au même titre que *rouge* dans *le livre rouge*. Bien que non adjectif morphologiquement, il acquiert ainsi les caractéristiques syntaxiques de l'adjectif, c'est-à-dire la valeur adjectivale. (Tesnière, *op. cit.*, p 364)

de nos occurrences a été fondé sur la nature du translatif. Nous avons identifié deux catégories principales de translation :

- translations par translatif conjonctif ¹⁶¹ (étiquetées « TRSL.C ») :

(20) ESLO2_DIA_1227_C, YT387_DIA, 0 : 59 : 04

faut que j'**écrive** tout vous voyez

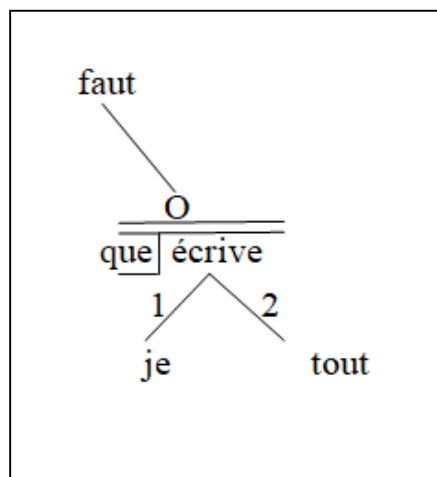
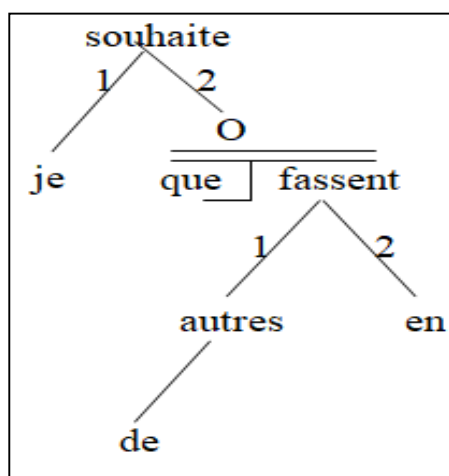


Figure 40 : analyse de l'exemple (20)

(21) ESLO1_ENT_027_C, 1299, 0 : 31 : 16

je souhaite que d'autres en **fassent** oui et pour les raisons que vous avez dites
enfin oui oui



¹⁶¹ Connu sous le nom de conjonction de subordination dans la grammaire traditionnelle.

Figure 41 : analyse de l'exemple (21)

(22) ESLO2_REPAS_1261_C, KR001, 0 : 01 : 50
je te donne des trucs pour que ça **finisse** à la poubelle

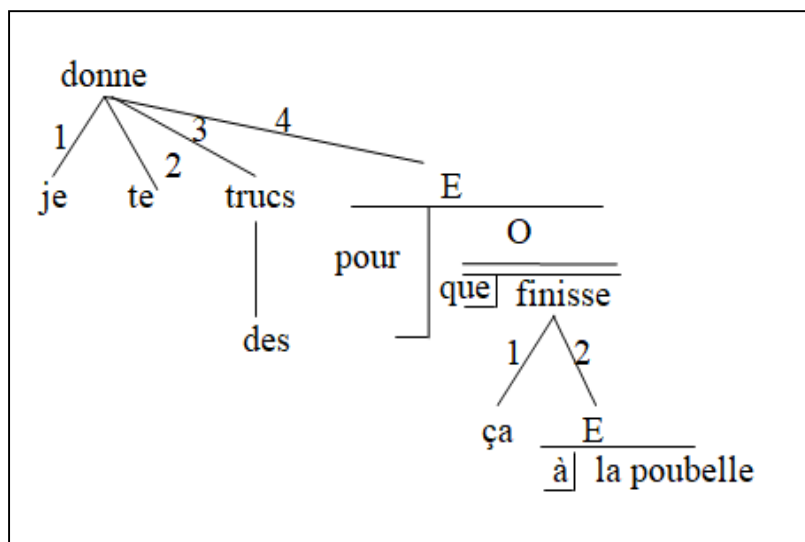


Figure 42 : analyse de l'exemple (22)

- translations par translatif relatif ¹⁶² (étiquetées « TRSL.R »)

(23) ESLO1_REPAS_272_C, DM95, 0 : 49 : 22
il semble que la religion catholique soit **la seule** où il y ait des miracles

¹⁶² C'est l'équivalent du pronom relatif dans la grammaire traditionnelle.

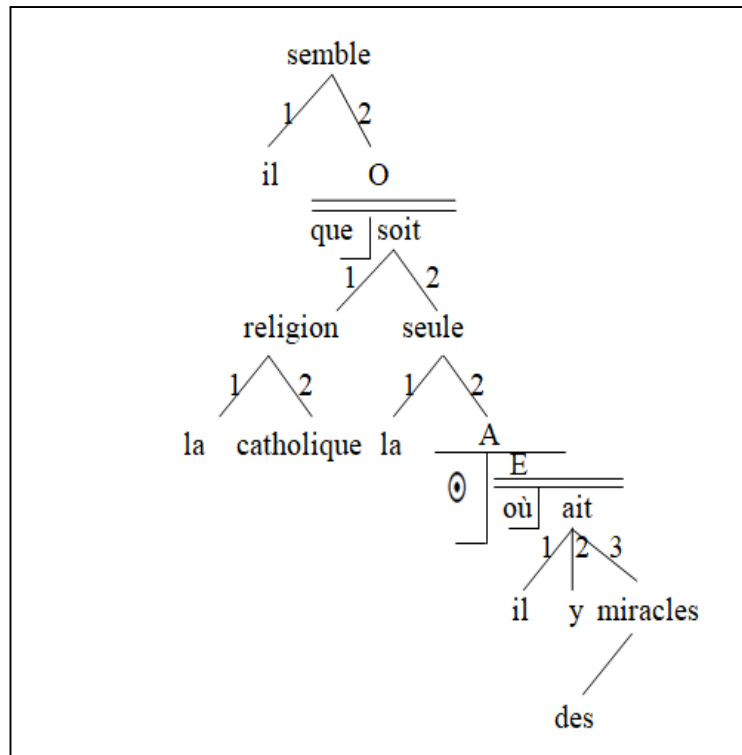


Figure 43 : analyse de l'exemple (23)

- (24) ESLO1_ENT_121_C, RF211, 1 : 49 : 32
 enfin aller dans un théâtre qui **se tienne** quoi

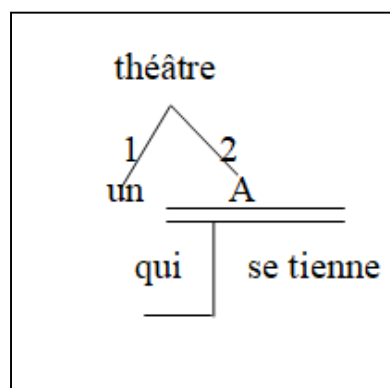


Figure 44 : analyse de l'exemple (24)

La structure arborescente ci-dessous illustre l'ensemble de l'annotation jusqu'à cette étape :

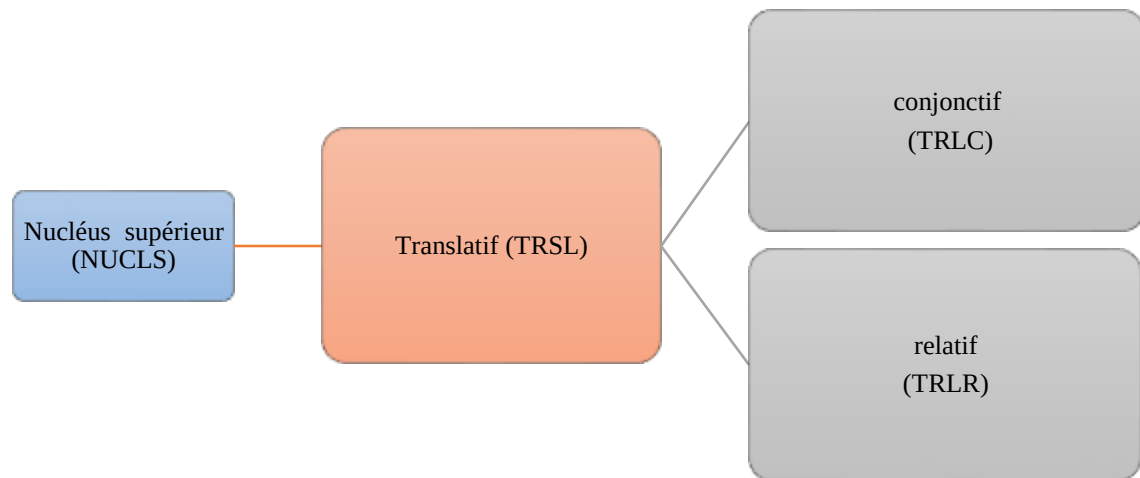


Figure 45 : annotation (étape 2)

Après avoir réparti les contextes d'apparition de nos occurrences suivant le type de translatif introduisant la proposition où chacune d'elles est apparue, nous avons examiné de près les ordres syntaxique et sémantique de chaque translation.

2.2.2 Etiquettes spécifiques

Lors de cette étape de travail, nous avons attribué des étiquettes d'annotation à chaque occurrence suivant la relation de translation déjà identifiée. Nous nous sommes appuyée sur les relations de translation de second degré¹⁶³ proposées par Tesnière pour catégoriser les contextes de translation déjà déterminés.

Dans un premier lieu, les translations par translatif conjonctif ont été divisées en deux catégories : actanciellles (étiquetées « I>>O ») et circonstanciellles (étiquetées « I>>E »). Bien que ces deux translations soient effectuées par conjonctif, il est important de noter que, d'après Tesnière (op. cit., 547), l'actancielle est « un nœud verbal transféré en actant par une translation secondaire » et la circonstancielle est « un nœud verbal

¹⁶³ Dans ce type de structure, le nucléus supérieur est transféré en nœud substantival, adjectival ou adverbial, suivant la fonction (actant, épithète ou circonstant) qu'il assume dans la phrase.

transféré en circonstant par translation secondaire ». De ce fait, on parle d'une translation circonstancielle lorsque :

le substantif O auquel aboutit la (première translation) du second degré I>>O est lui-même transféré en adverbe par une translation du premier degré O>E. Il y a donc une retranslation et une translation double de formule I>>O>E. (op. cit., p.583)

Puis, dans un second lieu, nous avons accordé l'étiquette de translation adjective¹⁶⁴ (étiquetée « I>>A ») aux translations qui ont été effectuées par le moyen d'un translatif relatif.

L'analyse des exemples ci-dessous met l'accent sur la méthodologie que nous avons adoptée dans l'ajout des informations syntaxiques et sémantiques spécifiques à chaque occurrence.

(25) ESLO1_ENT_029_C, 1268, 1:21:39

ah y a une depuis que je parle je venais d'arrêter le temps que je **vienn**e de chez moi

Dans ce tour de parole, le verbe « viens » s'est transféré en adjectif par le biais du translatif que : « que je viens ».

A la suite des connexions structurale et sémantique du translatif que et du segment « je viens », nous obtenons la proposition actancielle « que je vienne ». C'est un subjonctif obligatoire.

Le substantif « le temps » transfère la proposition « que je vienne » en adverbe : « le temps que je vienne ».

¹⁶⁴ Elle consiste à la transposition du verbe transférendo en adjectif en moyen d'un pronom relatif.

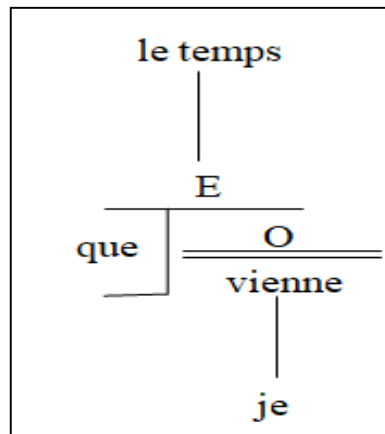


Figure 46 : analyse de l'exemple (25)

L'énoncé « je venais d'arrêter le temps que je vienne de chez moi » est le produit de la connexion des deux propositions indépendantes « je venais d'arrêter » et « le temps que je vienne de chez-moi ».

(26) ESLO1_ENT_003_C, DJ39, 0 : 30 : 35

je pense pas que ce **soit** inné

Dans cet exemple, la proposition indépendante « c'est inné » est transférée au moyen du translatif que en substantif « que c'est inné ».

La mise en connexion des deux propositions indépendantes « je pense pas » et « que c'est inné » a permis de former l'énoncé suivant : « je pense pas que c'est inné ».

Bien que l'emploi de l'indicatif soit possible, le locuteur a opté pour le subjonctif « je pense pas que ce soit inné ». Le degré d'engagement du locuteur peut-il être à l'origine de ce choix ?

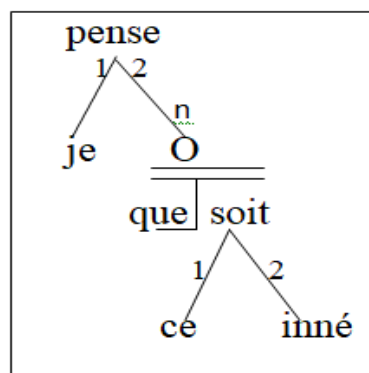


Figure 47 : analyse de l'exemple (26)

Pour expliquer ce choix, nous nous appuyons sur la Théorie Modulaire des Modalités (TMM) de Gosselin (2010)¹⁶⁵.

D'après la TMM, la structure syntaxique de cet exemple est la suivante : < VqueP > qui correspond respectivement à cette structure sémantique : modi¹⁶⁶ (modj¹⁶⁷ (Pred (arg.)))

La modalité épistémique de force négative marquée par le verbe « penser » à la forme négative est à l'origine de l'emploi du subjonctif dans cet énoncé. La modalité extrinsèque (du verbe de la principale) exprime, dans cet exemple, un jugement subjectif dont la force de validation est faible. D'où la sélection du subjonctif à la place de l'indicatif par le locuteur. Il s'agit d'un subjonctif significatif neutre.

Il est important de noter que, afin de vérifier si les modalités négative ou interrogative portées sur le nucléus supérieur ont été à l'origine de l'emploi du subjonctif dans les propositions actanciennes, nous avons noté leurs présence ou absence.

(27) ESLO1_ENT_114_C, PX88, 0 : 19 : 24
on peut pas dire que ce **soit** tellement vivant

- « NUCLS » = '(peut) dire'
- « modalité » = 'négative'

(28) ESLO1_ENT_141_C, JSM, 1 : 00 : 52
pensez-vous qu'il **soit** utile que les enfants apprennent le latin à l'école ?

- « NUCL.S » = 'pensez'
- « modalité » = 'interrogative'

Ensuite, il a été question de déterminer l'aspect du régissant. Ce trait cherche à réexaminer les hypothèses avancées dans la littérature existante sur le subjonctif selon lesquelles l'aspect accompli (étiqueté « acc ») du régissant entraînerait une forme passée du subjonctif (subjonctif passé, imparfait ou plus-que-parfait) dans la translativité alors que l'aspect inaccompli (étiqueté « inacc ») ferait plutôt appel à un subjonctif présent.

¹⁶⁵ Cette théorie a été présentée dans cet ouvrage : GOSSELIN, Laurent. *Les modalités en français : la validation des représentations*. Brill. 2010.

¹⁶⁶ D'après Gosselin (2013 : 80), la modi est une modalité extrinsèque qui correspond au verbe de la principale.

¹⁶⁷ C'est une modalité intrinsèque au lexème prédictif (Pred) de la complétive (*Ibid.*)

L'annotation de l'aspect permettra de vérifier la théorie de la concordance temporelle entre le verbe de la principale et celui de la proposition actancielle.

(29) ESLO2_DIA_1227_C, YT387_DIA, 0 : 04 : 24
 euh ça a failli que j'**aie** pas de euh un compl- une complémentaire totale de soixante ans

- « NUCL.S » = 'a failli'
- « Asp » = 'acc'

(30) ESLO2_ENT_1013_C, ZD13, 0 : 31 : 12
 alors je comprends que ça **fasse** partie du passé historique d'Orléans

- « NUCL.S » = 'comprends'
- « Asp » = 'inacc'

(31) ESLO1_ENT_001_C, BA725, 0 : 11 : 34
 je voudrais que que vous **fassiez** comprendre auprès de de certains gens

L'énoncé « je voudrais que que vous fassiez comprendre auprès de de certains gens » est le résultat de la connexion syntaxico-sémantique de la proposition « je voudrais » à « que vous faites comprendre auprès de de certains gens » au moyen du translatif que.

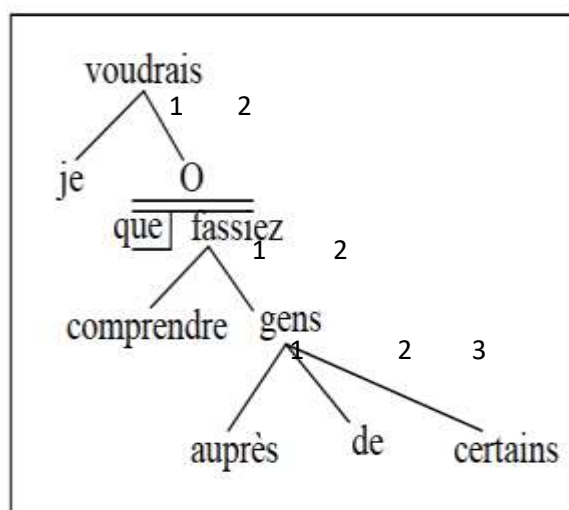


Figure 48 : analyse de l'exemple (31)

Le passage de l'indicatif au subjonctif s'explique par les exigences de la connexion sémantique. En effet, le verbe de la translation actancielle a hérité des caractéristiques

sémantiques du nucléus supérieur, à savoir la modalité boulique extrinsèque à attitude propositionnelle marquée par l'expression « je voudrais que ». C'est un emploi obligatoire du subjonctif.

(32) ESLO2_ENT_1031_C, NX31, 0:06:16

je voulais pas des prénoms euh qui qui **fassent** trop euh quoi

Dans cet énoncé, il y a translation font >> qui font trop. L'emploi du subjonctif peut être justifié par le fait que le nucléus supérieur indéfini, en l'occurrence « des prénoms », ne constitue pas le terme d'une assertion, mais plutôt l'objet d'un désir. Il appartient au domaine extra-assertif.

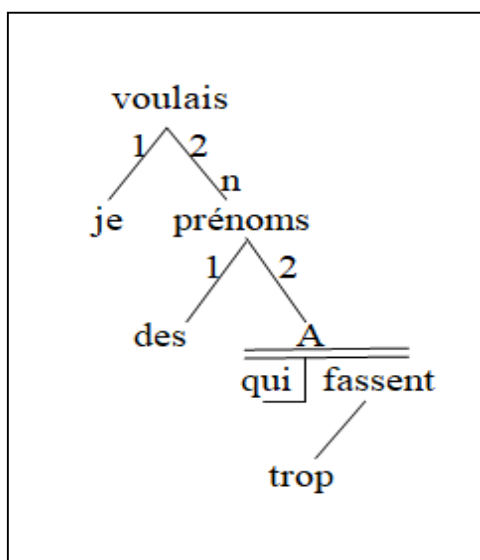


Figure 49 : analyse de l'exemple (32)

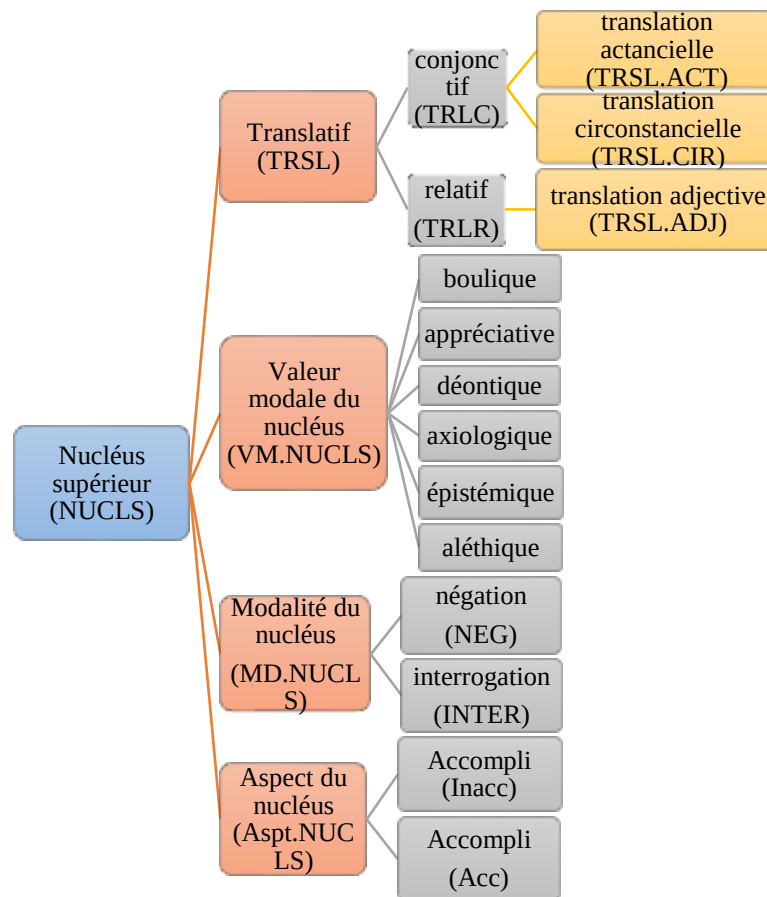


Figure 50 : annotation (étape 3)

Après avoir décrit nos données en étudiant leurs propriétés syntaxiques internes, nous avons eu recours aux éléments de syntaxe externe pour rendre compte des spécificités de l'analyse linguistique à l'oral. La macrosyntaxe est ici conçue comme un prolongement de la microsyntaxe, dans la mesure où elle permet de mieux traiter les faits syntaxiques. En ce sens, grâce à la combinaison de ces deux critères, il est possible de recouvrir les niveaux morphosyntaxique et interactionnel.

2.3 Annotation macrosyntaxique

Dans la description de nos données en prenant en compte les facteurs macrosyntaxiques, nous nous sommes appuyée sur les propositions de Blanche-Benveniste qui note que :

les énoncés produits par les locuteurs comportent des matériaux composites de syntaxe, de prosodie, de sémantique, de pragmatique, ainsi que tout un ensemble de routines de discours, certaines relations étant signalées par des marqueurs morphologiques et d'autres non. Comme ces organisations ne peuvent pas être

caractérisées uniquement par la syntaxe des catégories grammaticales, plusieurs études récentes se sont accordées pour les situer à un niveau plus englobant de macrosyntaxe¹⁶⁸.

Son approche remet en question la notion classique de phrase, habituellement adoptée dans l'analyse des énoncés spontanés, au profit du concept de phrase potentielle. En effet, pour elle¹⁶⁹ la grammaire de l'oral se fonde sur trois principes représentant les mécanismes fondamentaux de sa structuration :

- (33) les entassements paradigmatiques,
- (34) les allers-retours sur l'axe syntagmatique,
- (35) les incidentes (auto-interruptions du fil du discours pour insérer un contenu supplémentaire).

L'un des grands apports des travaux de Blanche-Benveniste est l'analyse en grille. Elle permet d'observer le rôle important que jouent les trois principes cités ci-dessus dans la production orale spontanée, en offrant au locuteur la possibilité de réguler sa formulation :

une observation attentive [des productions orales] permet de voir comment nous procédons, quelles unités nous utilisons pour faire avancer nos discours, quelles tenues en mémoire nous avons, à la fois pour les morceaux déjà énoncés et pour ceux que nous projetons d'énoncer. On peut ainsi observer comment se fait la mise au point des syntagmes, la recherche des « bonnes dénominations », et le travail constant d'évaluation que nous faisons sur nos propres discours. [...] Nous avançons dans notre production de discours en utilisant à la fois un axe de déroulement syntagmatique et un axe paradigmatique¹⁷⁰.

Observons cet exemple :

- (36) ESLO2_ENT_1009_C, LX10, 1 : 07 : 26
LX10 : alors ce serait important que des que déjà des jeunes **reviennent** dans la ville enfin ça je trouve ça me paraît déjà ça serait une chose mais qu'on qu'on **aille** enfin bon ça c'est qu'on **aille** vers un mélange enfin vraiment euh qu'on **arrête** de

¹⁶⁸BLANCHE-BENVENISTE, Claire. *Approches de la langue parlée*. Éditions Ophrys. 2010. p. 159.

¹⁶⁹BLANCHE-BENVENISTE, Claire. La notion de variation syntaxique dans la langue parlée. *Langue française*. 1997. p. 16-22.

¹⁷⁰BLANCHE-BENVENISTE, Claire. Grammaire première et grammaire seconde : l'exemple de en. *Recherches sur le français parlé*. 1990. Vol. 10, p. 51-73.

couper les les gens dans leur euh quartier et et les montrer du doigt qu'on qu'on
les qu'on les **inclue** dans dans la vie

Décrire (36) sans avoir recours au contexte étendu de chaque occurrence et écouté le passage correspondant plusieurs fois n'aurait pas été possible.

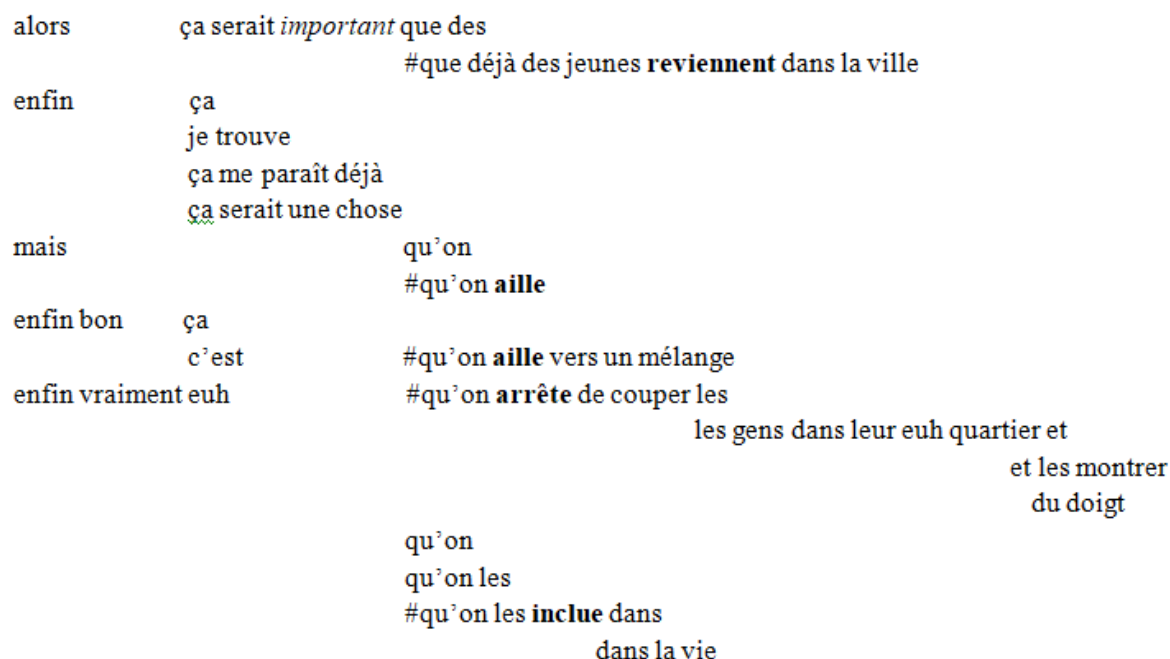


Figure 51 : analyse de l'exemple (36)

S'agissant d'une longue séquence fondée sur l'alternance entre les ruptures et les répétitions, il nous a paru indispensable de faire appel aux phénomènes interactionnels pour en faciliter l'analyse. En effet, il a fallu ne pas se contenter de délimiter les frontières de la phrase française classique. Consulter une séquence plus large s'est avéré important afin de pouvoir identifier l'élément entraînant l'emploi du subjonctif dans les actanciels accumulés.

La structure obtenue est la suivante : Présentatif + Adjectif + Actancielle + Marqueur discursif (reformulation) + Propositions + Adverbe contrastif + Actanciels + Marqueurs discursifs (reformulation) + Présentatifs + Actanciels + Marqueurs discursifs (reformulation / hésitation) + Actanciels.

Les hésitations, répétitions et reformulations situées sur l'axe paradigmatique ont impacté le déroulement syntagmatique de ce tour de parole. Le remplacement de certains

éléments par d'autres appartenant au même axe paradigmatique a interrompu l'enchaînement syntaxique d'une façon générale et l'emploi du subjonctif plus spécifiquement. Décrire cet exemple exige la prise en compte des disfluences marquant ce passage qui ont causé une rupture dans le flux verbal.

(37) ESLO2_ENT_1013_C, ZD13, 00 : 39 : 47

alors qu'il y **ait** une deuxième ligne de tram [train] c'est très bien ça euh voilà ça peut que aussi faciliter les transports euh voilà mais euh qu'il y **ait** que ça **ait attendu** autant de temps et qu'en plus on **ait** tout **fait** pour que ça **soit** pas le même que la gauche avait fait voilà pour avoir juste le truc euh dire ouais c'est la droite qui l'a fait ça c'est complètement débile quoi

alors #qu'il y **ait** une deuxième ligne de tram c'est très bien

ça

euh voilà

ça peut que aussi faciliter les transports

euh voilà

mais euh

#qu'il **ait**

#que ça **ait attendu** autant de temps

et #qu'en plus on **ait** tout pour *que* ça **soit** pas le même que la gauche avait fait

pour avoir juste le truc euh dire ouais c'est la droite qui l'a fait

ça

c'est complètement *débile* quoi

Figure 52 : analyse de l'exemple (37)

La première présentation graphique de (37) laisse penser qu'on a affaire à des enchaînements syntagmatiques reliés par des relations de dépendance syntaxique. Cependant, la deuxième présentation nous révèle les rectifications qui ont été opérées sur l'axe paradigmatique. La configuration discursive de l'énoncé affecte de facto son organisation syntaxique. Nous avons une suite de constructions syntaxiques répétées et

articulées autour de marqueurs discursifs. La séquence commence par le marqueur structurant le discours alors suivi d'une actancielle sujet antéposée à la principale.

Ensuite, l'adverbe contrastif mais suivi du marqueur d'hésitation euh va permettre au locuteur d'enchaîner avec une deuxième actancielle sujet. Enfin, la conjonction de coordination et permet d'associer la dernière proposition aux deux précédentes.

Cet emploi du subjonctif en proposition sujet est considéré comme « inhabituel » (Imbs), « illogique » (Brunot), « le plus éloigné d'une application de sa valeur modale » (Wartburg et Zumthor).

De même, dans (38) nous sommes devant une construction syntaxique contenant des entités entassées.

(38) ESLO2_ENT_1049_C, AU49, 1:49:43

AU49 : c'est c'est plus ça le parler jeune moi m'inquiète pas plus que ça euh après euh faut voir comment ça évolue dans le temps si effectivement y a un manque de références qui fait que du coup c'est bah ce parler jeune il reste par défaut qu'il y **ait** autre chose en dessous quoi

Nous nous rejoignons à Kahane et Pietrandrea¹⁷¹ pour qui le mécanisme d'entassement est :

une dimension orthogonale à la rection : on dit qu'un segment Y s'entasse sur un segment X si Y vient occuper la même position régie que X. Nous notons {X|Y} le fait que X et Y sont entassés [...]

Les dispositions en grille ci-dessous montrent la démarche adoptée par les locuteurs dans la sélection du lexique. L'entassement de plusieurs éléments occupant la même position, ainsi que les disfluences et les répétitions empêchent la progression syntagmatique. Identifier le déclencheur du subjonctif dans ces deux exemples a nécessité un retour en arrière sur l'axe syntagmatique. Dans (38), il s'agit du verbe « fait ».

¹⁷¹ KAHANE, Sylvain et PIETRANDREA, Paola. La typologie des entassements en français. In: *SHS Web of Conferences*. EDP Sciences. 2012. p. 4.

	moi m'inquiète pas plus que ça
euh après	
euh	
	faut voir comment ça évolue dans le temps
	si effectivement y a un manques de références qui <i>fait</i> # que
du coup	c'est
bah	ce parler jeune il reste par défaut
	# qu'il y ait autre chose en dessous quoi

Figure 53 : analyse de l'exemple (38)

(39) ESLO2_DIA_1221_C, DJ39_DIA, 0 : 09 : 01

DJ39_DIA : je crois que l'évolution qui est t- qui est en route actuellement qui est que les ophtalmologistes euh **aient** des aides qui sont les les orthoptistes [?] qui **puissent prescrire** des lunettes qui **puissent faire** des interrogatoires et cetera peut amener une solution à cette surcharge de travail parce que vraiment

Le recours à ce mode verbal peut être justifié par le conflit qu'introduit l'emploi du mot évolution, entre ce que pense réellement le locuteur (le projet souhaité), à savoir les bases d'une révolution souhaitée (décrite à l'aide du subjonctif) et ce qu'il est en train de vivre. Il s'agit d'un subjonctif facultatif significatif témoignant ce que désire le sujet parlé (modalité boulique).

(40) ESLO1_ENT_001_C, BA725, 0 : 12 : 03

Oui écoutez que je **réfléchisse**

Ici, comme le mentionne Gosselin¹⁷², ce subjonctif « fonctionne généralement comme substitut, à la troisième personne du singulier ou du pluriel, de l'impératif, dont il partage les caractéristiques aspectuelles et temporelles. Il situe le procès dans l'avenir (éventuellement immédiat) de façon aoristique. »

(41) ESLO2_ENT_1023_C, ch_AC7, 0: 03: 26

¹⁷²GOSSELIN, Laurent. *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*. Duculot. 1996. p. 256.

j'aurais dû d- lui dire qu'il **prenne** de l'argent

(42) ESLO2_ENT_1081_C, SF018, 0 : 11 : 20

SF018: dans les services on n'a pas de contrepartie où euh voilà là tu m'as donné ça bon bah j'accorde que tu **puisses** avoir ta journée

Comme nous l'avons déjà mentionné, le sémantisme du nucléus supérieur affecte souvent la connexion syntaxico-sémantique établie avec le nucléus inférieur. Dans (41), le verbe « dire » n'a pas été employé sous sa signification propre mais plutôt dans un sens injonctif. Ainsi, la modalité boulique dérivée par inférence à partir d'un jugement moral exprimé par le verbe « dire » a entraîné le choix du subjonctif par le locuteur.

Quant au (42), l'utilisation du verbe « accorder » comme un synonyme d'« accepter » a déclenché l'emploi du subjonctif.

Le cas suivant se rapproche des précédents dans la mesure où l'emploi du subjonctif après le verbe épistémique à la forme négative « pense pas » a contaminé le verbe de la proposition adjective « soient ».

(43) ESLO2_ENT_1057_C, UZ57, 0:22:52

UZ57 : je pense pas que la façon dont ils **soient éduqués** euh soit à renier à cent pour cent hein c'est pas du tout ça

Observons maintenant cet exemple :

(44) ESLO1_ENT_124_C, SD272, 0:49:10

RC: et lorsque vous votez pour un député euh qu'est-ce que vous attendez de lui ?
SD 272: ben qu'il nous **défende** qu'il défende tous nos droits

Si nous nous reposons uniquement sur la notion de phrase, catégorie classique d'analyse, nous nous contentons d'un examen isolé de chacun de ces tours de parole. Dans ce cas-là, nous pouvons nous interroger sur les contraintes syntaxiques imposant l'emploi du subjonctif par le locuteur SD 272. Cependant, s'inscrivant dans une double approche micro/macrosyntaxique, la prise en compte des spécificités des données interactionnelles nous a incitée à observer toute la séquence conversationnelle (incluant les tours de parole précédents).

Sans souscrire totalement à la démarche de Blanche-Benveniste qui consistait à « [.. ;] élargir l'analyse grammaticale pour trouver des unités qui remplaceraient celle de la

‘‘phrase’’ qu’[elle a] résolument jetée par-dessus-bord, comme inadéquate¹⁷³ », notre démarche, face à un phénomène microsyntaxique dans des productions orales, consiste à enrichir les frontières de la phrase par des considérations interactionnelles, en recourant à la macrosyntaxe. Cette approche a révélé que le verbe attendez utilisé dans l’interrogation de RC est l’élément qui a entraîné l’emploi du subjonctif.

Nous avons procédé de la même manière dans l’analyse de l’exemple ci-dessous :

- (45) ESLO2_ENT_1085_C, RN488, 0:41:43
ch_MP 10: donc ça c'est ce qui vous intéresse le débat
RN 488: oui
ch_MP 10 : ouais
RN 488: oui oui que chacun **puisse** euh échanger donner son avis

L’énoncé de ch_MP 10 a permis au RN 488 la conception du schéma constructionnel complet (Langacker, 1987). Nous dépassons ici la perspective énonciative qui considère le locuteur comme un sujet solitaire pour arriver au phénomène de coénonciation qui met en avant la mise en place d’une stratégie d’anticipation de la configuration syntaxique de l’énoncé par RN 488 pour l’achever à la place de ch_MP10.

L’exploration de notre corpus nous a permis aussi de relever des exemples sans que, un phénomène qui a été identifié dans Grevisse et Goosse.¹⁷⁴

- (46) ESLO1_ENT_096_C, LN438, 0:10:29
de quoi enfin ce je sais pas faut **fasse** ses preuves ça provient où je vois pas
- (47) ESLO1_REPAS_272_C, DM95, 0:52:56
il faut les les cadences dans les chaînes **soient** trop rapides c'est pas évident
- (48) ESLO1_ENT_001_C, OU, 0:59:30
alors ça c'est dommage ça **vienne** à finir

Cette omission du que interpelle la plupart des descriptions grammaticales qui mettent souvent l’accent sur la présence du translatif et le considèrent parfois comme « une marque morphologique du subjonctif »¹⁷⁵

¹⁷³ BLANCHE-BENVENISTE, Claire (*op. cit.*, p.14)

¹⁷⁴ GREVISSE, Maurice et GOOSSE, André. *Le Bon Usage*. 14-e éd. Bruxelles : Duculot. 2007. p.1445 § 1123.

¹⁷⁵ FRONTIER, Alain. *La grammaire du français*. Belin, 1997.

Ces exemples appuient, comme cela a été signalé par plusieurs linguistes, la nécessité de rendre compte des spécificités de l'oral et des caractéristiques sociologiques des locuteurs dans la description du subjonctif en français.

(49) ESLO1_ENT_072_C, FZ61, 0 : 14 : 31 / 36

Loc : à votre avis qu'est-ce qu'il faudrait surtout enseigner aux enfants ?

FZ61: que les parents **sachent** s'y prendre un petit peu mieux **s'occupent** un peu plus de leurs enfants qu'on **ferme** la télévision très souvent

Dans cet exemple, l'emploi du subjonctif par le locuteur FZ61 peut se justifier par la présence du verbe faudrait dans la question de l'enquêteur. Il est possible que le témoin ait reformulé la question posée. Autrement dit, pour lui, « ce qu'il faudrait enseigner aux enfants » correspond « à ce que les parents doivent faire pour bien les éduquer ». Dans cette structure entassée, le subjonctif est le résultat d'un mécanisme de coénonciation.

L'analyse de ces exemples ambigus montre que, pour pouvoir décrire syntaxiquement les cas d'emploi du subjonctif à l'oral, il est nécessaire de prendre en considération tous les aspects conversationnels. Les éléments interactionnels s'avèrent donc indispensables à l'étude des phénomènes qui échappent aux descriptions syntaxiques standards. En bref, comme le note Mondada¹⁷⁶ :

la hiérarchisation des niveaux d'analyse est ainsi bouleversée: on ne peut plus pratiquer une analyse phonologique et morpho-syntaxique indépendante de considérations interactionnelles, puisque les principes de l'organisation conversationnelle pénètrent tous les niveaux d'analyse.

Le schéma suivant représente l'ensemble des étiquettes attribuées à chacune de nos occurrences.

¹⁷⁶ MONDADA, Lorenza. Pour une linguistique interactionnelle. *Marges linguistiques*. 2001. Vol. 1, p. 5.

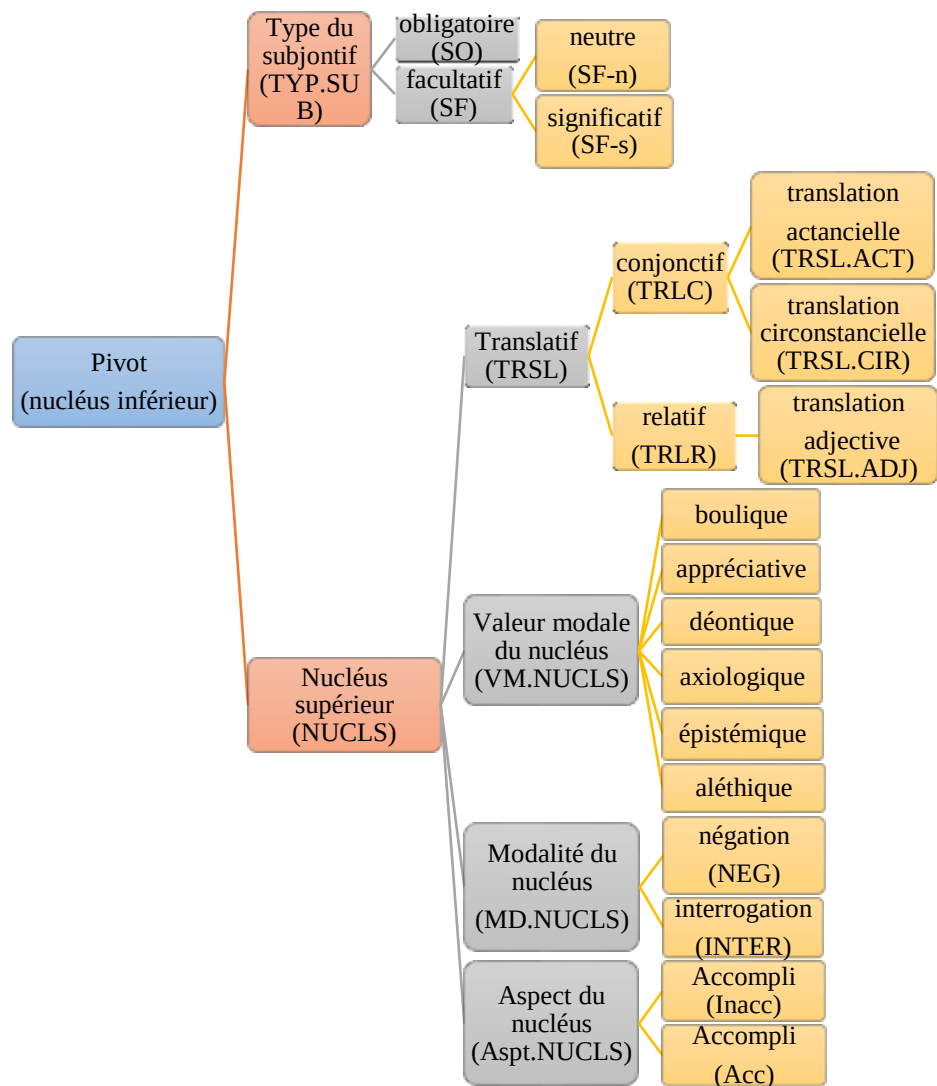


Figure 54 : annotation globale

Conclusion

Dans cette phase de travail descriptif, il a fallu combiner micro- et macro-syntaxe pour traiter nos données. Si le modèle structural nous a permis de décrire les constructions grammaticales de nos occurrences, la syntaxe des Grilles de Blanche-Benveniste nous a offert l'occasion d'examiner la composante macrosyntaxique de certains cas d'emplois à partir de l'étude des contraintes pragmatique-discursives.

La consultation des contextes gauche et droit de chaque occurrence nous a permis d'analyser non seulement les contraintes liées à la syntaxe mais aussi celles qui se rapportent au lexique.¹⁷⁷

Travaillant sur des données orales situées, nous considérons que cette double approche est indispensable pour décrire nos données, dans la mesure où elle nous permet de rendre compte de la diversité des réalisations syntaxiques à l'oral.

En conclusion, l'observation et la description de nos données nous a permis de démontrer l'importance du lien entre l'usage du subjonctif et son contexte. L'analyse de nos 1 262 occurrences dans la présente étude ne saurait être pertinente sans les inscrire dans leur contexte interactionnel. Grâce à ce nouvel axe d'analyse, nous avons pu mettre en avant le rapport du SUB avec les données orales dont il est issu.

¹⁷⁷ HAILLET, Pierre-Patrick. Le sens du subjonctif. *Revue de l'ACLA*. 1995. Vol. 17, no 2, p. 153-165.

PARTIE 2 : LE SUBJONCTIF EN FRANÇAIS : DE LA NORME À L'USAGE

Chapitre 1 : Etat thématique et critique des recherches sur le subjonctif

Ce chapitre est consacré à un état de l'art critique des théories linguistiques avancées sur le subjonctif. Nous exposerons et discuterons les fondements de plusieurs hypothèses. Nous reviendrons dans un premier temps sur les questions qui se sont posées sur la structure morphémique du subjonctif et sur l'usage de ses paradigmes temporels. Nous confronterons, dans un deuxième temps, plusieurs modèles syntaxiques élaborés sur ses contextes d'apparition. Enfin, nous discuterons les principales hypothèses relatives à sa sémantique.

1. Forme(s) du subjonctif

Dans les descriptions grammaticales les plus communément admises, le subjonctif est l'un des cinq modes de la conjugaison française, appartenant au sous-groupe des modes « personnels ». Il possède quatre temps, répartis en deux formes simples, le présent et l'imparfait, et deux formes composées, le passé et le plus-que-parfait.

Comme nous pouvons le voir à partir de l'observation de la majorité des travaux linguistiques ainsi que des manuels scolaires, la conjugaison de ce mode est un élément qui est souvent mis en avant dans la grammaire française. Les règles de formation des morphèmes lexicaux du subjonctif sont habituellement présentées à partir des thèmes du présent de l'indicatif à l'écrit :

- le thème des personnes 1, 2 ,3 et 6 est dérivable à partir du thème de la personne 6.
- le thème des personnes 4 et 5 est dérivable à partir de celui des personnes correspondantes.

Pour mieux illustrer nos propos, prenons l'exemple du verbe tenir comportant au présent de l'indicatif deux thèmes forts [tjɛ̃-] et [tjɛn-] pour les trois personnes du singulier et la troisième personne du pluriel ; et un thème faible [tən-] pour les deux premières

personnes du pluriel. La conjugaison de ce verbe au subjonctif présent se construit respectivement à partir de [tʃɛn-] et de [tən-].

Si nous nous appuyons uniquement sur la graphie, nous pouvons constater à la suite de Lachet ¹⁷⁸ que le fonctionnement du subjonctif présent est presque identique ; la seule différence se situe, pour certains verbes (ex : croire, voir), au niveau de la présence du -e. En effet, ce -e final, qui fait partie dans la plupart des cas du radical, est considéré ici comme un morphème de subjonctif. De ce fait, il est possible de distinguer, comme l’a suggéré l’auteure, entre :

- i. les verbes dont les troisième et sixième personnes disposent du même radical ;

Ce groupe comprend les radicaux courts ou longs des verbes en -er (ex : le radical long marche- à 1, 2, 3 et 6p vs le radical court march- à 4, 5p).

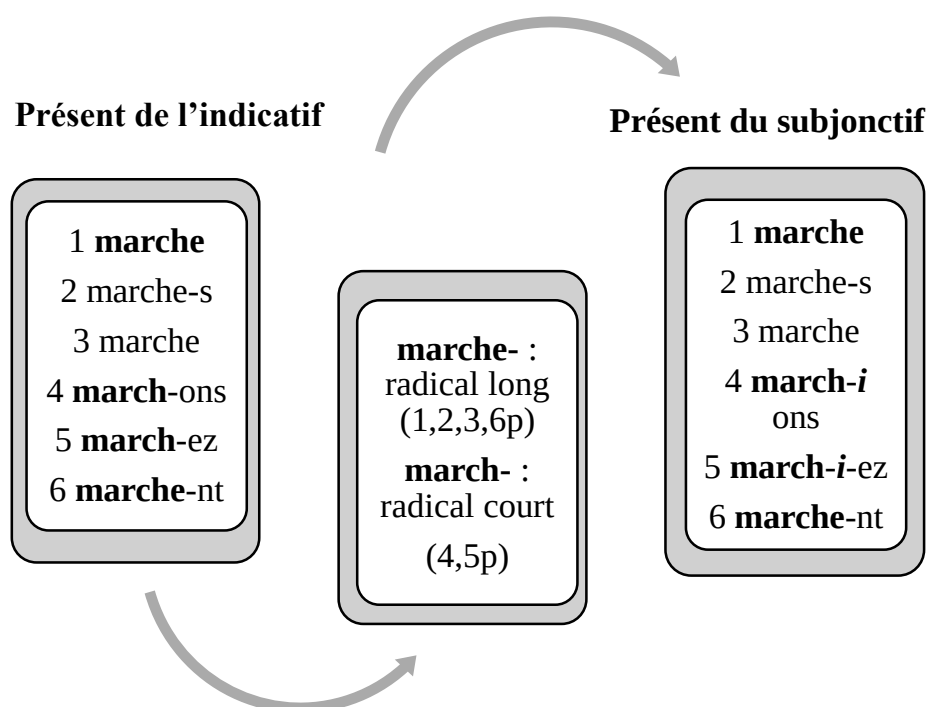


Figure 55 : l'exemple du verbe marcher

¹⁷⁸ LACHET, Caroline. *Dynamique du subjonctif en français contemporain*. PhD Thesis. Université Paris Descartes. 2009.

Nous notons, dans certains contextes, quelques variations orthographiques qui différencient le radical à la sixième personne de celui aux quatrième et cinquième personnes : double lettre (ex : jett- 6p vs jet- 4, 5p), accent (sèch- 6p vs séch- 4, 5p), cédille (déçoiv- 6p vs decev- 4, 5p). Sont également regroupés dans cette classe les verbes comme courir (coure- 3p vs coure- 6p) ou à radical en -vr, -fr tels que ouvrir (ouvre), offrir (offre) etc.

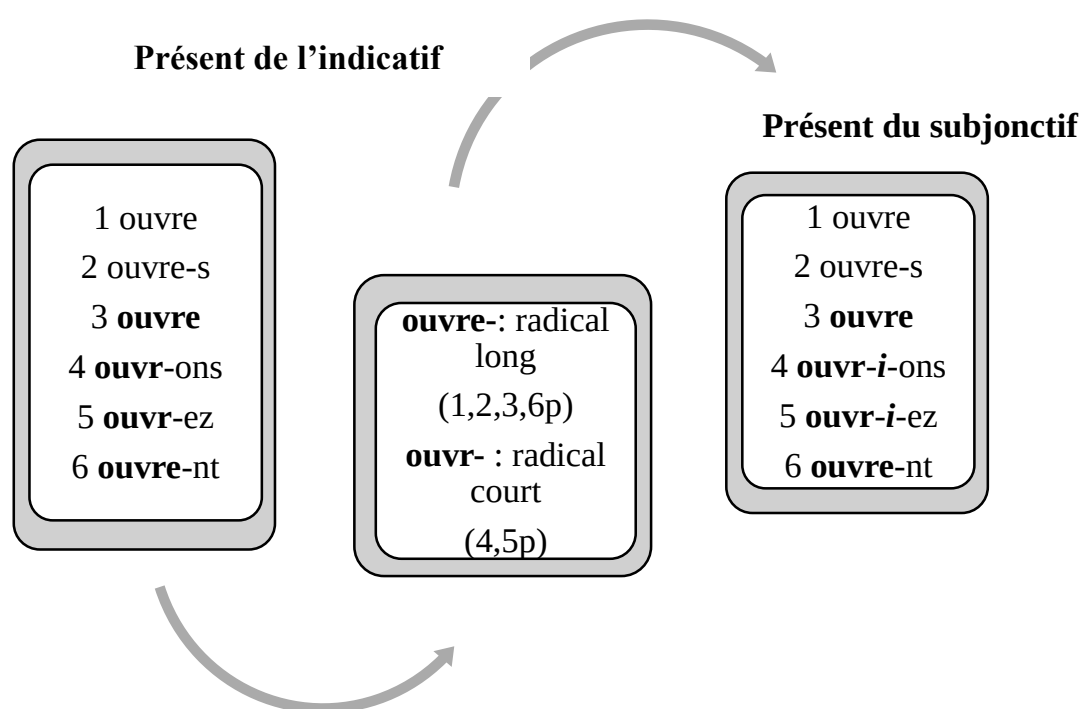


Figure 56 : l'exemple du verbe ouvrir

Il est important de signaler que la construction du monème du subjonctif présent à partir des thèmes de l'indicatif présent pose parfois problème au niveau de la distinction entre les formes syncrétiques.

- (50) Je cherche une personne qui aime les défis. (Présent de l'indicatif)
- (51) Je cherche une personne qui aime les défis. (Présent du subjonctif)

Sur le plan morphologique, il n'est pas possible de différencier le verbe aime au présent de l'indicatif du verbe aime au présent du subjonctif.

D'ailleurs, si nous revenons aux problèmes de silences de Treetagger, nous déduirons que ces cas du subjonctif non marqués morphologiquement ne permettent pas de distinguer entre le présent du subjonctif et le présent de l'indicatif au moment de l'extraction des données. L'interrogation du corpus s'appuie fondamentalement sur le thème et la désinence du verbe. Ici, la morphologie s'avère insuffisante pour différencier ces cas d'emploi. Il est donc nécessaire de consulter le contexte syntaxico-sémantique : (50) signale que la personne recherchée est souhaitée, (51) la présente comme connue.

- ii. les verbes qui ne possèdent pas le même radical aux troisième et sixième personnes.

Ce groupe est formé des verbes irréguliers ainsi que de ceux en -ir, -oir, -re qui n'ont pas, au présent de l'indicatif, le même radical long. Les formes des troisième et sixième personnes se distinguent par la présence du -e (ex voir : voi- 3p # voie- 6p), par la présence d'une consonne et du -e (ex partir : par- 3p # parte- 6p).

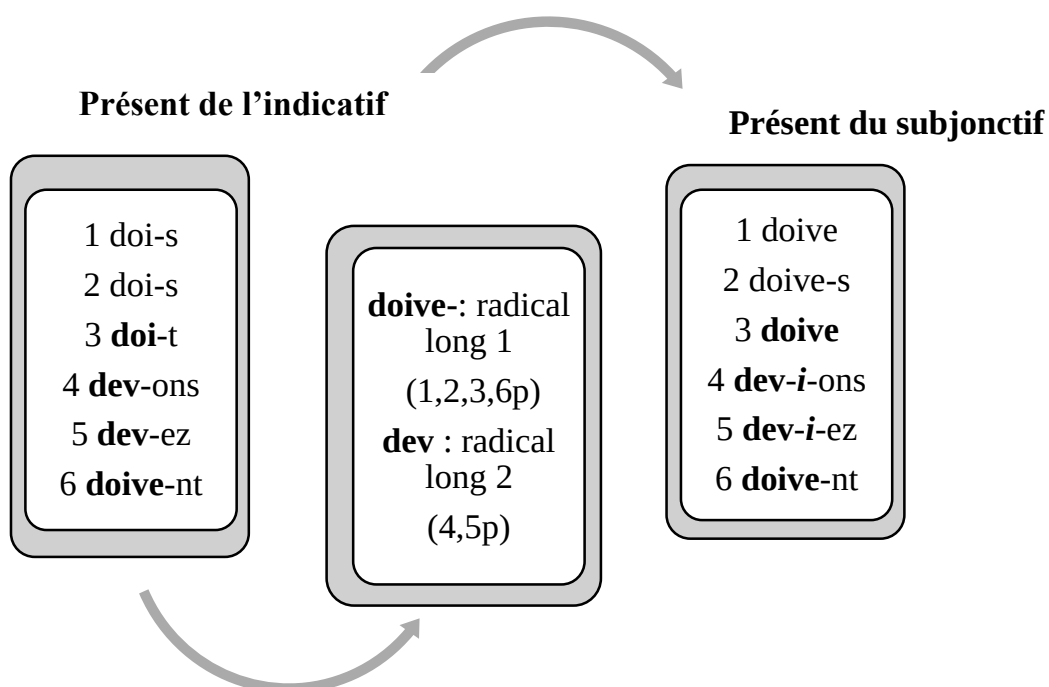


Figure 57 : l'exemple du verbe devoir

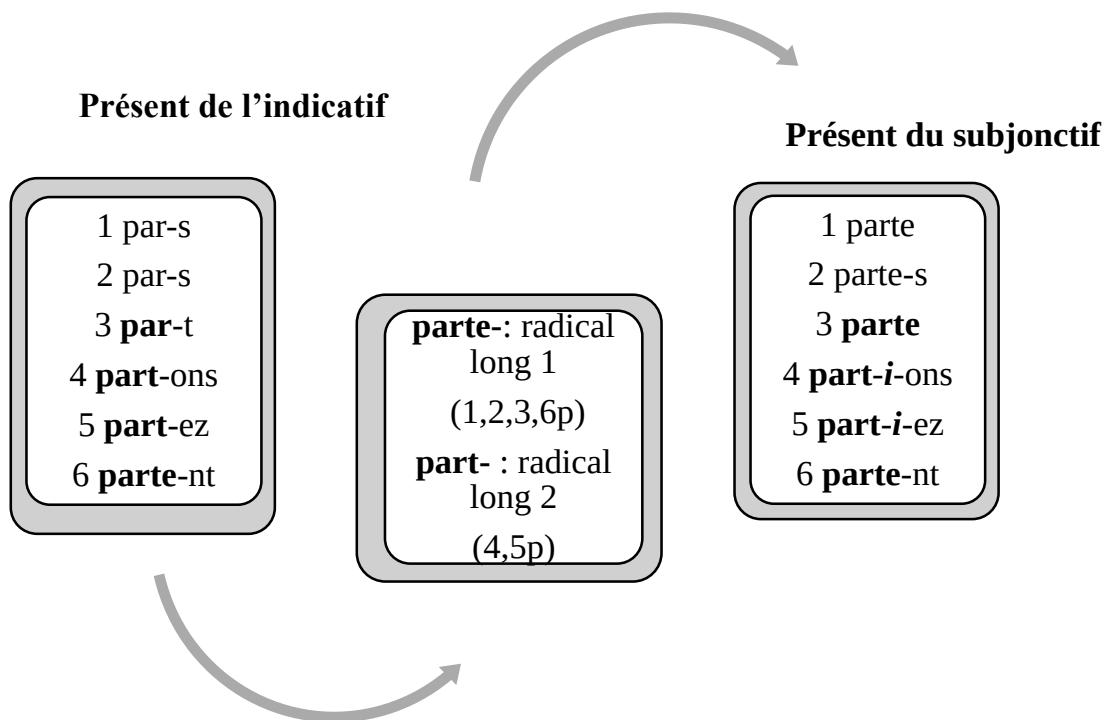


Figure 58 : l'exemple du verbe partir

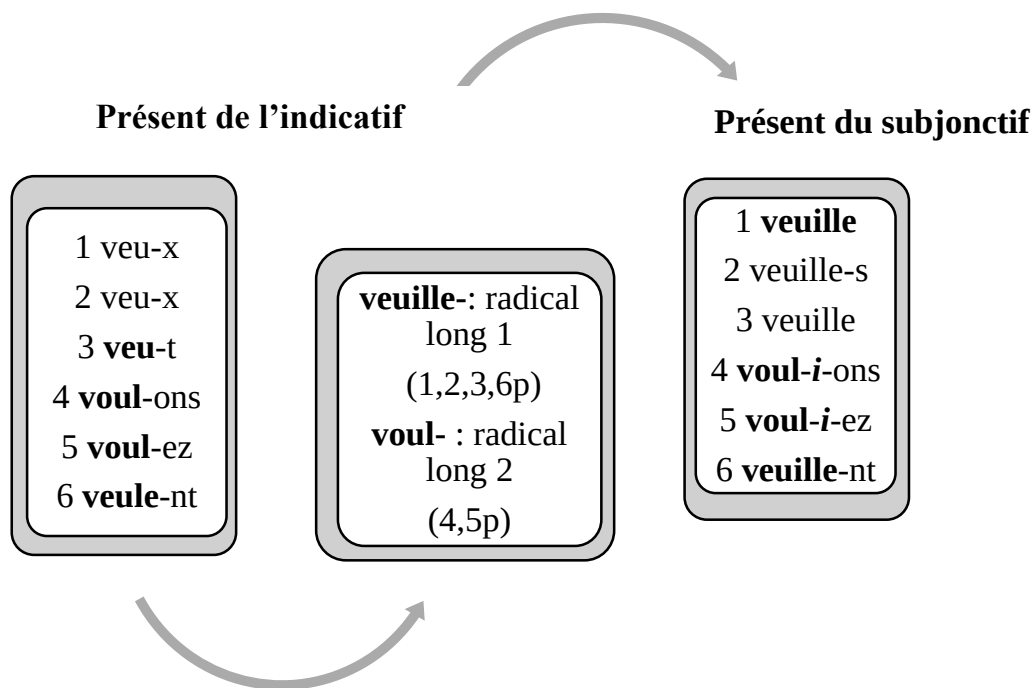


Figure 59 : l'exemple du verbe vouloir

Concernant la deuxième forme du subjonctif, i.e. l'imparfait du subjonctif, sa base lexicale est fondée sur la structure verbale du passé simple de l'indicatif. Grammaticalement, nous notons que, pour toutes les personnes, le morphème grammatical modo-temporel [s] (correspondant à la graphie -ss-) est identifiable pour

toutes les personnes, à l'exception de la troisième personne qui a connu une variation diachronique. Des changements sur les plans phonétique et graphique ont été repérés : l'articulation [s] a été écartée et a entraîné par la suite l'élimination de la graphie correspondante -s- (ancien français chantast) qui s'est traduit par l'accent circonflexe (chantât).

Les morphèmes modo-désinentiels sont identiques à ceux du subjonctif présent, à l'exception de la personne 3, de forme -t.

Pour les quatrième et cinquième personnes, nous différencions entre :

- le morphème modo-temporel [j] (auquel correspond la graphie i) commun à ces deux personnes ;
- les morphèmes grammaticaux [ɔ̃] et [e] (auxquels correspondent les graphies ons et ez) respectivement pour la personne 4 et pour la personne 5.

Quant aux formes composées du mode subjonctif, elles se construisent avec les auxiliaires être et/ou avoir au temps adéquat (présent du subjonctif pour le passé et imparfait du subjonctif pour le plus-que-parfait) suivis du participe passé du verbe conjugué. Les deux auxiliaires indispensables à la formation de ces formes composées se conjuguent comme le montrent les exemples ci-dessous :

- A. Subjonctif passé (auxiliaire au subjonctif présent + participe passé)
Que j'aie donné, Qu'ils soient venus.
- B. Subjonctif plus-que-parfait (auxiliaire à l'imparfait du subjonctif + participe passé)
Que tu eusses mangé, Qu'elle fût sortie.

Les morphèmes lexicaux du subjonctif se combinent avec des morphèmes grammaticaux. Au présent, exception faite des verbes être et avoir, les désinences du subjonctif s'avèrent identiques pour tous les verbes, quel que soit le groupe auquel ils appartiennent, et se définissent comme suit :

personne 1 : -e	personne 3 : -e	personne 5 : -iez
personne 2 : -es	personne 4 : -ions	personne 6 : -ent

Tableau 15 : terminaisons du subjonctif

La description morphémique du subjonctif présentée ci-avant est principalement fondée sur les réalisations écrites. Cette démarche, qui a été adoptée par un nombre écrasant de linguistes, les a probablement empêchés d'aller au-delà de la simple graphie. L'attention que nous accordons ici à l'oral vise à assurer un équilibre entre phonie et graphie. Nous considérons que la prise en compte des spécificités des deux codes écrit/oral nous permet de résoudre les problèmes théoriques et pédagogiques qui se posent dans la description et l'enseignement de ce mode.

A l'oral, le subjonctif présent peut être rencontré sous forme de trois thèmes :

- un thème commun présent de l'indicatif/présent du subjonctif
(52) (il) aide [ɛd]
- un thème significatif, non spécifique au présent du subjonctif
(53) (il) prenne [pʁɛn] (subjonctif) vs (il) prend [pʁɑ̃] (indicatif), mais (ils) prennent contient également le radical [pʁɛn] à l'indicatif
- un thème significatif, spécifique au présent du subjonctif
(54) (il) sache [saʃ] (subjonctif) vs (il) sait [sɛ] (indicatif)

Cette multiplicité des formes du subjonctif nous n'a pas empêchée de dégager certaines régularités. Inspirée de la classification de Lachet (Id.), nous distinguons entre deux principales catégories de verbes :

- i. les verbes dont les radicaux sont déductibles du présent de l'indicatif ;

Cette catégorie englobe, d'une part, les verbes dont les troisième et sixième personnes possèdent le même radical au présent de l'indicatif

(55) manger : [mɑ̃ʒ] (3p) = [mɑ̃ʒ] (6p)

Sont inclus dans ce groupe les verbes en [-e], en [-iɤ] ou en [-ɤ] possédant un seul radical à toutes les personnes (ex : chanter [ʃãt-], offrir [ɔfɤ-], confondre [kɔ̃fɔ̃d-]) et ceux qui en possèdent deux (ex : voir [vwa-] à 1, 2, 3, 6p vs [vwaj-] à 4,5p).

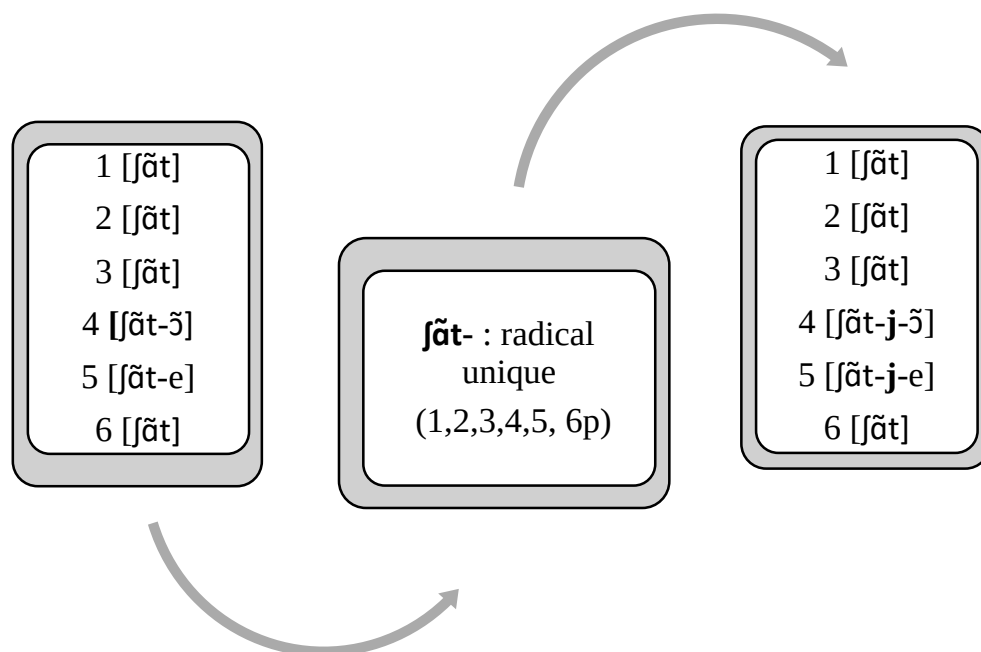


Figure 60 : l'exemple du verbe chanter

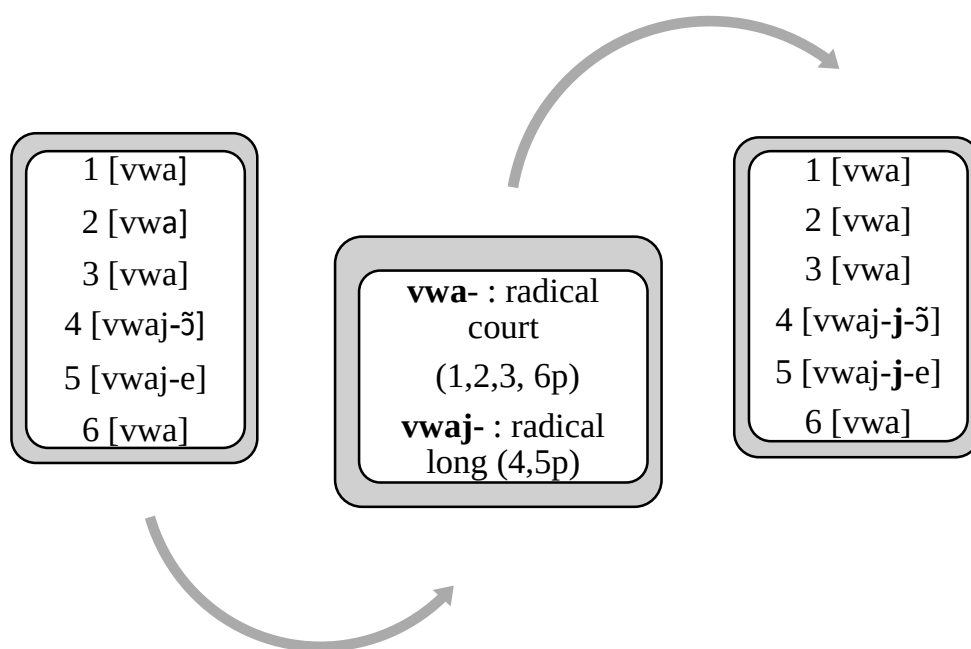


Figure 61 : l'exemple du verbe voir

D'une autre part, ceux dont les troisième et sixième personnes ont des radicaux différents au présent de l'indicatif

(56) partir : [paʁ-] (3p) # [paʁt-] (6p)

Ce groupe comporte les verbes à deux/trois radicaux (ex : grandir [gʁɑ̃di] à 1,2, 3p # [gʁɑ̃dis-] à 4, 5 et 6p ; boire [bwa-] à 1,2, 3p # [bwav-] à 6p # [byv-] à 4, 5p)

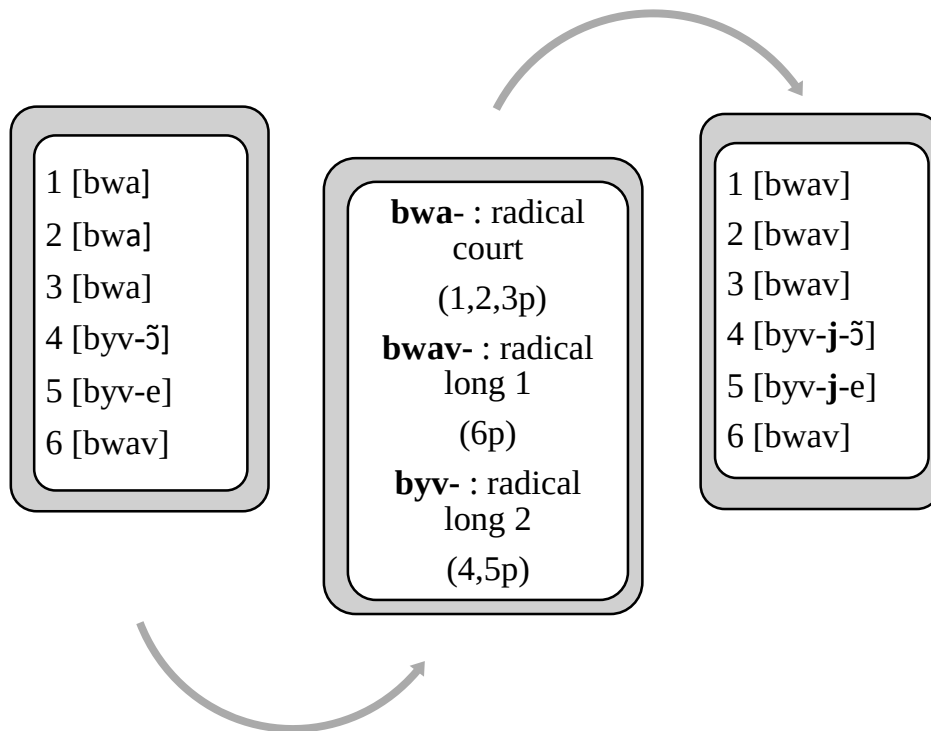


Figure 62 :l'exemple du verbe boire

ii. les verbes dont les radicaux ne sont pas dérivés du présent de l'indicatif.

Dans cette catégorie, nous avons classé les verbes irréguliers. A l'intérieur de cette classe, nous distinguons entre :

- les verbes à radicaux uniques (être, faire, falloir, savoir), qui ont des formes verbales au subjonctif méconnues à l'indicatif.

1/2/3 [swa]	4 [swa- j -ð]
radical spécifique [swa]	
5 [swa- j -e]	6 [swa]

Figure 63 : radical spécifique au verbe être

- les verbes qui possèdent deux bases verbales différentes (aller, vouloir, valoir) : une forme déjà rencontrée au présent de l'indicatif aux 4 et 5p et une forme spécifique au subjonctif ;

Présent de l'indicatif : 1p [vε] 2/3p [va] Présent du subjonctif : 1/2/3p [aj]	Présent de l'indicatif : 4p [al-ð] Présent du subjonctif : 4p [al- j -ð]
radical spécifique : [aj-] radical prédictible de l'indicatif : [al-] aux 4,5p	
Présent de l'indicatif : 5p [al-e] Présent du subjonctif : 5p [al- j -e]	Présent de l'indicatif : 6p [v-ð] Présent du subjonctif : 6p [aj]

Figure 64 : radical spécifique au verbe aller

- les verbes disposant d'un radical au subjonctif présent identique à celui de l'indicatif présent à la première personne (avoir, pouvoir).

Présent de l'indicatif : 1p [ɛ] 2/3p [a] Présent du subjonctif : 1/2/3p [ɛ]	Présent de l'indicatif : 4p [av-ɔ̃] Présent du subjonctif : 4p [e- j -ɔ̃]
radical déjà rencontré à l'indicatif : [ɛ] à la 1p radical spécifique: [ej] aux 4,5p	
Présent de l'indicatif : 5p [av-e] Présent du subjonctif : 5p [e- j -e]	Présent de l'indicatif : 6p [ɔ̃] Présent du subjonctif : 6p [ɛ]

Figure 65 : radical spécifique au verbe avoir

A l'oral comme à l'écrit, la conjugaison du verbe au subjonctif passé s'effectue à partir de l'adjonction de l'auxiliaire être ou avoir au subjonctif présent au participe passé du verbe considéré (aie mangé, sois parti(e)). Il est important de noter que la marque du subjonctif est ici portée par l'auxiliaire (a mangé vs ait mangé). Cependant, à la première personne, la phonie ne permet pas de dégager cette opposition (ai mangé vs aie mangé) conservée plutôt par la graphie.

Nous nous reposons sur cette typologie du subjonctif proposée par Lachet¹⁷⁹ pour résumer la formation des verbes au subjonctif à l'oral et à l'écrit.

		Oral		Ecrit	
		RAD verbal +	SUB	RAD verbal +	SUB
1, 2, 3 p	1ère catégorie : verbes du 1er groupe en -er ex : acheter, envoyer, crier, jeter, essayer ...) + autres verbes (offrir, ouvrir, cueillir, tressaillir)	Pas de marque du SUB Ø ¹⁸⁰		Pas de marque du SUB Ø	

¹⁷⁹ LACHET, Caroline (*op. cit.*, p 139)

¹⁸⁰ Monème à signifiant zéro

	2 ^{ème} catégorie : verbes du 3 ^{ème} groupe avec 3#6 au présent de l'IND (radical long en -e) ex : croire, fuir, taire, mourir, rire, conclure ...	Pas de marque du SUB Ø		RAD verbal +	e
	3 ^{ème} catégorie : verbes des 2 ^{ème} et 3 ^{ème} groupes avec 3#6 au présent de l'IND (radical long en consonne + -e) ex : 2 ^{ème} groupe : finir, fleurir, haïr ... 3 ^{ème} groupe : coudre, battre, devoir...	RAD verbal [s, z, t, d, v, k, m] (avec ou sans modification de la voyelle interne) Marque du SUB non spécifique		RAD verbal long (avec consonne)	
4,5 p	Tous les verbes	RAD verbal +	[j] marque spécifique du SUB	RAD verbal +	i marque spécifique du SUB
6p	Tous les verbes	Pas de marque du SUB Ø		Pas de marque du SUB Ø	

Tableau 16 : typologie du subjonctif

1.1 Que : marque morphologique du subjonctif ?

Afin de faire face à ces nombreuses zones d'homonymie indicatif/subjonctif, les formes subjonctives sont souvent précédées par la conjonction que que Frontier (op. cit.) considère comme une marque morphologique du subjonctif. En bref, ainsi que le note Soutet (op. cit., p. 27), pour des soucis pédagogiques, « la tradition scolaire des tableaux de conjugaison a accoutumé d'associer systématiquement aux paradigmes du subjonctif le mot que [...] ».

Les deux principaux rôles de ce que sont les suivants :

- différencier les formes syncrétiques indicatif/subjonctif quand il s'agit d'une proposition indépendante ;
(57) Tu manges. (Indicatif)
(58) Que tu manges ! (Subjonctif)
- souligner, le plus souvent, une relation de dépendance du verbe au subjonctif à un autre élément du contexte dans le cadre d'une proposition dépendante.
(59) Elle veut que tu partes.

Cependant, cette présence de *que* n'entraîne pas obligatoirement l'emploi du subjonctif.

(60) Il croit que je ne vais pas comprendre tout ce qui se passe.

D'après (59) et (60), nous constatons que le choix du mode de la proposition subordonnée est déterminé par le sémantisme de l'élément recteur (*veut*, *croit*). De ce fait, le *que* précède aussi bien le subjonctif que l'indicatif.

Cet usage habituel du subjonctif n'exclut également pas la possibilité de le rencontrer sans *que* dans certaines tournures :

(61) Puissiez-vous vous inspirer de cette décision juste et mesurée...»
[Libération, 16 février 1996].

(62) Vive la République !

Notre travail sur le subjonctif à l'oral nous offre l'occasion de vérifier la rareté souvent mentionnée de ces cas.

1.2 Usage des paradigmes du subjonctif en français standard

Les débats que suscite l'emploi du subjonctif en français n'ont pas uniquement concerné sa description morphologique, mais aussi l'usage de ses quatre temps. Ainsi, Riegel et al.¹⁸¹ soulignent que :

seuls le présent et le passé sont utilisés en français courant. L'imparfait et le plus-que-parfait sont réservés aujourd'hui au français soigné ou littéraire, où ils se rencontrent, le plus souvent, à la troisième personne du singulier. De ce fait, le

¹⁸¹RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et RIOUL, René. Grammaire méthodique du français. *Linguistique nouvelle*. 1994. p. 571.

subjonctif n'apporte plus d'indications temporelles, si ce n'est l'antériorité, liée à l'aspect accompli exprimé par les formes composées.

L'affaiblissement de l'emploi des formes verbales du subjonctif a été tout d'abord justifié par des facteurs internes, principalement sa pauvreté temporelle. En effet, si nous nous arrêtons, dans un premier temps, sur la dénomination des quatre temps du subjonctif, nous constatons, que dans :

(63) Il faut que je parte

le subjonctif présent ne situe pas ce dont on parle dans le présent. Il est même possible d'associer le subjonctif présent à une forme au passé comme au futur sans que l'action ne soit située à l'avenir ou au passé :

(64) Il fallait que je parte.

(65) Il faudra que je parte.

Dans (64), (65) et (66), *parte* indique une action envisagée et située dans l'avenir par rapport au procès de la principale (*il faut, il fallait, il faudra*). Nous parlons dans ce cas d'un événement postérieur.

Observons maintenant *aie fini* dans les exemples suivants :

(66) Il faut que j'aie fini le ménage à 4 heures.

(67) Il fallait que j'aie fini le ménage à 4 heures.

(68) Il faudra que j'aie fini le ménage à 4 heures.

Le verbe au subjonctif ne situe pas le procès dans le passé. Il s'agit d'une action prospective. Lorsqu'on dit *il faut, il fallait, il faudra*, le locuteur visualise l'achèvement de l'action à 4 heures et *aie fini* indique l'antériorité par rapport à ce second repère référentiel.

Nous pouvons donc remettre en question les termes présent et passé attribués au subjonctif qui sont loin de situer le procès dans une époque et traduisent plutôt une opposition d'ordre aspectuel. En d'autres termes, un temps désigne la chronologie dans laquelle se situe un procès soit par rapport au présent, coïncidant avec le maintenant de

l'énonciation (Je pense qu'il viendra), soit par rapport à un autre repère (Je pensais qu'il viendrait).

Cette question de la temporalité du subjonctif a été largement abordée dans les recherches sur le subjonctif (Guillaume 1929¹⁸², Wagner & Pinchon 1962¹⁸³, Cohen 1965¹⁸⁴, Leeman-Bouix 1994¹⁸⁵ etc.) Il est conçu comme le mode du non actuel puisqu'il ne possède aucune forme spécifique pour exprimer le passé, le présent ou le futur. Il est par ailleurs sémantiquement incompatible avec le futur puisqu'il oriente déjà l'évènement vers l'avenir.

Il est possible que l'époque dans laquelle s'inscrive le procès soit indiquée par le contexte. Dans ce cas, sont pris en considération certains critères :

- le sémantisme de l'élément recteur : l'accomplissement ou le non accomplissement inscrit le procès dans la prospective ;

(69) Je veux que tu partes. (Le verbe subordonné au subjonctif présent exprime un procès postérieur à celui du verbe principal.)

- le sens du verbe subordonné ;

(70) Il est possible qu'il soit malade. (le présent)

(71) Il est possible qu'elle parte. (le futur)

Il est important de noter que le présent de l'indicatif peut être également associé à ces deux valeurs :

(72) Il croit qu'il est malade. (le présent)

(73) Il part demain. (le futur)

Néanmoins, quand il s'agit d'une proposition subordonnée, le présent de l'indicatif peut être remplacé par le futur de l'indicatif pour marquer la prospectivité de l'évènement :

(74) Je suis sûre qu'ils discutent ensemble en ce moment.

(75) Je suis sûre qu'ils discuteront ensemble tout à l'heure.

¹⁸² GUILLAUME, Gustave. Temps et verbe, -Paris : Champion. I-ère éd. 1929.

¹⁸³ WAGNER, Robert Léon et PINCHON, Jacqueline. *Grammaire du Français classique et moderne*. Hachette. 1991. p. 345.

¹⁸⁴ COHEN, Marcel. *Le subjonctif en français contemporain : tableau documentaire*. Société d'édition d'enseignement supérieur. 1965.

¹⁸⁵ LEEMAN-BOUIX, Danielle. *Grammaire du verbe français des formes au sens*, coll. *Fac. Linguistique*, Tours, Nathan. 1994.

- la présence d'un circonstanciel temporel

(76) Il est possible qu'il soit en cours en ce moment.

(77) Il est possible que je sorte avec mes amies tout à l'heure.

D'après la présentation ci-dessus, nous constatons que la temporalité d'un énoncé au subjonctif présent est fortement liée à la présence d'un élément contextuel. En revanche, si aucun élément n'est précisé, certaines ambiguïtés temporelles sont relevées.

Outre les problèmes d'ordre temporel, quelques observations d'ordre aspectuel sont notées. En effet, l'opposition entre le subjonctif présent (fasse) et le subjonctif passé (ait fait) est expliquée par des critères aspectuels. Si le premier se manifeste sous une forme continue et indique que l'action est non accomplie, le deuxième est composé de l'auxiliaire au subjonctif présent suivi du participe passé du verbe et marque l'achèvement de l'action. Nonobstant, cette différence aspectuelle peut dénoter le futur lorsque l'élément recteur manifeste une possibilité d'accomplissement ou du non accomplissement du procès :

(78) Je souhaite qu'il finisse ce travail !

(79) Je souhaite qu'il ait fini ce travail !

Habituellement, comme l'a déjà indiqué Guillaume (1929 : 116), le passé est exprimé par la forme accomplie du verbe :

en français l'expression de l'antériorité ayant été déléguée, une fois pour toutes, à l'aspect composé (...), elle n'incombe plus aux formes temporelles. Pour exprimer en français l'antériorité, en quelque condition que ce soit, il suffit de conjuguer, sans rien changer à la conjugaison proprement dite, l'aspect composé du verbe au lieu de l'aspect simple.

De ce fait, par sa valeur d'accompli, le subjonctif passé présente le procès comme achevé par rapport à un repère passé. Cependant, le sens du verbe subordonné et la présence d'un circonstanciel temporel peuvent situer ce point de repère dans le passé (80) ou même dans la prospective (81).

(80) Sa mère voulait qu'elle ait acheté une nouvelle robe (la veille).

(81) Je souhaite qu'il ait fini son travail (dans trois heures).

Les unités temporelles du subjonctif ont également fait l'objet d'étude de la Sémantique de la temporalité de Gosselin¹⁸⁶ (1996). Selon l'auteur, « le subjonctif présent indique uniquement que l'intervalle de référence ([I, II]) ne peut être antérieur à un autre intervalle qui lui sert de point de repère. » (Gosselin, op. cit., p. 255) En d'autres mots, quand on affaire à un subjonctif employé dans une proposition indépendante, cet intervalle coïncide avec le moment de l'énonciation. Le subjonctif situe le procès dans l'avenir (éventuellement immédiat) de façon aoristique. Le subjonctif fonctionne ici comme un impératif.

(82) Qu'il parte !

(83) Pars !

Mais, est-ce le cas pour la proposition dépendante ?

S'agissant d'une structure enchâssée, il est indispensable d'observer le comportement du verbe au subjonctif en prenant en considération les spécificités du verbe introducteur figurant dans la proposition principale.

(84) Je veux que tu viennes.

(85) Je regrette que tu sois venue.

Nous remarquons qu'ici le verbe *veux* oriente le procès vers l'avenir, mais le verbe *regrette* l'inscrit plutôt dans le passé.

En proposition dépendante, l'intervalle de référence du subjonctif correspond plutôt à celui de la principale (noté $[I_x, II_x]$).

(86) Il faut qu'il parte.

¹⁸⁶ Selon Gosselin, dans les représentations aspectuo-temporelles il y a trois types d'intervalles qui s'organisent sur l'axe de temps : l'intervalle de procès $[B1, B2]$, l'intervalle de l'énonciation $[01,02]$ correspondant à la durée entre le début et la fin d'énonciation et l'intervalle de référence $[I,II]$ qui représente ce qui est perçu sur l'axe temporel.

Les types d'aspect sont les suivants : l'aoristique qui offre une vision intégrale du procès incluant toutes ses bornes, l'accompli qui fait voir le procès dans sa globalité avec ses bornes, en relation avec le moment de l'énonciation, l'inaccompli qui représente une vue partielle du procès et le prospectif qui en montre sa phase préparatoire.

Il s'agit ici d'un événement postérieur à il faut. Le présent du subjonctif marque l'aspect inaccompli, en cas de simultanéité et prend principalement la valeur aoristique en cas de postériorité.

Passons maintenant au traitement du subjonctif passé dans le modèle de Gosselin à partir de l'examen de l'exemple suivant :

(87) Qu'il soit parti.

L'antériorité est exprimée ici par le participe passé. En effet, l'auxiliaire conjugué au subjonctif présent ne peut se référer à un intervalle antérieur à celui qui lui sert de point de repère. Il prend donc les effets de sens du subjonctif présent. Trois interprétations sont possibles :

- soit le procès suit le moment de l'énonciation (tel est le cas des propositions indépendantes)

(88) Que tu aies vite fini ton travail.

- soit les deux intervalles coïncident (ex. : les complétives introduites par un verbe subjectif ou dubitatif)

(89) Je doute qu'elle soit partie.

- soit il est ultérieur à l'intervalle de référence de la principale (nous pouvons citer l'exemple des complétives introduites par un verbe volitif ou bien celui des circonstanciellles exprimant la finalité)

(90) Elle souhaitait que sa fille ait fait ses devoirs avant d'aller jouer avec ses amis.

Il est important de noter que l'auxiliaire au subjonctif présent prend une valeur aoristique et ponctuelle en l'absence d'un circonstanciel temporel détaché servant d'antécédent à l'intervalle de référence.

(91) (a) Qu'il ait fini son travail !

(b) Qu'il ait vite fini son travail !

Comme le précise l'auteur, la forme passée du subjonctif marque l'aspect accompli.

(92) Luc doute que Marie soit rentrée depuis deux heures.

En résumé, le subjonctif présent ne situe pas forcément l'action dans l'époque actuelle. De même, le subjonctif passé n'exprime pas obligatoirement une action achevée. Le temps du procès est plutôt déterminé par le sens de l'énoncé. Nous pouvons de facto remettre en question la temporalité absolue des unités du subjonctif puisqu'elles n'expriment pas forcément une temporalité absolue mais elles marquent l'antériorité, la simultanéité ou la postériorité du procès subordonné par rapport au procès décrit par le verbe principal.

Nous nous concentrons maintenant sur la présentation du subjonctif imparfait. D'un point de vue morphologique, il est dérivé du passé simple. Sa dénomination « imparfait » ne tire pas ses origines de l'imparfait de l'indicatif mais elle est justifiée par des critères fonctionnels. En effet, le lien entre l'imparfait du subjonctif et le présent du subjonctif est comparable à celui qui est entre l'imparfait de l'indicatif et le présent de l'indicatif.

Généralement, le subjonctif imparfait s'emploie dans les mêmes contextes d'apparition du subjonctif présent (pas de différence sémantique significative). La différence entre ces deux paradigmes temporels ne se situe pas sur le plan sémantique ; mais plutôt temporel : l'imparfait du subjonctif dépend d'un repère passé et situe le procès dans le passé.

(93) Il faut qu'il finisse avant minuit. / Il faut qu'il ait fini avant minuit.

(94) Il fallait qu'il finisse avant minuit. / Il fallait qu'il ait fini avant minuit.

(95) Il fallait qu'il finît avant minuit. / Il fallait qu'il eût fini avant minuit.

Cette présentation morphémique du subjonctif montre que celui-ci est à la fois riche et pauvre. En effet, ce mode possède quatre temps ; mais, comme l'ont déjà rappelé plusieurs linguistes (à titre d'exemples Duclot (1936), Imbs (1960), Leeman-Bouix (1994), Touratier (1996) et Soutet (2001)), réellement il n'y a que deux de ces paradigmes temporels qui sont encore utilisés (le présent et le passé).

Cette défaillance du subjonctif imparfait et du subjonctif plus-que-parfait a été reliée à des variables/paramètres sociologiques. En effet, l'emploi de ces deux paradigmes temporels du subjonctif reflète une dimension souvent qualifiée d'élitiste, en lien à un « bon usage » du français. De même, l'usage du subjonctif imparfait par un certain nombre de politiciens (Edouard Balladur, Jean-Marie Le Pen et Nicolas Sarkozy) a été généralement jugé de manière très positive.

Vérifier ces considérations s'avère donc intéressant dans la mesure où l'examen des données orales situées peut apporter des éclaircissements sur cette question. Ce choix nous offre la possibilité d'examiner la réalité de l'usage du subjonctif et son évolution en analysant facteurs internes (linguistiques) et externes (faits d'ordre social, géographique, âge, sexe, niveau d'éducation, genre interactionnel, etc.)

2. Contextes d'emploi du subjonctif en français standard

La question des contextes d'apparition du subjonctif a été largement abordée dans la littérature existante sur ce mode. Chaque linguiste se propose d'élaborer une classification des emplois du subjonctif ou/et de lui en accorder certaines valeurs. Nous exposons dans ce qui suit ces principaux classements à travers différentes grammaires ou à partir des travaux menés sur le subjonctif, en nous appuyant sur l'approche adoptée par Haillet¹⁸⁷ s'inspirant fondamentalement de l'analyse de la distribution. Nous distinguons entre les emplois obligatoires et facultatifs du subjonctif.

2.1 Le subjonctif : mode obligatoire

Habituellement, les grammaires répartissent les emplois du subjonctif selon le type de proposition dans laquelle il apparaît.

D'après les propositions syntaxiques avancées, d'un point de vue fonctionnel, le subjonctif est employé soit dans une proposition indépendante soit dans une proposition dépendante, qui constitue le contexte le plus fréquent.

¹⁸⁷ HAILLET, Pierre-Patrick (*op. cit.*)

Le subjonctif indépendant n'est pas régi par un élément supérieur. Wagner & Pinchon notent qu'il « exprime de lui-même, par sa propre force modale, que le procès est envisagé par un acte d'intelligence ou bien qu'il est objet d'un sentiment.¹⁸⁸» Employé dans une structure sans que, ce subjonctif connaît plusieurs types de classifications¹⁸⁹ dont les principaux sont les suivants :

- le subjonctif marquant une supposition

(96) Soit un triangle ABC.

(97) Vienne la nuit sonne l'heure

Les jours s'en vont je demeure (Apollinaire)

- le subjonctif de concession

(98) Passe pour cette fois.

- le subjonctif exprimant un souhait

(99) Ah ! Vienne vite le printemps. (Verlaine)

(100) Vive la République !

(101) Vive les vacances !¹⁹⁰

- le subjonctif exprimant une éventualité

(102) Fût-il la valeur même et le dieu des combats,

Il verra ce que c'est que de n'obéir pas ! (Corneille)

(103) O toi que j'eusse aimée, ô toi qui le savais ! (Baudelaire)

Quand il est indépendant et est précédé par que, le subjonctif peut exprimer aussi un souhait :

(104) Que Dieu vous protège !

Il appuie également un ordre (souvent employé avec la troisième personne) :

(105) Qu'on sache si ma mère est encore en ces lieux ! (Racine)

¹⁸⁸WAGNER, Robert Léon et PINCHON (*op. cit.*, p. 345)

¹⁸⁹Cohen (*op. cit.*) distingue entre ces trois catégories : le commandement, le souhait, la supposition. D'après Arrivé et (1986), dans ce type de construction, le subjonctif possède trois valeurs : l'impérative, l'optative et l'exclamative. Selon Riegel et al. (2009), ce type de subjonctif exprime une injonction, un souhait, un ordre, une supposition ou une affirmation polémique. Toutes ces classifications sont puisées dans la sémantique.

¹⁹⁰ (100) et (101) mettent l'accent sur le figement du verbe « vive ». En ce sens, Riegel et al. (*op. cit.*, p. 565) soulignent que « vive est considéré comme une interjection et non plus comme un verbe vivant, comme le prouve l'absence d'accord avec le « sujet » inversé (les vacances).»

Généralement, lorsque le subjonctif est employé dans une proposition indépendante, le procès est orienté vers l'avenir.

Maintenant, notre regard sera focalisé sur le subjonctif dépendant. Majoritairement, il est conditionné à un élément supérieur. Ce genre de subjonctif est imposé dans une structure de type VqueP (connues sous le nom de complétives), définie par Poisson-Quinton et al. comme suit :

elle complète la proposition principale et dépend d'elle. Elle est essentiellement introduite par la conjonction que (parfois à ce que) qui n'a pas de sens réel. C'est seulement un mot de liaison.¹⁹¹

D'après les descriptions syntaxiques consultées, plusieurs facteurs entraînent l'emploi du subjonctif dans ce contexte. Tout d'abord, il s'agit de la place de la complétive. En position initiale détachée, le verbe de la complétive, se met au subjonctif.

(106) Qu'il parte, (et) tout à recommencer. ¹⁹²

(107) Qu'il réussisse au premier essai, cela ne paraît pas évident.

(Riegel et al, op. cit., p. 566)

Ensuite, l'emploi du subjonctif dans la complétive a été habituellement expliqué par la catégorie sémantique du terme principal (verbe, nom, adjectif, construction impersonnelle). En effet, si ce dernier exprime un doute, une volonté, un sentiment, un souhait, une nécessité, une possibilité ou une obligation, le verbe de la complétive se met au subjonctif.

(108) Je souhaite qu'il réussisse.

(109) Il faut qu'elle parte.

(110) J'aimerais qu'il soit là.

(111) Je veux que tu finisses ton travail avant de partir.

(112) Je doute qu'il puisse s'en sortir.

(113) Il est possible/nécessaire qu'il parte.

(114) Jean part avant que sa femme vienne.

¹⁹¹ POISSON-QUINTON, Sylvie, MIMRAN, Reine et MAHÈO-LE COADIC, Michèle. *Grammaire expliquée du français*. 2002. p. 251.

¹⁹² LEGOFFIC, Pierre. *Grammaire de la phrase française*. Hachette supérieur. 1994. p. 504.

Pour rendre compte des caractéristiques sémantiques du verbe recteur, Nordhal a proposé une classification tripartite (volitif, subjectif, dubitatif) fondée sur la base de comportements distincts des modes dégagés à partir des statistiques :

- dans des structures affirmative, négative ou interrogative, un élément volitif, est toujours suivi du subjonctif ¹⁹³ ;
- lorsqu'il s'agit d'un élément dubitatif (douter) le subjonctif s'impose en structure affirmative, mais sa fréquence baisse dans une structure négative¹⁹⁴.

2.2 Le subjonctif : mode facultatif

Outre ces cas d'emploi où l'usage du subjonctif est justifié par des facteurs de dépendance, il arrive qu'il soit rencontré dans des contextes qui acceptent aussi l'indicatif.

Généralement, le choix entre ces deux modes est expliqué par des critères sémantiques. Ainsi, la décision d'utiliser l'un des deux modes détermine ce que le locuteur cherche à dire, ainsi que ce qu'il veut faire entendre : cela s'avère possible avec des verbes polysémiques qui nuancent ce qu'ils expriment suivant le mode qu'ils vont déclencher dans la complétive.

(115) Je dis qu'il partira demain / qu'il parte demain. (Suivi du subjonctif, « dis » exprime un désir / une volonté)

De même, la modalité joue un rôle primordial dans le choix du mode dans ce type de contextes. En effet, certains verbes (épistémiques notamment) employés dans une phrase interrogative ou négative peuvent accepter l'un comme l'autre, toujours avec cette idée de nuance au niveau du sens des deux emplois.

(116) Je ne crois (pense) pas qu'elle partira. (Procès présenté comme probable : l'énonciateur prend en charge ce qu'il avance)

¹⁹³En ce sens, Nordhal (*op. cit.*, p 26) dit que « le subjonctif volitif (...) n'accepte, pour ainsi dire, aucun facteur réducteur de la fréquence du subjonctif. »

¹⁹⁴Nordhal justifie cette baisse par « la rencontre des deux éléments dubitatif et négatif, [qui] peut créer une impression de quasi-certitude. »

(117) Je ne crois (pense) pas qu'il parte (procès présenté comme possible : soit le locuteur ne prend pas totalement en charge ce qu'il dit, soit la validation du procès n'est pas certaine)

Pareillement, manifestant une existence niée de l'antécédent, les modalités négative et interrogative peuvent entraîner l'emploi du subjonctif dans la relative.

(118) Je n'ai trouvé personne qui me comprenne.

(119) Connaissez-vous un politicien qui soit sincère ?

Le subjonctif peut également être sélectionné dans le cas des relatives (adjectives déterminatives) si :

- l'antécédent est indéfini, et dans ce cas-là cet emploi est argumenté par l'existence d'un référent évoquée sur le mode de possible.

(120) Je cherche un professeur de musique qui puisse m'apprendre le ngoni.

- l'antécédent est sélectionné parmi un ensemble de référents possibles que parcourt la subordonnée ; c'est notamment le cas après un superlatif

(121) C'est la plus grande déception que j'aie vécue.

ou après une structure équivalente (l'unique, le seul, l'ultime etc.)

(122) C'est la seule solution qui soit proposée.

La majorité écrasante des théories linguistiques signalent qu'ici encore l'alternance entre le subjonctif et l'indicatif est possible, suivant la nuance que le locuteur veut exprimer. Si le subjonctif met en lumière tout un jeu de possibles à travers la sélection, l'indétermination ou la restriction ; l'indicatif, lui, s'attache à actualiser autant qu'à présumer l'existence du référent.

Donner au subjonctif des valeurs venant du contexte dans lequel il apparaît et décrire ses emplois à partir du sémantisme de ses éléments régisseurs ont été/ sont souvent remises en question dans la mesure où « ces valeurs sémantiques ne peuvent pas être considérées comme définitoires du mode subjonctif puisque, d'une part, chacune d'entre

elles peut être rendue par un autre mode que le subjonctif, et, d'autre part, ces listes sémantiques, malgré leur longueur, sont loin d'être exhaustives.¹⁹⁵

3. Valeurs sémantiques du subjonctif

Le subjonctif est habituellement défini par opposition à l'indicatif. Si le premier présente l'action comme simplement envisagée ou imaginée dans la pensée de celui qui parle ou qui écrit (mode de la subjectivité), le deuxième représente un fait réel (mode de l'objectivité).

Nous revenons dans ce qui suivra sur les différentes hypothèses sémantiques avancées à propos du subjonctif.

3.1 Le subjonctif : mode à une seule valeur sémantique

Le modèle proposé par Guillaume¹⁹⁶ résume l'opération de pensée au cours de laquelle se construit l'« image-temps » d'un procès (nommée « chronogénèse). En somme, les étapes (« initiale », « médiane » et « finale ») de cette chronogénèse sont traduites par trois modes verbaux : l'image-temps est tout d'abord saisie in posse (en puissance), c'est le cas du participe et de l'infinitif ; ensuite elle est perçue in fieri (en cours de construction), tel est le cas du subjonctif. Enfin, elle est conçue in esse, (dans son état d'achèvement). Cette dernière image correspond à l'état de l'indicatif.

Guillaume classe le subjonctif dans la deuxième étape, ultérieure à celle de l'infinitif mais antérieure à celle de l'indicatif dans la mesure où elle représente le mode du temps non tranché en moments passé-présent-futur, autrement dit le mode de la virtualité ou de la non-actualisation. Il s'agit d'une vision incomplète du procès, privée de référence temporelle ; contrairement à l'image actuelle et achevée, présentée par l'indicatif. Nous notons aussi qu'il différencie entre quatre niveaux épistémiques décomposant le couple actuel/virtuel, à savoir le possible, le probable, le réel et le certain. D'après lui,

¹⁹⁵ABOUDA, Lotfi. Négation, interrogation et alternance indicatif-subjonctif. *Journal of French Language Studies*. 2002. Vol. 12, n° 1, p. 4.

¹⁹⁶GUSTAVE, Guillaume (*op. cit.*)

de ces quatre idées, la première seule gouverne le subjonctif : il est possible qu'il vienne. Les trois autres gouvernent l'indicatif : il est probable qu'il viendra ; il est certain qu'il viendra ; il est réel qu'il est venu [...] Le propre de la notion de possible est d'annuler la capacité d'actualité (= chances d'être) par une capacité égale et contraire (= chances de ne pas être). Le propre de la notion de probable, de conférer à la capacité d'actualité une existence positive (les chances d'être l'emportant sur les chances de ne pas être)¹⁹⁷.

Le passage d'un niveau épistémique vers un autre (du possible au probable) révèle le passage d'une chronothèse vers une autre (du subjonctif à l'indicatif). Effet, le subjonctif cède la place à l'indicatif quand il s'agit d'un procès ayant de fortes chances de réalisations. Il nous semble, après Rhis¹⁹⁸, qu'il ne s'agit pas forcément d'annuler la force d'actualisation du procès, comme mentionné dans la citation ci-dessus ; mais plutôt de montrer que cette possibilité peut se concrétiser progressivement dans l'esprit.

Cette idée a été également relevée par Imbs¹⁹⁹ qui note que :

le subjonctif s'emploie chaque fois que le fait relaté n'est pas entièrement actualisé, ou que sa réalité actuelle n'est pas la visée principale du sujet parlant.

Bien qu'elle nous offre une répartition assez fiable des modes sur l'échelle épistémique, l'hypothèse guillaumienne connaît un certain nombre de limites. Observons les exemples suivants :

(123) Je regrette que tu sois là.

(124) Je suis ravie que tu sois venue.

Le subjonctif présente ici des procès qui ont été réalisés, tandis qu'une telle possibilité doit être exclue selon le modèle Guillaumien. De même, cette proposition semble ne pas prendre en considération les contraintes syntaxiques du subjonctif. Nous empruntons ces exemples cités par Rhis (op. cit., p. 106) pour illustrer nos propos :

(125) *Peut-être soit-il là.

¹⁹⁷GUILLAUME, Gustave. Immanence et transcendance dans la catégorie du verbe : esquisse d'une théorie psychologique de l'aspect. *Journal de psychologie*. 1933. Vol. 30, p. 355-372.

¹⁹⁸ RIHS, Alain. *Pragmatique des formes verbales non autonomes : gérondif, participe présent et subjonctif en français*. 2012.

¹⁹⁹IMBS, Paul. *Le subjonctif en français moderne : essai de grammaire descriptive*. Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg. 1953. p. 49.

(126) *Ce soit potentiellement un problème.

Les deux exemples mettent l'accent sur le fait que la dépendance syntaxique du subjonctif est plus forte que son impuissance à exprimer la possibilité d'un procès.

Rattacher le subjonctif à une seule valeur sémantique constitue en partie la direction qui a été suivie par Winters (1993)²⁰⁰. Elle définit pour le subjonctif deux valeurs précises : le doute en tant que valeur « prototypique²⁰¹ » et la subjectivité en tant que valeur « schématique²⁰² ».

Néanmoins, dans le cas de figure où le subjonctif est employé après un verbe décrivant une appréciation, le subjonctif ne décrit pas un procès mis en doute.

(127) J'aimerais que tu sois parti.

De par ce fait, cette valeur de doute qui n'est mise en avant que dans des contextes assez restreints (douter, ne pas être sûr, ne pas être certain) est discutable. Cette falsification des valeurs du subjonctif a concerné aussi sa valeur schématique de subjectivité, qui n'a pas réussi à rassembler tous les emplois du subjonctif autour d'un trait sémantique commun.

3.2 Le subjonctif : un support énonciatif

A présent, nous portons notre regard sur les modèles polyphonique et anti-assertif. Loin d'attribuer au subjonctif une valeur conceptuelle unique, ces deux hypothèses le présentent « comme un support énonciatif, comme un contenant de sens particulier. » (Rhis, op. cit., p. 108)

²⁰⁰ WINTERS, Margaret E. On the Semantic Structure of the French Subjunctive, in *Linguistic Perspectives on the Romance Languages*, W. J. Ashby, M. Mithun, G. Perissinotto, E. Raposo (dir.), Amsterdam – Philadelphie, J. Benjamins. 1993. p. 271-279.

²⁰¹ Rhis (op. cit., p. 107) dit que « la signification prototypique est définie comme la plus saillante, la plus accessible, voire la plus représentative d'un item donné. »

²⁰² Cette notion tire ses origines du concept de « schéma » avancé par Langacker (1987). Un schéma explicite une chaîne de relations produites à partir des sens de l'item. Disposés autour de la signification prototypique, les différents sens sont reliés entre eux, ainsi qu'au prototype, et se situent à une certaine distance de lui.

A la suite d'Anscombre (1989²⁰³ ; 1990²⁰⁴), Ducrot (1980²⁰⁵ ; 1983²⁰⁶ ; 1984²⁰⁷), Nølke (1985²⁰⁸ et 1993²⁰⁹) et Donaire (1990²¹⁰ ; 2003²¹¹) justifie l'emploi du subjonctif en se fondant sur le concept de polyphonie. D'après elle, le subjonctif est le résultat d'une convocation simultanée de deux formes de points de vue : l'une favorable et l'autre défavorable.

De ce fait, la signification du subjonctif est probablement constituée par « un débat à l'état pur : une structure de débat qui ne définit que les éléments et les relations nécessaires à l'existence d'un débat. » (Donaire, op. cit., p. 126)

Les propos de Donaire soulignent l'idée que l'emploi du subjonctif est appelé par des unités linguistiques²¹² qui mettent en avant la résolution d'un débat (nommées « sélecteurs ») et par la présence obligatoire de l'unité que, ayant pour fonction d'actualiser ce débat.

Il nous semble que cette explication de l'emploi du subjonctif ne permet pas d'apporter des éclaircissements au sujet de certain nombre d'emplois. Prenons à titre d'exemple le cas d'alternance modale :

(128) Je crois qu'il viendra.

(129) Je ne crois pas qu'il vienne.

²⁰³ ANSCOMBRE, Jean-Claude. Théorie de l'argumentation, topoï, et structuration discursive. *Revue québécoise de linguistique*. 1989. Vol. 18, no 1.

²⁰⁴ ANSCOMBRE, J. C. Thème, espace discursif et référence événementielle, Fonctionnalisme et Pragmatique à propos de la notion de thème. 1990.

²⁰⁵ DUCROT, Oswald. Analyses pragmatiques. *Communications*. 1980. Vol. 32, no 1

²⁰⁶ DUCROT, Oswald. Opérateurs argumentatifs et visée argumentative. *Cahiers de linguistique française*. 1983. Vol. 5, p. 7-36.

²⁰⁷ DUCROT, Oswald. Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation. *Le dire et le dit*. 1984. Vol. 171, p. 233.

²⁰⁸ NØLKE, Henning. Le subjonctif : fragments d'une théorie énonciative. *Langages*. 1985. no 80, p. 55-70.

²⁰⁹ NØLKE, Henning. *Le regard du locuteur : pour une linguistique des traces énonciatives*. Éditions Kimé, 1993.

²¹⁰ DONAIRE FERNÁNDEZ, María Luisa, et al. Que, marca de polifonía: El caso del subjuntivo. *Archivum : Revista de la Facultad de Filología*. 1989.

²¹¹ DONAIRE, María Luisa. Les sélecteurs du subjonctif, un domaine sémantique défini ? *Theleme. Revista complutense de estudios franceses*. 2003. p. 121-135.

²¹² Donaire (op. cit., p. 128) note que « à la définition du subjonctif une forme de débat, incapable de déterminer une orientation argumentative, la présence d'une unité linguistique contenant dans sa signification l'instruction 'sélection de point de vue' apparaît donc comme nécessaire pour l'emploi du subjonctif. »

Donaire estime que, dans ce genre de contextes, le discours du locuteur est construit à partir d'un discours antérieur, prédication à propos de il. La différence entre (128) et (129) se situe au niveau de la position du locuteur vis-à-vis de cet acte énonciatif antérieur et l'actualisation des deux points de vue inverses "venir"/"ne pas venir". En ce sens, il est possible de paraphraser (128) par "quant à ce qu'il viendra, j'énonce que c'est ce que je crois", et (129) par "quant à ce qu'il viendra, j'énonce que c'est ce que je ne crois pas". Cependant, cet argument est-il toujours valable pour expliquer l'emploi de l'indicatif dans "je ne crois pas qu'il viendra" admettant la même paraphrase que (129) ?

Pour le cas d'antéposition de la proposition complétive, comme dans les cas suivants :

(130) Il est certain qu'il réussira.

(131) Qu'il réussisse est certain.

Donaire précise que certes "il est certain" et "est certain" manifestent le même degré d'acceptation ; mais ce sont tous les deux des cas polyphoniques. En effet, toujours selon elle, postposée, la proposition "qu'il réussira" témoigne le point de vue sélectionné par le locuteur (à savoir, réussir), alors que le subjonctif en position initiale dans (131) présente les deux points de vue : réussir / ne pas réussir.

Selon l'auteure, tout verbe subordonné admet une analyse polyphonique. Elle définit chaque mode à partir du jeu polyphonique qu'il instaure.

En ce qui concerne le subjonctif, et par opposition à l'indicatif, [elle pose] qu'une première différence est le nombre d'énonciateurs concernés et une deuxième différence les contenus que ces énonciateurs convoquent. L'indicatif se construit sur au moins 2 énonciateurs, alors que le subjonctif convoque un énonciateur supplémentaire et le contenu sémantique attribué à l'un de ces énonciateurs a la forme d'une négation. Le troisième énonciateur du subjonctif se justifie par ce que cette forme déclenche la présentation de deux actes d'assertion de la part du locuteur, car, si on appelle *p* la proposition qui contient l'assertion dans l'indicatif, le subjonctif serait défini comme la forme qui permet en même temps d'asserter *p* et d'asserter $\sim p$ ²¹³.

²¹³DONAIRES, Maria Luisa. Subjonctif, négation et polyphonie. *HERMES-Journal of Language and Communication in Business*. 1995. no 15, p. 162.

La distinction entre plusieurs énonciateurs dans un énoncé est logiquement introduite pour mettre en avant une différence au niveau des degrés de responsabilité de ces individus vis-à-vis du contenu postulé. Observons cet exemple :

(132) Je cherche un appartement qui ait un balcon.

Bien qu'il soit affirmatif, cet énoncé contient, du moins sous la forme d'un présupposé, le contenu négatif : « quelques appartements n'ont pas de balcon. » Donaire souligne que cette alternative n'a pas été convoquée par l'emploi du subjonctif, ni de la suspension du jugement de vérité, mais d'une double assertion.

Comme nous pouvons le constater, ce trait de la multiplication des voix énonciatives est parfois inefficace lorsqu'il s'agit d'étudier des énoncés assertifs incluant un contenu présupposé parce que la présupposition peut aussi être exprimée par l'emploi de l'indicatif :

(133) Je dis qu'il ne le fera pas (mais peut-être il le fera).

En résumé, outre le recours à la notion de polyphonie dans l'analyse sémantico-pragmatique du subjonctif, d'autres linguistes se sont plutôt penchés sur l'hypothèse anti-assertive. Dans ce cas, le subjonctif est employé à chaque fois que le locuteur n'est pas capable d'asserter un contenu de sens. Il est donc considéré comme le mode du non-jugement, par opposition à l'indicatif, mode du jugement :

le subjonctif [...] indique un fait sur lequel on n'apporte pas d'assertion. [...] L'emploi respectif de l'indicatif ou du subjonctif dépend tout simplement de ce que l'on émet ou non, sur le fait subordonné, par la phrase elle-même, une assertion ferme.²¹⁴ » (Damourette & Pichon 1911)

Pas loin de cette optique, Martin (1983²¹⁵ ; 1987²¹⁶) fait appel aux concepts logiques du « monde possible » et de l'« univers de croyance » pour justifier l'emploi du subjonctif.

²¹⁴DAMOURETTE, Jacques et PICHON, Edouard. Des mots à la pensée. 1911.

²¹⁵MARTIN, Robert. La notion d'univers de croyance dans la définition du nom propre. *Linx*. 1983. Vol. 9, no 1, p. 7-28.

²¹⁶MARTIN, Robert. *Langage et croyance : les "univers de croyance" dans la théorie sémantique*. Editions Mardaga. 1987.

Contrairement à l'indicatif qui, selon Martin, situe le procès dans un mode bien précis, le subjonctif lui indique son appartenance à un ensemble de modes possibles. Possibilité et nécessité sont les deux notions fondamentales qui, d'après Martin, déterminent l'analyse en matière de mondes possibles :

p est possible s'il existe au moins un monde où p est vrai.

p est nécessaire si p est vrai dans tous les mondes possibles.²¹⁷

Relier un procès à une classe de mondes possibles se manifeste quand le subjonctif est employé dans :

- une structure de type VqueP après les constructions exprimant les modalités aléthique et déontique (ex : il est nécessaire / possible / obligatoire que, etc.)
- une proposition relative où est mis en avant le parcours intégral des mondes possibles se rapportant à un ensemble d'éléments susceptibles de satisfaire le prédicat (ex : Si je trouve un appartement qui soit spacieux)
- une structure contenant un élément qui se réfère à l'anti-univers²¹⁸ (ex : C'est le seul qui soit venu. / Je déplore qu'elle soit partie. / Bien qu'elle soit venue, je l'ai pas vue.)

Généralement, Martin considère que le subjonctif est déclenché suite à la suspension de la valeur de vérité dans un énoncé (après les verbes de doute, de crainte, de nécessité, de volonté dans les propositions complétives ou après les antécédents indéfinis dans les propositions relatives). La valeur de vérité est interrompue quand une proposition fait partie de l'anti-univers (contextes de négation, de concession ou de jugement de valeur).

Bien qu'elle soit applicable dans certains contextes où le subjonctif est employé, la théorie des mondes possibles est confrontée à quelques obstacles. Observons cet exemple :

(134) J'imagine que vous avez bien préparé votre examen.

²¹⁷MARTIN, Robert (*op. cit.*, p. 110)

²¹⁸Il est considéré par Martin comme l'ensemble d'éléments conçus faux suite à la suspension de la valeur de vérité dans un énoncé mais qui auraient pu être vrais.

L'emploi du verbe imaginer dans l'exemple ci-dessus montre que le procès est vrai dans tous les mondes possibles auxquels l'énonciateur a accès et faux dans une espèce limitée des mondes possibles qui ne sont pas à sa portée. Dans ce cas, l'indicatif peut également être associé à la récupération systématique d'une classe de mondes possibles.

Nous pouvons donc noter que cette approche ne reflète que la réalité cognitive parce qu'elle connaît certaines limites quand il s'agit d'un procès ancré dans un contexte clairement identifié ou bien lorsqu'on peut l'appliquer à des énoncés faisant exclusivement appel au mode indicatif (avec le verbe parier, par exemple).

Dans la plupart des hypothèses élaborées sur le sémantisme du subjonctif, un sens conceptuel lui a été attribué. Comme nous avons pu le constater, ce choix s'est heurté à de nombreux problèmes. En effet, il est possible de définir le subjonctif comme le mode de virtualité dans des contextes d'emploi exprimant le souhait, le doute, le postulat mais ce concept n'est plus adaptable quand il s'agit des subjonctifs présupposés vu que présupposition et virtualité s'annihilent mutuellement. Malgré toutes les tentatives des grammairiens que nous avons déjà mentionnés de les rapprocher, virtualité et présupposition ne sont pas totalement compatibles et demeurent insuffisantes pour rendre compte de tous les emplois du subjonctif. De même, le concept d'éventualité (de possibilité ou de mondes possibles) n'est pas plus utile. Sa validité devient faible lorsque nous sommes confrontée à certains exemples :

(135) C'est incroyable qu'il soit venu.

(136) Je regrette qu'il soit venu.

Conscient de toutes ces limites, Rhis suggère comme solution l'approche de « marqueur procédural ». Selon lui, le subjonctif possède un sens propre. Pour expliquer l'idée avancée, Rhis (op. cit., p. 135) note que :

nous faisons en effet l'hypothèse que le subjonctif est porteur d'un sens procédural ; ceci signifie que le subjonctif se distingue non pas en introduisant un contenu de nature conceptuelle, mais en orientant (en contraignant) le mécanisme inférentiel d'interprétation. En bref, nous défendrons l'idée que la procédure du subjonctif repose sur le caractère intrinsèquement non pertinent du procès qu'il dénote, et que l'effet contextuel qu'il promeut se calcule toujours en

fonction d'une mise en rapport du procès avec la catégorie modale exprimée par la prédication principale.

Dans ce modèle, l'emploi du subjonctif est conditionné non pas par un concept unique, mais plutôt par une contrainte interprétative. Il est sélectionné à chaque fois qu'il y a une congruence totale entre le sens véhiculé par le verbe introducteur ou le subordonnant circonstanciel et les instructions pragmatiques délivrées par le mode de la subordonnée.

Cette perspective a été également suivie par Gosselin²¹⁹ qui associe au subjonctif les instructions suivantes : il est déclenché soit quand la modalité extrinsèque est de type descriptif et que sa force de validation est négative ou bien qu'elle n'est pas descriptive au sens strict (mais axiologique, appréciative, bolique ou déontique par exemple.)

(137) Je doute qu'elle soit gentille.

Dans ce cadre, cette construction syntaxique de type « Vquep » est sémantiquement associée à la structure modale de la forme suivante :

Synt. : V que P

Sem. : modi (modj (Pred (arg.)))

- modi est une modalité extrinsèque qui correspond au verbe de la principale. Il s'agit ici d'une modalité épistémique de force négative marquée par la présence du verbe douter.
- modj est une modalité intrinsèque au lexème prédicatif (Pred) de la complétive. Elle représente, dans cet exemple, la modalité appréciative intrinsèquement exprimée par le prédicat gentille.

Pour identifier la nature de relation entre le sémantisme du verbe recteur et celui du mode de la complétive, Rhis s'est appuyé sur l'effet inter-prédicatif. Il trouve que, outre les contraintes dictées par la prédication enchâssante, le subjonctif dispose tout de même d'une représentation spécifique. Dans ce cadre, il n'a pas de rapport de prédominance,

²¹⁹ *Paramètres conceptuels* [définissent des catégories et des valeurs modales] :

I : instance de validation [réel, subjectivité, institution]

D : direction d'ajustement [descriptive, mixte11, injonctive]

F : force de la validation [plus ou moins positive/négative]. [Le degré de force précise la valeur à l'intérieur d'une catégorie, par ex. *probable* ou *certain* pour l'épistémique]. (Gosselin 2010 : 57-142)

mais de « compatibilité » entre la structure enchâssante et le mode de la structure enchâssée.

Dans cette théorie, le subjonctif exprime la « non-pertinence intrinsèque de l'état de choses auquel il s'applique <E := non pertinent>. Cette non-pertinence intrinsèque indique que l'état de choses n'apporte pas d'effet contextuel par lui-même. Elle résulte du calcul d'un sens pertinent pour l'énoncé dans son intégralité. En bref, ainsi que le note Rhis (op. cit., p 275) « cette valeur a pour effet une forme de « délégation » de pertinence au profit de la structure enchâssante, qui endosse le poids informationnel de l'énoncé, car elle prend à sa charge l'effet contextuel explicite. »

Nous pouvons dire ainsi que la valeur de pertinence est portée par la structure enchâssante à laquelle est cédée la responsabilité de l'influence contextuelle explicite.

Conclusion

De cette description du subjonctif en système standard surgissent les spécificités de ce mode, ainsi que les éléments qui le rapprochent de l'indicatif. Les différents niveaux linguistiques ont été abordés : morphémique, syntaxique et sémantique.

Au niveau morphémique : à l'oral, selon la nature du verbe, le subjonctif peut avoir :

- une forme marquée spécifique que l'on rencontre avec les verbes irréguliers (ex : [swa]) et avec tous les verbes aux 4^{ème} et 5^{ème} personnes où [j] le marque (ex : [ʃɑ̃tj] ;
- une forme marquée non spécifique que l'on retrouve dans d'autres paradigmes de la conjugaison ([finis] (je) finisse). C'est le cas des verbes qui présentent à l'indicatif une forme verbale à 3 distincte de celle à 6 (ex : [fini] ≠ [finis])
- une forme non marquée (ex : [ʃɑ̃t]).

À ce niveau, nous avons également relevé des cas de syncrétisme. Ce constat concerne les verbes dont la forme à l'indicatif, à 3 est identique à celle de 6. Pour différencier le subjonctif présent de l'indicatif présent dans ce genre de contexte, il est important de

mobiliser d'autres éléments linguistiques tels que la présence de *que*, la structure syntaxique ou l'intonation.

Concernant l'emploi de ses temps : subjonctif passé et subjonctif imparfait sont en perte de vitesse. Seuls le subjonctif présent est encore d'usage. Il renvoie respectivement à un fait instantané ou à venir (ex : En ce moment, je doute qu'il réussisse cette épreuve. / Dans l'avenir, je doute qu'il réussisse cette épreuve.)

Comme nous pouvons le voir, c'est le contexte qui permet d'indiquer plus nettement l'époque dans laquelle s'inscrit le procès-verbal. Par ailleurs, ce passage d'un système à quatre temps à un système à un seul temps a fait que le subjonctif ne possède qu'une seule forme verbale spécialisée dans l'expression de ce mode.

Au niveau syntaxique, les emplois du subjonctif sont souvent présentés en fonction de la structure syntaxique dans laquelle il apparaît : proposition indépendante ou proposition dépendante. Dans le deuxième cas, son apparition est souvent corrélée à un élément recteur. Tantôt, il s'oppose à l'indicatif, tantôt est contraint par le contexte.

Au niveau sémantique, il est défini soit comme un mode ayant une seule valeur sémantique, soit un support énonciatif ayant une signification précise.

A partir de cette présentation des différents travaux effectués sur le subjonctif, nous avons pu mettre en avant les difficultés majeures rencontrées lors de l'analyse de ce mode verbal. La multiplicité de ses contextes d'emploi et la diversité de ses valeurs sémantiques soulèvent beaucoup de difficulté dans la description de certaines structures syntaxiques et dans l'unification des effets sémantiques du subjonctif. Ce chapitre de thèse ne peut prétendre à l'exhaustivité. Les modèles exposés, ainsi que les exemples proposés ne recouvrent certainement pas l'étendue des possibilités des emplois du subjonctif.

Chapitre 2 : Le subjonctif dans les ESLO : tendances en microdiachronie

Opposer la langue écrite à la langue orale dans la description des faits linguistiques a été longtemps, pour les défenseurs du français normatif, une affaire de combat entre le « correct » et le « non correct », le « bon » et le « mauvais » usage. En effet, au Moyen Âge, la situation linguistique en France était caractérisée par une grande variété et plusieurs langues cohabitaient sur le territoire français : langues d’Oïl, langues vulgaires et latin. Durant cette époque, aucun standard n’était imposé et les habitants du territoire avaient le choix de parler leur(s) langue(s) librement.

Au XVI^e siècle, suite à la publication de l’ordonnance de Villers-Cotterêts de François 1^{er}²²⁰, le français a acquis un statut officiel et est devenu la langue de droit et d’administration. Le statut du français n’a cessé depuis de s’affirmer. Ainsi, dès la fin du XVII^e siècle, le pouvoir politique en place a entamé un processus de normalisation de la langue. En ce sens, une seule variété linguistique a été privilégiée : il s’agit du français pratiqué par une classe sociale déterminée, notamment l’aristocratie. Un ensemble d’organismes se sont chargés de la prescription des normes du « bon usage ». Ce souci du purisme a été appuyé par la fondation de l’Académie française en 1635 par Richelieu, sous le règne de Louis XIII.

Les propositions normatives ont longtemps fixé les usages du français, ce qui a vraisemblablement empêché de le décrire dans sa totalité, en tenant compte de toutes ses variétés. En effet, l’étude du français parlé s’inscrivait généralement dans une démarche contrastive ayant comme objectif principal de mettre en avant ses écarts par rapport aux normes normatives. Récemment, nous notons l’émergence des travaux linguistiques s’intéressant aux questions pragmatico-discursives.

Décrire la langue française dans toute son ampleur nécessitait la collecte et la transcription de grandes quantités de données et la conception d’outils permettant de les explorer. Depuis peu, de vastes corpus oraux ont été mis à la disposition des chercheurs

²²⁰ C’est le plus ancien texte législatif. Il a été prescrit par le roi de France François I^{er}, entre le 10 et le 25 août 1539 à Villers-Cotterêts.

pour contribuer au renouvellement des analyses linguistiques. Notre objet d'étude a pu bénéficier d'une façon pertinente de l'apport de la jonction entre données orales et outils du TAL. Cette étude fondée sur l'exploration des données orales attestées nous a permis de vérifier les théories linguistiques avancées sur le subjonctif (cf. partie II, chapitre 1 de la thèse), puisées majoritairement dans les exemples écrits appartenant aux genres littéraire ou journalistique.

Notre focus est également porté sur l'examen de l'évolution du français afin de repenser la relation entre langue et grammaire et de répondre aux nouvelles questions qui se posent dans le domaine de la linguistique en général et de la flexion verbale en particulier. Dans ce cadre, nous exposons les dynamiques de l'emploi du subjonctif en français contemporain, et tenterons d'expliquer les éventuels changements qu'il a connus récemment, dans le cadre d'une approche micro-diachronique. Nous accordons ainsi une attention particulière au facteur 'temps', bien qu'il s'agisse d'un élément externe, estimant que le rôle qu'il joue dans le processus de changement linguistique est très important. Il nous permet de rendre compte du passage d'un état de la langue vers un autre soit :

- en synchronie, il s'agit d'étudier le subjonctif en « temps apparent ». Dans ce cas, sont examinées les pratiques générationnelles à un instant T.
- en diachronie, il s'agira de décrire le subjonctif en « temps réel », en essayant de retracer les changements linguistiques ayant lieu à quelques dizaines d'année d'intervalle.²²¹

L'empan diachronique saisi par notre corpus, combiné au caractère situé des données, nous a offert la possibilité d'observer les différents indices de la variation dans l'emploi du subjonctif en français parlé à Orléans.

²²¹FLEURY, Serge et BRANCA-ROSOFF, Sonia. Une expérience de collaboration entre linguiste et spécialiste de TAL : L'exploitation du corpus CFPP 2000 en vue d'un travail sur l'alternance Futur simple/Futur périphrastique. *Cahiers AFLS*. 2010. Vol. 16, no 1.

1. Quelles dynamiques sur le plan diachronique ?

Il y a très souvent décalage entre l'évolution d'un phénomène et celle de son traitement grammatical, qui ne change que très rarement, même si le phénomène ne cesse de se modifier et de se métamorphoser. À l'inverse, une analyse micro-diachronique peut montrer que l'étude d'un phénomène langagier peut s'accompagner d'une véritable prise en compte de tous les aspects de changement qui accompagnent son évolution, parfois complexe et inattendue, comme c'est le cas pour l'emploi du subjonctif en français contemporain.

1.1 La piste diachronique : pourquoi ce choix ?

Nous adoptons ce type de perspective parce qu'elle nous offre la possibilité de confronter plusieurs données authentiques dans une même société à des époques différentes. Nous pouvons alors faire des observations de données sur quarante années d'intervalle, susceptibles de faire émerger de nouveaux phénomènes dans l'emploi du subjonctif. Ce genre d'études pourrait nous permettre d'attester objectivement la réalité du processus évolutif de l'emploi du subjonctif à l'oral, en tant que phénomène linguistique.

Il est important de rappeler que notre étude s'inscrivant dans le champ de la diachronie repose essentiellement sur de courts intervalles temporels. De ce fait, elle peut avoir du mal à trouver une légitimité parmi les diachroniciens de la langue qui considèrent en effet que les changements observés sont minimes pour mériter une description diachronique. Nous accorderons priorité au jeu des corrélations qui peuvent être établies entre les variables mesurables sous observation.

1.1.1 Le subjonctif : micro-diachronie et changement

Après avoir examiné minutieusement nos données, les différentes propriétés annotées ont constitué des variables pouvant faire l'objet de plusieurs requêtes possibles en rapport avec d'autres variables distributionnelles disponibles sur TXM (catégorie

grammaticale, personne, etc.), ainsi qu’avec les métadonnées du corpus (ESLO1 vs ESLO2, genres interactionnels, tranche d’âge, niveau d’études, CSP, etc.).

Nous exposons, dans cette partie, les résultats quantitatifs et qualitatifs, jugés les plus significatifs sur le plan micro-diachronique que nous présenterons dans le tableau suivant :

	ESLO1	ESLO2	Total ESLO
subp	718	496	1214
subps	29	19	48
subi	0	0	0
SUB	747	514	1262

Tableau 17 : emploi du subjonctif dans les ESLO

Ces tendances brutes de l’emploi du SUB font apparaître en micro-diachronie une baisse de 18,47 % du nombre d’occurrences du subp et du subps et une absence du subi comme nous pouvons le visualiser sur le graphique suivant :

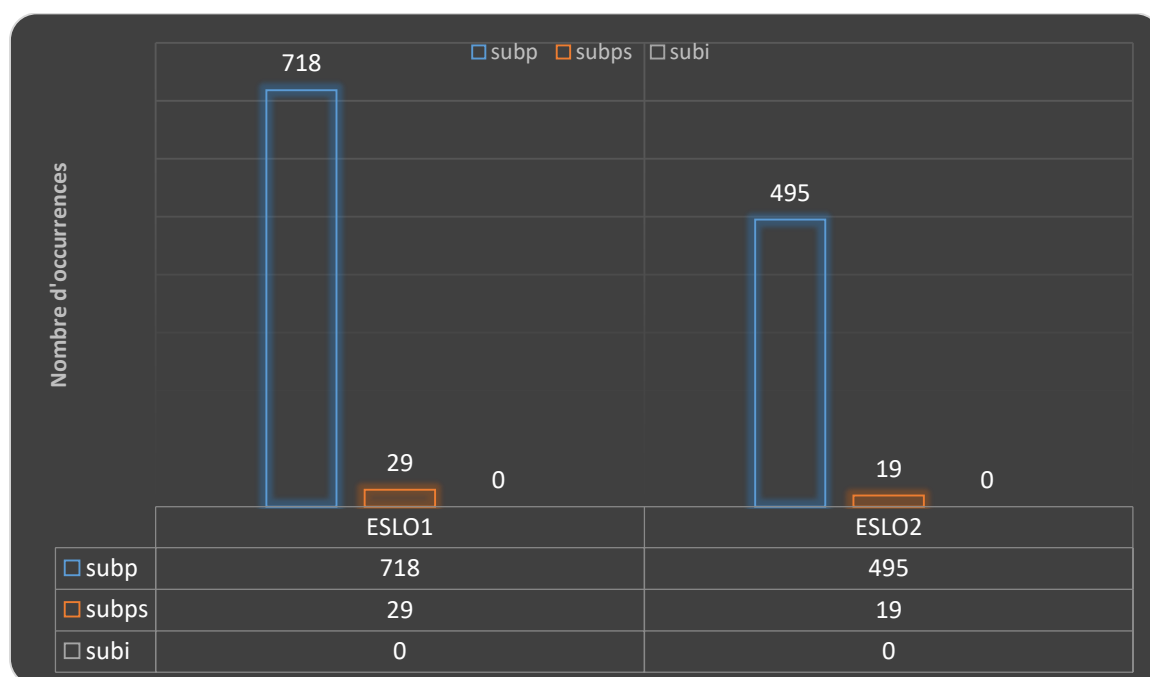


Figure 66 : emploi du subjonctif à quarante ans de distance

Ces données quantitatives globales confirment la perte de vitesse du subjonctif qui a été soulignée par plusieurs auteurs comme Bauche²²², Frei²²³, Brunot & Bruneau²²⁴ et Riegel et al.²²⁵

La question de la progression des formes linguistiques a attiré l'attention de nombreux linguistes cherchant à comprendre et comparer leurs fonctionnements à l'écrit, ainsi qu'à l'oral. Outre les études menées sur le subjonctif, d'autres phénomènes linguistiques complexes ont fait l'objet de plusieurs travaux où il a été question de vérifier l'écart entre les usages attestés et les descriptions grammaticales normées. Nous citons tout d'abord les travaux d'Abouda et Skrovec (2015,²²⁶ 2016a, 2016b²²⁷) qui ont examiné l'emploi du futur en français oral en s'appuyant sur les enquêtes sociolinguistiques à Orléans.

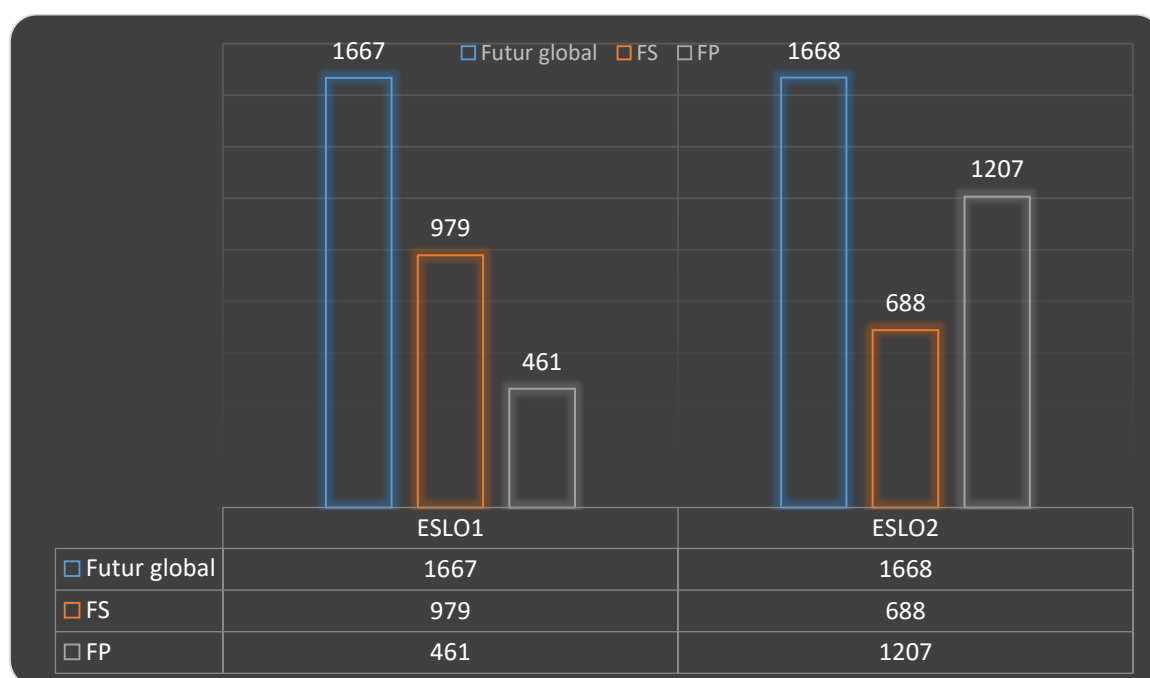


Figure 67 : évolution de l'emploi du futur en diachronie

²²²GRÉGOIRE, Antoine et BAUCHE, Henri. Le langage populaire. *Revue belge de Philologie et d'Histoire*. 1928. Vol. 7, no 4, p. 123.

²²³FREI, Henri. La grammaire des fautes. Introduction à la linguistique fonctionnelle. Paris-Genève, Geuthner. 1929. p. 199.

²²⁴BRUNOT, Ferdinand et BRUNEAU, Charles. 1969. *Précis de grammaire historique de la langue française*, 1947.

²²⁵RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, et RIOUL, René (*op. cit.* p. 571)

²²⁶ABOUDA, Lotfi et SKROVEC, Marie (*op. cit.*)

²²⁷ABOUDA, Lotfi et SKROVEC, Marie. Du mouvement au figement : pragmatization de la forme on va dire. Etude micro-diachronique sur un corpus oral. In : *Colloque international « Langage et Analogie. Figement. Polysémie »*. 2014.

Bien que le décompte général des occurrences du futur ait montré une quasi stabilité au niveau de son emploi d'ESLO1 (49,99 %) à ESLO2 (50,01 %), la répartition interne entre ses deux tiroirs, futur simple / futur périphrastique, s'est complètement inversée comme on peut le visualiser sur le graphique ci-dessus. Ces résultats manifestent-ils la disparition de la forme simple au profit de la forme périphrastique du futur ?

Dugua et Baude²²⁸ se sont également servis du réservoir ESLO afin de rendre compte de l'évolution des usages de la liaison en français parlé.

Le graphique ci-dessous relève à la fois une baisse des contextes de liaison (obligatoire et facultative) et une stagnation au niveau de sa réalisation à quarante ans de distance (46,4 % pour ESLO1 et 46,6 % pour ESLO2).

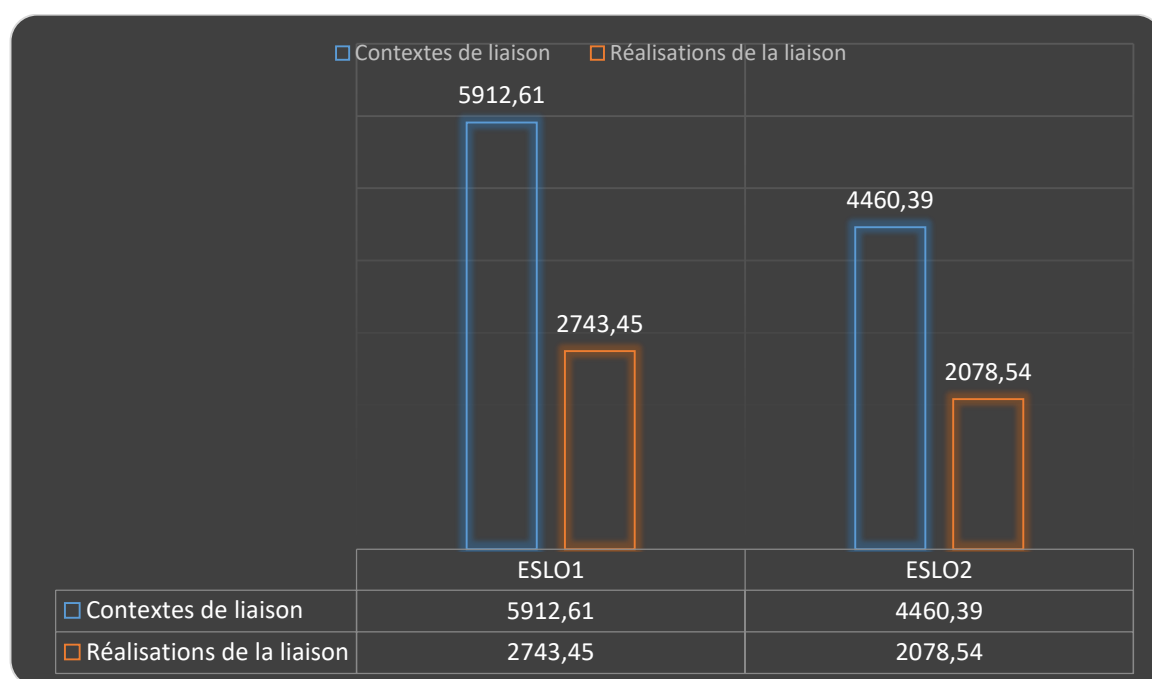


Figure 68 : évolution de l'usage de la liaison dans les ESLO

Cette stabilité statistique dénote qu'un éventuel changement linguistique dans l'usage de la liaison ne peut probablement pas être repéré par une simple analyse de la variation diachronique dans un corpus global.

Les variations observées dans les usages du subjonctif, du futur simple et de la liaison, formes souvent attribuées à l'écrit, nous ont poussée à croiser ces fréquences générales

²²⁸DUGUA, Céline et BAUDE, Olivier. La liaison à Orléans, corpus et changement linguistique : une première étude exploratoire. *Journal of French Language Studies*. 2017. Vol. 27, no 1.

aux fréquences relatives d'une variété de locuteurs. L'objectif est d'apporter des informations concrètes sur la validité des descriptions grammaticales classiques qui tendent généralement à simplifier l'étude des faits linguistiques par la mise en marge des phénomènes traduisant leurs évolutions. Cette réalité a également incité les linguistes variationnistes, notamment Armstrong (2001)²²⁹, Armstrong & Smith (2002)²³⁰ et Sankoff & Blondeau (2007)²³¹ à tenir compte de tous les aspects de changement linguistique en temps réel et temps apparent. Dugua & Baude (op. cit., p. 44) ont signalé que ces travaux « ont démontré la pertinence de rechercher en synchronie, dans un espace socialement structuré, l'évolution diachronique d'un système linguistique. »

1.1.2 Les locuteurs DIA en temps réel

L'opportunité que le corpus ESLO nous a offert ne se limite pas seulement à la possible observation de l'évolution des usages du subjonctif en français mais elle se prolonge jusqu'à la vérification des éventuels effets des tendances brutes dégagées en diachronie. En effet, lors de l'exploration exhaustive du corpus ESLO, nous avons pu exploiter le module Diachronie, contenant 193000 mots et 17h d'enregistrements, divisés en sept entretiens, effectués avec les mêmes témoins à deux reprises : une première fois dans les années 1970 dans le cadre de l'enquête ESLO1, puis une seconde fois dans les années 2007 pour le compte du projet ESLO2. Le tableau suivant récapitule les informations collectées sur les locuteurs DIA.

²²⁹ARMSTRONG, Nigel. *Social and stylistic variation in spoken French: a comparative approach*. John Benjamins Publishing, 2001.

²³⁰ARMSTRONG, Nigel et SMITH, Alan. The influence of linguistic and social factors on the recent decline of French ne. *Journal of French Language Studies*. 2002. Vol. 12, no 1, p. 23-41.

²³¹SANKOFF, Gillian et BLONDEAU, Hélène. Language change across the lifespan:/r/in Montreal French. *Language*. 2007. p. 560-588.

Code locuteur	Sexe	Année – lieu de naissance	Age (ans)	Profession
DJ39	H	1932 – Amiens	37 73	Ophtalmogiste Retraité
CF4	H	1943 – Tillay le Peneux	26 64	Ajusteur Retraité
QB100	F	1945 – Orléans	24 60	Etudiante à l'école des cadres de santé Cadre hospitalier
PY94	F	1943 – Non renseigné	36 64	Gardiennne immeuble Retraité
RF211	H	1947 – Isère	22 58	Elève professeur Professeur de sciences physiques
YT387	H	1928 – Saumur	41 77	Contre maitre outiller Retraité
YR399	H	1942 – Limoges	27 65	Rectificateur Retraité

Tableau 18 : renseignements sociodémographiques sur les locuteurs DIA

Les informations sociodémographiques, ainsi que les renseignements sur les enregistrements dont nous disposons nous ont permis de croiser les changements globaux et relatifs. Dans les figures suivantes, nous représentons les évolutions des usages du subjonctif, du futur et de la liaison entre les deux périodes pour chaque locuteur.

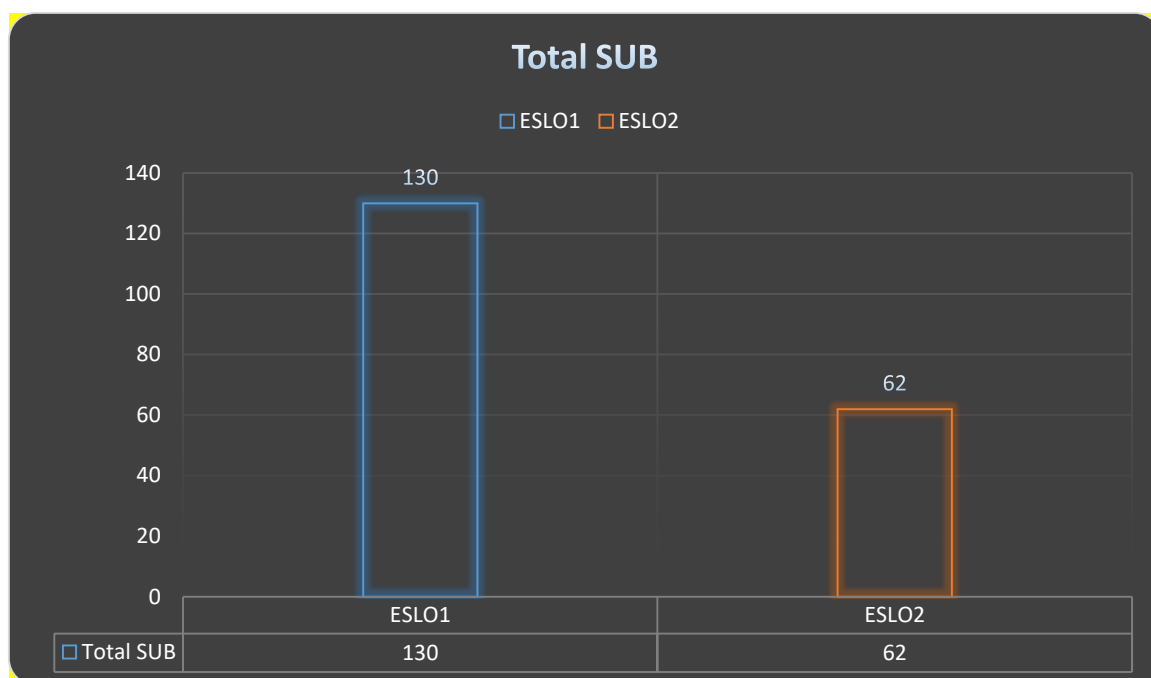


Figure 69 : fréquences globales d’emploi du subjonctif en diachronie

L’observation de cette figure montre une baisse générale de l’emploi du subjonctif par les locuteurs DIA (de 5,32 %). Derrière cette tendance globale, se cachent des changements individuels différents.

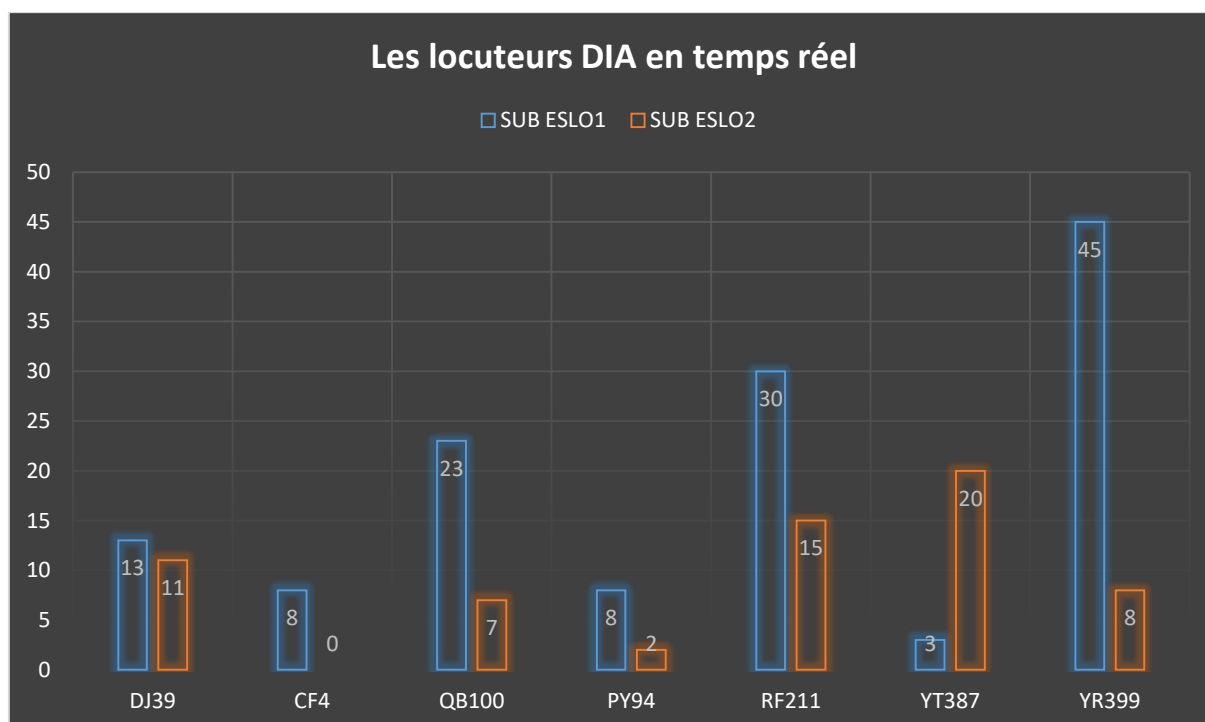


Figure 70 : fréquences individuelles de l’emploi du subjonctif en diachronie

Le taux d'emploi du subjonctif par 6 locuteurs DIA sur 7 affirment les tendances d'ensemble. En effet, on relève une diminution importante de plus de 15 points chez les trois témoins QB100, RF211 et YR399, une diminution moins importante de 0 à 6 points pour les témoins DJ39, CF4 et PY94 et une augmentation significative de 17 points pour le témoin YT387 entre ESLO1et ESLO2.

Face à ces divers comportements linguistiques, nous pouvons nous interroger sur le degré de sensibilité des locuteurs DIA aux normes standards. Pour ce faire, nous avons croisé les résultats du subjonctif aux fréquences individuelles de l'emploi du futur et de la liaison par les mêmes locuteurs.

Nous commençons tout d'abord par l'exposition des résultats du futur qui ont découlé de l'observation de l'évolution micro-diachronique chez les 7 locuteurs DIA.

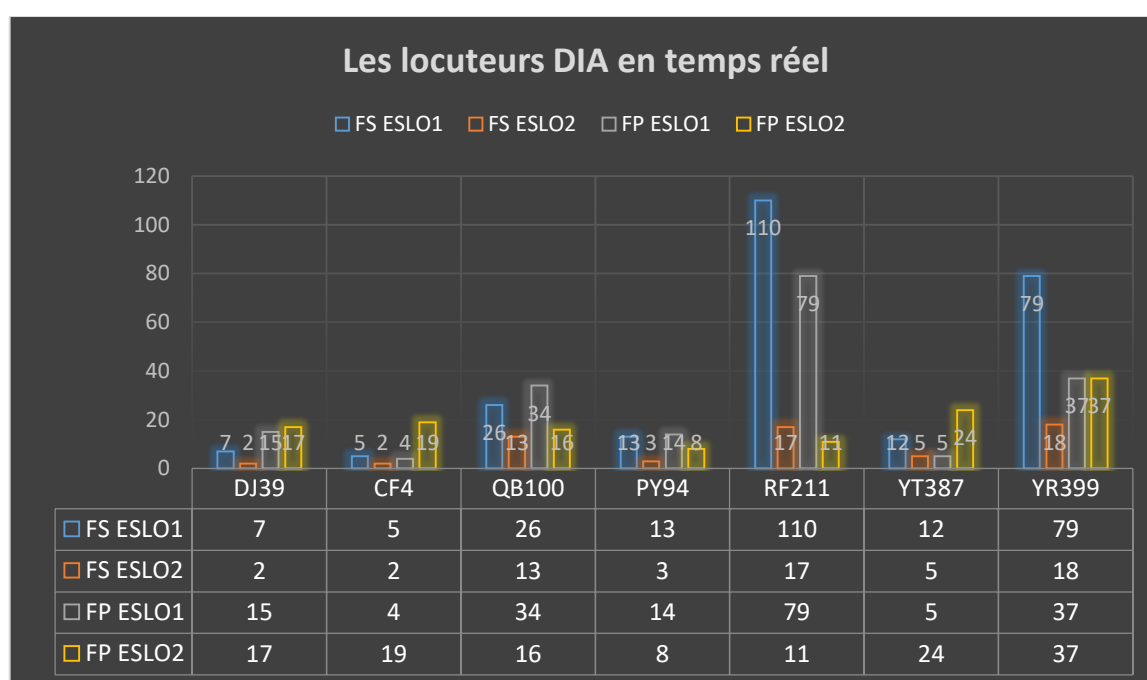


Figure 71 : progression de l'emploi du futur par les locuteurs DIA

Comme nous pouvons le constater, 5 locuteurs DIA (DJ39, CF4, PY94, RF211, YT387) sur 7 affichent des dynamiques individuelles proches des dynamiques générales. En effet, l'accroissement du futur périphrastique face au futur simple met en avant les

changements linguistiques qu’ont subis ces locuteurs en quarante ans. En bref, ainsi que le note Saussure²³²

une langue prise à deux dates différentes n’est pas identique à elle-même.

D’après les deux figures précédentes, les pratiques langagières des locuteurs en temps réel montrent un recul du subjonctif et du futur simple. Nous verrons dans ce qui suit jusqu’à quel point les variables normées connaissent une chute significative dans le français contemporain, également à partir de l’étude du cas de l’emploi de la liaison par les locuteurs DIA.

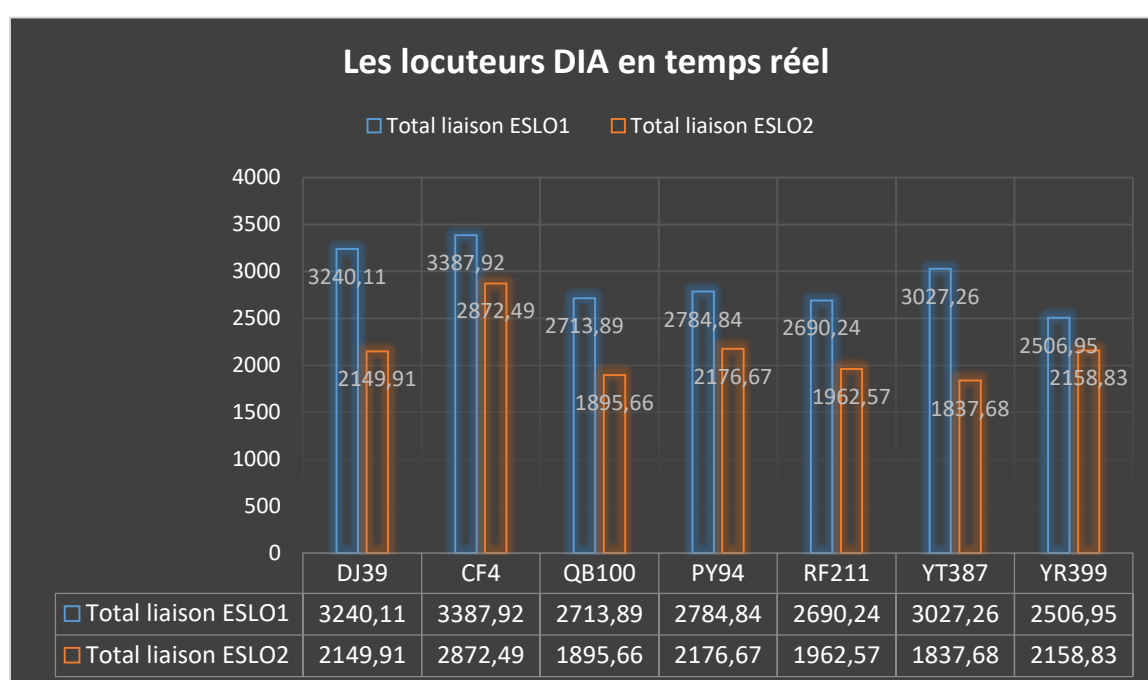


Figure 72 : évolution de la réalisation de la liaison chez les locuteurs DIA

D’après ce graphique, l’examen des taux de liaison réalisée par tous les locuteurs DIA relève une diminution générale, mais avec des degrés différents. Ayant la volonté de mieux saisir les motifs de ces divergences, Dugua et Baude (op. cit.) ont procédé à la catégorisation des contextes globaux en liaison obligatoire et liaison facultative en tenant compte des spécificités de chaque contexte. Ce choix les a poussés à réduire le

²³²DE SAUSSURE, Ferdinand. *Cours de linguistique générale*. Otto Harrassowitz Verlag, 1989.

jeu de données. Sur les 8712 contextes étudiés, le taux de réalisation en liaison obligatoire est égal à 99 % et en liaison facultative 21,5 %.

Le caractère non catégorique de la liaison facultative suggère que sa réalisation n'est pas systématique. En ce sens, outre les facteurs linguistiques, d'autres éléments extralinguistiques peuvent influencer la réalisation ou non de la liaison chez les locuteurs DIA.

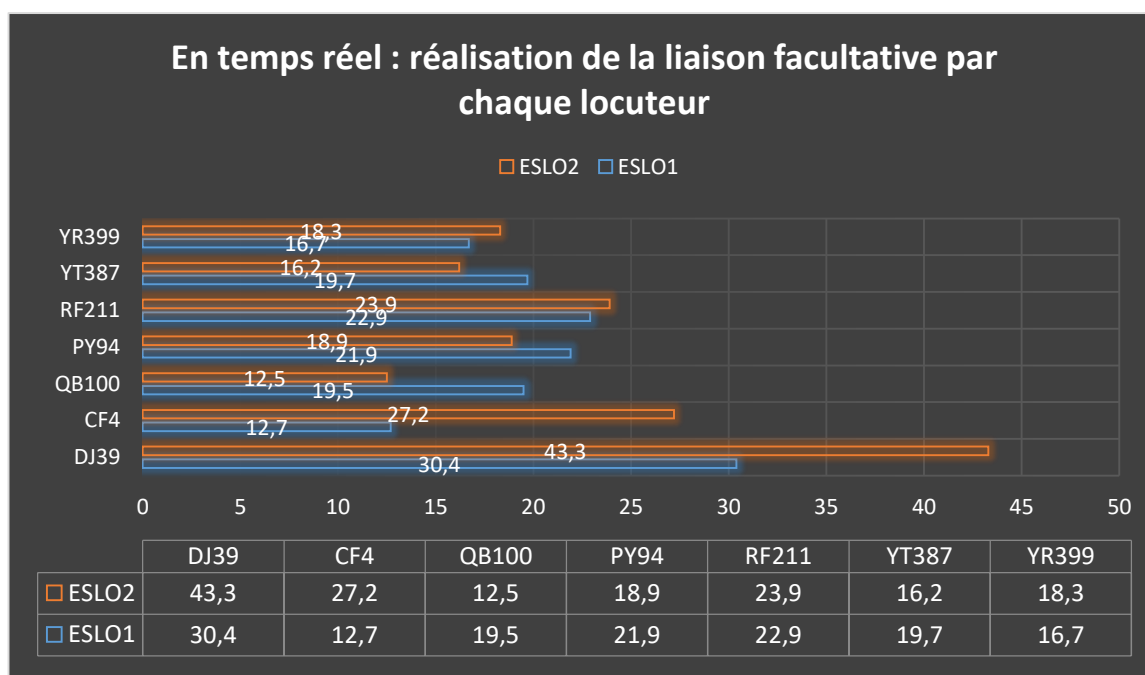


Figure 73 : quels changements relatifs dans la réalisation de la liaison facultative ?

La stagnation globale observée dans les grandes tendances se confirme de nouveau dans l'usage de la liaison facultative par tous les témoins. Une moyenne de 21,5 % a été notée.

L'observation de la figure précédente a incité Dugua et al. à aller au-delà des premières marques de stabilité pour faire émerger les signes de disparité éventuels dans les changements individuels. En effet, ils ont différencié entre quatre groupes :

- le premier groupe dans lequel nous classons le locuteur qui a connu une augmentation importante : CF4 avec 14,5 points ;
- le deuxième groupe qui englobe les locuteurs qui ont connu une baisse remarquable : DJ39 avec 12,9 points et QB100 avec 7 points ;

- le troisième groupe dans lequel sont catégorisés les témoins qui ont connu une légère diminution : YT387 avec 3,5 points et PY94 avec 3 points ;
- le quatrième groupe où nous avons réparti les locuteurs qui ont connu une stagnation : RF211 avec 1,6 et YR399 avec 1,1 points. Croiser les données sur le subjonctif, le futur et la liaison, possibilité offerte par l'exploration du corpus ESLO, nous a permis de mieux appréhender la variation dans les usages de ces marqueurs « formels » pour proposer une analyse qui s'inscrit dans le champ du changement linguistique.

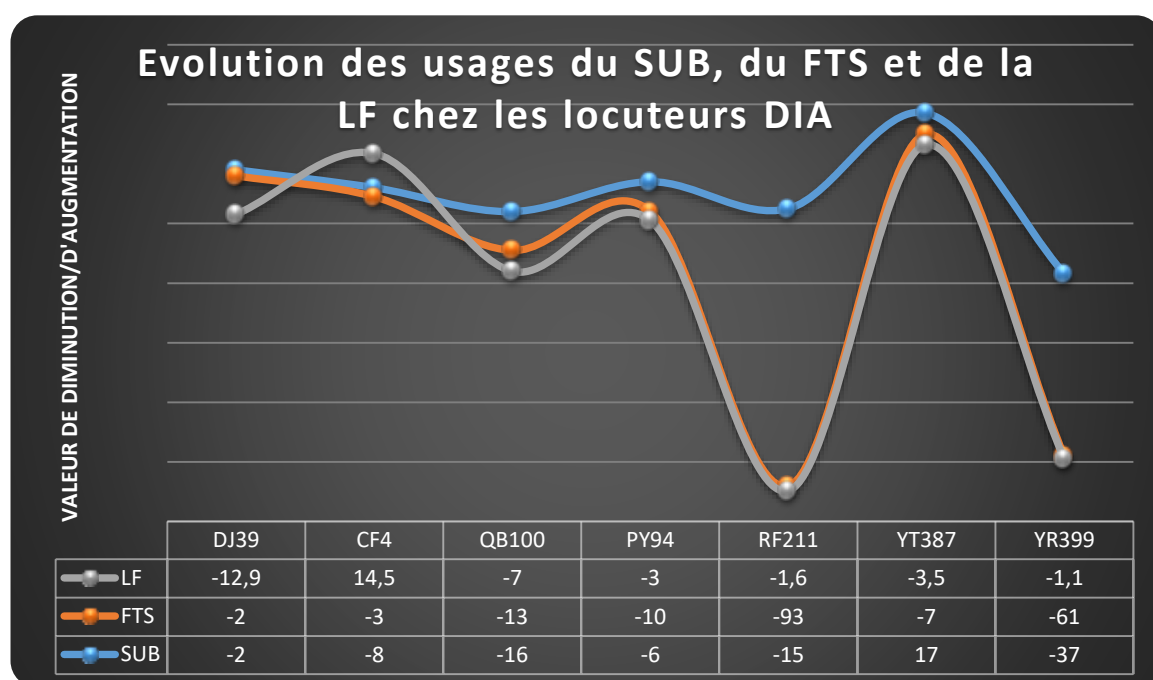


Figure 74: changement linguistique chez les locuteurs DIA

D'après le graphique ci-dessus, nous remarquons :

- une quasi stabilité dans l'usage du subjonctif, accompagnée d'une stabilité dans l'usage du futur et une diminution dans l'usage de la liaison chez le locuteurs DJ39 (A-A) ²³³;

²³³ Ces classes ont été élaborées à partir du travail d'Alix Mullineaux. Trois catégories d'âge sont différenciées : 18–29 ans, 30–49 ans et 50 ans et plus et 5 catégories socio-économiques (entre A et E) sont distinguées en se basant sur la profession et le niveau scolaire des témoins.

- une chute significative dans l'emploi du subjonctif, couplée à une légère baisse dans l'emploi du futur et à une forte augmentation/une stagnation dans la réalisation de la liaison chez les locuteurs CF4 (C–C) et PY94 (D–C) ;
- une forte baisse dans l'usage du subjonctif, accompagnée d'une forte chute dans les emplois du futur simple et de la liaison chez deux locuteurs QB100 (B–A), RF211 (A–A) et YR399 (D–C) ;
- et une augmentation importante dans l'emploi du subjonctif, couplée à une diminution dans les usages du futur et de la liaison chez le locuteur YT387 (C–C).

En tenant compte des critères sociologiques et des parcours professionnels des témoins, nous constatons que celui dont l'usage du subjonctif accroit appartient à une catégorie moyenne (C). Le témoin qui a connu une certaine stabilité dans l'usage fait partie d'une catégorie haute (A). Les trois locuteurs dont l'usage s'affaiblit ont soit des parcours ascendants (B–A), (D–C) soit des catégories stables (A–A), (C–C).

Nous supposons ainsi que les changements linguistiques chez les locuteurs DIA sont liés, voire corrélés, aux caractéristiques sociales des témoins (profil sociologique, trajectoire individuelle, contextes de production de leurs entretiens).

Ces résultats prouvent qu'une étude de la variation s'inscrivant exclusivement dans le champ diachronique, toute intéressante qu'elle soit, peut ne pas absorber la complexité d'un phénomène « intrinsèquement lié à une multitude de facteurs de la variation linguistique qui, in fine, produit et accompagne un changement linguistique. »²³⁴

Au-delà des fréquences globales qui ont émergé de l'analyse diachronique, nous estimons que les traitements diaphasique et diastratique sont susceptibles d'apporter plus d'éclaircissements sur l'usage des variables formelles généralement et du subjonctif plus particulièrement, dans la mesure où les facteurs sociaux clarifient ipso facto la dynamique des pratiques langagières.

²³⁴ BAUDE, Olivier et DUGUA, Céline (*op. cit.*, p. 52)

1.2 Que se passe-t-il sur les plans diaphasique et diastratique ?

Définie par Gadet comme la « capacité des locuteurs à moduler leur façon de parler en fonction de différents interlocuteurs et activités²³⁵ », la variation diaphasique permet de rendre compte des choix linguistiques qu'un locuteur peut adopter dans une situation de communication donnée. En effet, quel que soit son profil sociologique, un locuteur dispose d'un répertoire langagier varié qui lui permet de mobiliser n'importe quelle variété selon son interlocuteur, la situation et le motif de l'échange. Comme le note Gadet (op. cit., p 26), le locuteur est perpétuellement pris en tension entre deux 'pôles' opposés d'une part, la volonté de se plier aux règles d'unité et de prestige en communiquant 'correctement', et d'autre part, la tendance à utiliser des formes diversifiées (le langage entre pairs, l'oral...) : tout dépend de la situation.

1.2.1 Tendances micro-diachroniques selon les genres interactionnels

Observons ensemble si la diaphasie joue un rôle important dans l'usage du subjonctif :

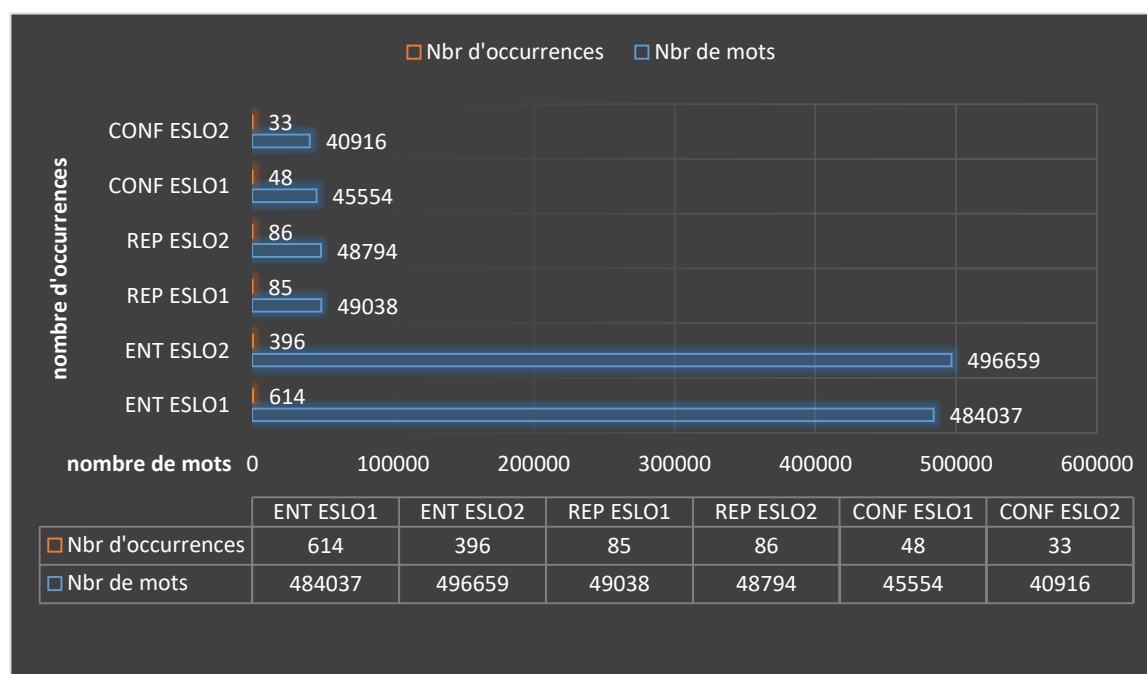


Figure 75 : répartition diaphasique des occurrences du subjonctif

²³⁵ GADET, Françoise. *La variation sociale en français*. Editions Ophrys. 2007. p. 172.

Présenté souvent en tant que forme verbale réservée à l'écrit, le subjonctif est vu comme un mode spécifique aux contextes formels. Selon ce graphique, il s'avère que le taux d'emploi du subjonctif en entretiens semi-directifs, contexte plus ou moins formel, a connu une baisse importante de 39 % (de 0,13 % à 0,08 %). Nous relevons une chute moins importante de 20 % (de 0,10 % à 0,08 %) dans les conférences universitaires, contexte strictement formel. En ce qui concerne les repas, nous notons une stagnation au niveau de l'emploi du subjonctif (0,17 %).

Si nous procédons en termes de degré de formalité du genre interactionnel, nous nous attendrions à une diminution notable du nombre d'occurrences du SUB dans les repas et à une stagnation ou une augmentation dans les contextes les plus formels. Nonobstant, nos données ont nié ces hypothèses.

Cette étude menée sur la réalité des emplois du français nous a permis de démontrer que l'impact de la variation situationnelle est véritablement minime. En ce sens, l'usage du subjonctif n'est pas en rapport avec la modalité interactive. Un locuteur est capable de conjuguer plusieurs variétés langagières (normatives ou/et non normatives) quelle que soit la nature de la situation de communication, écrite ou orale.

1.2.2 Fréquences d'emploi du subjonctif en fonction du profil sociologique

Le modelage du discours dépend-t-il des caractéristiques sociologiques des locuteurs (âge, catégorie socioprofessionnelle, sexe) ?

Partant du principe que le parler des jeunes est l'avenir d'une langue, le comportement langagier des jeunes a intéressé beaucoup de sociolinguistes (par exemple Labov 1976²³⁶, 1993²³⁷, Gadet 2000b²³⁸, 2007²³⁹). Le travail sur le corpus ESLO, à visée variationniste, nous a offert l'occasion de traiter cette question de la transmission des

²³⁶ LABOV, William. *Sociolinguistique*. 1976.

²³⁷ LABOV, William. Peut-on combattre l'illettrisme ? *Actes de la recherche en sciences sociales*. 1993. Vol. 100, no 1, p. 37-50.

²³⁸ GADET, Françoise. Vers une sociolinguistique des locuteurs. *Sociolinguistica*. 2000. Vol. 14, no 1, p. 99-103

²³⁹ GADET, Françoise (*op. cit.*)

normes à partir de l'étude de l'emploi d'un mode dit « prestigieux », à savoir le subjonctif.

Selon (Blanc & Biggs) une recherche sociolinguistique impliquait une étude de la langue dans sa diversité plutôt que comme un tout homogène et figé. En effet, même si on étudie un état de langue à un moment précis de l'histoire, il n'empêche qu'il offre une variété à plusieurs niveaux : différences entre les générations ; différences dialectales entre communautés ; différences entre les milieux sociaux ; différences liées aux conditions de production du discours²⁴⁰.

Afin d'étudier les éventuels effets des facteurs sociologiques sur l'usage du subjonctif, nous nous sommes intéressée aux variations générationnelles et sociales. Pour ce faire, nous avons créé des sous corpus du corpus sélectionné dans TXM. Il s'agit d'un descendant du corpus dans la vue « corpus ».

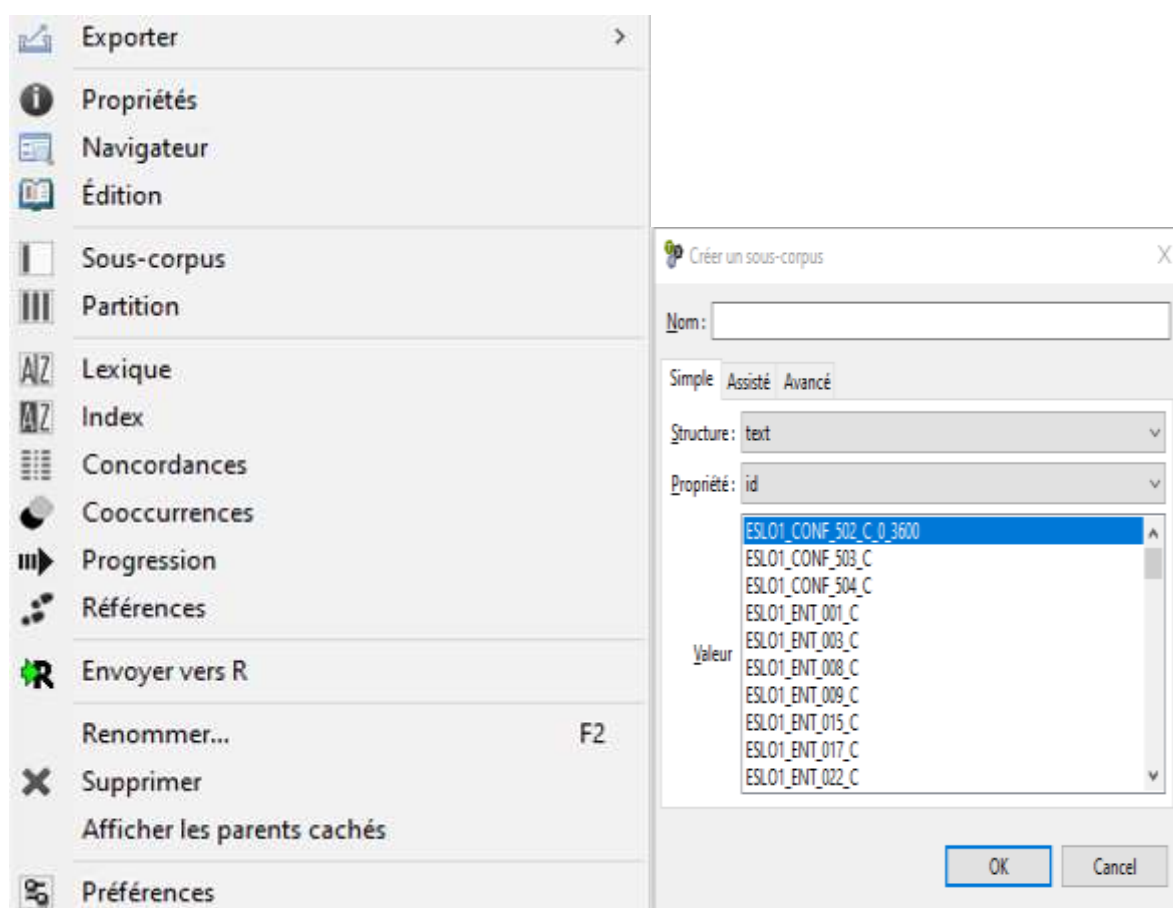


Figure 76 : création des sous-corpus

²⁴⁰ BLANC, Michel et BIGGS, Patricia (*op. cit.*, p. 16)

Une fois que nous avons constitué nos vingt-et-un corpus, nous avons pu les interroger afin de réaliser des analyses statistiques.

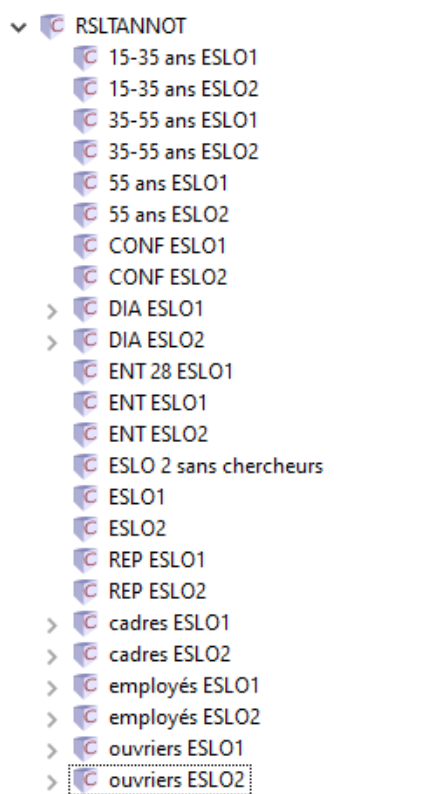


Figure 77 : sous-corpus ESLO

1.2.2.1 Le facteur « âge »

Nous nous intéressons à ce facteur vu que

La variation en fonction de l'âge est un fait général : on peut la rapporter à la variation diachronique, en tant qu'elle manifeste un changement en cours, offrant la possibilité d'étudier la société « en temps apparent ²⁴¹»

La stratification en âge montre en temps réel une répartition presque égale entre les différentes catégories d'âge au niveau de l'emploi du subjonctif dans les entretiens

²⁴¹ GADET, Françoise. *Le français ordinaire*. Paris, Colin. 1989. p.12.

d'ESLO1 : 0,16 % pour la catégorie de 15-35 ans, 0,12 % pour la catégorie de 35-55 ans et 0,13 % pour la catégorie de +55 ans.

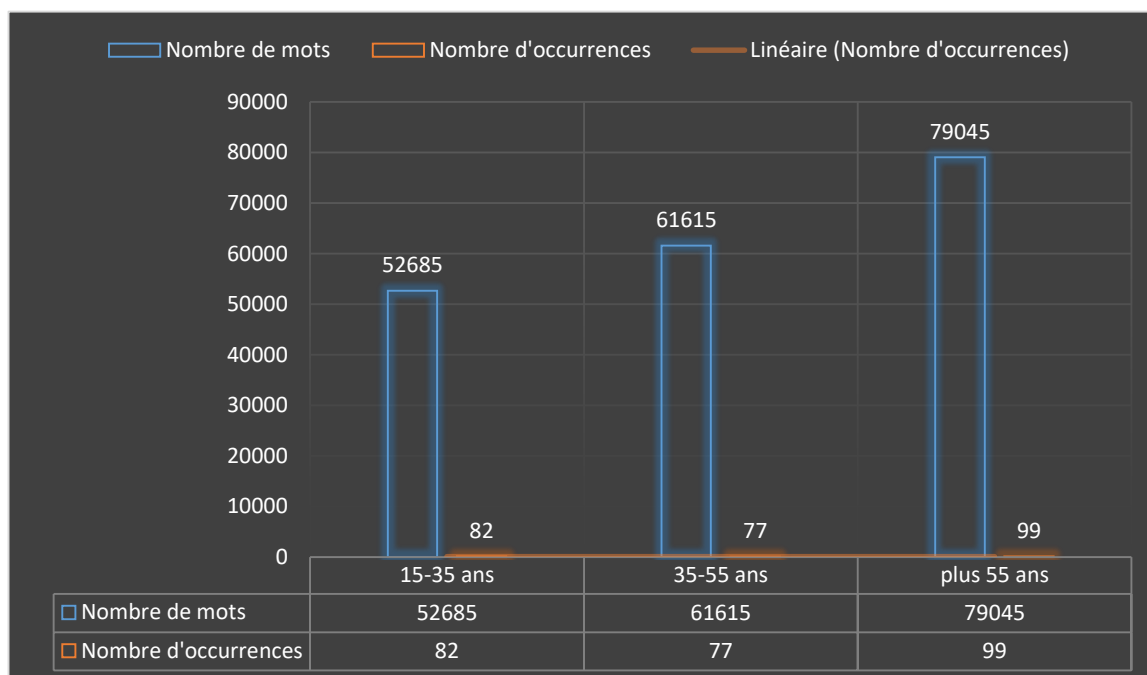


Figure 78 : Proportion du subjonctif selon la catégorie d'âge (entretiens ESLO1)

Cependant, d'ESLO1 à ESLO2, nous constatons :

- une baisse significative de 50 % dans la catégorie de 15-35 ans (passage de 0,16 % à 0,08 %) ;
- une stabilité dans la catégorie de 35-55 ans (passage de 0,11 % à 0,12 %) ;
- une baisse moins importante de 31% dans la catégorie de 55 ans (passage de 0,13 % à 0,09 %).

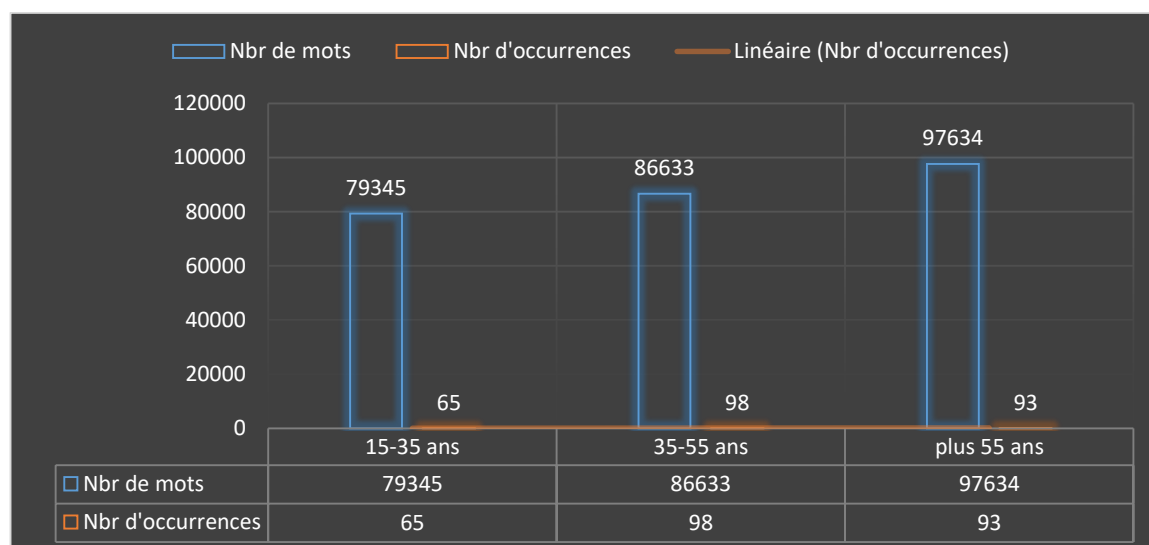


Figure 79 : Proportion du subjonctif selon la catégorie d'âge (entretiens ESLO2)

D'après les résultats dégagés des diagrammes ci-dessus, nous pouvons faire les remarques suivantes :

A) Même si les programmes, initialement proposés par Jean Zay²⁴² en 1938 et adoptés jusqu'en 1975 ont été centrés sur l'apprentissage des bases lexicales et syntaxiques, l'usage du subjonctif ne reflète forcément pas une acquisition d'attitudes normatives par les jeunes d'ESLO1.

De même, pour les jeunes d'ESLO2 qui ont suivi le régime d'éducation des années 2008, axé par le ministre Darcos sur la maîtrise de la grammaire, après avoir relevé une baisse importante au niveau de l'orthographe d'au moins deux années scolaires entre 1987 et 2007²⁴³, nous ne pouvons pas affirmer que les réformes scolaires ont favorisé l'emploi du subjonctif par ce public.

B) Passons maintenant à la tranche des moins jeunes (+55 ans). La diminution de l'emploi du subjonctif par ces locuteurs prouve que le facteur âge n'a pas d'impact réel sur les choix linguistiques des locuteurs.

²⁴² Jean Zay est un avocat et homme politique français qui est né le 6 août 1904 à Orléans et mort le 20 juin 1944 à Molles (Allier). Ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts, il a mis en place un système éducatif basé sur la démocratisation de l'enseignement.

²⁴³ Les résultats statistiques ont montré que les élèves de 5e de 2007 ont le niveau du CM2 de 1987.

C) Enfin, pour la tranche du milieu, la stabilité notée montre qu'elle n'a pas changé de pratique. Le vernaculaire des adultes est relativement stable.

En résumé, le changement en cours produit au niveau de l'usage du subjonctif, n'est pas forcément rattaché à stratification en âge. La génération qui sépare ESLO1 d'ESLO2 a certainement connu des changements majeurs de mœurs. Ces résultats peuvent être contre-intuitifs, mais ils nous amènent à vérifier si ce changement est en lien avec la classification socio-professionnelle des locuteurs.

1.2.2.2 Le facteur « classe sociale »

Le diagramme ci-dessous évoque une chute de l'emploi du subjonctif par la catégorie la plus élevée sur l'échelle sociale (-22 points). La baisse chez la catégorie sociale moyenne est moins significative (-15 points). Contrairement à toute attente, nous remarquons une certaine stabilité dans l'emploi du subjonctif par la catégorie sociale la plus faible (+2 points).

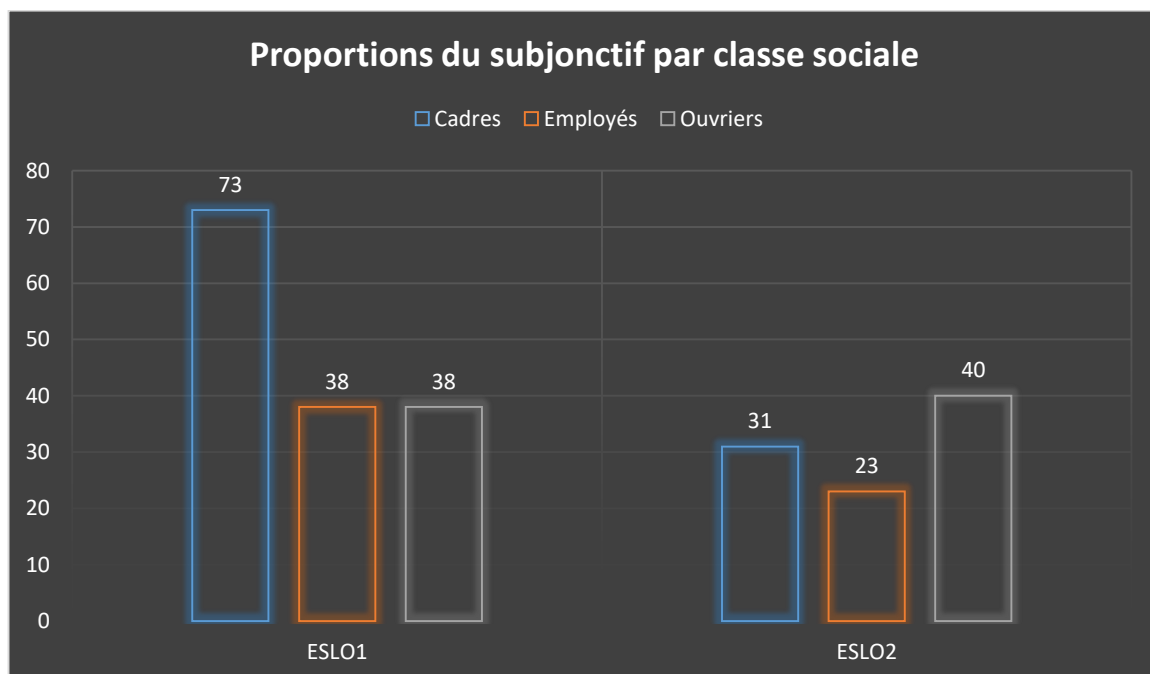


Figure 80 : répartition de l'emploi du SUB par les locuteurs ESLO selon la classe sociale

Ces tendances globales ont suscité notre curiosité et nous ont poussée à nous lancer dans l'analyse de la répartition en CSP dans chaque catégorie d'âge.

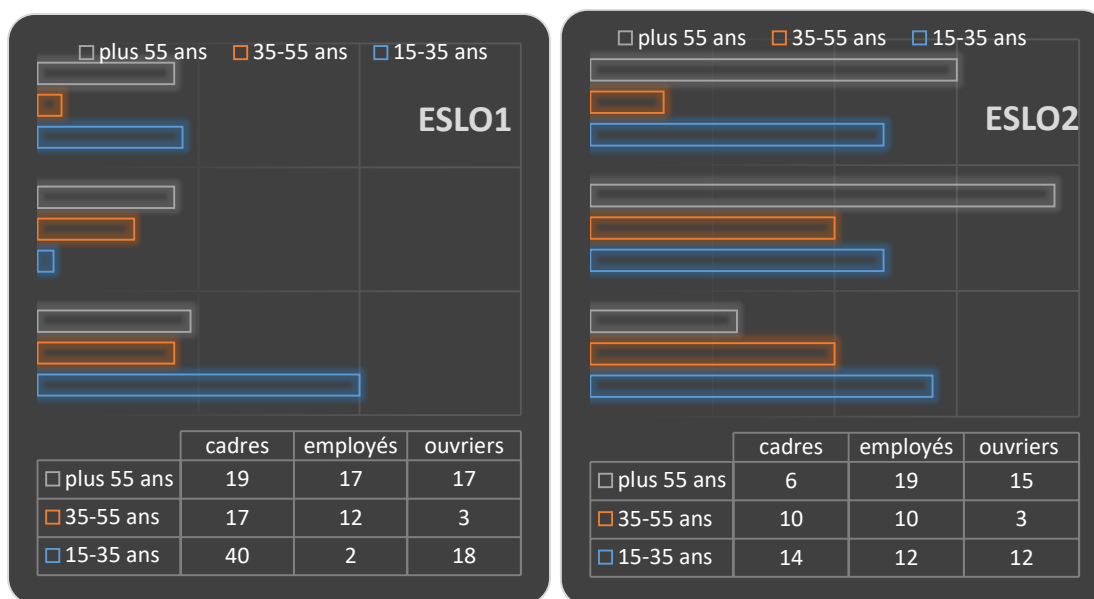


Figure 81 : à quarante ans d'intervalle : quelles différences entre les CSP selon le facteur « âge » ?

Il est important de mentionner que, pour des soucis de comparabilité, nous avons limité notre analyse à 6 locuteurs²⁴⁴ dans chaque CSP (1H, 1F de chaque tranche d'âge) en ESLO1 et ESLO2 comme les montrent les tableaux suivants :

		Cadres	Employés	Ouvriers	Total
15-35 ans	Durée (min)	107	79	105	291
	N. mots	52685	3381	9589	65655
	N. locuteurs	2	2	2	6
35-55 ans	Durée (min)	83	100	85	268
	N. mots	8825	12985	5317	27127
	N. locuteurs	2	2	2	6
	Durée (min)	90	105	90	285
	N. mots	13466	9075	12044	34585
+ 55 ans	N. locuteurs	2	2	2	6

²⁴⁴Nous n'avons pas inclus les chercheurs dans ces deux sous-corpus et il ne nous a pas été possible de trouver une ouvrière âgée entre 35 et 55 ans dans le sous-corpus ESLO2.

Total ESLO1	Durée (min)	280	284	280	844
	N. mots	74976	25441	26950	127367
	N. locuteurs	6	6	6	18

Tableau 19 : les données du sous-corpus ESLO1-CSP

		Cadres	Employés	Ouvriers	Total
15-35 ans	Durée (min)	104	89	90	283
	N. mots	17145	11394	6926	35465
	N. locuteurs	2	2	2	6
35-55 ans	Durée (min)	86	93	60	239
	N. mots	34268	13647	11932	59847
	N. locuteurs	2	2	1	5
+ 55 ans	Durée (min)	105	199	120	324
	N. mots	15758	9835	15564	41157
	N. locuteurs	2	2	2	6
Total ESLO2	Durée (min)	295	281	270	846
	N. mots	67171	34876	34422	136469
	N. locuteurs	6	6	6	17

Tableau 20 : les données du sous-corpus ESLO2-CSP

Nous sommes consciente du nombre réduit de nos locuteurs, mais à partir de cet échantillon nous ne prétendons pas l'exhaustivité. Aussi les données sur lesquelles nous nous appuyons sont nécessairement limitées par rapport à ce qu'elles pourraient être et n'englobent pas tous les possibles emplois du subjonctif par les différentes catégories

sociales. Nous pouvons tout de même dégager les tendances suivantes montrant en synchronie :

- une utilisation importante du subjonctif par les cadres âgés entre 15-35 ans par rapport aux autres locuteurs âgés entre 35-55 ans et plus de 55 ans et par rapport aux deux autres catégories socioprofessionnelles (employés, ouvriers) de toutes les tranches d'âge en ESLO1 ;
- un emploi massif du subjonctif par les employés âgés de plus de 55 ans vis-à-vis des locuteurs âgés entre 15-35 ans et 35-55 ans et vis-à-vis des cadres et ouvriers appartenant à toutes les classes d'âge en ESLO2.

Diachroniquement, nous avons relevé :

- une diminution importante dans l'emploi du subjonctif par les cadres âgés entre 15-35 ans (-26 points) et les cadres qui ont plus de 55 ans (-13 points) et une baisse moins importante dans l'usage du subjonctif par les cadres âgés entre 35-55 ans (-7 points) ;
- une augmentation des fréquences d'emploi du subjonctif par les employés appartenant aux catégories d'âge 15-35 ans (+10 points) et plus de 55 ans (+2 points) et une légère baisse de l'utilisation du subjonctif par la tranche d'âge 35-55 ans (-2 points) ;
- une diminution des occurrences du subjonctif utilisées par les ouvriers âgés entre 15-35 ans et plus de 55 ans et une stagnation dans l'utilisation du subjonctif par les ouvriers âgés entre 35-55 ans.

Cette comparaison des usages du subjonctif en temps réels et en temps apparent par les 37 locuteurs échantillonnés confirme les résultats issus de l'observation générale de la distribution selon la classe sociale.

Ayant la volonté d'étudier l'impact du social dans les pratiques langagières, notre attention s'est aussi portée sur l'examen du taux d'utilisation du subjonctif par les chercheurs/ses ESLO2. Ayant des compétences assez développées en linguistique

française, ces locuteurs sont susceptibles de modifier les tendances micro-diachroniques.

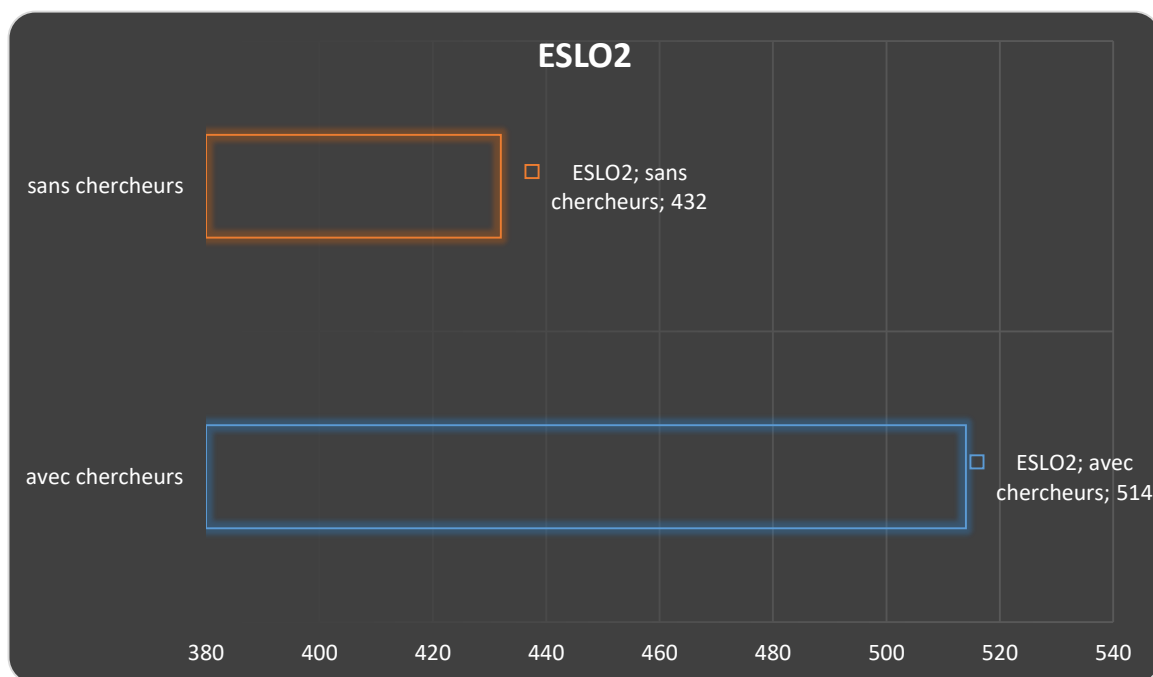


Figure 82 : impact des chercheurs

Comme le montre le diagramme suivant, 15,95 % des occurrences du subjonctif ont été réalisées par les chercheurs. Cette fréquence met en avant la possible influence du profil sociologique sur l'usage de ce mode.

Conclusion

Tous les aspects étudiés dans la piste micro-diachronique ont démontré une chute générale de l'usage du subjonctif en français parlé à Orléans. Comme nous avons pu le constater, les tendances observées ne se situent pas uniquement sur le plan langagier mais aussi sociétal. Le croisement des données linguistiques et sociologiques en temps apparent et réel a pour objectif de rendre possible l'appréhension d'un éventuel changement intergénérationnel dans les pratiques langagières à quarante ans de distance. N'ayant pas connu les mêmes mœurs, les locuteurs d'ESLO1 et d'ESLO2 ont des usages linguistiques hétérogènes liées à leurs évolutions individuelles et collectives.

Si l'analyse quantitative du subjonctif fait apparaître en micro-diachronie, entre ESLO1 et ESLO2, une baisse de son emploi, qu'en est-il de l'évolution de son usage sur le plan qualitatif ?

Chapitre 3 : Evolution des emplois du subjonctif en français : quelles nouveautés génère le corpus d'Orléans ?

Après avoir relevé une baisse globale au niveau de l'usage du subjonctif en français parlé à Orléans selon le versant quantitatif, nous tentons d'expliquer cette tendance générale en nous appuyant sur le versant qualitatif. Il est désormais temps de laisser place à l'analyse qualitative afin de rendre compte des éventuelles évolutions des emplois du subjonctif en français. Nous tentons d'apporter de nouvelles réponses aux questions qui se posent sur sa morphologie, sa syntaxe et sa sémantique.

1. Quels changements sur le plan morphologique ?

Commençons tout d'abord par l'exposition des éléments les plus pertinents sur le plan formel, le subjonctif sans « que » et le recul des formes de subjonctif passé.

1.1 Le subjonctif sans que

Le premier élément qui a attiré notre attention lors de l'analyse de nos données est l'omission du que dans ces trois contextes d'emploi en ESLO1 :

(138) ESLO1_ENT_001_C, OU, 0:59:30
alors ça c'est dommage ça **vienn**e à finir que je serais obligé de retourner

(139) ESLO1_ENT_096_C, LN438, 0:10:29
de quoi enfin ce je sais pas faut **fasse** ses preuves

(140) ESLO1_REPAS_272_C, DM95, 0:52:56
il faut les les cadences dans les chaînes **soient** trop rapides

Comme nous pouvons le voir, les occurrences du subjonctif concernent trois verbes conjugués avec la 3^{ème} personne (du singulier ou du pluriel) dont les radicaux sont spécifiques au subjonctif.

TXM nous a offert l'occasion d'écouter les extraits concernés à plusieurs reprises afin de vérifier l'omission du que. La confirmation de cette omission nous incite à nous demander si le marquage par cette conjonction n'est réellement requis que dans les contextes d'homonymie subjonctif/indicatif. Néanmoins, à l'oral, lorsque l'on rencontre

une forme verbale subjonctive à thème significatif (cf. partie II, chapitre 1 de la thèse), l'absence du *que* devient-elle désormais possible ?

Il est vrai que les cas attestés sont rares. Cependant, il nous semble important d'alerter sur cette éventuelle évolution en cours qui est certes minime mais qui remet en question le rapport classique entre la conjonction *que* et la forme subjonctive.

1.2 Les paradigmes du subjonctif

Outre sa description morphémique, l'emploi des quatre paradigmes du subjonctif a fait couler beaucoup d'encre (points de vue déjà exposés dans le chapitre thématique). Les résultats de notre corpus confirment le recul du passé du subjonctif et l'extinction de l'imparfait du subjonctif.

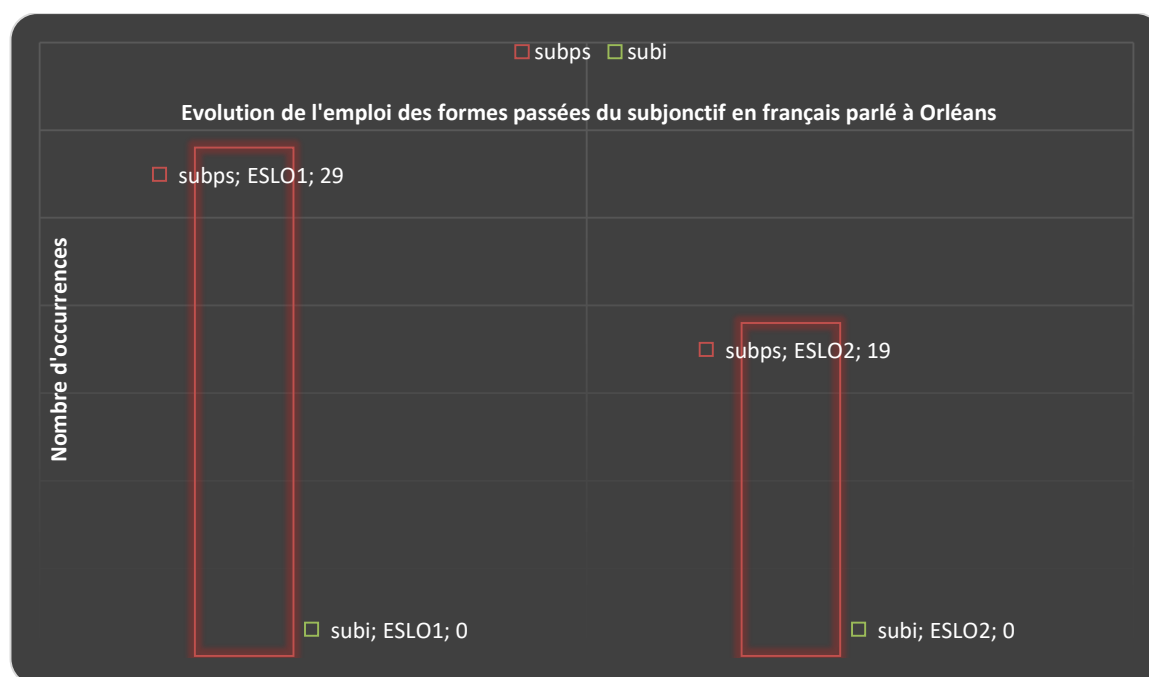


Figure 83 : taux d'emploi du *subps* et du *subi* dans les ESLO

Dans la norme standard, subjonctif présent et subjonctif passé n'apparaissent jamais dans un contexte similaire. En effet, leur apparition est soumise aux contraintes liées au temps du nucléus supérieur : si c'est un verbe conjugué au présent ou au futur de l'indicatif, le subjonctif présent est sélectionné ; si c'est un verbe conjugué au passé, le subjonctif présent cède la place au subjonctif imparfait. La distribution de ces deux temps du subjonctif est donc complémentaire.

Nous remarquons que, dans notre corpus, même si le nucléus supérieur est un verbe conjugué au passé, le verbe au subjonctif se met majoritairement au présent.

(141) ESLO1_ENT_045_C, BP35, 0 :34:25

j'aurais voulu qu'il **soit** un matheux enfin bref

(142) ESLO1_ENT_067_C, FH717, 0:09:46

j'aurais aimé ma petite-fille ah qu'elle **soit** dans euh qu'elle aille dans l'éducation nationale

(143) ESLO2_DIA_1227_C, 278, 0:23:40

il fallait pas que son gars il **disparaisse**

(144) ESLO2-ENT_1056_C, 106, 0:06:23

il a fallu que je **refasse** mes six mois d'universitaire à l'université de Limoges

Ainsi, nous pouvons dire que la règle de la concordance temporelle n'est pas respectée dans l'emploi du subjonctif.

En commutant avec le subjonctif imparfait, le subjonctif présent n'acquiert pas de valeur supplémentaire puisque ces deux temps permettent déjà d'exprimer la simultanéité ou la postériorité. Néanmoins, nous constatons que le subjonctif présent peut dès lors être utilisé dans le domaine du passé. De par ce fait, l'écart entre la norme standard et la norme de l'usage s'élargit davantage.

Bien que notre corpus contienne des profils sociologiques variés, nous relevons que la défaillance du subjonctif imparfait et du subjonctif plus-que-parfait concerne tous les témoins quels que soient leur statut social (cadres, employés, ouvriers) ou leur âge (15-35 ans, 35-55 ans et +55 ans).

Accorder l'usage du subjonctif imparfait souvent aux politiciens ou aux personnes appartenant à la catégorie Cadres ++ a suscité notre curiosité et nous a poussée à constituer un sous-corpus composé d'interviews de personnalités orléanaises.

Enregistrement	Code locuteur	Profession	Age
ESLO1-INTPERS_406	406PERS	Professeur, directeur de la cité scolaire de la Source	35-55 ans
ESLO1-INTPERS_407	407PERS	Professeur de lettre classique	15-35 ans
ESLO1-INTPERS_408	408PERS	Directeur adjoint – Collège Ste Croix Ste Euverte	15-35 ans
ESLO1-INTPERS_409	409PERS	Directeur – Ecole primaire de garçon- Fbg Bannier	35-55 ans
ESLO1-INTPERS_414	414PERS	Secrétaire générale – Chambre des Métiers	35-55 ans
ESLO1-INTPERS_416	416PERS	Directeur général – Nouvelles Galeries	+55 ans
ESLO1-INTPERS_417	417PERS	Directeur d l'enregistrement – Direction de l'Enregistrement et des Domaines	35-55 ans
ESLO1-INTPERS_418	418PERS		
ESLO1-INTPERS_419	419PERS	Propriétaire de vinaigrierie	35-55 ans
ESLO1-INTPERS_420	420PERS	Directeur AMEC (éléments électromécaniques)	35-55 ans
ESLO1-INTPERS_421	421PERS	Directeur Régie (Renault)	35-55 ans
ESLO2-INTPERS_1245	KX427	Non renseigné	+55 ans

Tableau 21 : données du sous-corpus Interviews de personnalité

Bien que les personnalités choisies appartiennent aux différents domaines de pratique (éducation, industrie, syndicalisme, politique, culture), sur les 41 occurrences exportées,

aucune occurrence du subjonctif imparfait n'a été relevée après l'exploration de notre sous-corpus contenant 11h26min et 143348 mots.

ref	Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
ESLO1_INTPERS_406_C, PB, 0:18:38	a deux ans mais est-ce que vous	au-	peu à peu est-ce que vous auri...
ESLO1_INTPERS_407_C, 407PERS, 0:07:	c'est difficile parce que moi je vo...	l-	moi je vous dis non parce que j...
ESLO1_INTPERS_407_C, 407PERS, 0:58:	ben voilà non moi j'aimerais je je	p-	je ne préférerais pas mais j'avo...
ESLO1_INTPERS_407_C, 407PERSFEM,	est les deux à la fois moi je	tr-	moi je crois personnellement b...
ESLO1_INTPERS_408_C, 408PERS, 0:37:	et il n'y a pas non plus	d-	pratiquement pas d'écoles nor...
ESLO1_INTPERS_408_C, 408PERS, 0:45:	qui se passe quand même c'est...	l-	la création des CES d'un côté s...
ESLO1_INTPERS_409_C, 409PERS, 0:00:	s'occupe-t-il tout seul ? avec qui	partage-t	-il sa chambre ? quand il est libr...
ESLO1_INTPERS_409_C, 409PERS, 0:08:	répondre à quelques questions ...	j-	je ne vous cache pas mon opini...
ESLO1_INTPERS_409_C, 409PERS, 0:17:	les plans sur le plan politique le...	gou-	le gouvernement euh que s- enfi...
ESLO1_INTPERS_409_C, 409PERS, 0:17:	politique le le gou- le gouverne...	s-	enfin c'est on peut pas dire un g...
ESLO1_INTPERS_409_C, PB, 0:41:38	les divisions oui est-ce que les ...	z-	les Européens je devrais dire m...
ESLO1_INTPERS_414_C, 414PERS, 1:01:	c'est pas à vingt kilomètres que ...	cherch-	que vous irez chercher le répara...
ESLO1_INTPERS_416_C, 416PERS, 0:24:	mais je croyais que vous f- vous ...	m-	parliez là des hm étudiants que ...
ESLO1_INTPERS_416_C, 416PERS, 0:35:	au niveau des mentalités ou ? il...	si-	le les freins oui euh attendez au...
ESLO1_INTPERS_417_C, 417PERS, 0:30:	à se débrouiller par leurs propre...	D	euh d'ailleurs la la variété des s...
ESLO1_INTPERS_418_C, 417PERS, 0:13:	euh hein euh à Orléans enfin je je	s-	je crois pas qu'il y ait un un ni en...
	à l'époque y avait philo et maths	hen	c'était y avait pas d'autres s- iss...

Figure 84 : exploration du subjonctif imparfait sous TXM

Ce résultat nous permet de confirmer que l'emploi du subjonctif imparfait en français s'inscrit probablement dans une démarche individuelle visant à se démarquer de l'autre en mobilisant son capital linguistique dans un contexte bien précis.

Cet usage marqué du subjonctif imparfait apparaît ainsi dans le discours de Nicolas Sarkozy, tenu à Colombey les deux églises le 9 novembre 2010. Après avoir utilisé l'expression latine « *expressis verbis* » - signifiant « dans les mêmes termes » - pour citer le pape, il s'est servi du subjonctif imparfait quand il a dit :

« j'aurais aimé qu'il [Jean-Louis Borloo] restât au gouvernement. »

Cet emploi n'a pas été seulement inhabituel mais également marqué prosodiquement. Dans le contexte médiatique de l'époque, l'usage du subjonctif imparfait témoigne de ses efforts pour « se re-présidentialiser ».

Examinons maintenant l'évolution du subjonctif d'un point de vue syntaxico-sémantique.

2. Le subjonctif : une classification syntaxico-sémantique

Loin d'enfermer l'emploi du subjonctif dans une classification purement fonctionnelle (démarche habituellement adoptée par la majorité des linguistes), nous avons tout d'abord opté pour l'examen de son caractère systématique. Comme le montre le graphique ci-dessous, le subjonctif obligatoire est plus fréquent que les autres types du subjonctif, i.e. facultatif neutre et facultatif significatif.

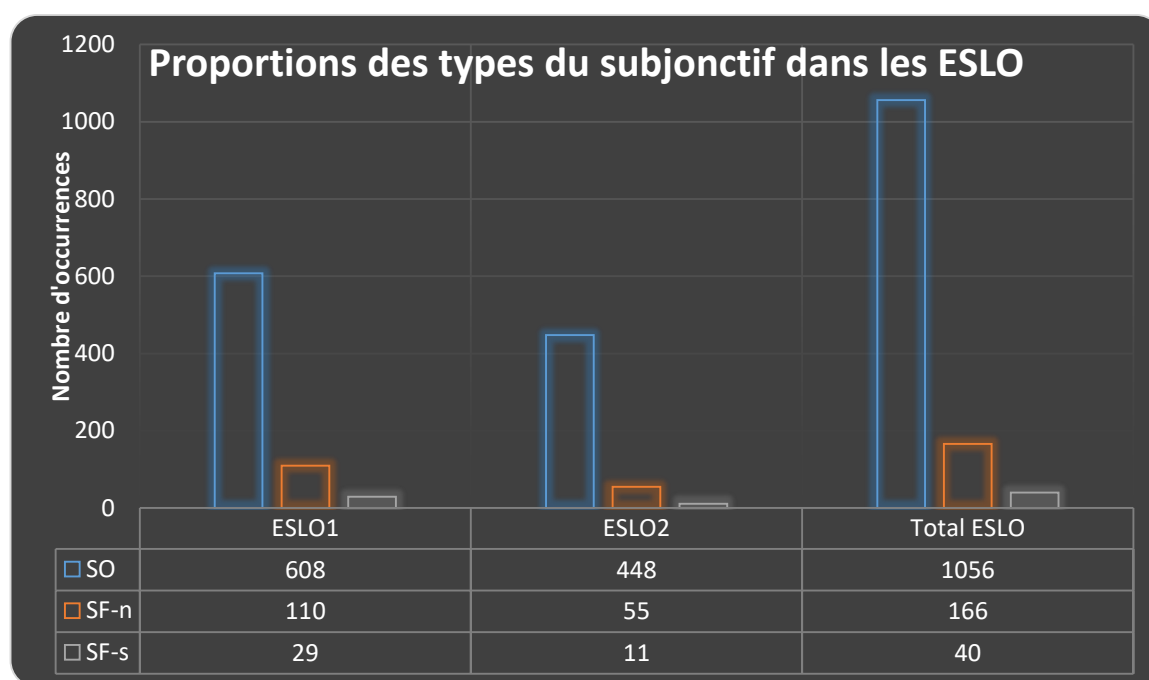


Figure 85 : évolution des types du subjonctif à quarante ans d'intervalle

Pour mieux comprendre ces chiffres, il nous semble important de rappeler que nous considérons obligatoire (145, 146) tous les cas d'emploi où le subjonctif ne peut pas s'alterner avec un autre mode. Le subjonctif est facultatif (147, 148) neutre quand il est sélectionné bien que l'alternance avec un autre mode soit possible et il est facultatif significatif (149, 150) quand il est employé sans être appelé par un nucléus supérieur.

(145) ESLO1_CONF_502_C_0_3600

il semble que les classes de niveaux **soient** absolument indispensables au niveau de la seconde

(146) ESLO2_CONF_1242_C

il faut que ces éléments **soient** exploitables de façon non destructive

(147) ESLO1_ENT_001_C

mais enfin je pense pas qu'il y **ait** tellement de de différences entre les classes

(148) ESLO2_ENT_1024_C

je crois pas qu'y **ait** une prononciation y a certains mots peut-être que nos grands-parents utilisaient peut-être

(149) ESLO1_ENT_028_C, 948, 0:06:21

mais j'admire les gens qui vont qui **puissent** regarder et tricoter en même temps

(150) ESLO2_ENT_1082_C, MX953, 0:51:59

euh donc voilà espérons que qu'il **fasse** beau

Ainsi, nous pouvons faire les trois constats suivants :

(i) la légère augmentation du SO (passage du 81,39 % en ESLO1 au 86,99 % en ESLO2)

(ii) le recul du SF-n (passage du 14,73% en ESLO1 au 10,68 % en ESLO2) qui suggère que le subjonctif est moins sélectionné quand il s'agit d'un cas d'alternance modale.

(iii) la quasi stabilité du SF-s (passage du 3,88 % en ESLO1 au 2,14 % en ESLO2). Dans ce contexte, l'usage du subjonctif est plutôt expliqué par des facteurs externes (caractéristiques sociologiques, situations de communication). Cette stagnation révèle que ces cas d'emploi demeurent rares et pour les comprendre, il faut prendre en compte non seulement les compétences linguistiques mais aussi les critères sociologiques de chaque locuteur.

Dans ce qui suivra, nous étudierons l'évolution spécifique à chaque type du subjonctif

2.1 Le subjonctif obligatoire

Nous traitons dans cette partie tous les verbes au subjonctif non concurrencés par d'autres modes.

2.1.1 Le subjonctif obligatoire non dépendant

Nous nous intéressons tout d'abord au subjonctif non dépendant d'un nucléus supérieur (annoté « zéro »). En d'autres termes, la tête syntaxique ayant des traits sémantiques sous-catégorisant un verbe au subjonctif est absente.

Observons ensemble le fonctionnement du subjonctif dans ce genre de contextes.

(151) ESLO1_ENT_001_C, BA725, 0:12:03

Oui écoutez que je **réfléchisse** non

(152) ESLO2_ENT_1041_C, ch_LA11, 0:07:17

alors ton ton stage de de troisième c'est c'était quelle année ça ? que je **sache**

L'analyse de l'exemple (151) a nécessité une écoute répétitive du passage concerné. Il nous semble important de signaler qu'entre la première partie de l'énoncé [oui écoutez] et la deuxième partie [que je réfléchisse], il n'y pas de pause.

Cette absence de silence peut suggérer que le lien entre « écoutez » et « réfléchisse » est étroit. Ainsi, nous pouvons émettre l'hypothèse que le verbe « écoutez » est utilisé ici dans le sens de « attendez » (tournure habituellement rencontrée dans ce cas d'emploi). Néanmoins, la longue pause après « que je réfléchisse » suivi de l'adverbe de négation non nous oriente vers une nouvelle piste. Si on remplace « que je réfléchisse » par alors, on obtient l'énoncé suivant.

(151)a Oui écoutez alors non

De ce fait, nous considérons que « que je réfléchisse » fonctionne ici comme un seul bloc ayant une valeur sémantique similaire au marqueur discursif « alors » (la notion de continueur chez Kerbrat-Orecchioni²⁴⁵). D'ailleurs, l'impossible variation en personne sans qu'il y ait un glissement sémantique vers la notion de l'injonction renforce cette idée :

(151)b oui écoutez que tu **réfléchisses** / qu'il **réfléchisse**.

²⁴⁵KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. *Le discours en interaction*. Armand Colin. 2005. p. 37.

L'insertion des particules de négation ou des adverbes (à l'exception de quelques-uns, par exemple bien) peut rendre l'acceptabilité de l'énoncé discutable :

(151)c oui écoutez que je ne réfléchisse pas ?

(151)d oui écoutez que je réfléchisse parfaitement ?

Nous nous demandons ainsi si cette utilisation inhabituelle du subjonctif manifeste une grammaticalisation en cours de cette construction verbale. En ce sens, fonctionne-t-elle comme une seule unité, à l'exemple de la structure verbale que je sache (signifiant à ma connaissance) ?

Passons maintenant aux exemples (153) et (154). Leurs procès au subjonctif sont à l'état latent dans la pensée. Ils ne se réfèrent pas directement au domaine de l'expérience. Nous sommes pleinement dans l'éventualité, valeur primordiale du subjonctif.

(153) ESLO2_DIA_1227_C, YT387_DIA, 0:53:15

qu'ils **soient** de droite ou qu'ils **soient** de gauche ils sont pas parfaits

(154) ESLO2_ENT_1033_C, LK33, 0:25:01

c'est pratique qu'il **pleuve** ou qu'il **fasse** beau

L'étude de l'exemple (155) a exigé l'élargissement de son contexte d'apparition. L'observation des tours de parole précédents et suivants nous a permis de mieux cerner les circonstances dans lesquelles le subjonctif est employé.

(155) ESLO2_ENT_1020_C, XF20MER, 0:24:31

ch_BH8: la presse locale ? pardon

XF20: la presse locale oui

ch_BH8: oui

XF20: ah oui puisqu'on achète avec la voisine

XF20 : on part- on

ch_BH8: ah oui oui tu m'en as parlé

XF20: partage la la République ah oui

ch_BH8: week-end

ch_BH8: [pi:pronounce : instantaneous]

XF20MER : que je l'**appelle** et que elle **viene** chercher

XF20 : qu'est-ce que tu veux ? le téléphone ?

XF20MER : non la République et le téléphone je sais pas où il est

XF20 : il est par là

ch_BH8: ah c'est la voisine qui vient chercher

XF20: c'est la v- la voisine oui

Le subjonctif prend ici en charge l'expression de l'ordre en (155) et dans la première occurrence de (156).

(156) ESLO1_ENT_017_C, QB100, 0:03:14

s'il a quelques symptômes qu'on **sache** tout de suite de quoi il s'agit qu'on **s'affole**
hm pas pour rien et que on **fasse** pas venir oui le docteur

En ce qui concerne les deux autres occurrences de l'exemple (156), le subjonctif exprime plutôt la finalité. Il s'agit de procès dont l'issue est incertaine.

Outre l'éventualité, l'injonction et la finalité, valeurs déjà relevées et décrites dans les travaux linguistiques menés sur le subjonctif, l'examen du subjonctif indépendant en français oral nous a permis de mettre l'accent sur l'écart existant entre la description grammaticale des cas tels que que je réfléchisse, que je sache dans les ouvrages de référence et les usages attestés sur corpus.

Le décompte général des occurrences du subjonctif à nucléus zéro révèle, comme le montre le diagramme suivant, que ce type d'emploi a baissé de 35,14 % d'ESLO1 à ESLO2.

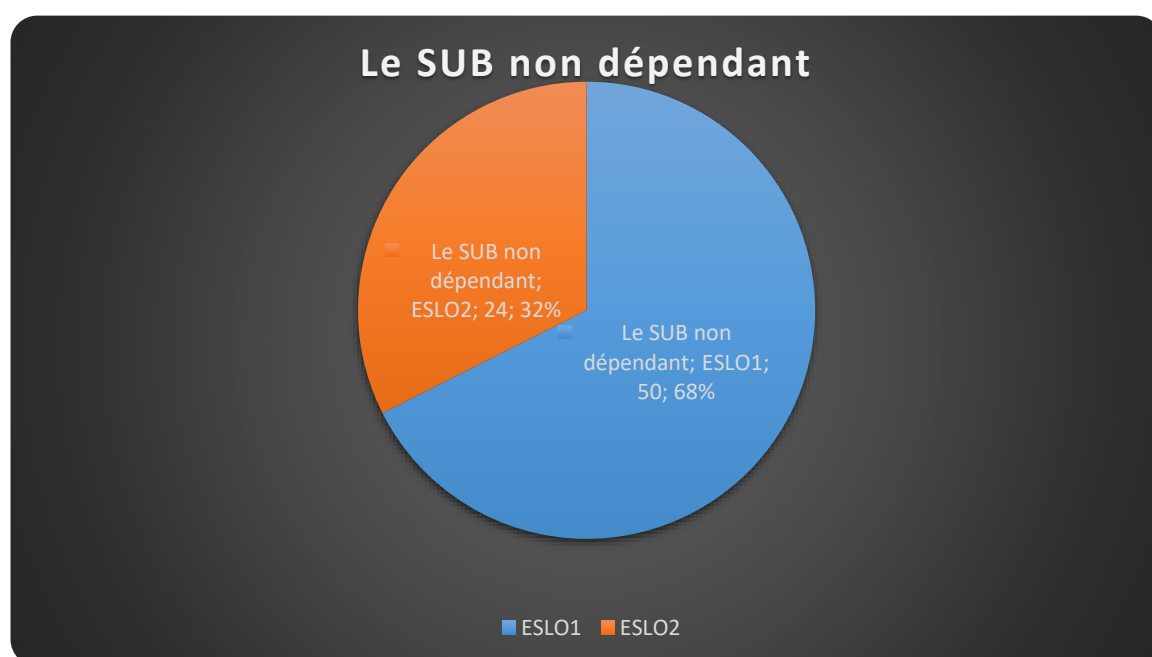


Figure 86 : évolution de l'emploi du subjonctif non dépendant

L'affaiblissement du subjonctif non dépendant peut être justifié par la possible expression de ses valeurs par le subjonctif dépendant.

2.1.2 Le subjonctif obligatoire dépendant

Nous rappelons que, dans ce cas d'emploi, nous avons distingué les contextes d'apparition de nos occurrences suivant la nature de la translation identifiée :

(i) actancielle

(157) ESLO1_CONF_503_C

elle exigeait que ce **soit** en anglais

(158) ESLO1_CONF_503_C

il est hors de question qu'un enfant normal **comprenne** véritablement ce que c'est avant quatorze ans

(159) ESLO1_CONF_504_C

enfin c'est le fait qu'on **puisse** choisir des exemples sans référence

(160) ESLO2_ENT_1002_C

faut pas que je lui dise je répéterai rien faut qu'elle en profite un peu

(ii) circonstancielle

(161) ESLO1_CONF_503_C

d'abord cela à condition que ce dressage **soit** rapide

(162) ESLO2_ENT_1085_C

pour mon frère hein hm pour qu'il **puisse** avoir ses quinze jours de vacances comme tout le monde ouais ouais

(iii) adjective

(163) ESLO1_ENT_043_C

il y a des matières qui **soient** plus ou moins importantes ?

(164) ESLO1_ENT_121_C

il peut y avoir un lycée qui **ait** une mauvaise réputation une école libre qui a une bonne réputation hm

Nous présentons dans les graphiques ci-dessous les proportions du subjonctif dans chacune des translations.

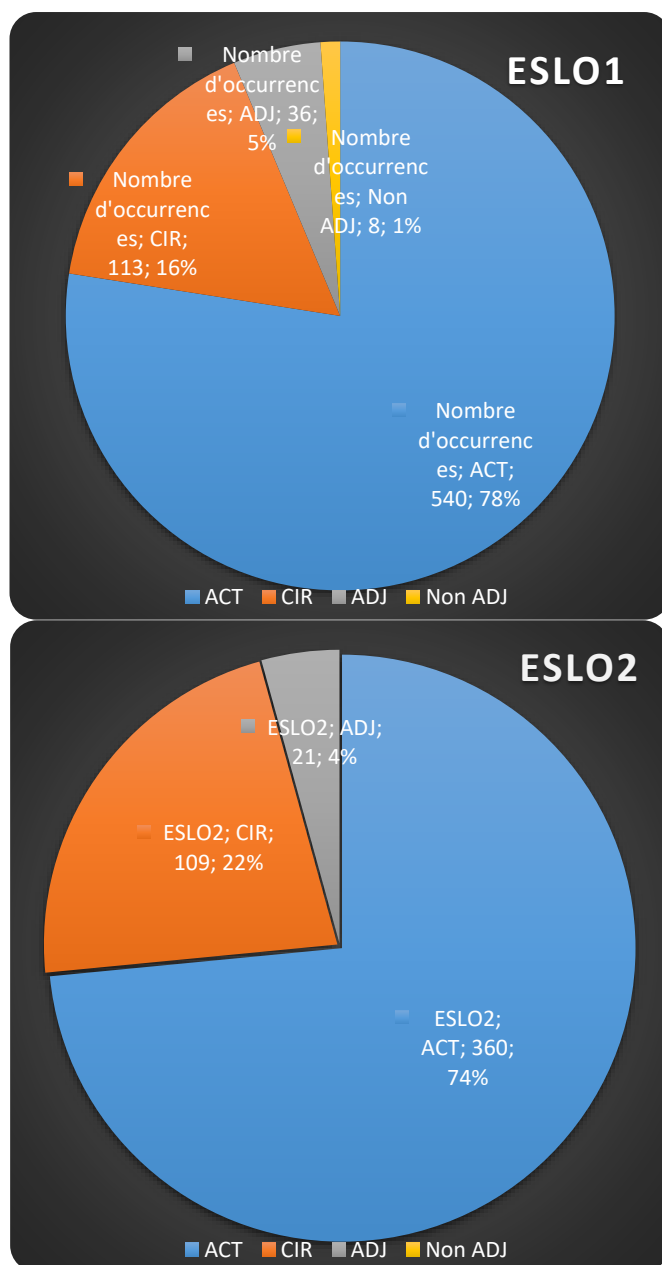


Figure 87 : proportions du subjonctif selon le contexte de translation

Diachroniquement, en termes de nombre d'occurrences, on observe une chute dans les trois familles d'emploi du subjonctif. Cette baisse ne touche réellement que les emplois de l'actancielle (passage de 78 % à 74%). Cette diminution peut avoir pour cause directe la possible alternance modale dans certains de ses contextes affectés par les modalités interrogatives ou négatives.

(165) ESLO1_ENT_043_C, DP, 0:18:28

pensez vous qu'il **soit** utile ?

(166) ESLO2_ENT_1001_C

écoutez enfin là je pense pas qu'y **ait** de truc euh

L'analyse des paramètres internes nous permettra de mieux comprendre ces chiffres.

Par contre, la croissance de l'emploi du subjonctif dans la circonstancielle (16% en ESLO1 et 22%) met en évidence l'aspect systématique qui caractérise ce genre d'emploi. Ici, aucune alternance entre indicatif et subjonctif n'est possible. L'un ou l'autre s'impose selon le contexte syntaxique. Nous examinerons de près ces contextes pour rendre compte de cette augmentation.

La stagnation au niveau de l'emploi du subjonctif dans les adjectives (passage de 5 % à 4 %) suggère que ce mode se maintient en français contemporain bien que la variation modale soit possible. Il serait donc intéressant d'étudier les différents facteurs, formel, sémantique et pragmatique lié à l'usage du subjonctif dans ce genre de contexte afin de mieux circonscrire l'évolution de ce phénomène.

2.1.3 Le nucléus supérieur : quelles évolutions ?

Lorsque nous examinons l'emploi du subjonctif en nous appuyant sur les sous-spécifications syntaxiques, nous arrivons à identifier sa dépendance d'« un nucléus supérieur ».

2.1.3.1 Sur le plan syntaxique

Observer de près cette valeur dans les différentes structures syntaxiques identifiées peut éclairer d'avantage ce point.

Un verbe au subjonctif peut être régi par un verbe, un nom, un adjectif ou un subordonnant. L'exploration de notre corpus nous a permis de dégager les statistiques que nous exposerons dans ce qui suivra. Commençons tout d'abord par les actancielles.

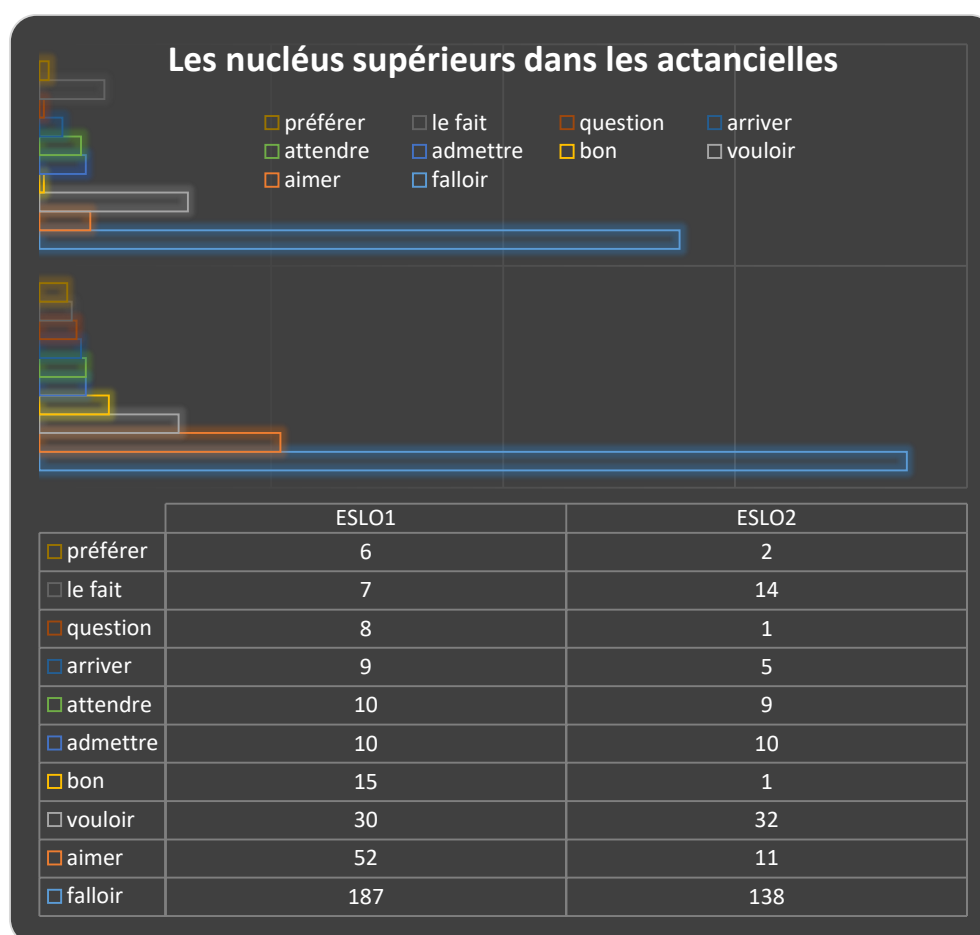


Figure 88 : d'ESLO1 à ESLO2 : quels nucléus dans les actanciellles ?

Bien que, à quarante ans de distance, la liste des têtes syntaxiques déclenchant le subjonctif dans les actanciellles soit quasiment préservée, nous remarquons qu'elles se répartissent différemment entre ESLO1 et ESLO2.

Des nucléus supérieurs qui ont connu une augmentation : falloir (de 55,99 % à 61,9 %), vouloir (de 8,98 % à 14,4 %), le fait (de 2,09 % à 6,3 %), admettre (de 2,99 % à 4,5 %) et attendre (de 2,99 % à 4,04 %)

D'autres qui ont connu une diminution : aimer (de 15,59 à 4,93 %), bon (de 4,49 % à 0,28 %), question (de 2,39 % à 0,45 %), préférer (de 1,80 % à 0,9 %)

D'autres qui ont encore connu une stagnation : arriver (de 2,69 % à 2,3 %)

Nous notons également l'émergence de nouveaux nucléus en ESLO 2 : dommage (9 occurrences), important, bien et impression (6 occurrences pour chacun).

Il est par ailleurs intéressant de relever la prédominance de la catégorie des verbes en tant que nucléus supérieur dans les actanciels.

Passons maintenant aux circonstanciels où nous remarquons :

- un accroissement frappant de l'emploi du subjonctif dans les constructions introduites par le subordonnant pour (+43,6 %) ;
- sa chute dans celles qui sont précédées par les subordonnants bien (-14,3 %), à condition (-11,7 %), à moins (-9,07 %) et de façon à (-10,3 %) ;
- et sa stabilité dans celles qui sont introduites par avant, sans, même, de manière à et jusqu'à.

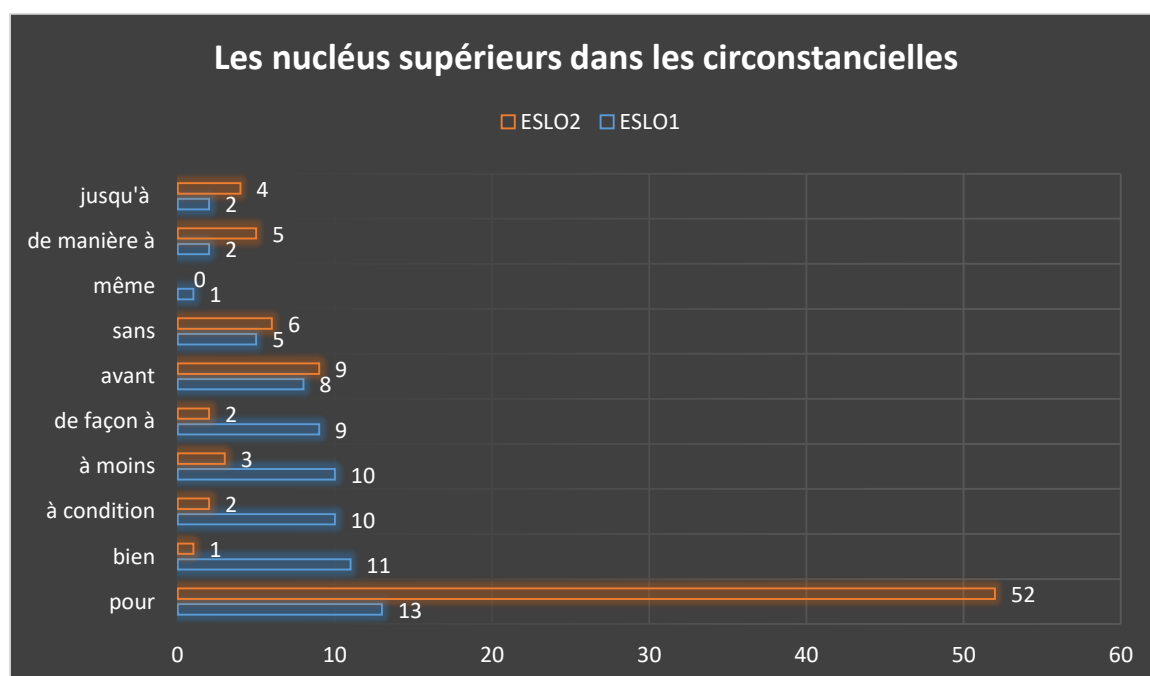


Figure 89 : d'ESLO1 à ESLO2 : quels nucléus dans les circonstanciels ?

Quant aux adjectives, nous relevons un faible nombre du subjonctif obligatoire dépendant dans ce contexte, ce qui peut expliquer la répartition presque égale entre les différents nucléus.

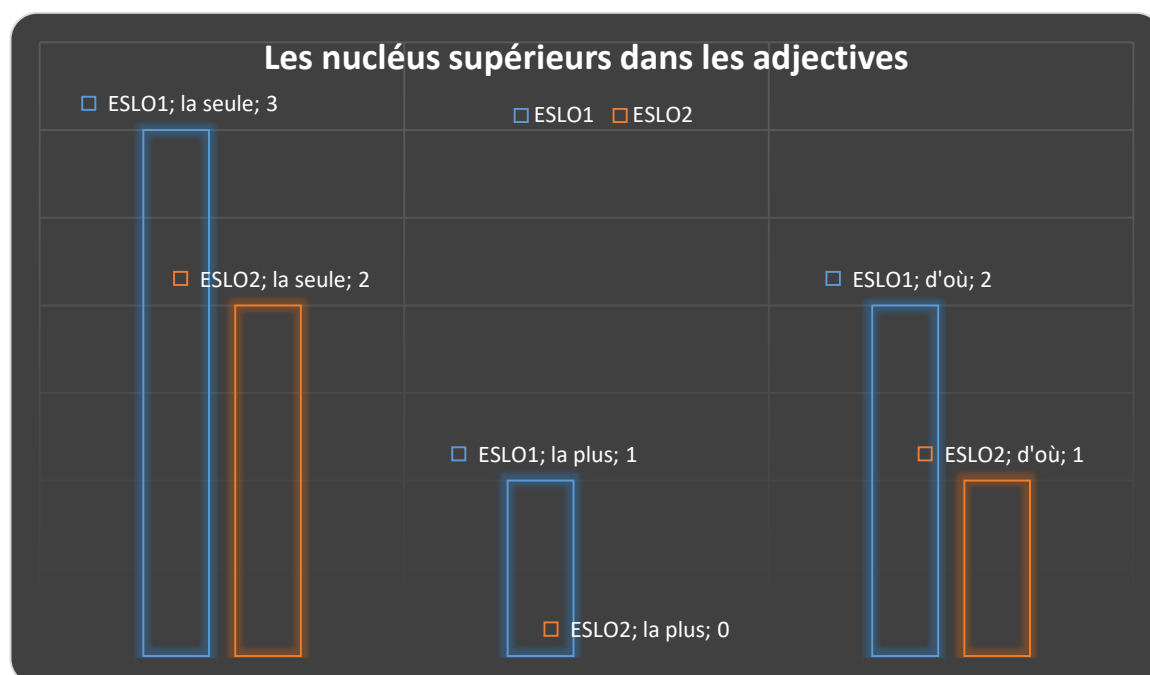


Figure 90 : d'ESLO1 à ESLO2 : quels nucléus dans les adjectives ?

Ces résultats suggèrent que le subjonctif apparaît souvent dans une structure syntaxique dont sa tête est un verbe : VqueP. Nonobstant, outre le contexte syntaxique, la connexion sémantique qui s'établit entre le nucléus supérieur et le nucléus inférieur est à l'origine du déclenchement du subjonctif.

2.1.3.2 Sur le plan sémantique

La question de la signification des modes (surtout indicatif et subjonctif) a intéressé plusieurs linguistes qui ont tenté de clarifier la relation entre le choix d'un mode et l'expression d'une modalité (par exemples, Dreer 2007²⁴⁶ ; Quer 2009²⁴⁷ ; Abouda 2010²⁴⁸ ; Gosselin²⁴⁹ 2010, 2016²⁵⁰ etc.) Plusieurs questions théoriques se sont posées :

a) Les modes ont-ils une signification ?

²⁴⁶DREER, Igor. *Expressing the Same by the Different: The subjunctive vs the indicative in French*. John Benjamins Publishing, 2007.

²⁴⁷ QUER, Josep. Twists of mood: The distribution and interpretation of indicative and subjunctive. *Lingua*. 2009 Dec; 119 (12): 1779-87. DOI: 10.1016/j. lingua. 2008.12. 003, 2009.

²⁴⁸ (op.cit.)

²⁴⁹ GOSSELIN, Laurent. *Les modalités en français : la validation des représentations*. Brill, 2010.

²⁵⁰GOSSELIN, Laurent. Les modes expriment-ils des modalités ? : L'alternance indicatif/subjonctif dans les complétives objet. *Linguisticæ Investigationes*. 2016. Vol. 39, no 1, p. 143-189.

b) Dans l'affirmative, cela signifie-t-il que subjonctif et indicatif ont forcément des significations différentes, voire contradictoires ? Mais alors par quoi s'explique leur possible substitution sans qu'il y ait une différence sémantique clairement repérable dans certains cas d'emploi ?

c) Existent-ils des liens de compatibilité/incompatibilité sémantique entre les grammèmes (comme le mode) et les lexèmes (comme les verbes recteurs) ?

Pour répondre à ces interrogations, Gosselin a proposé un modèle explicatif afin de rendre compte de « l'interaction du mode avec son contexte dans les complétives objet, qui permet de répondre aux difficultés rencontrées et abondamment documentées dans la littérature »

Afin d'étudier les effets de sens du subjonctif, nous avons opté pour la Théorie modulaire de la modalité (désormais TMM), modèle proposé par Gosselin (op. cit.).

Il se base sur les principes suivants :

- une conception large des modalités qui inclue non seulement les modalités aléthiques, épistémiques et déontiques (issues de la tradition logique), mais aussi les modalités appréciatives, axiologiques et bouliques ;

	aléthique	épistémique	appréciative	axiologique	boulique	déontique
I	réel	subjectivité	subjectivité	institution	subjectivité	institution
D	descriptive	descriptive	mixte	mixte	injonctive	injonctive

Tableau 22 : différenciation des catégories modales²⁵¹

- une expression de ces modalités peut être assurée aussi bien par des lexèmes que par des grammèmes. En ce sens, la modalité peut être conçue comme une catégorie fondamentalement hétérogène, puisée à la fois en syntaxe, sémantique, et pragmatique ;
- et un formalisme informatique de type « orienté-objet ». Dans ce dispositif, chaque modalité est considérée comme un objet (noté modi,j,k...) ayant neuf attributs, auxquels il est possible d'attribuer différentes valeurs.

²⁵¹GOSSELIN, Laurent (op. cit., p.12)

Classes	Sous-classes	Appellations	Rôles
Paramètres conceptuels			définissent des catégories et des valeurs modales
		I : instance de validation	distingue les modalités objectives, subjectives ou institutionnelles
		D : direction d'ajustement	oppose les mod. à valeur descriptive aux mod. à valeur injonctive, ou mixte
		F : force de validation	précise la valeur à l'intérieur d'une catégorie, par ex. probable ou certain pour l'épistémique ; la force exprime à la fois une orientation, positive ou négative, et un degré
Paramètres fonctionnels			rendent compte du fonctionnement de la modalité dans l'énoncé
	Paramètres structuraux	N : niveau dans la hiérarchie syntaxique	indique la place de la modalité dans la structure syntaxique
		P : portée dans la structure logique	précise les éléments sur lesquels porte la modalité et ceux qui portent sur elle
	Paramètres énonciatifs	E : engagement du locuteur	marque le degré de prise en charge
		R : relativité	indique la relation éventuelle de la mod. à des éléments contextuels
		T : temporalité	recouvre les caractéristiques temporelles et aspectuelles de la mod.
Métaparamètre		M : marquage	indique si la valeur des autres paramètres a été obtenue par marquage linguistique ou par inférence (annulabilité)

Tableau 23 : présentation des différents paramètres²⁵²

²⁵²GOSSELIN, Laurent (*op. cit.*, p. 57-142).

Dans les enquêtes sociolinguistiques à Orléans, nous distinguons entre les usages du subjonctif suivants :

- i) le subjonctif est repéré quand la modi²⁵³ désigne la modalité épistémique de force négative marquée par le nucléus supérieur.

(167) ESLO2_ENT_1024_C, mari de GC24, 1:02:02

tout ça vous savez on doute que ce **soit** biologique hein hm hm quand c'est comme ça

(168) ESLO2_ENT_1049_C, AU49, 0:09:58

je suis pas sûr que ce **soit** différent pour les autres du point de vue euh urbanistique.

- ii) le subjonctif est employé pour exprimer la modalité subjective mixte positive, déclenchée par un nucléus appréciatif positif factif.

(169) ESLO1_ENT_008_C, RC, 0:15:57

vous aimeriez qui de toute façon votre fils **fasse** autre chose ?

(170) ESLO1_ENT_129_C, TS165FEM, 0:10:12

vous étiez content de euh qu'elle **fasse** ça

(171) ESLO1_REPAS_273_C, FA192AMI2, 0:34:00

il n'appréciait surtout pas que Monseigneur **ait pris** euh position

(172) ESLO2_ENT_1010_C, ch_CD2, 0:43:12

qu'est-ce qui te plaît ou te déplaît alors que ce **soit** par rapport euh aux infrastructures ?

- iii) le subjonctif est sélectionné lorsqu'il s'agit d'une modalité subjective descriptive négative régie par un nucléus épistémique négatif factif.

(173) ESLO2_REPAS_1253_C, WZ384, 0:32:34

il est étonnant qu'il qu'il qu'il **ait pas partagé** euh ouais can I euh

²⁵³ La modi est une modalité extrinsèque qui correspond au nucléus supérieur, et modj une modalité intrinsèque au lexème prédicatif (Pred) de la construction *VqueP*.

iv) le subjonctif est usité pour manifester la modalité subjective mixte commandée par un nucléus appréciatif négatif factif.

(174) ESLO1_ENT_150_C, YT387, 0:09:07

je regrette justement que ces gens **soient** obligés pour obtenir satisfaction d'user de ce moyen hm hm

v) le subjonctif est utilisé pour rendre compte de la dissociation de la modalité subjective injonctive positive ou négative. Il est appelé par un nucléus boulique positif ou négatif.

(175) ESLO1_ENT_160_C, 4003, 0:27:59

c'est pas à souhaiter que les gens **soient** plus malheureux évidemment non quand même enfin non quand même euh

(176) ESLO2_ENT_1071_C, HT398, 0:26:26

ils voulaient pas au début qu'il y **ait** une gare euh dans le centre-ville hm hm

(177) ESLO2_ENT_1056_C, TJ56, 0:06:00

et Tours a pas accepté euh que je fasse plus de de six mois donc euh oui

vi) Le subjonctif est employé afin d'exprimer la dissociation de la modalité institutionnelle injonctive positive ou négative gouvernée par le nucléus boulique positif ou négatif.

(178) ESLO2_REPAS_1263_C, GJ845MER, 0:10:25

c'est vrai faudra qu'on lui **dise** que la prochaine qu'elle qu'elle viendra qu'elle nous en apporte

Comme nous pouvons le remarquer, les contextes énumérés acceptent uniquement le subjonctif.

Dans ce genre de contextes, le subjonctif est considéré comme :

un élément constitutif d'un syntagme à deux termes. Intégré dans une corrélation bipolaire, le subjonctif et son signe corrélatif participent conjointement à l'expression de la même modalité : « (...) lorsque le subjonctif survient, il ne fait qu'explicitement ce qui était déjà suggéré précédemment ; l'on a ainsi le sentiment que le subjonctif n'a qu'une valeur de concordance ou d'accord modal. Mais telle n'est pas l'exakte vérité : le français est une langue telle que la modalité n'est pleinement actualisée que si elle s'exprime aussi par un morphème verbal spécifique. (...) l'expression complète de la modalité est le résultat d'un équilibre

entre deux moyens d'expression complémentaires, dont l'un est de nature sémantique et le second de nature grammaticale. Le subjonctif n'est actualisé qu'à travers la valeur sémantique du premier terme, qui l'appelle, le postule, le commande, le domine, de la manière dont les valeurs sémantiques dominent toujours les valeurs grammaticales²⁵⁴.

Observons maintenant le degré de comptabilité entre le mode de la translativité et le contexte gauche quand il s'agit d'un subjonctif facultatif.

2.2 Le subjonctif facultatif

Notre focus porte tout d'abord sur l'examen du subjonctif facultatif acceptant l'alternance entre le subjonctif et l'indicatif, à savoir le subjonctif neutre. Après en avoir décrit l'emploi, nous nous intéresserons au subjonctif significatif.

2.2.1 Neutre

Afin d'étudier le subjonctif non dépendant, nous prêterons une attention particulière aux traitements de la négation, ainsi que de l'interrogation. Commençons tout d'abord par la négation.

Dans sa théorie, Gosselin (op. cit. p 18) précise que « par rapport à l'énoncé affirmatif correspondant, la négation opère donc le passage aux valeurs négatives soit :

- sur l'axe de la validation (F)

²⁵⁴IMBS, Paul (op. cit., p. 36-37)

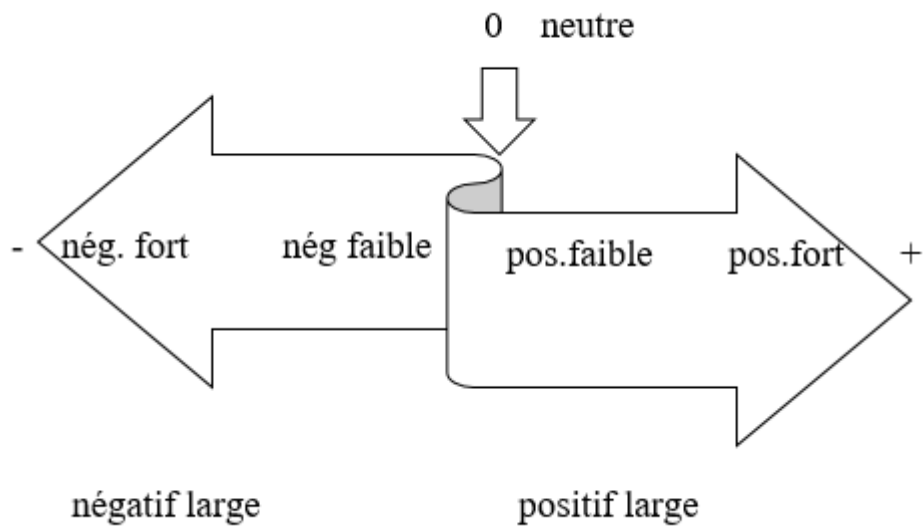


Figure 91 : valeurs de F

- sur celui de la prise en charge (E). »

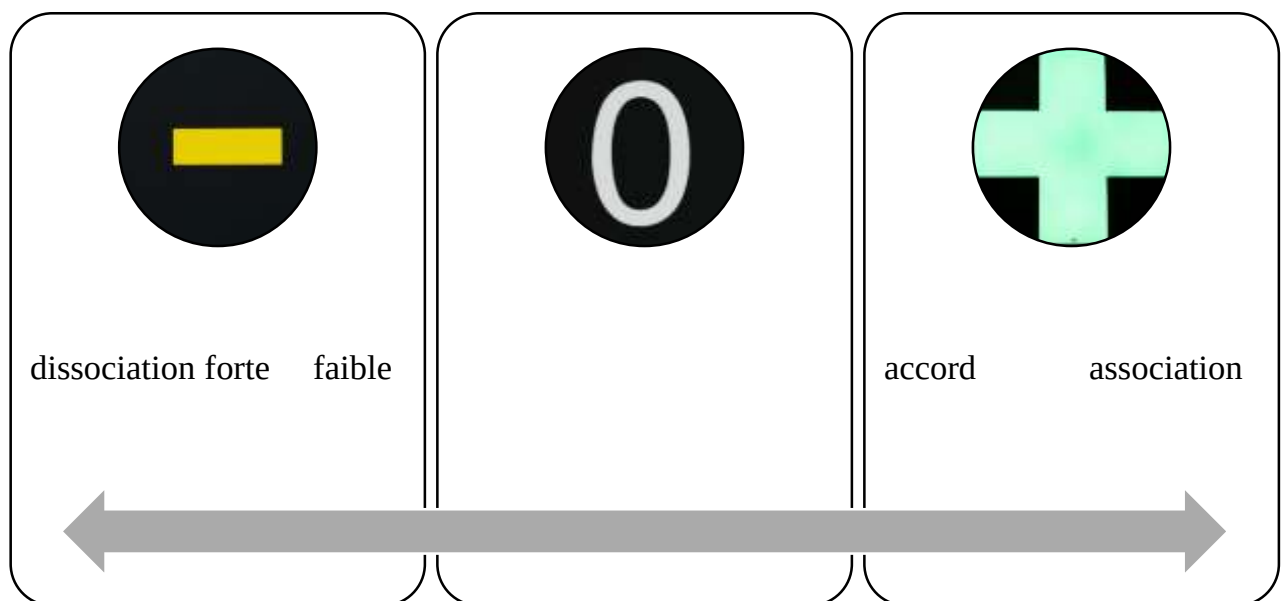


Figure 92 : valeurs de E

Regardons le graphique suivant :

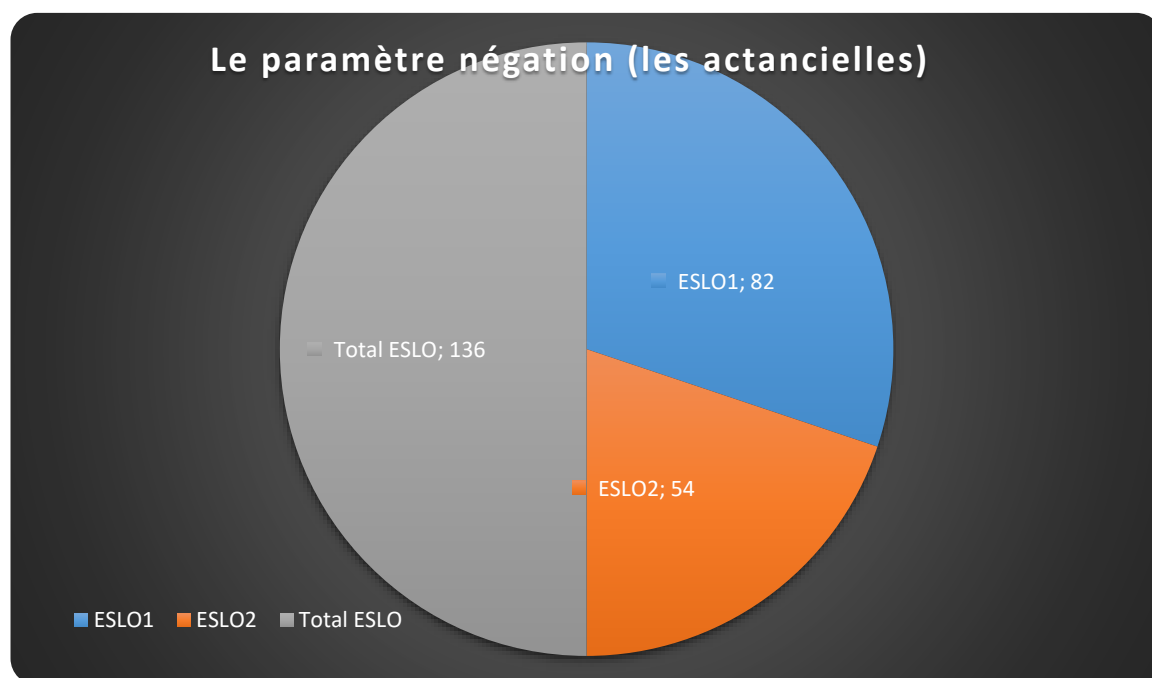


Figure 93 : comptage des contextes d'emploi du subjonctif dans les actanciels suite à une négation

L'exploration de notre corpus nous a permis de relever 136 cas de subjonctif employé dans une actancielle dont le nucléus est affecté par la négation, un chiffre modeste qui montre que la négation « descriptive » est moins présente que la négation « polémique » (suivie de l'indicatif) dans les ESLO (10,79 %) ²⁵⁵. Par ailleurs, le passage de 6,51 % en ESLO1 à 4,28 % en ESLO2 prouve que le subjonctif est moins sélectionné quand il s'agit d'alternance modale liée à un contexte négatif.

(179) ESLO1_ENT_003_C, DJ39, 0:43:37

je n'ai pas l'impression qu'il y **ait** une dégradation euh marquée de la langue française

(180) ESLO1_ENT_045_C, BP35, 1:00:10

je crois pas maintenant qu'on **puisse** revenir en arrière oui

(181) ESLO2_DIA_1221_C, DJ39_DIA, 0:39:24

je ne trouve pas qu'il y **ait** des fautes de français euh caractérisées

(182) ESLO2_ENT_1017_C, BT17, 0:13:51

je considère pas que le graffiti ça **soit** un aboutissement en soi

²⁵⁵Gosselin (*op. cit.*, p 28) considère que « la négation est interprétée comme descriptive ou polémique, le paramètre affecté est différent : une négation descriptive demande de prendre une valeur négative de F (invalidation), tandis qu'une négation polémique correspond au refus, par le locuteur, de prendre en charge la modalité (valeur de E : dissociation forte). »

Dans les exemples cités ci-dessus, les nucléus supérieurs sont verbes épistémiques. Ici, à la suite de Gosselin, nous constatons que la négation affecte la force de validation de l'énoncé. Une valeur de doute s'ajoute en introduisant la négation : « ne pas penser/trouver/croire/considérer » deviennent synonymes de « douter ».

Comme la négation, l'interrogation totale touche également les paramètres F et E. En bref, ainsi que le note Gosselin (op. cit, p 32) « [...] elle induit le subjonctif quand il s'agit du paramètre F : la force de la validation devient neutre (demande d'information) ; alors qu'elle commande l'indicatif quand elle modifie la valeur du paramètre E : le locuteur (I0) ne prend pas en charge le contenu positif correspondant (demande de confirmation). »

(183) ESLO1_ENT_043_C, DP, 0:18:28
pensez vous qu'il **soit** utile ?

D'ESLO1 à ESLO2, nous notons une baisse significative du subjonctif (passage de 1,67 % à 0 %) dans ce contexte d'emploi.

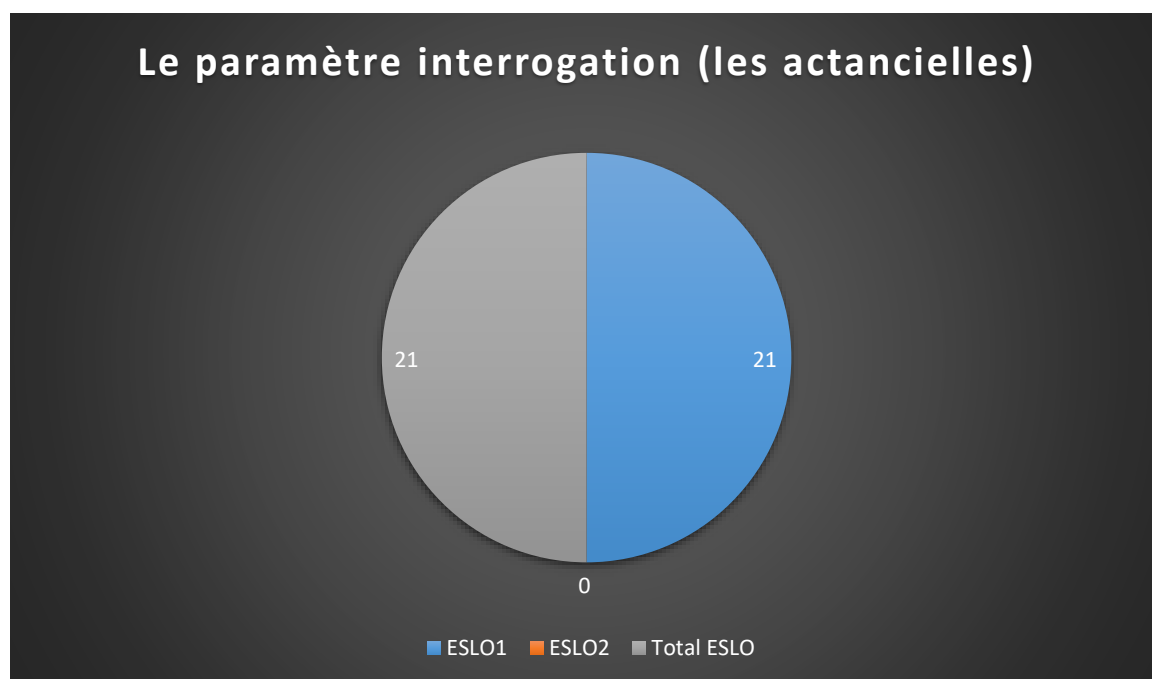


Figure 94 : comptage des contextes d'emploi du subjonctif dans les actanciellles suite à une interrogation totale

Ainsi, nous pouvons dire que la nuance qu'apporte l'interrogation entre le subjonctif et l'indicatif dans les actanciels est devenue de moins en moins remarquable, ce qui peut justifier le non recours au subjonctif dans ces cas de figure en français contemporain.

Si le traitement de l'emploi du subjonctif neutre a intéressé beaucoup de linguistes (Brunot 1922²⁵⁶, Huot 1986²⁵⁷, Soutet 2000²⁵⁸, Abouda 2002²⁵⁹, Gosselin 2010²⁶⁰...), celui du fonctionnement du subjonctif significatif est moins examiné dans la littérature existante sur ce mode. Le nombre réduit d'études élaborées sur cette question nous a incitée à nous lancer dans l'exploration de notre corpus de français parlé afin d'apporter de nouvelles pistes d'analyse.

2.2.2 Significatif

Dans tout le corpus ESLO, nous avons attribué à 40 exemples la valeur de subjonctif facultatif significatif (désormais SF-s).

Nous tenterons d'expliquer l'emploi du subjonctif dans ce genre de contextes.

(184) ESLO2_ENT_1009_C, LX10, 0 : 37 : 21

(a) LX10 : enfin d'une façon extrêmement maladroite il a été décidé de qu'on **soit transféré** dans l'autre école

Dans cet exemple, on a une succession de deux éléments, de et que, qui partagent la même position syntaxique. Le verbe impersonnel passif « a été décidé » régit un actant soit de type SN soit de type deP/queP. Le locuteur engagé dans la chaîne parlée hésite entre les deux structures possibles. Il choisit tout d'abord la première possibilité avant de rectifier ses propos en remplaçant de par le translatif que introduisant la proposition actancielle comportant un verbe au subjonctif.

Cette auto-interruption dans la fluence verbale s'est accompagnée d'un emploi jugé inhabituel du subjonctif dans les grammaires traditionnelles. Ainsi, d'après le Bon

²⁵⁶BRUNOT, Ferdinand. *La pensée et la langue : méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*. Masson et cie. 1922.

²⁵⁷HUOT, Hélène. Le subjonctif dans les complétives : subjectivité et modalisation. *La grammaire modulaire*. 1986. p. 81-101.

²⁵⁸SOUTET, Olivier (*op.cit.*)

²⁵⁹ABOUDA, Lotfi (*op.cit.*)

²⁶⁰GOSSELIN, Laurent (*op. cit.*)

Usage (2016 : 271) ce verbe principal est souvent suivi d'un verbe actanciel conjugué au futur ou au conditionnel.

(b) LX10 : enfin d'une façon extrêmement maladroite il a été décidé de qu'on sera/serait transféré dans l'autre école

Afin d'analyser ce verbe directif, Gosselin (op. cit., p 21) a introduit la notion de valeur large sur D. Selon sa théorie, on associe à ce type de verbes la valeur injonctive (modalité boulique et/ou déontique), mais dans la mesure où, quand nous sommes face à un emploi performatif, l'injonction s'exécute instantanément, à partir du moment de l'énonciation et l'écart entre le monde et l'énonciation s'est quasiment anéanti.

Dorénavant, l'énoncé se charge de décrire le monde tel qu'il est et sera par la suite. Cette perception avancée par Gosselin justifie la possible utilisation de l'indicatif avec les verbes injonctifs. Il indique aussi que le subjonctif ne peut être d'usage que lorsque l'effet de l'obligation est suspendu. De ce fait, l'action de la complétive est conçue comme postérieure à celle de la principale, à l'énonciation performative.

De notre côté, nous avons fait recours à l'interrogation de tout le corpus ESLO grâce à la requête suivante : « occurrence = il a été décidé | il a décidé » afin d'inventorier tous les types de contextes possibles. Nous avons obtenu cinq segments contenant l'occurrence recherchée : trois cas où le verbe est suivi d'un SN introduit par de, un cas suivi d'une actancielle dont le verbe est conjugué au conditionnel et le cas (184) (a). Le deuxième test a consisté en la conversion de la forme passive en forme active. On obtient :

(c) LX10 : On a décidé qu'il sera transféré dans l'autre école

Selon les règles de concordance temporelle, la transformation de (a) de l'actif au passif implique que le verbe de la translatrice actancielle soit conjugué au conditionnel. Nous pouvons donc expliquer cet emploi atypique du subjonctif par la valeur d'éventualité partagée par le conditionnel et le subjonctif. L'ambiguïté de cet exemple réside dans le conflit qu'il crée. Regardons de près les repères référentiels des entités présentes dans cet énoncé. Abouda distingue entre les trois entités suivantes :

(i) le producteur réel du message, que nous notons P (de Personne);

- (ii) le locuteur, noté L, qui correspond à l'être discursif qui est à l'origine de l'énoncé, et à qui renvoie je;
- (iii) et enfin, l'énonciateur, noté E, défini comme étant l'être discursif qui est responsable du contenu de l'énoncé, c'est-à-dire l'être qui accomplit les actes d'assertion, d'interrogation, d'ordre, etc.

Dans la suite de cette proposition, il attribue à chacun des êtres suivants une temporalité propre :

- (i) un temps extralinguistique où se situe P, qui sera identifié par un repère référentiel IP, c'est-à-dire l'intervalle référentiel où se place la personne réelle qui parle ou écrit;
- (ii) un temps linguistique où se situe le Locuteur, et qui sera identifié par un repère référentiel IL;
- (iii) et, enfin, un temps linguistique où se situe l'Énonciateur, et qui sera identifié par l'intervalle référentiel IE²⁶¹.

Dans cet exemple, la prise de la décision est une action achevée. P se situe donc dans le passé. L'exécution de la décision est une action future ce qui explique la projection du L dans le futur. Cependant, la possibilité de la non réalisation du procès a donné naissance à un E qui ne prend pas totalement en charge l'énoncé, ce qui favorise l'usage attendu du conditionnel (grammaticalement correct). LX10, institutrice retraitée polyglotte, est probablement habitée par la volonté de « soigner son langage ». Au moment de l'énonciation, il y a eu une distorsion $I_L - I_E$ pouvant être à l'origine de cet emploi de subjonctif « polychronique²⁶² ».

(185) ESLO2_ENT_1049_C, AU49, 0:24:55

on aurait pu espérer que le tram ça nous **fasse** un moyen rapide d'aller à Orléans

Le verbe espérer faisant appel habituellement au futur de l'indicatif peut s'employer avec le subjonctif. La recherche des synonymes de ce verbe sur le CNRTL nous a permis d'obtenir la liste suivante :

- Compter
- Escompter
- Prévoir

²⁶¹ABOUDA, Lotfi. De la polyphonie à la polychronie. Un modèle de traitement de la polysémie temporelle. Application au futur. In : *VIe Congrès International de Linguistique Française*. 2003. p. 153.

²⁶²D'après Abouda (*op.cit.*, p. 155), la polychronie « consiste à appliquer la théorie polyphonique dans le domaine de la temporalité. »

- S'attendre
- Attendre
- Présumer
- **Croire**
- Penser
- Pressentir
- Vouloir
- **Souhaiter**, etc.

Comme nous pouvons le voir, l'idée de croyance et celle du souhait se manifestent dans la signification du verbe. À la suite de Gosselin, nous considérons que ce verbe exprime une modalité mixte (épistémique et boulique). Le choix de l'un des deux modes subjonctif/indicatif est donc lié à la volonté de mettre l'accent sur l'une des deux modalités.

(186) ESLO2_ENT_1024_C, GC24, 0:35:09

oui mais il est bien après qu'il **soit parti** de chez nous quoi avec des copains quoi

(187) ESLO1_CONF_502_C_0_3600, femme, 0:27:10

avec un peu de chance euh trente secondes après que vous l'**ayez dit** euh ça ne marchera pas euh plus tard

Depuis quelque temps, remplacer le subjonctif par l'indicatif dans une circonstancielle introduite par après que devient une pratique répandue en français oral. Cet usage a même intéressé les journalistes qui ont publié des articles à ce sujet. Nous citons à titre d'exemple celui de Le Figaro.

«Après que» : ne faites plus la faute !

ORTHOGRAPHE - « Après qu'il soit venu nous voir » ou « Après qu'il est venu nous voir » ? La locution « après que + subjonctif » fait florès au quotidien. Mais est-il vraiment toujours correct de l'employer ? *Le Figaro* revient sur son bon usage.

Par **Alice Develey**

Publié le 22/04/2017 à 06:00

Figure 95 : extrait de la rubrique Expressions du journal électronique Le Figaro

Afin de comprendre les raisons de ce dévoiement du bon usage et trouver comment éviter la faute devant un tel abus de langage, la journaliste s'est appuyée sur les explications de l'Académie française :

si la formule « après que + indicatif » est fort peu agréable à l'oreille et s'avère peu fluide, elle n'en reste pas moins juste et irremplaçable. En effet, nous précisent les sages, il n'est pas question ici d'un caprice du bon usage de la langue française : « avant que » implique l'idée d'éventualité alors que « après que » induit la notion d'une action déjà accomplie. Écrire « après qu'il ait » c'est donc non seulement commettre une faute de conjugaison mais faire un non-sens.

Cette variation modale a été également mentionnée et examinée par de nombreux linguistes. On peut se référer notamment aux travaux de Cressot (1952)²⁶³, Stéfanini (1953)²⁶⁴, Grevisse (1962)²⁶⁵ et Leeman (1994)²⁶⁶.

A la différence des défenseurs du Bon Usage, certains linguistes comme Cressot acceptent l'emploi du subjonctif avec après que dans un contexte où la proposition subordonnée a une valeur d'incertitude, de doute ou bien de condition.

(188) Nous discuterons de cela après que vous ayez fini la lecture du livre.

²⁶³ CRESSOT, Marcel-Jean. *Un tournant syntaxique : le subjonctif avec après que*. Universität des Saarlandes. 1952.

²⁶⁴ STÉFANINI, Jean. *Remarques sur la syntaxe d'"après que" en français moderne*. Imprimerie Louis Jean. 1953.

²⁶⁵ GREVISSE, Maurice. *Problèmes de langage* (2). FeniXX. 1962.

²⁶⁶ LEEMAN-BOUIX, Danielle. *Les fautes de français existent-elles ?*. FeniXX. 1994.

Leeman a fondé son analyse sur l'argument de l'analogie du fonctionnement de après que et avant que. Le rapprochement de ces deux subordonnants peut être justifié tout d'abord par leur possible construction avec l'infinitif : avant de manger, après avoir mangé.

Un autre argument est que après que offre la possibilité d'introduire d'un côté un infinitif et d'un autre côté une proposition, un point qui le distingue aussi des autres subordonnants d'antériorité (dès que, pendant que). Or, ce genre de subordonnant est habituellement suivi du subjonctif (cf. Bonnard 1977²⁶⁷) : avant de partir / avant qu'elle ne parte, à moins de partir / à moins qu'elle ne parte pas, pour partir / pour qu'elle parte, en attendant de partir / en attendant qu'il ne parte.

On peut en conclure que l'analogie effectuée à partir de avant que a imposé le mode subjonctif à après que.

Cette construction a été aussi expliquée par le critère d'homophonie entre les formes verbales eut fini (passé antérieur) et eût fini (subjonctif plus-que-parfait). Dans notre corpus, nous n'avons relevé que les deux cas d'emploi (180) et (181) ce qui prouve que cet usage demeure marginal bien qu'il soit de plus en plus fréquent de nos jours.

Enfin, nous avons relevé un autre type d'emploi du subjonctif facultatif significatif.

(189) ESLO2_ENT_1057_C, UZ57, 0:22:50

je pense pas que la façon dont ils soient éduqués euh soit à renier à cent pour cent hein

Dans cet énoncé, le nucléus supérieur pense affecté par la négation peut entraîner l'emploi du subjonctif. L'usage du subjonctif dans la translativité adjectivale est dû à un effet de contamination. Il s'agit d'un cas d'hypercorrection.

Nous avons pu voir les évolutions concernant l'usage des subjonctifs facultatifs neutre et significatif. L'analyse des ESLO a également permis d'observer les dynamiques concernant les proportions de lemmes verbaux utilisés au subjonctif.

²⁶⁷ BONNARD, Henri. Le mode après 'après que'. *Français moderne*. 1977. Vol. 45, p. 300-304.

3. Le subjonctif : des verbes plus utilisés que d'autres à l'Oral ?

À partir d'un étiquetage des lemmes du subjonctif les plus fréquents dans notre corpus, nous avons dégagé les proportions suivantes :

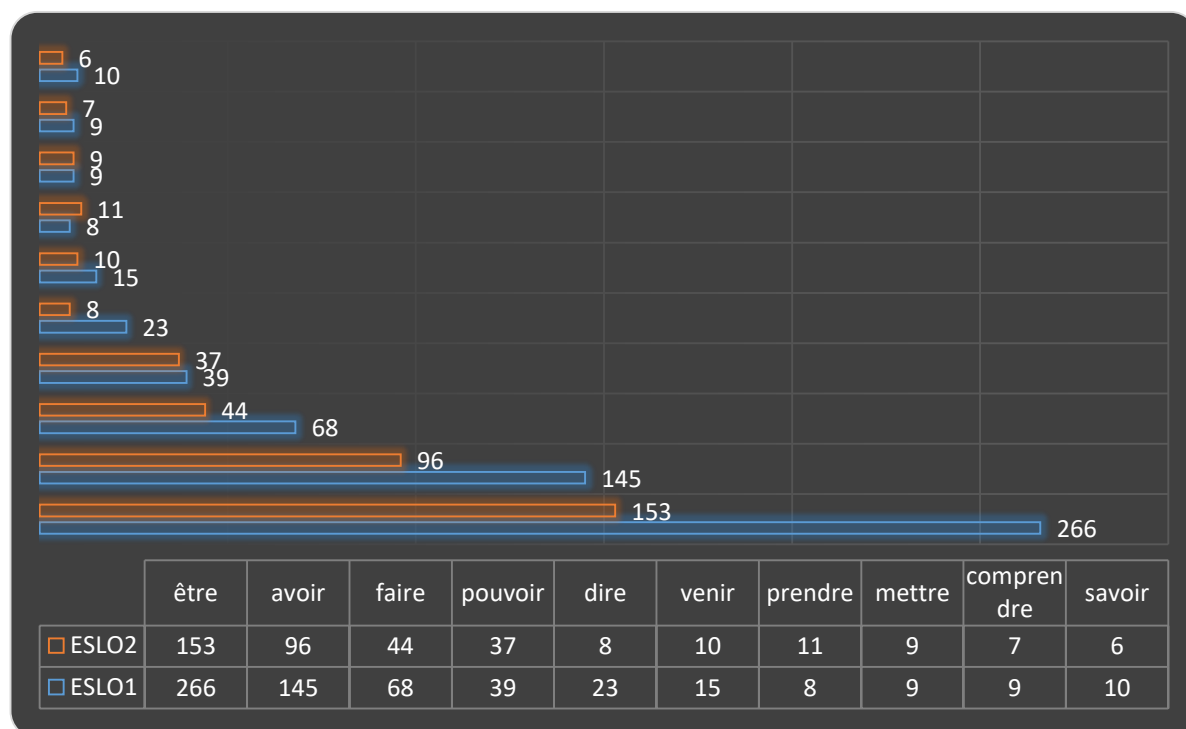


Figure 96 : les verbes les plus employés au subjonctif dans les ESLO

D'après la courbe ci-dessus, nous remarquons que la baisse générale du subjonctif a eu un impact sur le taux d'emploi de ses formes les plus fréquentes qui font partie des verbes les plus usités en français. En effet, la fréquence de l'utilisation des verbes les plus employés a connu un changement assez significatif (592 en ESLO1 vs 381 en ESLO2).

Nous observons également que la liste des verbes les plus employés n'a pas connu d'évolution et que les changements dans les proportions relatives d'emploi sont marginaux. Ainsi, alors que le subjonctif connaît une baisse d'emploi globale, cette baisse semble affecter les usages de tous les lemmes verbaux de manière uniforme.

Conclusion

L'analyse des données présentées ci-dessous permet de montrer que le subjonctif présent est toujours d'actualité et fait partie du paysage oral du français parlé à Orléans. Bien que ses emplois aient connu quelques changements, l'aspect systématique qui le caractérise demeure inchangé.

L'examen de l'évolution des emplois du subjonctif à l'oral a été, pour nous, un défi majeur, notamment sur les plans morphologique, syntaxique et sémantique car nous avons cherché à développer l'appréhension d'un phénomène à partir des faits recueillis plutôt que la validation d'une hypothèse théorique par la confrontation avec des données langagières.

.

**PARTIE 3 : LE SUBJONCTIF ET SES
EQUIVALENTS POSSIBLES EN ARABE
TUNISIEN**

Chapitre 1 : Le système verbal de l'arabe tunisien

Dans ce chapitre, nous focaliserons notre regard sur les variations caractérisant l'AT par rapport de l'ASM. Nous nous intéressons au fonctionnement de leurs systèmes linguistiques. Une attention particulière sera accordée au traitement des phénomènes de dérivation, d'agglutination et de flexion verbale.

1. Vue générale

L'arabe est une langue naturelle parlée par plus de 295 millions locuteurs. Elle fait partie du groupe sémitique occidental. Traditionnellement, nous distinguons les langues sémitiques occidentales du Nord (phénicien, hébreu, araméen, etc.) de celles du Sud (arabe, éthiopien, sud-arabique) et le sémitique oriental, qui désigne l'akkadien incluant toutes ses variantes assyro-babyloniennes.

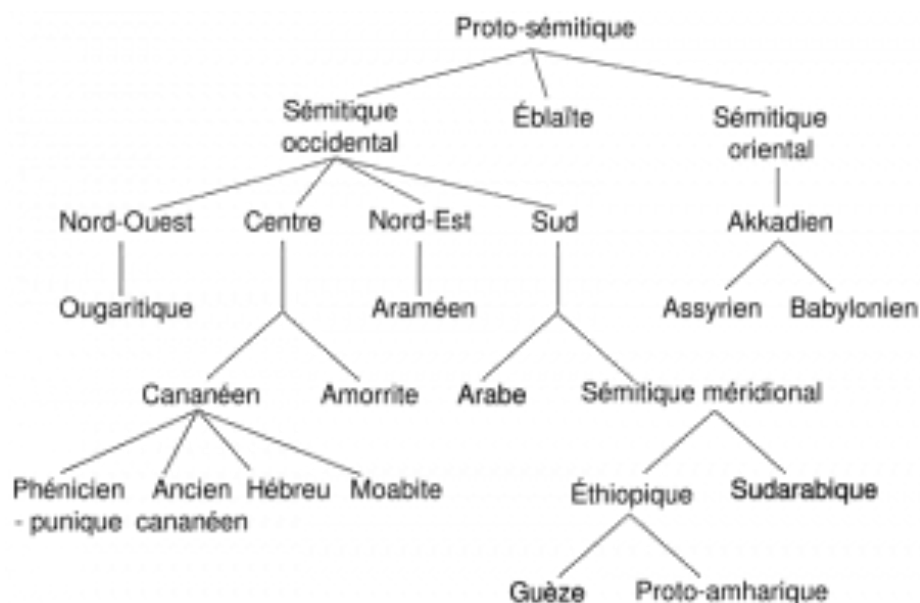


Figure 97 : classement de la langue arabe²⁶⁸

²⁶⁸ Cette figure a été prise de : www.agoravox.fr

« Classique », « régulier », « écrit », « littéraire », « pur » sont toutes des dénominations qui sont utilisées pour qualifier l'arabe. Elles mettent en avant le processus d'évolution de la langue arabe en accordant une attention particulière à ses différents états.

La nature humaine, caractérisée par la curiosité et le désir de découvrir a favorisé les voyages, ainsi que les brassages linguistiques et culturels, ce qui a donné naissance à l'arabe moderne الفصحى العربية (connu aussi sous les noms d'arabe standard ou littéral).

Il ne s'agit pas d'une rupture avec l'arabe classique, mais plutôt d'un prolongement dans le temps et dans l'espace. C'est un langage commun, ayant comme origine le parler de l'Arabie centrale (une koiné). Cette distinction arabe classique/arabe moderne nous a fait penser aux fameux concepts de « genre », « niveau » ou « registre » de langue qui ont beaucoup intéressé les chercheurs francophones (Bally 1909²⁶⁹, Besse 1976²⁷⁰, Blanche-Benveniste 1982²⁷¹, Bourdieu 1982²⁷², Gadet 1996²⁷³...) et anglo-saxons (Joos 1962²⁷⁴, Labov 1972²⁷⁵, Biber 1994²⁷⁶...)

Par surcroît, l'émergence de l'arabe « dialectal » ou « parlé » va compliquer la situation et induire les polémiques puisque toute description linguistique reposant exclusivement sur la langue dans son état statique, pur et homogène ne permet pas de la décrire dans sa globalité étant donné que le côté variationniste ne sera pas pris en compte. En ce sens, nous nous retrouvons face à :

- une langue normée, décrite et bien définie ;

²⁶⁹ BALLY, Charles. *Traité de stylistique française*. C. Winter. 1909.

²⁷⁰ BESSE, Henri. La Norme, Les Registres et L'Apprentissage (ou les us et abus de la norme) (The Norm, Registers, and Learning [or the use and abuse of the norm]). *Français dans le Monde*. 1976. Vol. 121, p. 24-29.

²⁷¹ BLANCHE-BENVENISTE, Claire. L'image de la norme linguistique propre aux textes écrits. Les différences entre cette norme et les normes de la langue quotidienne. In : *Ponencia presentada al congreso sobre "La representació escrita en el nen"*, Barcelona. 1982.

²⁷² PIERRE, BOURDIEU. Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques. *Fayard, Paris*. 1982.

²⁷³ GADET, Françoise. Niveaux de langue et variation intrinsèque. *Palimpsestes. Revue de traduction*. 1996. no 10, p. 17-40.

²⁷⁴ JOOS, Martin. Homeostasis in English Usage. *College Composition and Communication*. 1962. Vol. 13, no 3, p. 18-22.

²⁷⁵ LABOV, William. *Language in the inner city: Studies in the Black English vernacular*. University of Pennsylvania Press. 1972.

²⁷⁶ BIBER, Douglas. An analytical framework for register studies. *Sociolinguistic perspectives on register*. 1994. p. 31-56.

- une langue intermédiaire, standardisée et privilégiée ;
- et une langue parlée ne disposant ni de ressources décrites, ni de statut officiel.

La concurrence entre ces trois variétés langagières a divisé les chercheurs, journalistes et locuteurs entre conservateurs d'une variété haute et défenseurs d'une variété basse.

Laroussi ²⁷⁷ parle de minoration linguistique, liée à ces deux principaux facteurs :

- a) D'un point de vue linguistique : en l'absence de norme codifiée, les parlers arabes sont déconsidérés au profit de l'ASM. Cette situation est le résultat d'un processus de minoration historiquement et socialement situé et nullement un élément intrinsèque à la langue.
- b) D'un point de vue politique, toute reconnaissance des variétés basses est considérée comme une menace de l'État-nation. En ce sens, les parlers arabes sont vus comme des langues anti-nationales qui entrave la constitution de la Grande patrie arabe.

Nous pensons qu'une étude fondée sur les croisements de l'ASM et l'AT pourrait nous aider à mieux comprendre et décrire leurs fonctionnements. A la suite de Gadet ²⁷⁸ : nous optons pour « la variation inhérente comme approche de la langue. »

2. Morphologie verbale de l'arabe standard

Nous étudions dans cette partie le fonctionnement du système morphologique de l'arabe qui se caractérise à la fois par sa complexité, en tenant compte des phénomènes de dérivation, d'agglutination et de flexion, et par sa régularité en prenant en considération les règles de base de sa morphologie.

²⁷⁷LAROUSSI, Foued. Minoration linguistique au Maghreb : langues, nations et identités. *Revue Divers Cité langues*. 2002. Vol. 7, p. 139-150.

²⁷⁸GADET, Françoise (*op. cit.*, p 31)

2.1 Dérivation

L'arabe possède « un système complet de formes pour exprimer l'intensité, le but, la réciprocité, le factif ainsi que les réfléchies passives de ces formes. Grâce à la souplesse de sa dérivation, avec ses trois consonnes radicales extensibles, l'arabe a créé des formes dérivées du verbe par modification des voyelles par redoublement de la deuxième radicale, par adjonction et même par intercalation d'affixes. Ce système, très précis et très délicat, concourt à donner à l'arabe la richesse de ses verbes.²⁷⁹»

Les lemmes verbaux se construisent donc à partir d'un thème verbal²⁸⁰ composé de trois ou quatre consonne désignant une notion abstraite :

A. ف (f) ع (ʿ) ل (l) : il s'agit d'une racine tri-consonantique فعل faʿal

B. ف (f) ع (ʿ) ل (l) ل (l) : il s'agit d'une racine quadri-consonantique فاعل faʿlal

La construction du vocabulaire arabe est basée sur la combinaison de l'une des deux racines (tri-/quadri-consonantique) avec des schèmes de dérivation, appelés aussi gabarits, moules ou patrons. Ils se définissent comme des séquences constituées de chiffres et de lettres indiquant la forme du lemme. Obtenir un lemme repose sur le remplacement de chaque chiffre du schème par la lettre convenable dans la racine.

Nous présenterons ci-dessous les quatorze schèmes du verbe en indiquant leurs significations.

2.1.1 Les schèmes à racine tri-consonantique

Ce sont les schèmes de base, dérivés de la forme simple فعل. Les lemmes verbaux présentés ci-dessous sont obtenus à partir de la racine et le schème 1a2a3. La génération du lemme verbal دخل [daxal], à titre d'exemple, est due à la combinaison entre la racine (d,x,l) et le schème 1a2a3 en remplaçant, les chiffres 1, 2 et 3, par les lettres équivalentes de la racine.

²⁷⁹ BLACHÈRE, Régis. *Éléments de l'arabe classique*. GP Maisonneuve. 1958. p. 97.

²⁸⁰ Un thème est défini comme « l'ensemble des consonnes et des voyelles qui compose un mot. » (Blachère & Gaudefroy-Demombynes 1975 : 13)

A partir de l'adjonction des préfixes, suffixes et infixes à la forme I, simple (الفعل المجرد), il est possible d'obtenir la forme II, dite augmentée (الفعل المزيد).

2.1.1.1 Schèmes simples

La forme simple فعل /faʕal/ peut être rapportée à trois schèmes de base qui se différencient selon la deuxième voyelle du verbe /a/, /u/ ou /i/. Nous obtenons :

- une première catégorie فَعَلَ /faʕala/ qui permet d'exprimer une action ;
(190) أَكَلَ /ʔ akala/ (fr: manger)
(191) جَلَسَ /jalasa / (fr: s'asseoir)
(192) دَرَسَ /darasa/ (fr: étudier)
- une deuxième catégorie فَعُلَ /faʕula/ qui permet de décrire un état ;
(193) كَبُرَ /kabura/ (fr: devenir grand/e)
(194) صَغُرَ /saɣura/ (fr : devenir petit/e)
(195) جُمِدَ /jamuda/ (fr: devenir gelé)

Exprimant souvent l'acquisition d'un état, les verbes classés dans cette catégorie sont intransitifs. Autrement dit, ils sont d'agentivité zéro. De ce fait, ils sont habituellement rattachés à une qualification (adjectif) : صَغِيرٌ -> صَغُرَ

- une troisième catégorie فَعِلَ /faʕila/ regroupant généralement les verbes dont l'agentivité est partielle (196) ou déficiente (197). Dans ce genre de contexte, l'agent n'est pas autonome, ce qui limite son contrôle sur le procès-verbal.
(196) رَبِحَ /rabiha/ (fr: gagner)
(197) عَوِرَ /ʕawira/ (fr: être ou devenir borgne)
(198) صَعِدَ /saʕida/ (fr: monter)

Il est important de noter qu'il est possible de rencontrer des verbes d'agentivité pleine dans cette catégorie (198) quand il s'agit d'un verbe transitif exprimant une action qui rebondit sur l'agent ou se déroule, en partie, en lui-même.

2.1.1.2 Schèmes augmentés

Par souci de clarté, il nous semble adéquat d'expliquer les mécanismes de construction des différents schèmes en nous reposant à chaque fois sur le schème commun à partir duquel ils ont été constitués. Pour ce faire, nous présenterons, dans un premier temps les formes II, III et IV. Ensuite, dans un deuxième temps, nous exposerons les formes V, VI et X. Puis, nous aborderons la construction des formes VII et VIII. Enfin, il sera question des schèmes IX et XII, avant de porter notre attention aux schèmes XII, XIII, XIV et XV.

A) Formes II, III, IV, VII et X

Ce sont les formes II فَعَّلَ [faʕʕala], III فَاعَلَ [fāʕala], IV أَفْعَلَ ['afʕala], VII اِنْفَعَلَ [infaʕala] et اِسْتَفْعَلَ ['istafʕala]. Les schèmes II, III, IV, VII sont dérivés de la forme de base, respectivement par un redoublement de la seconde radicale, allongement vocalique de la première radicale, préfixation de ['a] et de [n].

Comme nous l'avons déjà signalé, chaque schème est porteur d'un sens. La signification de فَعَّلَ est celle de l'intensité (199) ou bien celle du factitif (200) :

فَرَّحَ -> فَرَّحَ (199)
[farraḥa] -> [farraḥa]
réjouir -> réjouir quelqu'un

دَخَلَ -> دَخَّلَ (200)
[daxala] -> [daxxala]
fr: faire entrer

En ce qui concerne فَاعَلَ, il oriente un processus vers son terme ou sa finalité. Ce schème est transitif.

كَاتَبَ (الرَّئِيسَ) -> كَاتَبَ (201)
[kataba] -> [kātaba][al-ra'is]

Il a écrit -> Il a écrit au Président (au sens de : il cherchait à entrer en contact avec lui.)

Quant au schème أَفْعَلَ, il exprime les valeurs factitive (202) ou causative (203).

(202) أَسَكَّتْ -> سَكَتَ
 [sakata] -> ['askata]
 se taire -> faire taire

(203) أَسْرَعَ -> سَرَعَ
 [saraʕa] -> ['asraʕa]
 décélérer accélérer, se dépêcher

Selon des anciennes attestations, ce schème existe aussi sous la forme سَفَعَلَ [safʕala]. Le schème X اِسْتَفَعَلَ ['istaf3ala] est la réfléchie passive de cette dernière.

(204) اِسْتَخْبَرَ -> أَخْبَرَ
 ['axbara] -> 'istaxbara
 informer -> s'informer

Le dernier schème dérivé de la forme de base, à savoir اِنْفَعَلَ signifie la valeur réfléchie-passive (205) ou bien une action sur laquelle l'agent a perdu le contrôle (206).

(205) اِنْحَرَفَ -> حَرَفَ
 [ħarafa] -> 'inħarafa
 dévier -> dévier

(206) كَسَرَهُ فَانْكَسَرَ
 [kasara-ho fa-'inkasara]
 Il l'a cassé, il s'est cassé.

B) Formes V, VI et VIII

Les formes V تَفَعَّلَ [tafaʕʕala], VI تَفَاعَلَ [tafāʕala] et VIII اِفْتَعَلَ [iftaʕala] sont essentiellement des formes augmentées en [t]. Elles sont respectivement construites sur la base de la forme II faʕʕala, de la forme III fāʕala et de la forme I faʕala. Néanmoins, la seule différence entre ces différentes formes se situe au niveau de la position de [t] : préfixé dans les formes V (207) et VI (exemples 208, 209, 210) et infixé dans la forme VIII (211, 212, 2013).

(207) تَعَلَّمَ [taʕallama]: c'est la réfléchie-passive de la deuxième forme

Le schème VI indique soit le sens du réfléchi passif (208), soit celui de la réciprocité (209) ou bien il exprime une fausse idée, dans le sens de « faire semblant » (210).

(208) تَتَابَعَ [tatābaʕa]

(209) تَقَاتَلَ [taqātala]

(210) تَكَاسَلَ [takāsala]

Concernant le schème VIII, il peut signifier l'accomplissement d'une action dans son intérêt (211), la réciprocité (212) ou le réfléchi-passif (213).

(211) اِفْتَرَسَ [ʿiftarasa]

(212) اِقتَتَلَ [ʿiqtatala]

(213) اِفْتَرَقَ [iftaraqa]

C) Formes IX et XI

Ce sont les formes اِفْعَلَّ [ʿifʕalla] et اِفْعَالَّ [ʿifʕālla]. On peut considérer la 9^{ème} forme comme une sorte d'intensif de l'adjectif اِفْعُلَّ [ʿafʕalu], avec une seule différence : le dédoublement de la dernière consonne radicale.

(214) اِصْفَرَّ -> اَصْفَرُ

[ʿasfaru] -> [ʿisfarra]

Jaune -> devenir jaune

(215) اِعْوَجَّ -> اَعْوَجُ

[ʿaʕwaju] -> [ʿiʕwajja]

de travers -> devenir de travers

Ce schème correspond donc à un verbe qualitatif permettant d'exprimer une couleur ou une anomalie.

La volonté d'intensifier la neuvième forme a donné naissance à la onzième forme.

(216) اِسْوَدَّ -> اِسْوَدَّ

[ʿiswadda] -> [ʿiswādda]

devenir noir -> devenir très noir

Outres les formes exposées ci-dessus, il existe d'autres formes dont l'usage est très rare. Ces formes sont qualifiées d'archaïques : XII إِفْعَوْلَ [ʿifʕawʕala] XII, إِفْعَوْلَ [ʿifʕawalla] XIV إِفْعَنْلَلَ [ʿifʕanlala] et XV إِفْعَنْلَى [ifʕanlā]

2.1.2 Les schèmes à racine quadri-consonantique

Les verbes quadrilitères se divisent en quatre classes :

- Ceux qui se sont construits à partir de la répétition d'une racine bilitère. Il s'agit des onomatopées :

(217) هَمَّهَمْ
[hamhama]
hum hum²⁸¹

(218) غَرَّغَرَ
[ğarğara]
se gargariser²⁸²

- Ceux qui sont formés sur la base d'une racine trilitère, par l'intercalation d'une liquide (l/r), des consonnes n ou s et de hamza.

(219) حَبَّ -> حَنْبَبَ
[ħabbun] -> [ħanbaba]
baie d'arbre -> porter des baies²⁸³

- Ceux dont l'étymologie demeure imprécise. Aucune racine trilitère n'a pu être rattachée à ces verbes

(220) فَلَنْسَوْ -> فَلَنْسَا
[qalansouxatun] -> [qalnasa]
bonnet -> porter le bonnet²⁸⁴

- Ceux qui sont à la base des quatrièmes formes de trilitères préfixées par [s] ou [š], à la place de [ʿa].

²⁸¹Cet exemple a été cité par Blachère & Gaudefoy-Demombynes (*op. cit.*, p.74)

²⁸²*Ibid.*

²⁸³*Ibid.*

²⁸⁴ *Ibid.*, 75.

شَقَلَبَ -> أَقَلَبَ -> قَلَبَ (221)
 [qalaba] -> [‘aqlaba] -> [šaqlaba]
 Renverser

2.2 Agglutination

Comme nous l’avons déjà mentionné (cf. chapitre de transcription), la langue arabe est fortement agglutinante. Le phénomène d’agglutination concerne essentiellement le rattachement des clitiques aux mots simples, ce qui permet d’obtenir des mots plus complexes dits agglutinés. Remplissant des fonctions syntaxiques indépendantes, les clitiques disposent d’une certaine autonomie. Ils se caractérisent également par leurs invariabilité et facultativité. Nous notons aussi la stabilité de leurs significations.

Prenons l’exemple suivant :

سَيَكْتُبُونَهُ (222)
 [sa-yaktubuna-hu]
 Ils l’écriront.

Ce mot agglutiné est composé du verbe simple يَكْتُبُونَ [yaktubuna] (fr: écrivons), du proclitique سَ [sa], particule de futur et de l’enclitique هُ [hu], marque de l’objet à la troisième personne du singulier masculin (le).

Nous présentons dans ce qui suivra les listes des proclitiques et des enclitiques, en fonction de leurs positions par rapport au mot fléchi.

Catégorie grammaticale	Proclitique	Glossaire
Préposition	ب- [bi-] إِشْتَرَاهُ بِمَالِهِ إِضْطَرَّرْتُ لِقَبُولِ عَرْضِهِ بِالْإِكْرَاهِ	avec/par Il l’a acheté avec son argent. J’ai dû accepter son offre par obligation.
	ك- [ka-] جَمِيلَةٌ هِيَ كَالْبَدْرِ	comme Elle est belle comme la lune.
	ل- [la] أَعْطَيْتُهُ لِأَخِي	à, pour Je l’ai donné à mon frère.

	عملت كثيرا لأنجح	J'ai beaucoup travaillé pour réussir.
Déterminant	-ال [al-] السكر الفرحة المشاكل	le, la, les le sucre la joie les problèmes
Particule	Interrogative : أ- [ʔa] ou ما [ma] أفهمني؟ ما بك؟	est-ce que/qu'est-ce que Est-ce que tu me comprends ? Qu'est-ce que tu as ?
	Négative : لا [la] ou ما [ma] لا، ليس كذلك لا أريد الذهاب إلى المدرسة ما ظننت أنه سيتركني بمفردي؟	non/ne pas Non, ce n'est pas comme ça. Je ne veux pas aller à l'école. Je n'ai jamais pensé qu'il me laisserait seul/e.
	Futurale : س- [sa-] سأعتني بها جيدا	 Je prendrai bien soin d'elle.
Conjonction	و [wa]	et
	أبي و أمي	maman et papa
	-ف [fa] أكملت عملي فعدت إلى المنزل	puis, alors J'ai fini mon travail. Alors, je suis rentrée chez moi.

Tableau 24 : inventaire des proclitiques

Si en arabe les proclitiques sont invariables et appartiennent à plusieurs catégories grammaticales, l'enclitique ne connaît qu'une seule, celle du pronom (soit un complément d'objet quand il s'agit d'un verbe ou d'une particule, soit un pronom possessif lorsqu'il est adjoit à un nom) et varie en genre, en nombre et en personne.

Personne	Genre	Nombre	Enclitique
1		singulier	ني- [ni-] أنقذوني Sauvez-moi ي- [iy-]

	Masculin/féminin		أني Je suis
		pluriel	نا [na-] أنقذونا Sauvez-nous إننا Nous sommes
2	masculin	singulier	ك [ka-] مكتبتك Ta bibliothèque
		duel	كما [kumā-] مكتبتكما La bibliothèque de vous deux
		pluriel	كم [kum-] مكتبتكم Votre bibliothèque
	féminin	singulier	ك [ka-] مكتبتك Ta bibliothèque
		duel	كما [kumā-] مكتبتكما La bibliothèque de vous deux
		pluriel	كنّ [kunna-] مكتبتكنّ Votre bibliothèque
	masculin	singulier	ه [hu-] استقبله Il l'a accueilli
		duel	هما [humā-] استقبلهما Il les a accueillis tous les deux.
		pluriel	هم [hum-] استقبلهم Il les accueillis tous.
3	féminin	singulier	ها [hā-] استقبلها Il l'a accueillie.
		duel	هما [humā-] استقبلهما Il les a accueillis toutes les deux.
		pluriel	هنّ [hunna] استقبلهنّ Il les a accueillies toutes.

Tableau 25 : inventaire des enclitiques

Il est important de signaler que les clitiques ne sont pas compatibles avec tous les mots. Cela dépend de la catégorie grammaticale du mot en question.

2.3 Flexion

S'agissant d'une langue flexionnelle, le verbe arabe est conjugué au moyen des marques d'aspect, de mode, de temps, de personne, de genre, de nombre et de cas.

La constitution d'une forme fléchie se fonde sur la concaténation d'affixes aux lemmes verbaux. La détermination de ces affixes dépend des valeurs de ces traits morphologiques :

a) L'aspect : ce trait grammatical indique la manière dont le procès ou l'action exprimée par le verbe sont envisagés dans leur évolution (commencement, déroulement, achèvement), indépendamment du moment où l'on parle. En arabe, on distingue entre ces trois aspects :

- الماضي [al-māḍi]. Il s'agit de l'aspect accompli, dit aussi perfectif.

Il marque la réalisation du procès. Conjugué à la troisième personne du singulier, il représente la forme canonique d'un verbe, à l'instar de l'infinitif en français.

- المضارع [al-muḍāraʿ]. C'est l'aspect inaccompli, appelé aussi

imperfectif. Il indique que l'action est en train de s'exécuter, sans être complètement achevée. Il exprime le présent, et permet d'exprimer le passé et le futur à l'aide des particules.

- الأمر [al-ʿamr], l'équivalent de l'impératif. Il exprime l'injonction,

le commandement ou la défense. Il se conjugue uniquement à la deuxième personne.

b) Le mode : cette caractéristique désigne la façon dont l'action qu'exprime le verbe est perçue et exposée. L'action peut être mise en doute, affirmée comme réelle ou potentielle. Trois modes sont définis en arabe :

- المرفوع [al-marfuʿ] (l'indicatif), employé dans une proposition

indépendante ;

- المنصوب [al-mansub] (le subjonctif) , employé dans une proposition dépendante ;
 - المجزوم [al-majzum] (le jussif ou l'apocopé) , signifiant la négation, l'interdiction ou le conditionnel. Le mode s'applique, uniquement dans l'aspect imperfectif.
- c) La variation en personne, genre et nombre. On distingue :
- trois personnes :
 - المتكلم [al-mutakalim] (la première personne) ,
 - المخاطب [al-muxatib] (la deuxième personne) ,
 - et الغائب [al- gā'ib] (la troisième personne).
 - deux genres
 - المذكر (le masculin) ,
 - et المؤنث (le féminin).
 - et trois nombres
 - المفرد (le singulier) ,
 - المثنى (le duel) ,
 - et الجمع (le pluriel).

Le système verbal de l'arabe repose sur l'opposition entre deux paradigmes : la forme suivie par des suffixes marquant la personne, le genre et le nombre qui correspond à la forme accomplie.

	1 ^{ère} personne	2 ^{ème} personne		3 ^{ème} personne	
		masculin	féminin	masculin	féminin
Singulier	تُ—[tu] جَلَسْتُ [žalastu]	تَ—[ta] جَلَسْتَ [žalasta]	تِ—[ti] جَلَسْتِ [žalasti]	—[a] جَلَسَ [žalsa]	— [°] جَلَسَتْ [žalasat]
Duel		تُما—[tumā] جَلَسْتُمَا [žalastumā]		ا—[ā] جَلَسَا [žalasā]	تَا— جَلَسَتَا [žalasatā]
Pluriel	نَا—[na] جَلَسْنَا [žalasnā]	تُمْ—[tum] جَلَسْتُمْ [žalastum]	تُنْ—[tunna] جَلَسْتُنْ [žalastunna]	وَا—[u] جَلَسُوا [žalasu]	نَ— جَلَسْنَ [žalsna]

Tableau 26 : les affixes de l'accompli

et la forme précédée par des préfixes désignant la personne qui correspond à la forme inaccomplie.

	1 ^{ère} personne	2 ^{ème} personne		3 ^{ème} personne	
		masculin	féminin	masculin	féminin
Singulier	أُ—[‘a—u] أَجْلِسُ [‘ažlisu]	تَ—[ta—u] تَجْلِسُ [tažlisu]	تِ—[ta—‘ina] تَجْلِسِينَ [tažlisina]	يَ—[ya—u] يَجْلِسُ [yažlisu]	تَ—[ta—u] تَجْلِسُ [tažlisu]
Duel		تَ—[ta—‘āni] تَجْلِسَانِ [tažlisāni]		يَا—[ya—āni] جَلَسَا [žalasā]	تَا—[tā] جَلَسَتَا [žalasatā]
Pluriel	نَ—[na—u] نَجْلِسُ [nažlisu]	تَا—[ta—una] تَجْلِسُونَ [tažlisuna]	تَا—[ta—na] تَجْلِسْنَ [tažlisna]	وَا—[u] جَلَسُوا [žalasu]	نَا—[na] جَلَسْنَ [žalsna]

Tableau 27 : les affixes de l'inaccompli

3. De l'arabe standard à l'arabe tunisien : quelles variations ?

Le premier élément qui différencie l'AT de l'ASM est la variation lexicale.

ASM	AT
سيارة [sayara]	كرهبة [karhba]
حذاء [ħida]	صباط [sabbat]
ملعقة [melʕaqa]	مغرفة [mǧarfa]
جميل [ʒamil]	مزيان [mizyen]
إناء [ʿināʾ]	ليان [lyān]
أرجو [ʿarʒu]	ماذابيا [māḍābiya]
مجنون [maʒnun]	مهبول [mahbul]
أدرس [ʿadrusu]	نقري [naqra]
أرقص [ʿarqus]	نشطح [neṣṭaḥ]

Tableau 28 : exemples de variations lexicales entre le ASM et l'AT

Le lexique de l'AT se caractérise à la fois par le maintien de certains schèmes de l'ASM et l'emprunt de nouveaux mots à des langues voisines.

D'ailleurs, Boujelbane et al.²⁸⁵ ont tenté d'attribuer aux mots tunisiens une racine qui correspond aux modèles morphologiques arabes, mais ils se sont aperçus que plus de 60% du lexique étudié est d'étymologie non arabe. Les erreurs relevées sont liées aux cas d'ambiguïté provoqués par l'écart entre la morphologie de l'ASM et celle de l'AT

L'emprunt est le reflet de l'influence des autres langues sur l'AT. Nous retrouvons plusieurs mots qui sont issus de différentes langues comme l'anglais, le français, le turc, l'espagnol, etc. Mejri et al.²⁸⁶ différencie entre trois types d'emprunt :

²⁸⁵ Boujelbane et al. (*op. cit.*)

²⁸⁶ MEJRI, Salah, SAID, Mosbah, et SFAR, Inès. Plurilinguisme et diglossie en Tunisie. *Synergies Tunisie*. 2009. Vol. 1, p. 53-74.

- a) L'introduction de nouveaux suffixes empruntés à d'autres langues, comme le suffixe turc [ži], utilisé pour la formation des noms de métier : كوارجي [kawārži] (footballeur), قهواجي [qahwāži] (serveur) etc.
- b) L'intégration systématique des emprunts par le biais des schèmes. Nous nous inspirons des exemples proposés par Merjri et al. (op. cit., p 66) pour illustrer cette idée.

L'emprunt	Le verbe	L'agent	Masdar
[baznas] «business»	[baznis] (accompli) « il a fait un biseness »	[baznās] (singulier) « celui qui fait du biseness »	[tbaznis] « action de faire du biseness »
	[ibaznis] (inaccompli) « il fait un biseness »	[baznāsa] (pluriel) « ceux qui font du biseness »	
[foskopi] « Fausse-copie »	[faska] (accompli) « il a fait une fausse copie »	[faskey] (singulier) « celui qui fait une fausse copie »	[tfaskeya] « action de faire une fausse-copie »
	[ifaski] (inaccompli) « il fait une fausse copie »	[faskāya] (pluriel) « ceux qui font une fausse copie »	

Tableau 29: fonctionnement des emprunts en AT

Avant de passer en revue les spécificités morphologiques de l'AT, il serait également utile de revenir brièvement sur la syntaxe de l'AT qui constitue le champ linguistique où la rupture avec l'ASM est la plus significative.

L'ASM appartient aux langues casuelles qui marquent les fonctions syntaxiques des unités grammaticales à l'aide des flexions. En revanche, l'AT se caractérise par la chute des marques flexionnelles. De ce fait, la distinction entre l'indicatif, le subjonctif et l'impératif s'avère compliquée. Prenons l'exemple suivant :

دفع الرجل الطفل (223)

En ASM, il est possible d'interpréter cette phrase de deux façons distinctes, selon les marques casuelles utilisées :

(223) a- دَفَعَ الرَّجُلُ الطِّفْلَ

[dafaʕa al-raʒulu al-ʔifla]

V-ACC l'homme-nominatif l'enfant -accusatif

L'homme a poussé l'enfant.

(223)b- دَفَعَ الطِّفْلُ الرَّجُلَ

[dafaʕa al-raʒula-accusatif al-ʔiflu-nominatif]

L'enfant a poussé l'homme.

En AT, l'ordre des mots peut se réaliser différemment suivant la nature de la phrase ; nominale (223-c, 223-d) ou verbale (223-e, 223-f) :

(223)c- دَفَعَ الطِّفْلُ الرَّاجِلَ

[dʔaʕ el-ʔfol el-rāʒel]

L'enfant a poussé l'homme

(223)d- دَفَعَ الرَّاجِلُ الطِّفْلَ

[dʔaʕ el-rāʒel el-ʔfol]

L'enfant a poussé l'homme

(223)e- الطِّفْلُ دَفَعَ الرَّاجِلَ

[el-ʔfol dʔaʕ el-rāʒel]

L'enfant a poussé l'homme.

(223)-f الرَّاجِلُ دَفَعَ الطِّفْلَ

[el-rāʒel dʔaʕ el-ʔfol]

L'homme a poussé l'enfant.

Dans certains contextes, la préposition [fi] « dans » est employée afin de marquer l'accusatif en AT quand l'ordre des mots n'est pas suffisant.

(224) الطِّفْلَةُ تَأْكُلُ فِي الْحُلْوَى

[al-ʔofla tākel fi-el-ḥalwa]

La fille mange les bonbons.

Nous soulignons aussi un grand écart entre l'AT et l'ASM en ce qui concerne l'accord entre le verbe et le sujet. En effet, l'accord entre le verbe et le sujet (total ou partiel) en ASM (225, 226) varie selon la position du verbe ; mais en AT nous n'avons qu'un seul accord indépendamment de la place du verbe. Observons les exemples suivants :

(225) أَكَلِ الْأَوْلَادُ اللَّمَجَةَ
 ['akala al-awlādu al-lomžata]
 V(accord partiel) Sujet Objet
 Les enfants ont mangé le goûter.

(226) الْأَوْلَادُ أَكَلُوا اللَّمَجَةَ
 [al-awlādu 'akalu al-lomžata]
 Sujet V(accord total) Objet
 Les enfants ont mangé le goûter.

(227) كَلَاوَا الْأَوْلَادُ اللَّمَجَةَ
 [klāw louled el-lomža]
 V(accord total) Sujet Objet
 Les enfants ont mangé le goûter.

(228) الْأَوْلَادُ كَلَاوَا اللَّمَجَةَ
 [louled klāw el-lomža]
 Sujet V(accord total) Objet
 Les enfants ont mangé le goûter.

Enfin, nous notons une dernière différence au niveau de place de l'article démonstratif. Si en ASM (229) le pronom démonstratif est antéposé au nom, en AT (230) il est postposé au nom :

(229) هَذِهِ الْمَرْأَةُ
 [haḍiḥi el-mar'atu]

(230) الْمَرْأَةُ هَازِي
 [el-mra hāḍi]

Passons maintenant aux caractéristiques morphologiques de l'AT. En comparant les deux systèmes morphologiques de l'ASM et de l'AT, nous avons retrouvé les phénomènes décrits en (1) mais avec quelques points de divergence.

En ce qui concerne l'agglutination, nous notons deux différences qui distinguent l'arabe tunisien de l'arabe classique. Tout d'abord, certains clitiques de l'ASM se présentent sous la forme de particules indépendantes en AT et inversement.

(231) باش نكتبها vs سأكتبها
[sa-‘aktubuhā] vs [bāš nektebha]
Je l'écrirai.

Nous pouvons remarquer que le proclitique du futur n'est plus rattaché au verbe en arabe tunisien.

(232) قللت لك vs قللتك
[qolt lak] vs [qoltlek]
Je t'ai dit.

L'enclitique pronom لك, ayant la fonction de complément d'objet indirect est détaché de la forme verbale en ASM et y est rattachée en AT.

Ensuite, quelques changements sont notés au niveau de la flexion. Généralement, le système flexionnel de l'arabe tunisien est moins compliqué que celui de l'arabe standard. En effet, les modes sont privés de toute marque de flexion. Si nous prenons par exemple la variation en nombre, nous remarquons que l'utilisation du duel انتوما [intumā] est rare et souvent accompagné du syntagme الإثنين [al-‘iṯnin] (fr : les deux).

(233) نحكي معاكم انتوما الإثنين
[naḥki mɛākum intuma el-eṯnin]
Pro-V(INACC) Prép-Encl Pro Dét-
Je m'adresse à vous deux.

Quant au pluriel, la variation du suffixe est souvent liée aux variations régionales. En ce qui concerne la variation en genre, elle n'est précisée que lorsqu'il s'agit de la troisième personne. Nous présenterons dans le tableau ci-dessous la liste d'affixes de l'accompli et de du non-accompli en arabe tunisien.

Personne	Nombre	Genre	Aspect	Préfixe	Suffixe	Exemples
1	Singulier	-	ACC	-	t	mšit
			Non-ACC	n	-	nemši
	Pluriel	-	ACC	-	nā	mšinā
			Non-ACC	n	iw	nemšiw
					u	nāklū
2	Singulier	-	ACC	-	t	mšit
			Non-ACC	t	-	temši
	Pluriel	-	ACC	-	tu	mšitu
			Non-ACC	t	iw	temšiw
					u	tāklū
3	Singulier	Masculin	ACC	-	a	mša
		Féminin		-	āt	mšāt
		Masculin	Non-ACC	y	-	yemši
		Féminin		t	-	temši
	Pluriel	Masculin	ACC	-	āw	mšāw
		Féminin		-	u	mšu
		Masculin	Non-ACC	y	-	yemšiw
		Féminin			-	yemšu

Tableau 30 : les affixes de l'arabe tunisien

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons essayé de démontrer que, bien qu'il soit dérivé de l'arabe standard, l'arabe tunisien possède ses propres caractéristiques lexicales, syntaxiques et morphologiques.

Nous nous sommes intéressée plus particulièrement à la conjugaison du verbe tunisien. Nous avons déduit qu'il obéit aux règles définies par un système qui n'est parfois pas conforme à celui de l'ASM, ce qui explique les changements rencontrés au niveau de la formation des lemmes verbaux selon l'aspect (tableau 30). Nous pouvons donc nous demander si la chute de certaines marques ou bien la modification de certains traits morphologiques a aussi eu un impact sur le fonctionnement de ses modes.

Nous nous intéressons plus particulièrement à la formation du المنصوب [al-mansub], l'équivalent du subjonctif en français qui constitue l'objet principal de notre étude.

À partir de la description de ce fait linguistique, il est possible de mieux rendre compte du fonctionnement de l'arabe tunisien, élément essentiel d'une diglossie bien particulière (à côté de l'arabe standard).

Chapitre 2 : A la recherche du subjonctif en arabe tunisien

Dans cette tentative d'identification du subjonctif en arabe tunisien, nous nous reposons principalement sur les éventuelles transformations morphologiques, syntaxiques et sémantiques qui ont pu affecter المنصوب [al mansub] en arabe standard.

1. Le Va en arabe standard, quelles spécificités ?

Le subjonctif, connu sous le nom du المنصوب (désormais Va)²⁸⁷ est l'un des trois modes de l'arabe standard. Il se caractérise par la présence de sa voyelle brève finale [-a] et la disparition du ن[-n] final dans les désinences où il est précédé d'une voyelle longue (i, u, ā).

المضارع المنصوب Le subjonctif		المتكلم La 1 ^{ère} personne	المخاطب La 2 ^{ème} personne	الغائب La 3 ^{ème} personne
singulier	masculin	أَفْعَلْ [afʕala]	تَفْعَلْ [tafʕala]	يَفْعَلْ [yafʕala]
	féminin		تَفْعَلِي [tafʕali]	تَفْعَلْ [tafʕala]
duel	masculin	نَفْعَلْ [nafʕala]	تَفْعَلَا [tafʕalā]	يَفْعَلَا [yafʕalā]
	féminin			تَفْعَلَا [tafʕalā]
pluriel	masculin	نَفْعَلْ [nafʕala]	تَفْعَلُوا [tafʕalu]	يَفْعَلُوا [yafʕalu]
	féminin		تَفْعَلْنَ [tafʕalna]	يَفْعَلْنَ [yafʕalna]

Tableau 31 : conjugaison du verbe à l'inaccompli subjonctif

Ce mode ne s'emploie jamais isolé. Son apparition est conditionnée par la présence d'une particule. En bref, ainsi que le note Ibn El Farouk²⁸⁸

« L'apparition du SV-a ou du SV-q étant régie par une particule qui détermine d'une manière exclusive soit l'un, soit l'autre [...] »

Outre son caractère systématique, Nassef ²⁸⁹(1990b : 40) précise que :

²⁸⁷ Nous avons choisi d'attribuer cette désignation au Mansub parce qu'il se termine avec la voyelle [a].

²⁸⁸ IBN EL FAROUK, Abdelhamid. *Le système verbal de l'arabe classique, théorie et description*. 1994. Thèse de doctorat. Paris 5.

²⁸⁹ NASSEF, Hassan. *Le livre des leçons syntaxiques pour les élèves du primaire*. Le Caire, Al-Matbaa Al-Amiriya. 1990b, p. 40.

Le cas du subjonctif est l'accusatif (la voyelle brève finale / -a /). Cette voyelle peut être remplacée par la suppression du / -n / dans les cinq paradigmes verbaux de l'inaccompli [...]. L'inaccompli est accusatif s'il est introduit par l'une des particules de subjonctif : / ʔan /, / lan /, / ʔiðan / ou / kaj / [...]

Al-Saydawi²⁹⁰ note également que le Va en arabe est employé systématiquement après les particules suivantes : [lan], [iðan], [ʔan], [kaj], [li], [hatta] etc.

Afin de mieux saisir les contextes d'emploi du V-a en arabe standard, il nous semble important d'étudier les propriétés de chacune des particules responsables de son apparition.

1.2 Quelle(s) particule(s) dans quelle(s) structure(s) ?

Avant de comprendre le fonctionnement des particules précédant un V-a, il nous paraît indispensable de définir ce qu'est une particule. Il s'agit d'un mot, privé de signification autonome²⁹¹. Les particules sont invariables et en nombre limité. Appartenant à des catégories syntaxiques différentes, leur classification constitue une tâche complexe. En effet, aucune classification n'est commune à tous les grammairiens arabisants. Nous nous référons ici à la catégorisation qui a été avancée par (Al-Dahdah²⁹²) jugée la plus complète :

- certains adverbes, tels que أيضا [ʔayðan] (aussi), أبدا [ʔabadan] (jamais), فقط [faqat] (seulement)
- conjonctions de coordination : و [wa] (et), ف [fa] (ainsi, alors), ثم [tomma] (puis)
- prépositions : من [min] (de), إلى [ʔila] (vers), عن [ʔan] (à propos de), على [ʔala] (sur), في [fi] (dans)
- adverbes de négation : ما [ma], لا [la] (ne)

²⁹⁰ AL-SAYDAWI. *La suffisance ; un livre qui reformule les règles de la grammaire de la langue arabe : Discussions*. Beirut, Dar Al-Fikr Al-Mouasser. 1999a. p 381-382.

²⁹¹ GHULĀYAINĪ, al-Musthafā et MUSTOFA, Syekh. Jamiu ad-Durus al-Arabiyyah. *Beirut : Daar al-Fikr*, 2006.

²⁹² DAHDĀH, Antwān Mu3žam Qawe3ed al-luġa al-3arabiya معجم قواعد اللغة العربية في جدول و لوحات. Maktabat Lubnan Naširun, Beirut, Liban مكتبة لبنان ناشرون، بيروت لبنان، 1996.

- adverbess d'interrogation : هل [hal] (est-ce-que)...

Cette multi-catégorisation des particules a suscité notre curiosité et nous a poussée à examiner les caractéristiques de celles qui apportent une marque modale aux verbes, en l'occurrence celles qui gouvernent un Va. Pour ce faire, nous nous sommes reposée sur le critère de dépendance, susceptible d'éclairer les relations qu'entretiennent les particules avec le verbe.

1.2.1 Particules indépendantes

Ce sont les particules que nous pouvons rencontrer en tête de phrase. Elles ne dépendent d'aucun élément introducteur. Seulement deux particules appartiennent à cette catégorie, à savoir la particule de négation لن [lan] (ne...pas) et la particule anaphorique إذن [iḍan] (donc).

(234) لَنْ أَتَكَلَّمَ مَعَكَ

[lan 'a-takalama mɛa-ka]

PART (neg) Pro-Va(non ACC) Prép-Encl

Je ne parlerai pas avec toi.

(235) الأول: سأقدم كل ما بوسعي لأحسن مردود عملي

الثاني: إذن تَرْبَحْ كثيرًا

[al-'awal : sa a3malu kolla ma bi-wes3-i li 'uḥassina mardudi]

al-tāni : 'iḍan tarbaḥa kaṭiran]

sa	a-3malu	kolla	ma	bi-wes3-i	li	'u- ḥassina	mardud-i
PART (fut)	Pro-Vu (non ACC)	Pro	Pro	Encl-N- Procl	PART (accu)	Pro-Va (non ACC)	N-Procl

'iḍan	t-arbaḥa	kaṭiran
PART (cons)	Pro-Va (non ACC)	Adv

Le premier : je ferai tout ce que je pourrai pour améliorer les résultats de mon travail
Le deuxième : alors, tu gagneras beaucoup

Comme nous pouvons le remarquer, apparaissant dans une structure de type PART+S1, ces deux particules déclenchent l'emploi du Va. L'autonomie de ces particules suggère l'absence de la tête syntaxique gouvernant un Va. Nous étudierons dans ce qui suivra le fonctionnement des particules dépendantes.

1.2.2 Particules dépendantes

Nous nous intéressons ici aux particules qui s'emploient dans une structure de type P1+PART+P2. Nous cherchons à vérifier si l'emploi du V-a dans ce genre de contextes est conditionné par un élément supérieur.

Tout d'abord, nous focus portera sur l'étude de la particule أَنْ ['an], souvent rencontrée dans ce contexte.

(236) أُرِيدُكَ أَنْ تَجْلِسَ هُنَا
[‘u-riduka ‘an t-aʒlisa hunā]
Pro-V(non ACC)-Pro PART Pro-Va(non ACC) Adv
Je-veux-tu que t'asseyes ici.
Je veux que tu t'asseyes ici.

(237) جَمِيلٌ أَنْ تُحَقِّقَ أَحْلَامَكَ
[ʒamilun ‘an tu-ħaqiqa ‘ahlāma-ka]
Adj PART Pro-Va(non ACC) N-Encl
Beau que tu réalises rêves-tes
C'est beau que tu réalises tes rêves.

(238) يَجِبُ أَنْ تَأْتِيَ حَالًا
[yaʒibu ‘an t-a'tiya ḥalan]
V(non ACC) PART Pro-Va(non ACC) Adv
Faut que tu viennes maintenant
Il faut que tu viennes tout de suite.

(239) السَّعَادَةُ أَنْ تَكُونَ مَعِيَ
[al-saʕādatu ‘an ta-kuna maʕ-i]
Dét-N PART Pro-Va(non ACC) Prép-Encl
La joie c'est que tu sois avec moi.

Comme nous pouvons le voir, cette particule assure le lien de complémentarité entre une première structure (S1) et une deuxième structure (S2). Sa position intermédiaire suggère une relation de dépendance du V-a apparu en S2 à un autre élément de la S1 (verbe / adjectif/ Nom). Cette distribution nous rappelle celle de la conjonction que en français, considérée comme une marque morphologique du subjonctif. S’agit-il de même pour [‘an] ?

Afin de tenter de répondre à cette question, nous examinerons de près le fonctionnement des autres particules dépendantes suivies d’un Va.

(240) أَعْمَلْ بَجْدٍ كِي أَنْجَحَ

[a-ʕmalu bi-ʒedden kay ‘a-nʒaħa]
 Pro-V(non ACC) Prép-N PART Pro-Va(non ACC)
 Je-travaille avec sérieux pour (que) je-réussisse.
 Je travaille sérieusement pour réussir.

(241) أَسَاعِدْهُ حَتَّى يَسْتَطِيعَ الْفَوْزَ

[‘u-sāidu-hu ħatta y-astaṭiʕa al-fawza]
 Pro-V(non ACC)-Pro PART Pro-Va(non ACC) Dét-N
 Je-aide-le pour (que) il-puisse le gain
 Je l’aide pour qu’il puisse gagner.

(242) أَهْدَيْتُهَا الْكِتَابَ لِتَقْرَأَهُ

[‘a-hdaytu-hā al-kitāba li-t-aqra’a-hu]
 Pro-V(ACC)-Pro Dét-N PART-Pro-Va(non ACC)-Pro
 Je-ai offert-lui le-livre pour (que)-elle-lise-le
 Je lui ai offert le livre pour qu’elle le lise.

Si nous comparons l’emploi de [‘an] à celui des particules [kay], [ħatta] et [li], nous remarquons qu’elles apparaissent toutes dans la même structure syntaxique :

phrase matrice-**PART**-phrase enchâssée

Afin de différencier ces différents contextes d’emploi, nous faisons recours aux tests d’effacement, de déplacement et de substitution.

(243) (a) أَتَمَنَّى أَنْ يُنْجَحَ

[‘atamanna ‘an y-anʒaħa]
 Pro-V(non ACC) PART Pro-Va(non ACC)

Je-souhaite que il-réussisse
 Je souhaite qu'il réussisse

(b) أن يُنَجِّحَ أتمنى *
 *['an y-anžaha 'a-tamanna]
 *Que tu réussisses, je le souhaite.

(c) أتمنى أن *
 *['a-tamanna 'an]
 *Je souhaite que.

(d) أتمنى له النجاح
 ['a-tamanna la-hu al-nažāḥ]
 Pro-V(non ACC) Prép-Encl Dét-N
 Je lui souhaite la réussite.

(244) (a) اشترى لها هدية كي/لتنفّرح
 ['i-štara la-ha hadiyatan kay/ ḥatta / li-t-afraḥa]
 Pro-V(ACC) Prép-Encl N PART Pro-Va(non ACC)
 Il-a acheté pour elle cadeau pour que elle-se réjouisse
 Il lui a acheté un cadeau pour qu'elle soit heureuse.

(b) كي/لتنفّرح اشترى لها هدية
 [Kay/ ḥatta/ li-t-afraḥa 'i-štara la-ha hadiyatan]
 PART Pro-Va(non ACC) Pro-V(ACC) Prép-Encl N
 Pour qu'elle soit heureuse, il lui a acheté un cadeau.

(c) اشترى لها هدية
 ['i-štara la-ha hadiyatan]
 Pro-V(ACC) Prép-Encl N
 Il lui a acheté un cadeau.

Les manipulations que nous avons appliquées à l'exemple (243) démontrent que la séquence ['an yanžaha] n'accepte ni la suppression, ni la mobilité. Nous admettons qu'elle joue par rapport au verbe ['a-tamanna] le même rôle – celui de COD – que le SN [al-nažāḥ]

En ce qui concerne l'exemple (244), nous notons que le syntagme introduit par les particules [kay], [ḥatta] ou [li] est mobile et facultatif. Il n'est donc pas sélectionné par l'un des éléments de la S1. Il se présente plutôt comme un modifieur.

Ces deux constatations nous permettent de confirmer qu'à l'exception de ['an] qui fonctionne comme la conjonction que, les autres particules qui apparaissent dans une structure enchâssée agissent comme les subordonnants introduisant les circonstancielles.

Il est vrai que, par souci de simplification, les grammairiens arabisants ont opté, afin de décrire l'usage du Va, pour une énumération des différents cas d'emploi en s'appuyant sur la nature de la particule²⁹³, mais nous considérons que ce choix n'est pas le plus adéquat dans la mesure où il ne nous permet pas de rendre compte des différents types d'emploi du Va. En effet, accompagné de particules dépendantes ou de particules indépendantes, le Va situe le procès-verbal dans l'avenir. Néanmoins, nous pouvons distinguer entre deux principaux contextes d'emploi :

- i) un Va « temporel » exprimant le futur lorsqu'il s'agit de la particule indépendante négative لَنْ [lan].

Par ailleurs, la transformation de l'exemple (245) du négatif vers l'affirmatif confirme ce constat :

(245) سَأَتَكَلِّمُ مَعَكَ

[sa 'atakalamu mɛaka]
[PART(fut) Pro-Vu(non Acc) Prép-Encl
-rai parle avec-toi
Je parlerai avec toi.

- un Va modal, équivalent du subjonctif quand on a affaire à une particule dépendante. A l'intérieur de cette catégorie, nous pouvons différencier le Va

²⁹³Pour Kouloughli (1994 : 188), l'inaccompli subjonctif « marque que le procès auquel le verbe fait référence est conçu comme appartenant à la sphère de ce qui est envisagé mais non (encore) effectif. Dans certains usages, il souligne même le caractère irréel du procès. »

Il est employé après les particules suivantes : لَ (dans le sens de pour), [kay] (dans le sens de *afin de*), [ḥatta] (dans le sens de en vue de, pour), [lan] pour exprimer une négation énergétique de la valeur du futur de l'inaccompli et ['an] qui introduit une complétive.

apparent dans une proposition du type V-‘an-P du Va qui s’emploie dans une proposition circonstancielle précédée par une particule « subordonnante » ([kay], [ḥatta], [li]...)

Nous classifions également dans cette catégorie l’usage du Va suite à l’emploi [‘idan]. Il s’agit d’une particule qui entraîne l’emploi d’un Va lorsque le locuteur apporte une réponse à la phrase précédente pour en préciser la cause. Autrement dit, l’emploi du Va est en lien direct avec ce qui est annoncé précédemment. Nous considérons qu’il s’agit d’un cas de dépendance implicite.

Loin de vouloir, comme l’a fait la majorité de linguistes arabisants, emprisonner l’usage du V-a en arabe dans une classification fondée sur des opérations linguistiques visant à offrir la meilleure traduction possible de l’arabe en français, nous cherchons à développer une analyse sémantico-syntaxique à large couverture du fonctionnement du subjonctif en français et de son équivalent en arabe.

Partant du principe que l’AT s’inspire beaucoup de l’ASM, après avoir creusé la piste de l’emploi du Va en arabe standard, nous tenterons d’observer les éventuels changements morphologiques qu’il a pu subir dans le système verbal du parler tunisien.

2. Le Va en arabe tunisien, quelles modifications ?

Morphologiquement, l’arabe tunisien est différent de l’ASM. En effet, au niveau flexionnel, certains traits morphologiques utilisés dans l’arabe standard ont chuté en parlers arabes, tels que le cas et le mode.

Examinons de près ces exemples :

Arabe standard	Arabe tunisien	Traduction
أريدك أن تذهب من هنا [‘ouriduka ‘an taḍhaba men huna] Pro-V(non ACC)-Pro+PART+ V-a(non ACC)+Prép+Adv	نحبك تمشي من هوني [nḥebek temši men huni] Pro-V(non ACC)-Pro+q+Pro-V-Enc+Prép+Adv	Je veux que tu partes d’ici.

يجب أن تزور والديك باستمرار [yažibu ‘an tazura wālidayka bi- ‘istemrār V(non ACC)+PART+Pro-Va(non ACC)+V-Pro+Prép+N	لازم ديمًا تزور والديك [wajeb 3alik / lāzem dima tzour wāldik] V+Adv+V(non- ACC)+N-Enc	Il faut que tu rendes visite à tes parents sans cesse.
أرجو أن تستمرّ بالعمل معنا [‘aržu ‘an tastamirra bi-al-ʕamali mʕanā] Pro-V(non-ACC)+PART+Va(non ACC)+Prép-Dét-N+Prép+Encl	إنشاء الله تكمل تخدم معنا [‘inšāllah tkammel texdem mʕānā] Marq+Pro-V(non ACC)+Pro-V(non ACC)+ Prép-N	J’espère que tu continueras de travailler avec nous.
أشك بأن تكون مطلع على ما يحدث في لبنان [‘ašukku bi-‘an takuna moṭṭaliʕun ʕala mā yaḥduṭu fi Lubnān] Pro-V(non ACC)+Prép- PART+Pro-Va(non ACC)+Adj+Prép+P.Neg+Pro- V(non ACC)+Prép+N	نشك إنك تكون مطلع علي صاير في لبنان [nšuk ‘inneḱ tkun moṭṭaliʕ ʕali sāyer fi Lubnān] Pro-V(non ACC)- PART+Pro-V(non ACC)+Adj+Prép+ V(non ACC)+Prép+N	Je doute que tu sois au courant de ce qui se passe au Liban.

Tableau 32 : les emplois du Va : de l’ASM vers l’AT

Les exemples mentionnés dans la table 2 mettent en avant les variations lexicales et morphologiques entre l’ASM et l’AT. Nous remarquons tout d’abord une tendance à remplacer un mot de l’ASM par son synonyme en AT (ex : [yažibu] -> [lāzem]). En effet, il s’agit de deux registres de langue différents : l’un formel, qu’on utilise à l’écrit et l’autre, informel, qu’on retrouve dans les conversations ordinaires.

Le second point que nous relevons concerne la disparition non seulement de la voyelle brève finale [a] mais aussi de la particule [‘an] introduisant les propositions complétives en AT. Cet effacement des marques du mode nous a confrontée à plusieurs ambiguïtés :

- Par quel moyen peut-on identifier les contextes d’emploi du Va en arabe tunisien ?
- Par quoi s’explique l’absence de la conjonction [‘an] ?
- Quels changements ont subi les autres particules ?

Incapable d'exploiter la piste morphologique, nous avons fait recours à la piste distributionnelle.

2.1 Fonctionnement des particules en AT

Nous avons tout d'abord procédé à la conversion, de l'ASM vers l'arabe tunisien en nous basant sur les possibles transformations qui ont atteint les particules gouvernant un Va. Le processus de conversion que nous avons effectué repose fondamentalement sur la signification de chaque particule.

Nous avons mené une enquête, sur le réseau social Facebook, auprès des Tunisiens natifs en leur demandant d'indiquer tous les équivalents possibles des particules mentionnées dans le tableau ci-dessous. Nous n'avons pas proposé de contextes afin d'obtenir la liste la plus exhaustive possible.

Les douze réponses que nous avons obtenues nous ont permis de dégager la liste suivante :

Particule en ASM	Equivalent en AT
حتّى [ḥatta] pour que / jusqu'à ce que	حتّاش / لين / حتّى لين [ḥatta lin] / [lin] / [ḥattāš] jusqu'à ce que
ل [li] Pour que	باش [bāš] Pour que
كي [kay] Pour que	باش [bāš] Pour que
إلى أن [‘ila ‘an] Jusqu'à ce que	لين / حتّى لين [ḥatta lin] / [lin] Jusqu'à ce que
رغم أنّ [rağma ‘anna] Avant que	رغم إنّو [rağm ‘innou] Avant que
قبل أن [qabla ‘an] Avant que	قبل ما [qbal ma] Avant que
إما أن، إما أن [‘imma ‘an, ‘imma ‘an] Soit que, soit que	يا إما، يا إما [ya ‘imma, ya ‘imma] Soit que, soit que يا، يا

	[ya, ya]
--	----------

Tableau 33 : conversion des particules du ASM vers l'AT

Une fois que nous avons inventorié, dans la mesure du possible et selon nos données, toutes les particules susceptibles de déclencher l'emploi d'un Va dans une structure dépendante, nous avons entamé les tâches d'observation et de description de leur usage à partir de l'exploration des données que nous avons recueillies. En l'absence de ressources dédiées au traitement des parlers arabes transcrits en graphie latine, nous avons dû faire appel à deux étudiants en master ²⁹⁴ afin de mettre en place une stratégie qui nous permettra d'interroger notre corpus.

Tout d'abord, il a été question de convertir les données initialement transcrites sur Transcriber vers Elan, qui offre la possibilité d'une annotation multicouche et permet d'exploiter les outils développés pour le Beja afin d'extraire les données et d'en faciliter le traitement.

²⁹⁴ La tâche de Mustapha Khoudri a consisté à développer un processus pour automatiser un enrichissement, en annexant une translittération en graphie arabe à la transcription de base et une annotation morphosyntaxique complète. L'évaluation des données générées automatiquement, notamment la translittération et les POS, a été réalisée sur la base d'une vérification manuelle d'un échantillon, qui a été par la suite comparée avec la version automatisée. Ce processus représente une étape pont qui a permis de préparer les données initiales essentielles à la création d'un treebank de l'arabe tunisien sous le framework Universal Dependencies (UD).

En ce qui concerne Rayan Ziane, il s'est occupé de l'élaboration d'une réflexion et l'outillage pour passer d'une annotation de données sous le format EAF à un treebank UD au format CONLL-U.



Figure 93 : transcription d'origine sur Transcriber

spk2 [46]	donc voilà un choix imposé zit lehné li França
spk2_trans [46]	donc voilà un choix imposé حيت ل+هن لي فرنسا
spk2_trans_seg [880]	donc voilà un choix imposé حيت ل+هن لي فرنسا
spk2_POS_seg [766]	ADV VERB DET NOUN VERB V+PRON ADP+PR ADP PROPN
spk2_POS [46]	ADV VERB DET NOUN VERB V+PRON ADP+PRON ADP PROPN
spk2_word_based [46]	donc voilà un choix imposé zit le+hné li frança

Figure 94 : processus d'enrichissement sur ELAN (translittération, segmentation et étiquetage syntaxique)

La conversion des fichiers a été réalisée à l'aide du convertisseur développé par Parisse et al.²⁹⁵ dans le cadre du projet Ortolang. Les données de sortie ont été extraites au format ELAN à l'aide de la Library Pympi²⁹⁶. Ensuite, dans l'objectif d'enrichir les données,

²⁹⁵PARISSE, Christophe, ETIENNE, Carole, et LIÉGEOIS, Loïc. TEICORPO: a conversion tool for spoken language transcription with a pivot file in TEI. *Journal of the Text Encoding Initiative*, 2020.

²⁹⁶ LUBBERS, Mart et TORREIRA, Francisco. pympi-ling: a Python module for processing ELANs EAF and Praats TextGrid annotation files. 2013.

une translittération en graphie arabe a été annexée à la transcription de base grâce à Google-input, un outil développé par Google permettant le passage d'un système alphabétique à un autre.

Il est important de mentionner qu'avant d'attaquer la phase de translittération, il a fallu procéder à la normalisation de la transcription de façon à ce que tous les caractères utilisés fassent partie de la table ASCII, une condition essentielle au fonctionnement du site Google-input. Par le moyen de l'API, nous avons assuré la communication entre le site de google-input et notre script Python.

Afin de conserver la particularité de nos données contenant de l'arabe tunisien et du français, organisées selon les principes de code switching, uniquement les mots arabes ont été translittérés. Quant aux mots français, ils ont été annotés en utilisant le “Lexique des formes fléchies du français²⁹⁷” et l'outil Spacy²⁹⁸. Le script de translittération parcourt les entrées lexicales et évite les mots annotés comme étant français.

La phase d'enrichissement par l'ajout des couches morphosyntaxiques s'est déroulée en plusieurs étapes. Premièrement, après avoir étudié la segmentation lexicale généralement admise dans les corpus oraux, le choix s'est finalement reposé sur une segmentation tenant compte des spécificités morphologiques de l'arabe tunisien. Deuxièmement, il a été nécessaire de produire un étiquetage en catégories syntaxiques pour les éléments segmentés au préalable. Pour ce faire, les étiquettes avancées dans le cadre de l'Universal Dependencies (désormais UD) ont été adoptées vu qu'elles sont admises pour décrire les catégories syntaxiques des “mots” de toutes les langues du monde. L'objectif était de faciliter la conversion de ces gloses interlinéaires vers le format adéquat à la conception d'un corpus arboré. La standardisation de la chaîne de traitement était indispensable pour que notre travail puisse répondre aux critères de l'UD. Le format CONLL-U, propre à la réalisation de Treebank, prévoit la possibilité

²⁹⁷SAGOT, Benoît. The Lefff, a freely available and large-coverage morphological and syntactic lexicon for French. In: *7th international conference on Language Resources and Evaluation (LREC 2010)*. 2010.

²⁹⁸HONNIBAL, Matthew et MONTANI, Ines. Natural language understanding with Bloom embeddings, convolutional neural networks and incremental parsing. *Unpublished software application*. <https://spacy.io>. 2017.

d'incorporer une forme lemmatisée du mot traité, dans la troisième colonne du fichier CONLL-U. La translittération est présente dans la dernière colonne du fichier CONLL-U en valeur du trait AR_script comme le montre la figure suivante :

```
# user_id = ziane.rayan4
# timestamp = 1637943860633
# sent_id = ENT_ATBB_1014_39
# speaker = spk2
# addressee = spk1
# text = donc voilà un choix imposé zi- -t le- -hné li frança
# phonetic_text = [=lrire /instantaneous/N] donc voilà un choix imposé zit lehne li França
1      donc      -      ADV      -      -      4      discourse      -      AlignBegin=101275|AlignEnd=101621|AR_script= donc
2      voilà     -      VERB     -      -      4      discourse      -      AlignBegin=101621|AlignEnd=101967|AR_script= voilà
3      un        -      DET      -      -      4      det            -      AlignBegin=101967|AlignEnd=102313|AR_script= un
4      choix     -      NOUN     -      -      6      conj:coord     -      AlignBegin=102313|AlignEnd=102659|AR_script= choix
5      imposé   -      ADJ      -      -      4      mod           -      AlignBegin=102659|AlignEnd=103006|AR_script= imposé
6      zi-       -      VERB     -      -      0      root           -      AlignBegin=103006|AlignEnd=103179|AR_script= -حي|Gloss=venir
7      -t        -      PRON     -      -      6      aff:subj      -      AlignBegin=103179|AlignEnd=103352|AR_script= -ت|Gloss=je
8      le-       -      ADP      -      -      6      comp:obl      -      AlignBegin=103352|AlignEnd=103525|AR_script= ل|Gloss=à
9      -hné     -      PRON     -      -      8      comp:obj      -      AlignBegin=103525|AlignEnd=103698|AR_script= -ه|Gloss=ici
10     le-       -      ADP      -      -      6      comp:obl      -      AlignBegin=103698|AlignEnd=104044|AR_script= الى|Gloss=en
11     frança    -      PROPON   -      -      10     comp:obj      -      AlignBegin=104044|AlignEnd=104391|AR_script= فرنسا|Gloss=france
```

Figure 95 : organisation des données dans le format CONLL-U

La réalisation de l'ensemble de ces étapes a été effectué sur l'outil Farasa permettant la segmentation morphologique²⁹⁹ et l'annotation morphosyntaxique³⁰⁰, en utilisant la librairie Python de Farasa (Farasapy).

Finalement, toutes les données ont été réintégrées dans le logiciel pour faciliter l'usage de ce format globalement utilisé, encore une fois à l'aide de la librairie Pympi.

Les données décrites ont été exploitées afin de construire un corpus arboré, ou un treebank avec une réadaptation du format UD³⁰¹ en introduisant une tokenisation morphologique³⁰² et en utilisant le jeu de relations de dépendance ainsi que le type

²⁹⁹ ABDELALI, Ahmed, DARWISH, Kareem, DURRANI, Nadir, *et al.* Farasa: A fast and furious segmenter for arabic. In: *Proceedings of the 2016 conference of the North American chapter of the association for computational linguistics: Demonstrations*. 2016. p. 11-16.

³⁰⁰ DARWISH, Kareem, ATTIA, Mohammed, MUBARAK, Hamdy, *et al.* Effective multi-dialectal arabic POS tagging. *Natural Language Engineering*. 2020. Vol. 26, no 6, p. 677-690.

³⁰¹ NIVRE, Joakim, DE MARNEFFE, Marie-Catherine, GINTER, Filip, *et al.* Universal Dependencies v2: An evergrowing multilingual treebank collection. *arXiv preprint arXiv:2004.10643*. 2020.

³⁰² PARK, Hyunji, SCHWARTZ, Lane et TYERS, Francis. Expanding Universal Dependencies for Polysynthetic Languages: A Case of St. Lawrence Island Yupik. In: *Proceedings of the First Workshop on Natural Language Processing for Indigenous Languages of the Americas*. 2021. p. 131-142.

d'analyse proposés par Gerdes et al.³⁰³, lors d'une annotation manuelle sur le site Arborator.

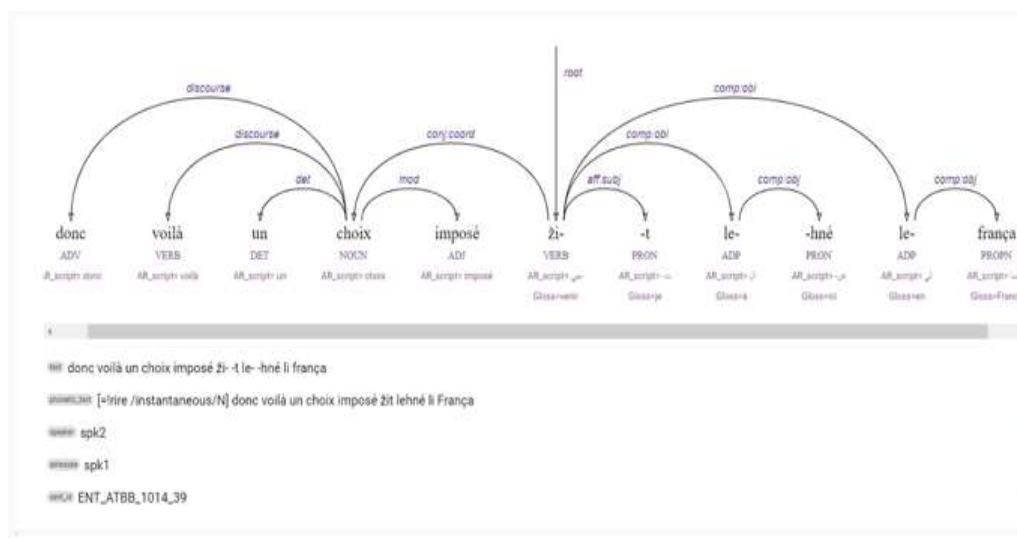


Figure 96 : analyse syntaxique avec Arborator

Il est important de préciser qu'à la différence du corpus ESLO, notre corpus d'AT n'est pas annoté automatiquement en POS, ce qui nous a poussée à suivre la démarche décrite ci-dessus. Nous avons dû vérifier manuellement les résultats que nous avons obtenus.

Une fois que nos données sont enrichies, il est devenu dès lors possible d'examiner minutieusement l'usage des particules du Va en AT. Grâce au mode Recherche proposé par ELAN, nous avons effectué une recherche par expression régulière.

³⁰³ GERDES, Kim, GUILLAUME, Bruno, KAHANE, Sylvain, et al. SUD or Surface-Syntactic Universal Dependencies: An annotation scheme near-isomorphic to UD. In : *Universal dependencies workshop 2018*. 2018.

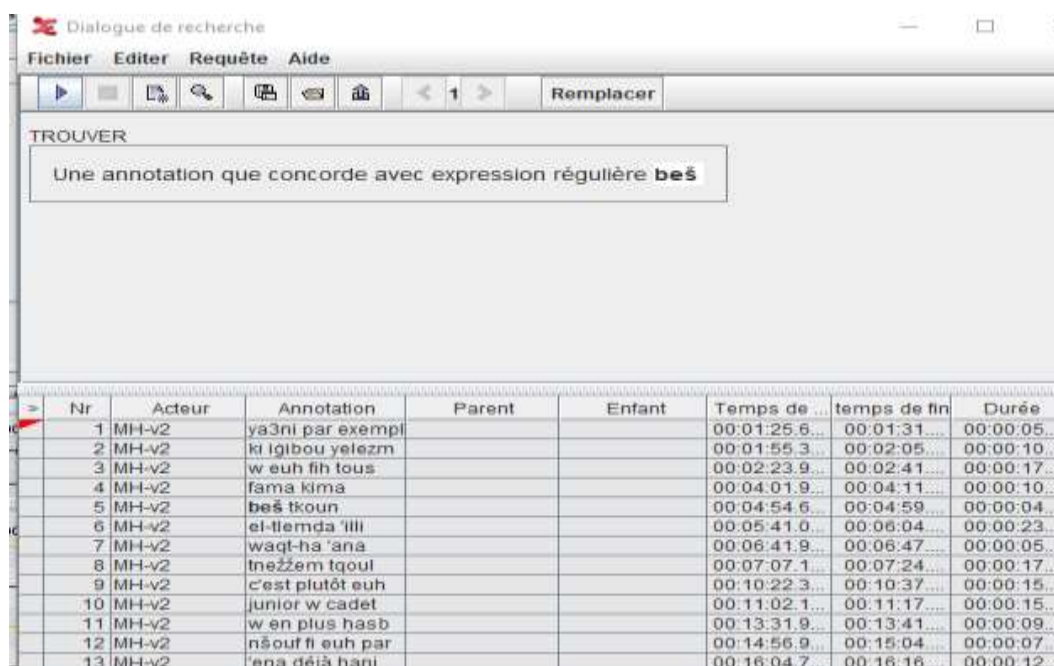


Figure 98 :recherche des occurrences sur ELAN

Nous avons pu relever 879 occurrences qui se répartissent comme suit :

Particule	Nombre d'occurrences
'an	10
bāš	601
ḥatta	218
ḥatta lin	4
ḥad lin	1
lin	5
qbal ma	23
'inn-ek / 'inn-i / 'inn-a / 'inn-ou	16

Tableau 34 : proportions des particules en AT

Après avoir exporté nos données, nous avons procédé à leur description. Il est possible que les données extraites ne soient pas suffisantes afin d'examiner toutes les structures syntaxiques. Elles ne permettent pas non plus de rendre compte de variations significatives pouvant être expliquées par l'utilisation d'une forme verbale qui se rapproche du subjonctif.

2.1.1 La particule ['an]

Le premier élément qui a attiré notre attention est la présence de la particule ['an] dans notre corpus, bien que sa disparition à l'oral soit souvent signalée. Néanmoins, il est important de mentionner que nous avons relevé cet emploi chez un seul locuteur, un professeur d'histoire géographique. Nous supposons que son statut social est à l'origine d'un tel usage. En effet, les cours d'histoire géographique sont enseignés en ASM en Tunisie. Ainsi, l'expérience de 35 ans d'enseignement a beaucoup influencé les pratiques langagières de notre témoin. Vient s'ajouter à cela la condition d'enregistrement qui a eu probablement un grand impact sur les choix linguistiques du locuteur. D'une part, ce dernier a opté pour l'ASM, variante souvent sélectionnée dans ce genre de situation. D'autre part, il a peut-être modalisé son discours afin de mettre en avant ses compétences linguistiques

Observons ensemble ces exemples :

(246) ENT_ATBB_1008_A, AM, 0:01:21

kontou ɣarisan **ɛla 'an** ouɛalima al-telmiɖ kayfa yaqra 'al-terix wa laysa ɣefd' el-
'ahɖet

[j'étais soucieux à ce que j'enseigne à mes élèves comment étudier l'histoire et non pas l'apprentissage des événements]

(247) ENT_ATBB_1008_A, AM, 0:02:30

'ah ɣatta tatakawan li taqafa astatiɛ biha **'an** ah euh 'ouwaɣiha al-telmiɖ 'aw euh euh
voilà

[ah jusqu'à ce que j'aie une culture avec laquelle je pourrai confronter les élèves ou euh voilà]

(248) ENT_ATBB_1008_A, AM, 0:08:38

el-qitaɛat el-'oxra hum euh euh **'ila 'an** nasel 'ila el-qitaɛ el-taqafi

[les autres domaines hum euh euh jusqu'à ce qu'on arrive au domaine culturel]

(249) ENT_ATBB_1008_A, AM, 0:10:47

el-ɣorriya hiya ɣorriya motlaqa 'ila 'exirihi **douna 'an** youɛirou 'ihtimeman li euh ah
euh al-mas'ouliya

[la liberté c'est la liberté absolue ainsi de suite sans qu'ils prêtent attention à euh ah euh la responsabilité]

(250) ENT_ATBB_1008_A, AM, 0:16:24

nouwažžihouhou 'aw naxtarou lahou mé **yažibou 'an** yarahou w mé **yažibou 'an**
youtebaĖ 'ila 'exirihi heđa houwa
[nous le dirigeons ou bien choisissons pour lui ce qu'il faut qu'il voie et ce qu'il faut
qu'il suive ainsi de suite c'est ça]

(251) ENT_ATBB_1008_A, AM, 0:26:33

bi-ma fiha el-solta **yažeb 'an** tattaxed mawqefha 'aw toufakker fi délika men 'ažl al-
šabeb ah
[entre autres l'Etat il faut qu'il prenne position ou qu'il pense à ça pour les jeunes
ah]

L'examen de ces exemples montre que la particule ['an] déclenchant obligatoirement l'emploi d'un Va en ASM peut être suivie par un Va (ex 246, 247, 249, 250-1) ou bien de Vθ (ex. 248, 250-2, 251) en AT. Cette possible alternance vocalique remet en question le caractère systématique de l'usage du Va et suggère qu'à la différence de l'ASM, l'AT offre le choix de la réalisation ou non de la voyelle finale –a.

Passons maintenant à la particule ['anna], définie par Kouloughli³⁰⁴ comme un opérateur de complétivisation introduisant une phrase nominale. Il précise que :

Tendanciellement, les verbes et locutions verbales qui expriment la constatation, la certitude et la force portabilité régissent des complétives en أَفْ et corrélativement une complétive de type phrase thématique ou locative, alors que ceux qui expriment la simple supposition, le souhait ou la crainte régissent des complétives en أَنْ et corrélativement une complétive de type phrases verbales. (Ibid.)

D'après cette définition, les propositions introduites par ['anna] ne régissent en aucun cas un emploi du Va. Cependant, l'observation de nos données nous a permis de nous rendre compte que les règles grammaticales s'écartent de la norme quand il s'agit d'usages attestés.

(252) 1016_BA_v2, MH, 0:47:11

lé par exemple 'ayh à **part 'innou** el-Ėiša ġlet ma tbaddal šay
[non par exemple oui à part le fait que la vie devienne plus chère rien n'a changé]

³⁰⁴ KOULOUGHLI, Djamel Eddine. *Grammaire de l'arabe d'aujourd'hui*. Pocket. 1994. p. 285.

(253) 1016_BA_v2, MH, 0:51:37

'ena yaɛni moš nḍahḥi **b-façon 'innou** nɛiš la misère

[moi enfin je sacrifie pas de façon à ce que je vive la misère]

Les exemples (252) et (253) révèlent qu'en cas d'alternance codique, nous avons affaire à une nouvelle grammaire issue du contact des langues. Ici, nous avons deux subordonnants formés d'une partie en français (à part, façon) et d'une partie en arabe qui se présente sous forme de la particule ['anna]. L'ensemble donne naissance à deux particules (à part 'innou, b-façon 'innou) déclenchant l'emploi du Va. De ce fait, l'alternance codique est conçue comme « l'insertion des éléments d'une langue dans le cadre morphosyntaxique d'une autre langue.³⁰⁵»

2.1.2 La particule [ḥatta] et ses variantes

Nous nous intéressons maintenant aux particules ḥatta, ḥatta lin, ḥad lin et lin, considérées comme des synonymes.

(254) 1012_BA_v2, YBA, 0:04:40

bqit lahna fi Fraṇça w bqit texdem mɛahom **ḥad lin** xḍit el-retraite

[je suis resté ici en France et je suis resté travailler avec eux jusqu'à ce que je sois en retraite]

(255) 1012_BA_v2, CA, 0:21:48

maɛneha je planifie tout maɛneha melli ntouɾ **ḥatta lin** norgod

[c'est-à-dire je planifie tout c'est-à-dire depuis que je me réveille jusqu'à ce que je me couche]

(256) 1024_BA_v2, YBA, 0:03:30

nhar xedma 'aḥkili kifeš tɛaddih men el-šbaḥ **lin** trawwaḥ

[un jour de travail raconte-moi comment tu le passes du matin jusqu'à ce que tu rentres]

³⁰⁵ KADDOURI, Lahcen. L'alternance codique est-elle un système linguistique autonome ? *Revue Linguistique et Référentiels Interculturels*. 2021. Vol. 2, no 1, p. 213.

(257) ENT_ATBB_1008_A, AM, 0:02:30

bi-el-'adab bi el- euh el-Èouloum 'ah **ḥatta** tatakawan li taqafa astatiÈ biha an 'ah euh 'ouwažiha al-telmið

[grâce à la littérature grâce à le euh la science jusqu'à ce j'aie une culture qui me permet de euh confronter les élèves]

En consultant le nombre important de [ḥatta] dans notre corpus, nous pouvons imaginer que l'usage de cette particule de l'ASM soit maintenu en AT. Néanmoins, l'observation de nos données nous a permis de conclure qu'il ne s'agit pas du même type d'emploi. En effet, dans la majorité des occurrences extraites [ḥatta] est employé comme :

- une conjonction exprimant la concession lorsqu'elle est associée à l'auxiliaire كان [kanna]

(258) ENT_ATBB_1017_A, MBS, 0:49:49

el-qraya twassal 'inšallah **ḥatta** ken ma waslettekš tkoun Èandek foramtion mbaÈd ou tkoun euh metkawwen

[les études permet d'y arriver même si tu n'arrives à tes objectifs après tu auras une formation et tu seras euh formé]

(259) ENT_ATBB_1017_A, FBB, 0:32:29

ih **ḥatta** louken ma kenetš famma el-serqa el-fosfat qaÈed yettexdem euh

[oui même s'il n'y avait pas du vol le phosphate serait en cours de préparation euh]

- un déterminant invariable avec le sens d'aucun quand elle est antéposée à nom

(260) ENT_ATBB_1011_A, FBB, 0:08:26

ma famma **ḥatta** ḥaža hakka

[il n'y a aucune chose pareille]

- un coordonnant « avec le sens de même après une phrase grammaticalement complète et est suivie d'un nom qui prend le même cas que celui auquel حتى le rattache dans la phrase³⁰⁶»

(261) ENT_ATBB_1015_A, FBA, 0:00:54

maÈnetha 'ay ḥaža tlawežha telqaha fhemt euh **ḥatta** ḥaža orientale walla ḥaža tmatel matalan ḥatta des produits tunisiens telqahom plus fi Orléans que euh win 'ena kont noskon

³⁰⁶ Kouloughli (*op. cit.*, p 274)

[c'est-à-dire n'importe quelle chose que tu cherches tu la trouves tu vois euh même une chose orientale ou une chose qui représente par exemple même des produits tunisiens tu les trouves plus à Orléans qu'où j'habite]

Quand [ħatta] est usitée dans le sens de jusqu'à ce que, elle est remplacée par [ħatta lin], [ħad lin] ou [lin]. Le choix entre ces différentes variétés ne se justifie pas par la variation sémantique parce qu'elles ont toutes la même signification ; mais plutôt motivé par des préférences personnelles. Par ailleurs, après avoir écarté les cas où [ħatta] n'est pas utilisée dans le sens de jusqu'à ce que, la répartition entre les différentes particules est équilibrée.

2.1.3 La particule [qbal ma]

L'autre contexte d'emploi que nous avons relevé est celui de la particule [qbal ma] (avant que).

(262) ENT_ATBB_1011_A, FBB, 0:00:45

behi fameši ħažet tħeb taħmelha **qbal ma** toxrož fi el-retraite?

[d'accord est-ce qu'il y a des choses que tu aimerais faire avant que tu sois en retraite ?]

(263) ENT_ATBB_1015_A, FBB, 0:01

oui behi ou tnežžem haka taħkili ħala rouħek **qbal ma** žit ou baħd ma žit 'il Orléans šnou tbaddal fi ħyetik ?

[oui d'accord et tu peux me parler de toi avant que tu sois venu et après que tu es venu à Orléans qu'est-ce qui a changé dans ta vie ?]

(264) ENT_ATBB_1017_A, MBS, 0:50:13

aħna **qbal ma** nektafiweš bi el-dars mtaħ el-'osted nexđou les références nemšiw nlawwež une autoformation

[nous avant nous nous suffisons pas au cours du professeur nous prenons les références nous allons chercher une autoformation]

Comme nous pouvons le voir, cette particule peut être combinée à un verbe inaccompli [toxrož] comme à un verbe accompli [žit]. Ainsi, nous pouvons nous demander si le Va en arabe tunisien peut se présenter sous forme d'un verbe accompli.

Pour mieux saisir cette question, nous avons examiné tous les verbes accomplis précédés de [qbal ma] dans notre corpus. Nous n'avons relevé que l'exemple (263) et l'exemple ci-dessous :

(265) ENT_ATBB_1014_A, AB, 0:01:09

AB : kont fi Tounes maʕneha taḥki ?

[tu étais en Tunisie tu veux dire ?

FBB : Orléans beḍḍet

[exactement Orléans]

AB : qbal ma kont fi Orléans ?

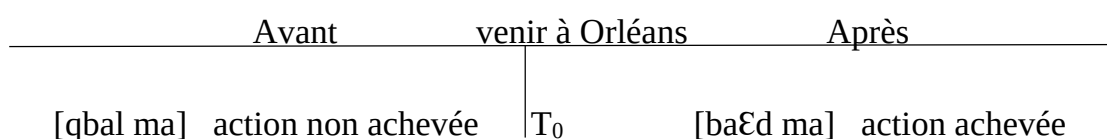
[avant que je sois à Orléans]

FBB : w qbal ma kont fi Tounes

[et avant que tu sois en Tunisie]

Ensuite, nous avons demandé à des locuteurs tunisiens natifs de juger l'acceptabilité des exemples (263) et (265). D'après les huit réponses que nous avons obtenues, tous les locuteurs acceptent l'accompli dans l'exemple (265) mais ne l'acceptent pas dans l'exemple (263). Ils considèrent que l'accompli [kont] et l'inaccompli [nkun] expriment tous les deux une action non achevée. D'ailleurs, ils précisent qu'ils optent toujours la variante [kont] après le subordonnant [qbal ma]. Par contre, étant donné qu'ils considèrent que l'accompli [žit] et l'inaccompli [nži] ne se situent pas sur le même repère temporel, ils sélectionnent la variante [nži] dans une structure introduite par [qbal ma].

Nous estimons que dans (263) le syntagme introduit par [baʕd ma] (après que) a contaminé le syntagme initié par [qbal ma] (avant que). La question posée par l'interviewer a pour objectif de comprendre les changements apportés à la vie de son témoin avant et après sa venue à Orléans. De ce fait, nous avons deux événements à décrire par rapport au moment de la venue.



Conjuguer le verbe au même aspect avant et après l'action manifeste une probable confusion entre les deux repères temporels suite à la coordination des propositions introduites par [qbal ma] et [baEd ma].

Nous notons également que [qbal ma] crée une ambiguïté suite à un cas d'homonymie. En effet, cette particule peut être analysée comme un seul bloc avec le sens d'avant que (ex. 262 et 263) ou comme une préposition antéposée à un verbe négatif (264). [ma] constitue ici l'équivalent du discordantiel ne.

Enfin, il sera question de l'emploi de bāš, la particule utilisée à fréquence très élevée dans notre corpus.

2.1.4 La particule [bāš]

L'analyse des contextes d'emploi de bāš témoigne la polyvalence de cette particule. Outre sa permutation, le bāš se caractérise par la multiplicité de ses cas d'emploi. Nous différencions entre :

(i) le bāš interrogatif, souvent rencontré dans les énoncés interrogatifs.

(266) ENT_ATBB_1017_A, FBB, 0:48:33

ma qotliš el-šabeb **bāš** tenshou ?

[tu me l'as pas dit les jeunes par quoi tu les conseilles ?]

Cet emploi est extrêmement rare dans notre corpus (une seule occurrence). Cette particule, tirant son origine de l'arabe classique, est composée de trois mots : bi+'ayyi+šay' (littéralement de quelle chose).

Comme l'ont indiqué Abouda & Ben Ahmed³⁰⁷ « sa composition en synchronie, malgré réduction et coalescence, est morpho-phonologiquement et sémantiquement transparente : b + āš. La consonne b est une préposition instrumentale, généralement traduisible par avec (ou par), et āš est, en arabe tunisien et dans d'autres parlers, un mot interrogatif, se rencontrant seul (āš 3malt ? Qu'as-tu fait ?) ou précédé par des

³⁰⁷ ABOUDA, Lotfi et BEN AHMED, Yossra. Une grammaticalisation en cours. Bāš en arabe tunisien : de l'interrogation à l'expression du futur. 2018.

prépositions ou noms (min-āš, d'où ; kif-āš, comment ; 3lā-āš, pourquoi ; waqt-āš, à quelle heure, etc.) »

Concurrencé par le mot interrogatif b-šnou (avec quoi), le bāš interrogatif cède la place aux autres types d'emploi.

(ii) le bāš futural

Dans cette catégorie, nous classons :

- le bāš futural figurant dans un énoncé interrogatif et acceptant l'association à d'autres mots interrogatifs (kifeš, šnou...)

(267) 1012_BA_v2, CA, 0:23:50

euh ndispatši el-xedma mteġi je m'organise kifeš **bāš** naġmal w nkammal les paperasses mteġi el-kolika

[euh je dispatche mon boulot je m'organise comment je vais faire et je complète tous mes paperasses]

(268) 1012_BA_v2, YBA, 0:25:31

el-šif el-żey 'inšalah šnou **bāš** taġmal ?

[l'été prochain si Dieu le veut que vas-tu faire ?]

- le bāš futural apparaissant dans une relative. Dans ce genre de structure, il est toujours postposé au pronom relatif « 'illi »

(269) 1016_BA_v2, MH, 0:14:56

euh par exemple les doctorants 'illi **bāš** taġmel doctorat walla ħaža fhemtni déjà j'ai un bourse

[euh par exemple les doctorants qui vont faire un doctorat ou quelque chose tu vois déjà j'ai une bourse]

(270) ENT_ATBB_1017_A, MBS, 0:31:56

Ġaref el- euh euh el wad'Ġ 'illi **bāš** nousloulou

[je sais le euh euh la situation à laquelle nous allons arriver]

(271) REP_ATBB_1009_A, IJ, 0:33:56

el-thèse ou taġmel inscri qattli bellah nharet 'illi **bāš** tqoulheli waqt el-laħd'a beš tqoulheli šoufni 'illi 'ena maġneha qaġda

[la thèse ou faire une inscription elle m’a dit au nom de Dieu le jour où tu vas me la dire le temps le moment où tu vas me la dire vérifie que je suis assise]

- le *bāš* futural employé dans un énoncé négatif en se combinant à la particule « *moš* »

(272) 1024_BA_v2, AM, 0:18:39

estǵallit el-forša haya xalini en wallahi bi-'illi šar *moš bāš* ngollek šamalt mšékel
[j’ai profité de l’occasion allez laisse-moi en je te jure malgré tout ce qui s’est passé
je vais te dire que j’ai fait des problèmes]

(273) REP_ATBB_1009_A, FK, 0:15:20

la mteš euh un mois deux mois rahi *moš bāš* twalli toqšod ǵad
[non celui euh d’un mois deux mois elle va pas rester là-bas]

(274) ENT_ATBB_1017_A, MBS, 0:18:23

nheb nēiš nheb nerteḥ taw *moš bāš* torbotni b tletamyet 'alf fhemt
[j’aimerais vivre j’aimerais me reposer maintenant tu vas pas me retenir avec une
somme 300 dinars tu me comprends]

- le *bāš* futural accompagné d’un marqueur temporel

(275) REP_ATBB_1009_A, FK, 0:24:06

'ena ǵodwa *bāš* nemši nšouf šniya šnou beš iqolli mel l-'oxor
[moi demain je vais aller pour voir ce qu’il va me dire en fin de compte]

Généralement, la particule future *bāš* peut être substituée par l’une des autres particules exprimant le futur en AT : *bāš*, *māš*, *b*, *ḥa*, *ta* et *taw*.

(iii) le *bāš* de complémentation

V(PART COMPL) ————— V(non ACC)

Guidée par nos données, nous avons remarqué que dans des cas où le français et l’AT s’alternent, le *bāš* peut introduire un complément régi par le verbe. Dans ce contexte, il fonctionne comme la préposition *de*.

(276) 1016_BA_v2, MH, 0:10:22

famma barša šalaqat w ça me permet *bāš* našraf barša šabed b-ḥokom el-xedma hedī
[il y a beaucoup de relations et ça me permet de connaître beaucoup de personnes en
raison de ce travail]

(277) 1016_BA_v2, MH, 0:17:51

ma naḥkiš louget-hom yaɛni euh w j'essaye pas **bāš** naḥki louget-hom
[je parle pas leurs langues enfin euh et j'essaye pas de parler leurs langues]

(278) 1016_BA_v2, MH, 0:19:32

donc j'ai décidé **bāš** nebda naqra louga fi Tounes au moins nḥaḍḍar rouḥi ɛamelt
'arbɛa
[donc j'ai décidé de commencer étudier les langues en Tunisie au moins je me
prépare j'en ai fait quatre]

(279) 1016_BA_v2, MH, 0:40:17

euh j'étais pas sûr **bāš** nrawwaḥ walla lé fi el-ṣif donc il y avait une occasion yaɛni
[euh j'étais pas sûr de rentrer ou pas non pendant l'été donc il y avait une occasion
je veux dire]

(iv) le **bāš** final qui s'emploie dans une structure dépendante :

V1 ————— V2
PART

(280) 1016_BA_v2, MH, 0:41:38

Ya enlawwež xedma ya euh je m'inscris euh **bāš** naɛmel doctorat
[soit je cherche un travail soit euh je m'inscris pour (que je fasse) faire un doctorat]

(281) 1016_BA_v2, MH, 0:50:24

baba w bouk yaɛni tawwika fhemtni kolhom ḍaḥḥaw **bāš** el-génération hedi telqa
taw kifeš ɛayšin
[mon père et ton père enfin maintenant tu me comprends tous ont sacrifié pour que
de nos jours cette génération trouve comment vivre]

(282) ENT_ATBB_1014_A, AB, 0:14:59

samaḥni euh euh **bāš** taɛmel ettwra yelzmek taɛmelha de a jusqu'à z donc
[désolé euh euh pour (que tu fasses) faire une révolution tu dois la faire de a jusqu'à
z donc]

(283) 1012_BA_v2, CA, 0:17:56

ɛinda-h wesseɛ espace kbir 'eyh espace kbir **bāš** inažžem matalan yaɛmel weš iḥeb
[il a un grand espace oui un grand espace pour (qu'il puisse) pouvoir par exemple
faire tout ce qu'il veut]

(284) ENT_ATBB_1012_A, AC, 0:17:37

Imši **bāš** texou el-train el-xamsa mtaɛ el-sbeḥ nelqahom qoddemi yemšiw
[va pour prendre le train à 5h du matin je les trouve marcher devant moi]

(285) REP_ATBB_1009_A, IJ, 0:38:13

set miya yehdik rabbi taɛref el-seɛa qaddeš **bāš** enqarri TP-yet 'ena ?
[600 tu sais combien est le prix de l'heure pour que j'enseigne les TP ?]

D'après ces exemples, nous remarquons que le **bāš** est un subordonnant qui peut introduire une proposition finale, conjonctive ou infinitive. En effet, si le français exclut l'emploi du subjonctif dans une proposition subordonnée conjonctive ayant le même sujet que la principale et entraîne l'emploi d'une infinitive, l'AT autorise l'utilisation du même sujet syntaxique dans une structure du type VqueP.

Après avoir exposé les spécificités de l'emploi du Va en AT, nous pouvons déduire qu'en dehors de la chute de ses marques morphologiques, l'AT n'est pas en rupture totale avec l'arabe standard. En nous reposant sur la piste syntaxique à travers l'exploitation du volet distributionnel, nous avons pu mettre en avant les parallélismes entre le système verbal de l'ASM et celui de l'AT.

Il est vrai qu'en AT la particule [‘an] a disparu mais nous supposons que la tête syntaxique déclenchant l'emploi d'un Va dans une structure du type V'anP ait probablement compensé cette perte par un recours à la portée sémantique.

(286) ENT_ATBB_1014_A, AB, 0:12:54

'inḥeb euh netnafsou ḥoriya fhemt euh
[j'aimerais euh que nous respirions la liberté tu vois euh]

Comme nous pouvons le voir en (286), la modalité appréciative exprimée par [‘inḥeb] suggère que le verbe [netnefsou] soit au subjonctif.

Faute de temps, il ne nous a pas été possible d'annoter tous les verbes dans notre corpus. Néanmoins, nous estimons qu'un examen approfondi de la totalité des têtes syntaxiques figurant dans une structure dépendante nous permettra de rendre compte du processus de projection des valeurs sémantiques portées par l'équivalent du Va en AT.

Dans ce travail sur corpus, l'exploration des autres particules (hatta, lin, qbal ma, bāš) gouvernant un Va était plus évidente. Il s'agissait d'examiner les contextes d'emploi de chaque particule, de le décrire et d'expliquer les conditions favorisant l'usage d'un Va.

Après avoir exposé le fonctionnement du Va en AT à partir de l'étude des mécanismes de la transposition de l'ASM en AT, nous le comparons dans ce qui suivra à l'emploi subjonctif en français.

3. Le subjonctif en français et son éventuel équivalent en AT

Etudier le subjonctif en français et son éventuel équivalent en AT était une tâche délicate. Nous avons beaucoup réfléchi à une stratégie qui nous permet de comparer le fonctionnement de ce mode dans les deux langues sans gommer les spécificités de chacune. Notre choix s'est finalement reposé sur l'analyse distributionnelle attestant que les mots sémantiquement proches ont généralement tendance à se substituer dans des contextes identiques, comme le confirment Arrivé et al. :

La distribution d'une unité est constituée par l'ensemble des environnements dans lesquels elle est susceptible d'apparaître (...)³⁰⁸.

Cette méthode nous a permis de dégager des constituants ayant des caractéristiques communes.

En nous appuyant également sur la théorie de dépendance, nous avons mis en avant les relations de rection entre ces différents constituants afin de dégager les marques morphosyntaxiques et les valeurs sémantiques que peut hériter le verbe au subjonctif par son gouverneur. Ainsi, nous pouvons déduire que la similarité des sens est en rapport avec celle de la distribution.

Si le subjonctif en français est complètement identifiable grâce aux règles de conjugaison qui le distinguent des autres modes en français, la grammaire de l'AT s'est complètement détachée des contraintes morphologiques de l'ASM. En effet, dans les

³⁰⁸MICHEL, Arrivé, FRANÇOISE, Gadet et MICHEL, Galmiche (*op. cit.*)

verbes, les parlers arabes dont le tunisien peuvent connaître des distinctions d'aspect (accompli/non accompli) mais il ne s'agit pas de même pour les marques modales. Cette chute peut manifester qu'un mode ne se résume pas seulement à une simple déclinaison mais il la dépasse pour s'inscrire dans un continuum incluant d'autres volets linguistiques : syntaxique et sémantique.

Le marquage modal renforcé par la présence d'une conjonction (que, 'an) est un élément qui caractérise respectivement le subjonctif en français et le mansub en arabe. Nos analyses puisées dans des données orales français-arabe tunisien a révélé que l'emploi du « que » en français oral n'est requis que dans certains contextes et celui de ['an] n'est pas essentiel en arabe tunisien. Cette possible absence de ces deux marqueurs évoque-t-elle une possible existence de marqueurs de subordination d'une autre nature ?

Nous présupposons qu'une analyse contrastive de tous les marqueurs de subordination en français oral et en arabe tunisien peut nous éclairer sur ce point.

Définir le subjonctif en français à partir de ses valeurs sémantiques est une méthodologie qui a été largement suivie dans les travaux qui ont émergé sur ce mode. En arabe standard, les linguistes arabisants ont opté pour une classification fondée sur le fonctionnement de chaque particule.

Nous pensons qu'en adoptant une approche qui se base sur la conjugaison des différentes approches syntaxiques et sémantiques avait un grand intérêt. En effet, nous n'avons exclu aucun contexte syntaxique exprimant une telle ou telle valeur exprimée, ni limité le sémantisme du subjonctif à des valeurs prédéfinies. Le va-et-vient entre morphologie, syntaxe et sémantique nous a offert une vision plus large sur le fonctionnement du subjonctif dans les deux langues.

Outre les divergences morphologiques et théoriques mentionnées, nous avons pu dégager des convergences dans l'emploi du subjonctif et de son possible équivalent en arabe tunisien au niveau de/des :

- sa dépendance d'un élément supérieur : une tête syntaxique de la V1 ou un subordonnant en français vs une particule en arabe tunisien

- traits sémantiques caractérisant la tête syntaxique qui le gouverne. Elle exprime forcément une modalité (déontique, boulique, appréciative ...) quand il s'agit d'une structure du type V(que/'an)P. Nous admettons que le sémantisme de l'élément supérieur a comblé la disparition de ['an] en arabe tunisien

Conclusion

Par le biais de cette étude contrastive, nous avons confronté trois langues, français, ASM et AT, afin de saisir les interférences entre ces trois langues. Analyser l'emploi du subjonctif en mettant en parallèle trois systèmes linguistiques nous a permis de mieux comprendre le fonctionnement de ce mode et de mieux nous éclairer sur les spécificités du paysage linguistique tunisien se caractérisant par la coexistence de l'ASM, de l'AT et du français. Notre objectif était d'établir une description complète de l'emploi du subjonctif dans ces trois langues.

CONCLUSION GÉNÉRALE

La recherche entreprise dans cette thèse souhaitait contribuer à l'étude du subjonctif, avec deux finalités : vérifier l'évolution de l'emploi de ce mode en français et comprendre son fonctionnement dans une autre langue, notamment l'arabe tunisien. L'usage du subjonctif est saisi d'une part, au niveau de la langue parlée, et d'autre part, dans une perspective doublement contrastive.

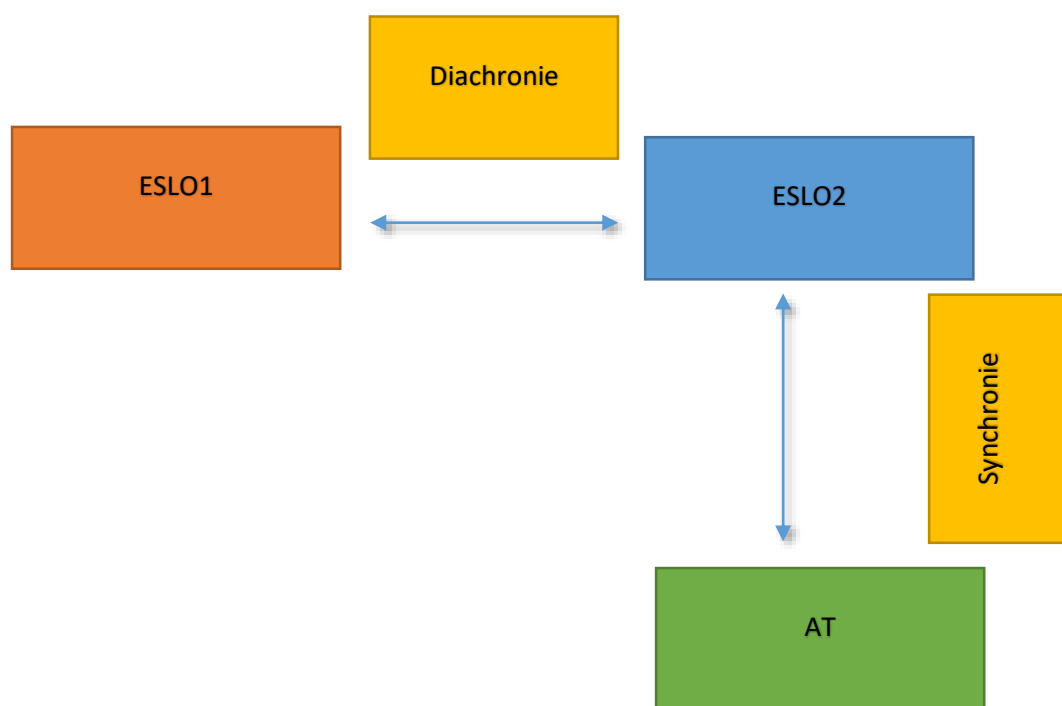


Figure 99 : étude doublement contrastive

Dans la première partie, nous avons focalisé notre attention sur notre méthodologie de travail. Nous avons tout d'abord défini l'un des principaux champs dans lesquels s'inscrit cette étude, à savoir celui de la linguistique de corpus. Le choix de ce courant se justifie par la volonté de traiter l'usage du subjonctif à partir d'un ensemble de données permettant de confronter la validité des hypothèses formulées à la réalité des faits attestés.

Nous avons travaillé sur des données orales situées du français et de l'arabe tunisien. Le corpus du français, puisé dans le corpus ESLO (Enquêtes sociolinguistiques à Orléans), est déjà transcrit. Quant à celui de l'AT, après avoir sélectionné des enregistrements du corpus de Ben Ahmed, à hauteur de 9h20, nous avons collecté 13h d'enregistrements

auprès de locuteurs arabophones tunisiens résidant à Orléans et en Tunisie, afin d'obtenir un échantillon plus riche et diversifié.

Une fois que nous avons construit et transcrit nos données, nous avons procédé à leur enrichissement par l'ajout des couches morphosyntaxiques. Dans cette étape de travail descriptif, nous avons conjugué approches micro- et macrosyntaxique pour rendre compte des contraintes syntaxiques et sémantiques entraînant l'emploi du subjonctif dans un cadre interactionnel.

L'un des apports principaux de ce travail est la description des occurrences du subjonctif. Au-delà d'une analyse syntaxico-sémantique, puisée dans le cadre structural, nous avons appliqué la syntaxe en grille qui nous a permis de démontrer l'importance des entassements paradigmatiques dans l'usage du subjonctif à l'oral.

La comparaison de l'emploi du subjonctif dans le système standard à son usage en contexte, menée dans la deuxième partie, nous a permis de revoir les hypothèses classiques formulées autour de ce mode. L'empan diachronique offert par le corpus ESLO a donné à voir les dynamiques de l'emploi du subjonctif en français contemporain.

Notre recherche a montré qu'il est indispensable d'étudier ce phénomène dans un contexte suffisamment large, en tenant compte de tous les niveaux d'analyse linguistique. Nous avons examiné plusieurs facteurs de variation (morphologique, syntaxique, sémantique et sociologique) afin d'expliquer les changements qu'a connus ce mode récemment et d'appréhender tous les paramètres de son évolution.

Après avoir observé le fonctionnement du subjonctif en français, nous nous sommes intéressée à son usage en arabe tunisien. L'intégration de ce volet contrastif visait à dégager les spécificités d'un fait linguistique dans sa diversité.

Cette démarche a nécessité la confrontation de trois langues : français, AT et ASM. Nous avons porté notre attention aux structures syntaxiques entraînant l'emploi du subjonctif et aux caractéristiques sémantiques de la tête déclenchant son apparition. Nous avons pu mettre en lumière les ressemblances suivantes :

- En français comme en AT (et ASM), l'emploi du subjonctif peut apparaître dans une structure dépendante ou dans une structure indépendante.
- Le verbe au subjonctif hérite les traits sémantiques de l'élément supérieur.

En ce qui concerne les divergences :

- Nous avons noté la possible identification du subjonctif en français grâce aux marques morphologiques. Néanmoins, vu que l'AT s'est détaché de tous les critères morphologiques de l'ASM, l'identification du Va n'est pas possible sans avoir recours aux critères syntaxiques et sémantiques.
- Le subjonctif en français et le Va en ASM se caractérisent par la présence d'un élément syntaxique assurant le lien entre le gouverneur et le verbe au subjonctif : qu'en français vs 'an en ASM. Nous supposons que le sémantisme de la tête syntaxique gouvernant un Va a comblé la disparition de la particule ['an] en AT.

Cette étude du subjonctif s'est proposée de circonscrire l'emploi du subjonctif dans sa globalité. Dans cette perspective, bien qu'il soit nécessaire, d'un point de vue méthodologique, de distinguer les différents niveaux d'analyse, notre étude fondée sur la réalité des usages a prouvé que, d'un point de vue fonctionnel, il y a un enchevêtrement de faits syntaxiques sémantiques, morphologiques, pragmatiques et sociologiques qui sont souvent difficiles à dissocier aux niveaux de la description et de l'analyse.

Au terme de cette recherche, de nombreuses perspectives s'ouvrent. Elles s'articulent principalement autour de la valorisation de nos données.

Nous souhaiterions mettre à la disposition de tous les chercheurs/ses notre corpus Microdiachronie Subjonctif. Extrait des Enquêtes Sociolinguistiques à Orléans et plus particulièrement ESLO Micro-Diachronie, ce corpus oral échantillonné de plus d'un million de mots, quantitativement et qualitativement équilibré entre ESLO1 et ESLO2, contient tous les fichiers audios et les transcriptions dans leurs versions les plus récentes et dispose d'annotations syntaxiques et sémantiques.

Sa diffusion sur Ortolang ou Nakala permettra de mener des discussions riches et intéressantes sur les méthodologies d'enrichissement des données, selon différents axes de recherche linguistique, et d'assurer sa pérennisation. Il peut donc s'ajouter à l'ensemble des données disponibles pour l'étude de la variation et du changement en français oral.

Nous envisagerons également la diffusion de notre corpus d'arabe tunisien sur la plateforme Collection de Corpus Oraux Numériques (Cocoon). D'ailleurs, nous avons participé à l'atelier "Datathon de la parole", organisé à Orléans en novembre 2021 pour nous renseigner sur les démarches à effectuer pour valoriser nos données comportant des enregistrements audios, des transcriptions faites sur Transcriber et leurs versions translittérées réalisées sur ELAN. Nous souhaiterions compléter utilement le peu de données accessibles sur cette langue peu dotée.

À l'heure actuelle, la majeure partie des recherches sur les banques d'arbres syntaxiques se fondent sur l'écrit. Avec la diffusion de framework comme Universal Dependencies, les langues dépourvues de système d'écriture sont désormais incluses dans la démarche et on voit de plus en plus d'initiatives allant en ce sens. Dans ce cadre, nous proposerons avec nos collègues Rayan Ziane et Mustapha Khoudri une standardisation de la chaîne de traitement pour le développement de treebank pour les langues orales et peu dotées à travers l'exemple de l'arabe tunisien. Cette chaîne de traitement revisite notamment l'unité minimale de recherche en syntaxe grâce à une tokenisation morphologique (Ziane et al., 2021³⁰⁹). De nombreux linguistes de terrain disposent de données déjà analysées en gloses interlinéaires et sont prêts à enrichir leur corpus avec une annotation syntaxique. Il est de facto nécessaire d'offrir la possibilité d'une annotation basée sur les morphèmes, qui leur permettra de conserver cette structure. L'unité maximale d'analyse sera revue, en abandonnant le concept de phrase pour celui d'unité énonciative. Nous aspirons au dépassement de l'arbre syntaxique comme objet fermé pour mettre en valeur les dynamiques de l'oral.

³⁰⁹ ZIANE, Rayan, KAHANE, Sylvain et VANHOVE, Martine. A morph-based and a word-based treebank for Beja. In: *20th International Workshop on Treebanks and Linguistic Theories (TLT 2021)*. 2021.

Nous voudrions inciter la communauté scientifique à reproduire, critiquer et améliorer notre démarche en apportant son expérience sur d'autres langues.

BIBLIOGRAPHIE

ABDELALI, Ahmed, DARWISH, Kareem, DURRANI, Nadir et MUBARAK, Hamdy. Farasa: A fast and furious segmenter for arabic. In: Proceedings of the 2016 conference of the North American chapter of the association for computational linguistics: Demonstrations. 2016. p. 11-16.

ABOUDA, Lotfi. Le conditionnel : temps ou mode ? Arguments syntaxiques. *Revue romane*. 1997. Vol. 32, no. 2, p. 179-198.

ABOUDA, Lotfi. Négation, interrogation et alternance indicatif-subjonctif. *Journal of French Language Studies*. 2002. Vol. 12, no. 1, p. 1-22.

ABOUDA, Lotfi. De la polyphonie à la polychronie. Un modèle de traitement de la polysémie temporelle. Application au futur. In : VIe Congrès International de Linguistique Française. 2003. p. 149-160.

ABOUDA, Lotfi. De la visibilité syntaxique des modes, de l'invisibilité syntaxique des temps. *Liens linguistiques. Etudes sur la combinatoire et la hiérarchie des composants*. 2010. p. 319-333.

ABOUDA, Lotfi et BAUDE, Olivier. Du français fondamental aux Eslo. In : *Grand corpus de français parlé, Bilan historique et perspectives de recherche*. 2005. p. 131-146.

ABOUDA, Lotfi et BAUDE, Olivier. Constituer et exploiter un grand corpus oral : choix et enjeux théoriques. Le cas des ESLO. In : *Corpus en Lettres et Sciences sociales, Des documents numériques à l'interprétation*. 2006.

ABOUDA, Lotfi et BEN AHMED, Yossra. Une grammaticalisation en cours. *Bāš en arabe tunisien : de l'interrogation à l'expression du futur*. 2018.

ABOUDA, Lotfi et SKROVEC, Marie. Du mouvement au figement : pragmatization de la forme on va dire. Etude micro-diachronique sur un corpus oral. In : *Colloque international « Langage et Analogie. Figement. Polysémie »*. 2014.

ABOUDA, Lotfi et SKROVEC, Marie. Du rapport entre formes synthétique et analytique du futur-Etude de la variable modale dans un corpus oral micro-diachronique. *Revue de sémantique et pragmatique*. 2016. Vol. 38, no. 38, p. 35-57.

ABOUDA, Lotfi et SKROVEC, Marie. Pour une micro-diachronie de l'oral : le corpus ESLO-MD. In: *SHS Web of Conferences*. EDP Sciences. 2018. p. 11004.

ACHOUR KALLEL, Myriam. Écrire sur Facebook, ou les sentiers de la reconnaissance. *Anthropologie et Sociétés*. 2016. Vol. 40, no. 1, p. 85-102.

ADAMCZEWSKI, Henri et DELMAS, Claude. *Grammaire linguistique de l'anglais*. Armand Colin. 2016.

AL-BADRASHINY, Mohamed, ESKANDER, Ramy, HABASH, Nizar et RAMBOW, Owen, 2014. Automatic transliteration of romanized dialectal arabic. In: Proceedings of the eighteenth conference on computational natural language learning. 2014. p. 30-38.

AL-SAYDAWI. La suffisance ; un livre qui reformule les règles de la grammaire de la langue arabe : Discussions. Beirut: Dar Al-Fikr. 1999a.

ANSCOMBRE, Jean-Claude. Thème, espaces discursifs et représentation événementielle. *Fonctionnalisme et pragmatique*, 1990, p. 43-150.

ANSCOMBRE, Jean-Claude. Théorie de l'argumentation, topoï, et structuration discursive. *Revue québécoise de linguistique*. 1989. Vol. 18, no. 1, p. 13-55.

ARMSTRONG, Nigel. *Social and Stylistic Variation in Spoken French*. 2001.

ARMSTRONG, Nigel et SMITH, Alan. The influence of linguistic and social factors on the recent decline of French ne. *Journal of French Language Studies*. 2002. Vol. 12, no. 1, p. 23-41.

ARRIVÉ, Michel. *La grammaire d'aujourd'hui*. Guide alphabétique de linguistique française. Flammarion. 1986.

BALLY, Charles. *Traité de stylistique française*. C. Winter. 1909.

BAUDE, Olivier. Le droit de la parole. In : *Données orales : les enjeux de la transcription*. Presses universitaires de Perpignan. 2005.

BAUDE, Olivier. Aspects juridiques et éthiques de la conservation et de la diffusion des corpus oraux. *Revue française de linguistique appliquée*. 2007. Vol. 12, no. 1, p. 85-97.

BAUDE, Olivier, BLANCHE-BENVENISTE, Claire, CALAS, Marie-France, CAPPEAU, Paul, CORDEREIX, Pascal, GOURY, Laurence, JACOBSON, Michel, DE LAMBERTERIE, Isabelle, MARCHELLO-NIZIA, Christiane et MONDADA, Lorenza. *Corpus oraux, Guide des bonnes pratiques*. 2006.

BAUDE, Olivier et DUGUA, Céline, 2011. (Re) faire le corpus d'Orléans quarante ans après : quoi de neuf, linguiste ? *Corpus*. 2011. no. 10, p. 99-118.

BAUDE, Olivier et DUGUA, Céline. Corpus et savoirs : des liaisons heureuses ? In : *Colloque SHESL-HTL–Corpus et constitution des savoirs linguistiques*. 2015. p. 9-10.

BAUDE, Olivier et DUGUA, Céline. Les ESLO, du portrait sonore au paysage digital. *Corpus*. 2016. no. 15.

BEAUD, Stéphane et WEBER, Florence. Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques. *La découverte*. 1997.

BELGACEM, Mohamed. Construction d'un corpus robuste de différents dialectes arabes. *Actes des 8emes Rencontres Jeunes Chercheurs en Parole*. 2009. Vol. 33.

BENJELLOUN, Saïd. Une double graphie, latine et arabe, pour enseigner l'arabe marocain. D. Caubet, S. Chaker, J. Sibille, *Codification des langues de France*. 2002. p. 293-305.

BERGOUNIOUX, Gabriel. Les enquêtes de terrain en France. *Langue française*. 1992. no. 93, p. 3-22.

BERGOUNIOUX, Gabriel, BARADUC, Jean et DUMONT, Céline. L'ÉTUDE SOCIO-LINGUISTIQUE SUR ORLÉANS (1966-1991) —25 ans d'histoire d'un corpus—. *Langue française*. 1992. no. 93, p. 74-93.

BESSE, Henri. La Norme, Les Registres et L'Apprentissage (ou les us et abus de la norme) (The Norm, Registers, and Learning [or the use and abuse of the norm]). *Francais dans le Monde*. 1976. Vol. 121, p. 24-29.

BIBER, Douglas. Corpus-based and corpus-driven analyses of language variation and use. In: *The Oxford handbook of linguistic analysis*. 2015.

BIBER, Douglas, CONRAD, Susan et REPPEN, Randi. *Corpus linguistics: Investigating language structure and use*. Cambridge University Press. 1998.

BIBER, Douglas et FINEGAN, Edward. *Sociolinguistic perspectives on register*. Oxford University Press on Demand. 1994.

BILGER, Mireille. Les enjeux des choix orthographiques. Bilger, Mireille (éd.) *Données orales—Les enjeux de la transcription*. Perpignan. PUP. 2008. p. 248-257.

BLACHÈRE, Régis. *Éléments de l'arabe classique*. GP Maisonneuve. 1958.

BLACHÈRE, Régis et Gaudefroy-Demombynes Maurice. *Grammaire de l'arabe classique (Morphologie et Syntaxe)*. 1975.

BLANC, Michel et BIGGS, Patricia. L'enquête socio-linguistique sur le français parlé à Orléans (A Sociolinguistic Study of French as Spoken in Orleans). *Francais dans le Monde*. 1971. Vol. 85, p. 16-25.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire. L'image de la norme linguistique propre aux textes écrits. Les différences entre cette norme et les normes de la langue quotidienne. *Noves perspectives sobre la representació escrita en el nen*, 1982.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire. La notion de variation syntaxique dans la langue parlée. *Langue française*. 1997. p 19-29.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire. *Approches de la langue parlée*. Éditions Ophrys. 2010.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire, BILGER, Mireille, ROUGET, Christine, VAN DEN EYNDE, Karel, MERTENS, Piet et WILLEMS, Dominique. *Le français parlé (études grammaticales)*. Sciences du langage. 1990.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire et JEANJEAN, Colette. *Le Français parlé : transcription & édition*. Inal. 1987.

BONNARD, Henri. Le mode après 'après que'. *Français moderne*. 1977. Vol. 45, p. 300-304.

BOUJELBANE, Rahma, KHEMEKHEM, Mariem Ellouze, BENAYED, Siwar, et al. Building bilingual lexicon to create Dialect Tunisian corpora and adapt language model. In : *Proceedings of the Second Workshop on Hybrid Approaches to Translation*. 2013. p. 88-93.

BOUJELBANE, Rahma, MALLEK, Mariem, ELLOUZE, Mariem et HADRICHE-BELGUITH, Lamia. Fine-grained pos tagging of spoken Tunisian dialect corpora. In: *International Conference on Applications of Natural Language to Data Bases/Information Systems*. Springer. 2014. p. 59-62.

BOURDIEU, Pierre. *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*. Fayard. 2014.

BOURDIEU, Pierre, CHAMBOREDON, Jean-Claude et PASSERON, Jean-Claude. *Le métier de sociologue*. Préalables méthodologiques. EHESS/Mouton, 4e éd. 1968.

BRUNOT, Ferdinand. *La pensée et la langue : méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*. Masson et cie. 1922.

CAUBET, Dominique. Arabe maghrébin : passage à l'écrit et institutions. *Faits de langues*. 1999. Vol. 7, no. 13, p. 235-244.

CAUBET, Dominique. Questionnaire de dialectologie du Maghreb (d'après les travaux de W. Marçais, M. Cohen, GS Colin, J. Cantineau, D. Cohen, Ph. Marçais, S. Levy, etc.). *EDNA, Estudios de dialectología norteafricana y andalusí*. 2000. Vol. 5, p. 73-92.

CAUBET, Dominique. La « darja », langue de culture en France. *Hommes & Migrations*. 2004. Vol. 1252, no. 1, p. 34-44. DOI [10.3406/homig.2004.4263](https://doi.org/10.3406/homig.2004.4263).

CHAKER, Salem. Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère. *Atelier de l'INALCO*. 1996. p. 24-25.

CHAKER, Salem. Variation dialectale et codification graphique en berbère. Une notation usuelle pan-berbère est-elle possible ? *Caubet, D. et al., Codification des langues de France*. 2002. p. 341-354.

CHAKER, Salem, SIBILLE, Jean et CAUBET, Dominique, 2002. *Les langues de France et leur codification-Ecrits ouverts, écrits divers*. L'Harmattan.

CHARAUDEAU, Patrick et MAINGUENEAU, Dominique. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Seuil. 2002.

CHOUEIRI, Lina, DIMACHKI, Loubna, PINON, Catherine et TRAVERSO, Véronique. Transcription de corpus oraux d'arabe parlé en interaction. Convention AraPI et annexes. 2019. [\(hal-02153116\)](#)

COHEN, Marcel. *Le subjonctif en français contemporain : tableau documentaire*. Société d'édition d'enseignement supérieur. 1965.

CRESSOT, Marcel-Jean. *Un tournant syntaxique : le subjonctif avec après que*. Universität des Saarlandes. 1952.

DAHDĀH, Antwan. *Qawe3ed al-luġa al-3arabiya* معجم قواعد اللغة العربية في جدول. مكتبة لبنان ناشرون، بيروت لبنان. 1996.

DAKHLI, Leyla. Arabisme, nationalisme arabe et identifications transnationales arabes au 20e siècle. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. 2009. no. 3, p. 12-25.

JACQUES, Damourette et EDOUARD, Pichon. Des mots à la pensée—Essai de grammaire de la langue française. *T*, 1911, vol. 4, p. 1911-1934.

DARWISH, Kareem, ATTIA, Mohammed, MUBARAK, Hamdy, SAMIH, Younes, ABDELALI, Ahmed, MÀRQUEZ, Lluís, ELDESOUKI, Mohamed et KALLMEYER, Laura. Effective multi-dialectal arabic POS tagging. *Natural Language Engineering*. 2020. Vol. 26, no. 6, p. 677-690.

DE SAUSSURE, Ferdinand. *Cours de linguistique générale*. Otto Harrassowitz Verlag. 1989.

DEBAISIEUX, Jeanne-Marie. *Analyses linguistiques sur corpus*. Hermes Lavoisier. 2013.

DONAIRE FERNÁNDEZ, María Luisa. Que, marca de polifonía : El caso del subjuntivo. *Archivum : Revista de la Facultad de Filología*. 1989.

DONAIRE FERNÁNDEZ, Maria Luisa. Subjonctif, négation et polyphonie. *HERMES-Journal of Language and Communication in Business*. 1995. no. 15, p. 155-177.

DONAIRE FERNÁNDEZ, María Luisa. Les sélecteurs du subjonctif, un domaine sémantique défini ? *Theleme. Revista complutense de estudios franceses*. 2003. p. 121-135.

DREER, Igor. *Expressing the Same by the Different: The subjunctive vs the indicative in French*. John Benjamins Publishing. 2007.

DUCARD, Dominique. La division sociale de la langue : la fiction d'une langue populaire. *REVISTA DE ESTUDOS DA LINGUAGEM*. 2016. Vol. 24, no. 3, p. 789-814.

DUCROT, Oswald. Analyses pragmatiques. *Communications*. 1980. Vol. 32, no. 1, p. 11-60.

DUCROT, Oswald. Opérateurs argumentatifs et visée argumentative. *Cahiers de linguistique française*. 1983. Vol. 5, p. 7-36.

DUCROT, Oswald. Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation. *Le dire et le dit*. 1984. Vol. 171, p. 233.

DUGUA, Céline et BAUDE, Olivier, 2017. La liaison à Orléans, corpus et changement linguistique : une première étude exploratoire. *Journal of French Language Studies*. 2017. Vol. 27, no. 1, p. 41-54.

DEVELEY, Alice. « Après que » : ne faites plus la faute ! [en ligne]. 2017. Consulté à l'adresse: <https://www.lefigaro.fr/langue-francaise/expressions-francaises/2017/04/22/37003-20170422ARTFIG00003-apres-que-ne-faites-plus-la-faute.php>

ÉLODIE AUFRAY. Le tunisien, l'écrit de la rue. [en ligne]. 2014. Consulté à l'adresse: https://www.liberation.fr/planete/2014/04/14/le-tunisien-l-ecrit-de-la-rue_997402/

ENCREVÉ, Pierre. Présentation : linguistique et sociolinguistique. *Langue française*. 1977. p. 3-16.

ESHKOL-TARAVELLA, Iris, BAUDE, Olivier, MAUREL, Denis, HRIBA, Linda, DUGUA, Céline et TELLIER, Isabelle. Un grand corpus oral « disponible » : le corpus d'Orléans 1 1968-2012. *Traitement automatique des langues*. 2011. Vol. 53, no. 2, p. 17-46.

ESKANDER, Ramy, HABASH, Nizar, RAMBOW, Owen et TOMEH, Nadi. Processing spontaneous orthography. In: *Proceedings of the 2013 Conference of the North American chapter of the association for computational linguistics: Human language technologies*. 2013. p. 585-595.

FLEURY, Serge et BRANCA-ROSOFF, Sonia. Une expérience de collaboration entre linguiste et spécialiste de TAL : L'exploitation du corpus CFPP 2000 en vue d'un travail sur l'alternance Futur simple/Futur périphrastique. *Cahiers AFLS*. 2010. Vol. 16, no. 1, p. 63-98.

FREI, Henri. *La grammaire des fautes*. Introduction à la linguistique fonctionnelle. Paris-Genève, Geuthner. 1929.

FRONTIER, Alain. *La grammaire du français*. Belin. 1997.

FSAHY, Samira Moukrim. *Morphosyntaxe et sémantique du "présent": une étude contrastive à partir de corpus oraux: arabe marocain, berbère tamazight et français (ESLO/LCO)*. PhD Thesis. Université d'Orléans. 2010.

FUCHS, Catherine et ROBERT, Stéphane. *Language diversity and cognitive representations*. John Benjamins Publishing. 1999.

GADET, Françoise. *Le français ordinaire*. Paris, Colin. 1989.

GADET, Françoise. Niveaux de langue et variation intrinsèque. *Palimpsestes. Revue de traduction*. 1996. no. 10, p. 17-40.

GADET, Françoise. Vers une sociolinguistique des locuteurs. *Sociolinguistica*. 2000. Vol. 14, no. 1, p. 99-103.

GADET, Françoise. *La variation sociale en français*. Editions Ophrys, 2007.

GERDES, Kim, GUILLAUME, Bruno, KAHANE, Sylvain et PERRIER, Guy. SUD or Surface-Syntactic Universal Dependencies: An annotation scheme near-isomorphic to UD. In: *Universal dependencies workshop 2018*. 2018.

GHULÂYAINÎ, al-Musthafâ et MUSTOFA, Syekh. *Jamiu ad-Durus al-Arabiyyah*. Beirut: Daar al-Fikr. 2006.

GIBSON, Michael Luke. *Dialect contact in Tunisian Arabic: sociolinguistic and structural aspects*. PhD Thesis. University of Reading. 1998.

GOSSELIN, Laurent. *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*. Duculot, 1996.

GOSSELIN, Laurent. *Les modalités en français : la validation des représentations*. Brill. 2010.

GRAJA, Marwa, JAOUA, Maher et HADRICHI-BELGUITH, Lamia. Lexical study of a spoken dialogue corpus in tunisian dialect. In: *The international arab conference on information technology (acit), benghazi-libya*. 2010.

GRÉGOIRE, Antoine et BAUCHE, Henri. Le langage populaire. *Revue belge de Philologie et d'Histoire*. 1928. Vol. 7, no. 4, p. 1536-1541.

GREVISSE, Maurice. *Problèmes de langage (2)*. FeniXX. 1962.

GREVISSE, Maurice et GOOSSE, André, sans date. *Le Bon Usage*. 14-e éd. Bruxelles : Duculot, 2007.

GUILLAUME, Gustave. *Temps et verbe*, -Paris : Champion. I-ère éd. 1929.

GUILLAUME, Gustave. Immanence et transcendance dans la catégorie du verbe : esquisse d'une théorie psychologique de l'aspect. *Journal de psychologie*. 1933. Vol. 30, p. 355-372.

HABASH, Nizar, DIAB, Mona T. et RAMBOW, Owen. Conventional orthography for dialectal Arabic. In : *LREC*. Citeseer. 2012. p. 711-718.

HAILLET, Pierre-Patrick. Le sens du subjonctif. *Revue de l'ACLA*. 1995. Vol. 17, no. 2, p. 153-165.

HAMDI, Ahmed, BOUJELBANE, Rahma, HABASH, Nizar, *et al.* The effects of factorizing root and pattern mapping in bidirectional Tunisian-standard Arabic machine translation. In : *Proceedings of Machine Translation Summit XIV : Papers*. 2013.

HARRIS, Martin. *The subjunctive mood as a changing category in Romance*. na. 1974.

HENNIG, NOLKE. *Le regard du locuteur : pour une linguistique des traces énonciatives*. Editions Kimé. 1993.

HONNIBAL, Matthew et MONTANI, Ines. spaCy 2: Natural language understanding with Bloom embeddings, convolutional neural networks and incremental parsing. *To appear*. 2017. Vol. 7, no. 1, p. 411-420.

HUOT, Hélène. Le subjonctif dans les complétives : subjectivité et modalisation. *La grammaire modulaire*. 1986. p. 81-101.

IBN EL FAROUK, Abdelhamid. *Le système verbal de l'arabe classique, théorie et description*. PhD Thesis. Paris 5. 1994.

IMBS, Paul. *Le subjonctif en français moderne : essai de grammaire descriptive*. Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg. 1953.

JACQUES, Marie-Paule. Pourquoi une linguistique de corpus. *La linguistique de corpus*. 2005. p. 21-30.

JARRAR, Mustafa, HABASH, Nizar, AKRA, Diyam et ZALMOUT, Nasse. Building a corpus for Palestinian Arabic: a preliminary study. In: *Proceedings of the EMNLP 2014 Workshop on Arabic Natural Language Processing (ANLP)*. 2014. p. 18-27.

JOOS, Martin. Homeostasis in English Usage. *College Composition and Communication*. 1962. Vol. 13, no. 3, p. 18-22.

KADDOURI, Lahcen. L'alternance codique est-elle un système linguistique autonome ? *Revue Linguistique et Référentiels Interculturels*. 2021. Vol. 2, no. 1, p. 209-219.

KAHANE, Sylvain et PIETRANDREA, Paola. La typologie des entassements en français. In: *SHS Web of Conferences*. EDP Sciences. 2012. p. 1809-1828.

KASTRONIC, Laura. *A comparative variationist approach to morphosyntactic variation in Hexagonal and Quebec French*. PhD Thesis. Université d'Ottawa/University of Ottawa. 2016.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. *Le discours en interaction*. Armand Colin. 2005.

KOULOUGHLI, Djamel Eddine. *Grammaire de l'arabe d'aujourd'hui*. Pocket. 1994.

LABOV, William. *Language in the inner city: Studies in the Black English vernacular*. University of Pennsylvania Press. 3. 1972.

LABOV, William. *Sociolinguistique*. Paris, Minuit. 1976.

LABOV, William. Peut-on combattre l'illettrisme ? *Actes de la recherche en sciences sociales*. 1993. Vol. 100, no. 1, p. 37-50.

LABOV, William. *Principles of linguistic change, volume 3: Cognitive and cultural factors*. John Wiley & Sons, 2011.

LACHET, Caroline. *Dynamique du subjonctif en français contemporain*. PhD Thesis. Université Paris Descartes. 2009.

LANGACKER, Ronald W. *Foundations of cognitive grammar: Theoretical prerequisites*. Stanford university press. 1987.

LAROUSSI, Foued. Minoration linguistique au Maghreb : langues, nations et identités. *Revue DiversCité langues*. 2002. Vol. 7, p. 139-150.

LAURIER, Michel. Le subjonctif dans le parler franco-ontarien : un mode en voie de disparition. *Le français canadien parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique*. 1989. p. 105-126.

LAWSON, Sarah et SACHDEV, Itesh. Codeswitching in Tunisia: Attitudinal and behavioural dimensions. *Journal of pragmatics*. 2000. Vol. 32, no. 9, p. 1343-1361.

LEEMAN-BOUIX, Danielle. *Les fautes de français existent-elles ?* FeniXX. 1994.

LEEMAN-BOUIX, Danielle. *Grammaire du verbe français : des formes au sens*. Nathan, 1994.

LEGOFFIC, Pierre. *Grammaire de la phrase française*. Hachette supérieur. 1994.

LONERGAN, Joanna et ARCHIVE, University of Essex (Colchester) Orléans. *(Etude sociolinguistique sur Orléans.) Catalogue des enregistrements*. Orléans archive. 1974.

LUBBERS, Mart et TORREIRA, Francisco. *pympi-ling: a Python module for processing ELANs EAF and Praats TextGrid annotation files*. 2013.

MAAMOURI, Mohamed, BIES, Ann, KULICK, Seth, CIUL, Michael, HABASH, Nizar et ESKANDER, Ramy. Developing an Egyptian Arabic Treebank: Impact of Dialectal Morphology on Annotation and Tool Development. In : *LREC*. 2014. p. 2348-2354.

MARTIN, Robert. La notion d'univers de croyance dans la définition du nom propre. *Linx*. 1983. Vol. 9, no. 1, p. 7-28.

MARTIN, Robert, 1987. *Langage et croyance : les " univers de croyance " dans la théorie sémantique*. Editions Mardaga. 1987.

MASMOUDI, Abir, KHEMAKHEM-ELLOUZE, Mariem, ESTÈVE, Yannick, HADRICH-BELGUITH, Lamia et HABASH, Nizar. The Tunisian Dialect phonetic dictionary for speech recognition. In: *Proceedings of the Language Resources and Evaluation Conference (LREC)*. 2014.

MASMOUDI, Abir, KHEMAKHEM-ELLOUZE, Mariem, ESTÈVE, Yannick, HADRICH-BELGUITH, Lamia et HABASH, Nizar. A corpus and phonetic dictionary for Tunisian Arabic speech recognition. In: *Proceedings of the Ninth International Conference on Language Resources and Evaluation (LREC)*. 2014. p. 306-310.

MCNEIL, Karen et FAIZA, Miled. Corpus of Tunisian Arabic: design and progress. 2012.

MEFTOUH, Karima, HARRAT, Salima, JAMOUCSI, Salma, ABBAS, Mourad et SMAILI, Kamel. Machine translation experiments on PADIC: A parallel Arabic dialect corpus. In: *The 29th Pacific Asia conference on language, information and computation*. 2015.

MEJRI, Salah, SAID, Mosbah, et SFAR, Inès. Plurilinguisme et diglossie en Tunisie. *Synergies Tunisie*. 2009. Vol. 1, p. 53-74.

MENANTEAU, Didier. Le mode verbal, classe grammaticale ? *La linguistique*. 1986. Vol. 22, no. Fasc. 1, p. 69-80.

METTOUCHI, Amina et LACHERET-DUJOUR, Anne. Bilan de l'École thématique CNRS, Linguistique de corpus oraux Organisée par Amina Mettouchi et Anne Lacheret-Dujour. 2006.

MONDADA, Lorenza. Pour une linguistique interactionnelle. *Marges linguistiques*. 2001. Vol. 1, p. 142-162.

MULLINEAUX, Alix et BLANC, Michel HA. The problems of classifying the population sample in the socio-linguistic survey of Orleans (1969) in terms of socio-economic, social and educational categories. *ITL-International Journal of Applied Linguistics*. 1982. Vol. 55, no. 1, p. 3-37.

NASSEF, HASSAN. *Le livre des leçons syntaxiques pour les élèves du primaire*. Al-Matbaa Al-Amiriya. 1990b.

NAZARENKO, Adeline, HABERT, Benoit et SALEM, André. *Les linguistiques de corpus*. Armand Colin. 1997.

NIVRE, Joakim, DE MARNEFFE, Marie-Catherine, GINTER, Filip, HAJIČ, Jan, MANNING, Christopher D, PYYSALO, Sampo, SCHUSTER, Sebastian, TYERS, Francis et ZEMAN, Daniel. Universal Dependencies v2: An evergrowing multilingual treebank collection. *arXiv preprint arXiv:2004.10643*. 2020.

NØLKE, Henning. Le subjonctif : fragments d'une théorie énonciative. *Langages*. 1985. no. 80, p. 55-70.

NORDAHL, Helge. *Les systèmes du subjonctif corrélatif : étude sur l'emploi des modes dans la subordonnée complétive en français moderne*. Universitetsforlaget. 1969.

OCHS, Elinor. Transcription as theory. *Developmental pragmatics*. 1979. Vol. 10, no. 1, p. 43-72.

PARISSE, Christophe, ETIENNE, Carole et LIÉGEOIS, Loïc. TEICORPO: a conversion tool for spoken language transcription with a pivot file in TEI. *Journal of the Text Encoding Initiative*. 2020, no. 13.

PARK, Hyunji, SCHWARTZ, Lane et TYERS, Francis. Expanding Universal Dependencies for Polysynthetic Languages: A Case of St. Lawrence Island Yupik. In: *Proceedings of the First Workshop on Natural Language Processing for Indigenous Languages of the Americas*. 2021. p. 131-142.

PEREIRA, Christophe. Arabic in the North African Region. In: *The Semitic Languages*. De Gruyter Mouton. 2011. p. 954-969.

PINON, Catherine. Corpus et langue arabe : un changement de paradigme. *Dossiers d'HEL*. 2017. no. 11, p. 29-39.

POISSON-QUINTON, Sylvie, MIMRAN, Reine et MAHÈO-LE COADIC, Michèle. *Grammaire expliquée du français*. CLE international. 2002.

QUER, Josep. Twists of mood : *The distribution and interpretation of indicative and subjunctive*. *Lingua*. 2009 Dec ; 119 (12): 1779-87. DOI : 10.1016/j.lingua.2008.12.003. 2009.

RENDULIC, Nina. *Le discours représenté dans les interactions orales. De l'étude des structures en contexte vers la construction de l'image des relations interlocutives*. PhD Thesis. Université d'Orléans. 2015.

RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et RIOUL, René. *Grammaire méthodique du français*. Linguistique nouvelle. 1994.

RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et RIOUL, René. *Grammaire méthodique du français*. Paris, 1107 p. have been used. As a result. 2009.

RIHS, Alain. *Pragmatique des formes verbales non autonomes : gérondif, participe présent et subjonctif en français*. PhD Thesis. Université de Neuchâtel. 2012.

SAGOT, Benoît. The Lefff, a freely available and large-coverage morphological and syntactic lexicon for French. In: *7th international conference on Language Resources and Evaluation (LREC 2010)*. 2010.

SAIDANE, Tahar, ZRIGUI, Mounir et BEN AHMED, Mohamed. La transcription orthographique-phonétique de la langue arabe. In : *Actes de la 11ème conférence sur le Traitement Automatique des Langues Naturelles. REcontres jeunes Chercheurs en Informatique pour le Traitement Automatique des Langues (Posters)*. 2004. p. 67-72.

SANKOFF, Gillian et BLONDEAU, Hélène. Language change across the lifespan:/r/in Montreal French. *Language*. 2007. p. 560-588.

SINCLAIR, John. *Preliminary recommendations on corpus typology*. EAGLES Document eag-tcwg-ctyp/p. 1996, p. 4. (cité et traduit par Habert 2000).

SKROVEC, Marie, DUGUA, Céline et STROPPIA, Yvan. Projet ESLO. État des lieux et perspectives. Séminaire ESLO. 2021.

SOUTET, Olivier. *Le subjonctif en français*. Editions Ophrys. 2000.

STÉFANINI, Jean. *Remarques sur la syntaxe d'"après que" en français moderne*. Imprimerie Louis Jean. 1953.

TALMOUDI, Fathi. *The Arabic dialect of Susa (Tunisia)*. PhD Thesis. Université de Gothenburg 1979.

TESNIÈRE, Lucien. *Eléments de syntaxe structurale*. Paris, Klincksieck. 1959.

WAGNER, Robert-Léon et PINCHON, Jacqueline. *Grammaire du français classique et moderne*. Hachette. 1991.

WILLIAMS, Geoffrey. *La linguistique de corpus*. Rennes : PU Rennes. ISBN 978-2-7535-0046-4. 2005.

WINTERS, Margaret E. On the semantic structure of the French subjunctive. cilt.103.27win [en ligne]. 1993. Consulté à l'adresse: <https://benjamins.com/catalog/cilt.103.27win>

YOUNES, Jihen, ACHOUR, Hadhemi et SOUISSI, Emna. Constructing linguistic resources for the Tunisian dialect using textual user-generated contents on the social web. In: *International Conference on Web Engineering*. Springer. 2015. p. 3-14.

ZIANE, Rayan, KAHANE, Sylvain et VANHOVE, Martine. A morph-based and a word-based treebank for Beja. In: *20th International Workshop on Treebanks and Linguistic Theories (TLT 2021)*. 2021.

ZRIBI, Inès, KHEMEKHEM-ELLOUZE, Mariem, HADRICHE-BELGUITH, Lamia et BLACHE, Philippe. Spoken Tunisian Arabic corpus “STAC”: transcription and annotation. *Research in computing science*. 2015. Vol. 90, p. 123-135.

Annotation

Annotation générale

Contexte Gauche	Pivot	forme	TYP.SUB	NUCLS	TRSL	N.TRSL	Contexte Droit
nous de monter les réflexes tels que ils	puissent t	subp	SF-s	tels	TRSL C	ACT	utiliser constamment ce qu'ils savent et et le tableau de feutre
province est là et que même que vous	soyez	subp	SF-s	même	TRSL C	CIR	très nombreuses à Paris nous on compte aussi on veut oui on
mais j'admire les gens qui vont qui	puissent t	subp	SF-s	les gens	TRSL R	ADJ	regarder et tricoter en même temps il faut il faut d'abord
Orléans oui d'accord bon que je me	sois	subp	SF-s	zéro	TRSL C	INDEP	promenée pendant quinze jours à Orléans avec un barbu à cheveux longs
un type dont par exemple les les parents	soient	subp	SF-s	les parents	TRSL R	ADJ	simples ouvriers hum hum chez Renault hum hum sans hésiter oui à
pas moi je dirais par exemple que Sheila	apparai sse	subp	SF-s	dirais	TRSL C	ACT	sur scène avec un une paire de bas si vous voulez d'
il a son accent le Parisien qui le	veuille	subp	SF-s	zéro	TRSL C	INDEP	qui le veuille pas il a son accent il est Parisien oui
accent le Parisien qui le veuille qui le	veuille	subp	SF-s	zéro	TRSL C	INDEP	pas il a son accent il est Parisien oui oui oui alors
papier qui est vous savez que je me	serve	subp	SF-s	un papier	TRSL R	ADJ	euh du bout de l'année à l'autre euh ça oui
autre euh ça oui oui oui que j'	écrive	subp	SF-s	un papier	TRSL R	ADJ	à l'usine que j'écrive à des amis ou que j'
que j'écrive à l'usine que j'	écrive	subp	SF-s	un papier	TRSL R	ADJ	à des amis ou que j'écrive n'importe quoi c'est
j'écrive à des amis ou que j'	écrive	subp	SF-s	un papier	TRSL R	ADJ	n'importe quoi c'est toujours le même papier qui sert oui
ne voudrait pas envoyer quelqu'un même que ce	soit	subp	SF-s	même	TRSL C	CIR	dans vos idées qu'il ait vos idées politiques on ne voudrait
que ce soit dans vos idées qu'il	ait	subp	SF-s	même	TRSL C	CIR	vos idées politiques on ne voudrait pas envoyer quel- envoyer quelqu'un qui

Annotation spécifique : les actancielles

Pivot	forme	TYP.SUB	NUCLS	TRSL	N. TRSL	Neg.NUCLS	Interr.NUCLS	Asp.NUCLS
soient	subp	O	semble	TRSLC	ACT	non	interr.n	inacc
puissent	subp	SF-s	tels	TRSLC	ACT	non	interr.n	inacc
soient	subp	O	faut	TRSLC	ACT	non	interr.n	inacc
soit	subp	O	fallait	TRSLC	ACT	non	interr.n	inacc
plaise	subp	O	voulez	TRSLC	ACT	non	interr.n	inacc
puisse	subp	SF-n	pensable	TRSLC	ACT	oui	interr.n	inacc
soit	subp	O	exigeait	TRSLC	ACT	non	interr.n	inacc
introduise	subp	SF-n	le fait	TRSLC	ACT	oui	interr.n	inacc
comprenne	subp	O	question	TRSLC	ACT	non	interr.n	inacc
aient	subps	SF-n	crois	TRSLC	ACT	oui	interr.n	inacc
soient	subp	O	se plaignent	TRSLC	ACT	non	interr.n	inacc
fasse	subp	O	voulez	TRSLC	ACT	non	interr.o	inacc
soient	subp	O	accepte	TRSLC	ACT	non	interr.n	inacc
puisse	subp	SF-n	le fait	TRSLC	ACT	non	interr.n	inacc
sache	subp	O	essentiel	TRSLC	ACT	non	interr.n	inacc
puisse	subp	O	essentiel	TRSLC	ACT	non	interr.n	inacc
puisse	subp	O	question	TRSLC	ACT	non	interr.n	inacc
construise	subp	O	interdit	TRSLC	ACT	oui	interr.n	inacc
soient	subp	O	important	TRSLC	ACT	non	interr.n	inacc
puissiez	subp	O	souhaite	TRSLC	ACT	non	interr.n	inacc
paraisse	subp	O	faut	TRSLC	ACT	non	interr.n	inacc
vienne	subp	O	faudrait	TRSLC	ACT	oui	interr.n	inacc
soit	subp	SF-n	pense	TRSLC	ACT	oui	interr.n	inacc
revienne	subp	O	fallait	TRSLC	ACT	non	interr.n	inacc
fassiez	subp	O	voudrais	TRSLC	ACT	non	interr.n	inacc
aient	subps	O	aimeriez	TRSLC	ACT	non	interr.o	inacc
fassent	subp	O	faut	TRSLC	ACT	non	interr.n	inacc
prenne	subp	O	voulez	TRSLC	ACT	non	interr.n	inacc
ait	subp	SF-n	pense	TRSLC	ACT	oui	interr.n	inacc
vive	subp	O	faut	TRSLC	ACT	non	interr.n	inacc

Annotation spécifique : les circonstancielles

Pivot	forme	TYP.SUB	NUCLS	TRSL	N.TRSL	V.CIR
vienne	subp	O	au cas où	TRSLC	CIR	condition
fasse	subp	O	à moins	TRSLC	CIR	condition
atteigne	subp	O	bien	TRSLC	CIR	concession
ait	subp	O	sous prétexte	TRSLC	CIR	cause
soit	subp	O	à condition	TRSLC	CIR	condition
tienne	subp	O	à condition	TRSLC	CIR	condition
conduise	subp	O	à condition	TRSLC	CIR	condition
puisse	subp	O	pour	TRSLC	CIR	but
soient	subp	O	à condition	TRSLC	CIR	condition
soit	subp	O	moins	TRSLC	CIR	but
puisse	subp	O	pour	TRSLC	CIR	but
puisse	subp	O	pour	TRSLC	CIR	but
puisse	subp	O	pour	TRSLC	CIR	but
ait	subp	O	pour	TRSLC	CIR	but
soit	subp	O	pour	TRSLC	CIR	but
apprenne	subp	O	à condition	TRSLC	CIR	condition
obtienne	subp	O	jusqu'à temps	TRSLC	CIR	temps
puisse	subp	O	à condition	TRSLC	CIR	condition
puisse	subp	O	à condition	TRSLC	CIR	condition
soit	subp	O	jusqu'à temps	TRSLC	CIR	temps
dure	subp	O	pourvu	TRSLC	CIR	concession
soit	subp	O	pour	TRSLC	CIR	but
vive	subp	O	pour	TRSLC	CIR	but

Annotation spécifique : les adjectives

Pivot	forme	Typ.SUB	NUCLS	Typ.NUCLS	TRSL	N.TRSL
puisse	subp	O	la seule chos	superlatif	TRSLR	ADJ
écrive	subp	SF-n	une langue	indf	TRSLR	ADJ
écrive	subp	SF-n	une langue vivante	indf	TRSLR	ADJ
puisse	subp	O	la seule chos	superlatif	TRSLR	ADJ
corresponde	subp	SF-n	un parti politique	indf	TRSLR	ADJ
puissent	subp	SF-s	les gens	indf	TRSLR	ADJ
soient	subp	SF-s	les gens	indf	TRSLR	ADJ
soient	subp	SF-n	des matières	indf	TRSLR	ADJ
fasse	subp	SF-n	un	indf	TRSLR	ADJ
soient	subp	SF-n	des garçons	indf	TRSLR	ADJ
rende	subp	SF-n	quelque chose	indf	TRSLR	ADJ
serve	subp	SF-s	un papier	indf	TRSLR	ADJ

écrive	subp	SF-s	un papier	indf	TRSLR	ADJ
ayez	subp	O	la plus sérieuse	superlatif	TRSLR	ADJ
soient	subp	SF-n	des livres	indf	TRSLR	ADJ
soient	subp	SF-n	des mots	indf	TRSLR	ADJ
soit	subp	SF-n	quelque chose	indf	TRSLR	ADJ
soit	subp	SF-n	quelqu'un	indf	TRSLR	ADJ
ait	subp	SF-n	quelqu'un	indf	TRSLR	ADJ
soit	subp	SF-n	quelqu'un	indf	TRSLR	ADJ
soit	subp	SF-n	un autre candidat	indf	TRSLR	ADJ
ait	subp	SF-n	une écriture	indf	TRSLR	ADJ
plaise	subp	SF-n	une personne	indf	TRSLR	ADJ

Annotation spécifique : les indépendantes

Pivot	forme	TYP.SUB	NUCLS	TRSL	N.TRSL
soient	subp	O	zéro	TRSLC	INDEP
soient	subp	O	zéro	TRSLC	INDEP
ait	subp	O	zéro	TRSLC	INDEP
ait	subp	O	zéro	TRSLC	INDEP
soient	subp	O	zéro	TRSLC	INDEP
aient	subp	O	zéro	TRSLC	INDEP
veuille	subp	O	zéro	TRSLC	INDEP
agisse	subp	O	zéro	TRSLC	INDEP
puisse	subp	O	zéro	TRSLC	INDEP
réfléchisse	subp	O	zéro	TRSLC	INDEP
sache	subp	O	zéro	TRSLC	INDEP
fasse	subp	O	zéro	TRSLC	INDEP
fassent	subp	O	zéro	TRSLC	INDEP
aient	subp	O	zéro	TRSLC	INDEP
ait	subps	O	zéro	TRSLC	INDEP
ait	subps	O	zéro	TRSLC	INDEP
sois	subp	SF-s	zéro	TRSLC	INDEP
ait	subp	O	zéro	TRSLC	INDEP
dise	subp	O	zéro	TRSLC	INDEP
écrive	subp	O	zéro	TRSLC	INDEP
sachiez	subp	O	zéro	TRSLC	INDEP
aient	subps	O	zéro	TRSLC	INDEP
veuille	subp	SF-s	zéro	TRSLC	INDEP
veuille	subp	SF-s	zéro	TRSLC	INDEP
dise	subp	O	zéro	TRSLC	INDEP
vienne	subp	O	zéro	TRSLC	INDEP
puissent	subp	O	zéro	TRSLC	INDEP
puisse	subp	O	zéro	TRSLC	INDEP
puisse	subp	O	zéro	TRSLC	INDEP

ANNEXE

Vu la taille importante de notre corpus, nous avons choisi de n'exposer que le récapitulatif de nos données collectées en AT, un exemple de transcription et quelques exemples d'annotation. L'ensemble des documents sont disponibles en version numérique.

Corpus et métadonnées

1. Enquête BB

Code témoin	Code de l'enregistrement	Durée	Lieu de l'enregistrement	Date de l'enregistrement
MT	1001	34 (46s)	Maison des associations d'Orléans la Source	04/11/2017
IK	1002 - 1003	58 (7s)	chez le témoin	20/08/2017
SH	1006	21 (6s)	chez l'un des témoins	04/09/2017
MH	1006 bis	21 (6s)	chez l'un des témoins	04/09/2017
LB	1007	22 (46s)	chez le témoin	04/09/2017
AM	1008	29 (32s)	chez le témoin	05/09/2017
IJ	1009	45 (56s)	chez l'un des témoins	05/09/2017
OB	1010	10 (48s)	chez l'un des témoins	08/09/2017
SF	1010 bis	10 (48s)	chez l'un des témoins	08/09/2017
	1011	9 (50s)	chez le témoin	
AC	1012	18 (13s)	chez le témoin	09/09/2017
FK	1009 bis	45 (56s)	chez l'un des témoins	05/09/2017
MM	1013	56 (50s)	chez l'un des témoins	10/09/2017
AB	1014	23 (3s)	chez le témoin	08/11/2017
FA	1015-1016	15 (13s)	chez une amie du témoin	08/11/2017
MBS	1017	61	Université d'Orléans	24/11/2017

Métadonnées

Code témoin	Sexe	Age	Niveau scolaire	Profession	CSP	Langues parlées	Lieu de naissance
FBB	F	25	Bac+8	Doctorante	Cadres, profession intell. sup.	arabe-français-anglais	Sfax
LB	H	59	Bac+5	Conseiller financier	Cadres, profession intell. sup.	arabe-français-anglais	Sfax
AM	H	69	Bac+5	Enseignant d'histoire-géographie	Cadres, profession intell. sup.	arabe-français-anglais	Sfax
IJB	F	29	Bac+3	Professeure des écoles	Cadres, profession intell. sup.	arabe-français-anglais	Sfax
MM	H		Bac+4	Etudiant	Autres personnes sans activité professionnelle	arabe-français-anglais	Sfax
SK	F	27	Bac+3	Assistante logistique	Employés	arabe-français	Allemagne
OB	H	29	Bac+5	Professeur de sport	Cadres, profession intell. sup.	arabe-français-anglais	Sousse
AC	H	63	Secondaire incomplet	Agent d'entretien à la mairie	Ouvriers	arabe-français	Sfax
IK	H	61	Bac+6	Ingénieur	Cadres, profession intell. sup.	arabe-français-anglais	Sousse
SH	F	20	Bac+2	Etudiante	Autres personnes sans activité professionnelle	arabe-français-anglais	Sfax
MH	F	59	Bac	Femme au foyer	Autres personnes sans activité professionnelle	arabe-français	Sfax
IJ	F	30	Bac+5	Ingénieure en informatique	Cadres, profession intell. sup.	arabe-français-anglais	Sfax
FK	F	25	Bac+3	Etudiante	Autres personnes sans activité professionnelle	arabe-français-anglais	Sfax

MT	M	56	Bac+5	Professeur de mathématiques dans un lycée	Cadres, profession intell. sup.	arabe-français-anglais	Nabeul
CHB	F	37	Secondaire incomplet	couturière	Ouvriers	arabe-français	France
FA	F	35	Bac+2	Aide-soignante	Employés	arabe-français	Bizerte
AB	F	43	Bac+2	Auxiliaire de vie	Employés	arabe-français	Sousse
MBS	H	35	Bac+6	Professeur (à l'université)	Cadres, profession intell. sup.	arabe-français-anglais	Jammel

Guide d'entretien

عرفني بروحك يعيشك

[ʕarafni b-rouhek iʕayšek]

وين تسكن ؟

[win toskon ?]

وين تسكن بالضبط في Orléans ؟

[win toskon b-ḍabt ?]

تعجبك Orléans ؟

[teʕžbek Orléans ?]

فما Orléans في des activités culturelles ؟

[famma des activités culturelles fi Orléans ?]

شئونة تخدم ؟

[šnouwa texdem]

شئونة أكثر حاجة تعجبك في خدمتك ؟

[šniya akṭar ḥaža teʕžbek fi xedemtek ?]

شئونة الحاجات الي تمنيت ,تتمنى تعملها قبل ما تخرج

في الرترات ؟

[šniya el-ḥāžāt ‘illi tmanit, tetmanna taʕmelha qbal ma tokrož f-el-retraite ?]

تبع في اللي صاير في تونس بعد الثورة ؟

[ettabbaʕ fi ‘illi sayer fi Tounes baʕd el-tawra ?]

شئونة رايتك في الحكومة ؟

[šnowa rayek fi el-ḥkouma ?]

حسب رايتك الحكومة هادي بش تقعد تخدم ؟

[ḥasb rayek el-ḥkouma hādi beš toqʕod texdem ?]

تتصور الظروف في تونس باش تتحسن ؟

[tetsawer el-ṣourouf fi Tounes beš tethassen ?]

حسب رايتك علاش الشباب التونسي يحب يهاجر و إلا

يفكر في الإنتحار و إلا قاعد ينتحر ؟

[ḥasb rayek ʕalāš el-šabāb el-tounsi iḥeb ihāžer wa ‘illa ifaker fi el-intihār wa ‘illa qāʕed yentaher ?]

Présentez-vous s'il vous plaît !

Où habitez-vous ?

Où résidez-vous exactement à Orléans ?

Aimez-vous Orléans ?

Est-ce qu'il y a des activités culturelles à Orléans ?

Quel est votre métier ?

Qu'aimez-vous le plus dans votre métier ?

Qu'avez-vous souhaité ou souhaitez faire avant de partir en retraite ?

Suivez-vous ce qui se passe en Tunisie ?

Que pensez-vous du gouvernement ?

A votre avis, ce gouvernement restera-t-il en pouvoir ?

Est-ce que vous imaginez que les circonstances en Tunisie vont s'améliorer ?

A votre avis, pourquoi les jeunes tunisiens veulent émigrer, pensent au suicide ou sont en train de se suicider ?

شنية النصايح إلي تحب تعطيتها للشباب ؟
[šniya el-nasayeh 'illi tħeb taḩtiha lel
šabāb ?]

Quels conseils aimeriez-vous donner aux
jeunes ?

شنة تمنى لتونس ؟
[šnowa tetmanna 'il Tounes ?]
شنة نوع الموسيقى إلي تحب تسمعو ؟
[šnowa nawḩ el-mousiqā 'illi tħeb
tesemḩou ?]
شنية البرامج التلفزية إلي تنفرج فيها ؟
[šniya el-baramēž el-talfaziya 'illi tetfarež
fiha ?]

Que souhaitez-vous pour la Tunisie ?

Quel est votre genre musical préféré ?

Quelles sont les émissions télévisées que
vous regardez ?

شنة تعمل في أوقات الفراغ ؟
[šnowa taḩmel fi 'awqat el-farāğ ?]

Qu'est-ce que vous faites pendant votre
temps libre ?

شنة أكثر فيلم تحبو ؟
[šnowa akṭar filem tħebbou ?]
تقرى كتب régulièrement ؟
[taqra ktob régulièrement ?]

Quel film aimez-vous le plus ?

Lisez-vous régulièrement des ouvrages ?

شنة أحسن كتاب قریتو ؟
[šnowa aħsan kteb qritou ?]

Quel est le meilleur ouvrage que vous
avez lu ?

تمشي لل cinéma ؟
[temši lel cinéma ?]
شنوما اللغات إلي تحكيوها في الدار ؟
[šnouma el-lougāt 'illi taħkiwhā fi el-
dar ?]

Allez-vous au cinéma ?

Quelles langues parlez-vous à la maison ?

تحكيوا لغات أخرى ؟
[taħkiw lougāt oxra ?]
وقتاش تستعملوا اللغات هاذي ؟
[waqtāš testaḩmlou el-ougāt hāḩi ?]
فما عادات و تقاليد تونسية حافظتوا عليها ؟
[famma ḩādāt ou taqālīd tounsiya hāfīẓtou
ḩalihā ?]

Parlez-vous d'autres langues ?

Quand est-ce que vous les utilisez ?

Est-ce qu'il y a des traditions tunisiennes
que vous avez préservées ?

2. Corpus Microdiachronie–Subjonctif

ESLO1

ENT	Enregistrement	Durée	Code locuteur	Sexe	Catégorie d'âge	CSP
	ESLO1_ENT_001	60	BA725	H	35-55	Artisans
	ESLO1_ENT_003	55	DJ39	H	plus 55	Cadres
	ESLO1_ENT_008	54	GJ131	H	plus 55	Professions intermédiaires
	ESLO1_ENT_009	91	JG258	F	plus 55	Employés
	ESLO1_ENT_015	57	NS571	F	15-35	Employés
	ESLO1_ENT_017	75	QB100	F	15-35	Professions intermédiaires
	ESLO1_ENT_022	47	WL512	F	plus 55	Professions intermédiaires
	ESLO1_ENT_027	47	1299	H	15-35	Cadres
	ESLO1_ENT_028	48	948MAR	H	15-35	Employés
	ESLO1_ENT_029	89	1268	F	15-35	Cadres
	ESLO1_ENT_043	45	BD704	H	plus 55	Artisans
	ESLO1_ENT_044	50	BF69	H	15-35	Ouvriers
	ESLO1_ENT_045	105	BP35	H	plus 55	Artisans
	ESLO1_ENT_050	45	CI58	F	15-35	Ouvriers
	ESLO1_ENT_052	50	CP7	H	plus 55	Professions intermédiaires
	ESLO1_ENT_055	53	CW739	F	35-55	Artisans
	ESLO1_ENT_058	75	DH59	H	plus 55	Cadres
	ESLO1_ENT_067	65	FH717	F	plus 55	Artisans
	ESLO1_ENT_072	60	FZ61	F	plus 55	Cadres
	ESLO1_ENT_081	60	IC346	F	plus 55	Ouvriers
	ESLO1_ENT_088	47	JX318	F	35-55	Cadres
	ESLO1_ENT_096	69	LN438	F	35-55	Retraités
	ESLO1_ENT_097	30	LS439	H	plus 55	Cadres
	ESLO1_ENT_107	55	NI526	F	15-35	Ouvriers
	ESLO1_ENT_114	42	PX88MAR	F	35-55	Ouvriers
	ESLO1_ENT_115	64	PY94	F	15-35	Employés
	ESLO1_ENT_121	125	RF211	H	15-35	Cadres
	ESLO1_ENT_124	55	SD272	F	plus 55	Employés
	ESLO1_ENT_129	79	TS165	H	35-55	Ouvriers
	ESLO1_ENT_132	66	UN412	F	plus 55	Employés
	ESLO1_ENT_136	52	VA436	F	plus 55	Ouvriers
	ESLO1_ENT_137	52	VG449	H	35-55	Employés
	ESLO1_ENT_146	48	YD478	F	35-55	Employés
	ESLO1_ENT_147	38	YO241	H	plus 55	Ouvriers
	ESLO1_ENT_149	104	YR399	H	15-35	Ouvriers

	ESLO1_ENT_150	43	YT387	H	35-55	Ouvriers
	ESLO1_ENT_169	36	8EX	H	35-55	Cadres
	Total	2236				
REP	ESLO1_REPAS_272	59				
	ESLO1_REPAS_273	63				
	ESLO1_REPAS_275	64				
	ESLO1_REPAS_278	38				
	Total	224				
CONF	ESLO1_CONF_502	60				
	ESLO1_CONF_503	95				
	ESLO1_CONF_504	60				
	Total	215				
Total corpus		2675				

ESLO2

	Enregistrement	Durée	Code locuteur	Sexe	Catégorie d'âge	CSP
ENT	ESLO2_ENT_1001	69	BV1	H	15-35	Ouvriers
	ESLO2_ENT_1002	90	RL2	F	35-55	Professions intermédiaires
	ESLO2_ENT_1009	71	LX10	F	plus 55	Retraités
	ESLO2_ENT_1010	58	GK11	H	15-35	Retraités
	ESLO2_ENT_1013	74	ZD13	H	15-35	Employés
	ESLO2_ENT_1015	71	EW15	F	plus 55	Retraités
	ESLO2_ENT_1017	50	BT17	H	15-35	Professions intermédiaires
	ESLO2_ENT_1020	52	XF20	F	35-55	Cadres
	ESLO2_ENT_1023	72	YR23	F	plus 55	Retraités
	ESLO2_ENT_1024	64	GC24	F	plus 55	Retraités
	ESLO2_ENT_1025	65	LF25	H	plus 55	Employés
	ESLO2_ENT_1028	55	QF28	H	35-55	Cadres
	ESLO2_ENT_1029	103	WC29	H	35-55	Professions intermédiaires
	ESLO2_ENT_1031	52	NX31	F	35-55	Employés
	ESLO2_ENT_1033	56	LK33	F	35-55	Artisans
	ESLO2_ENT_1041	72	BC41	H	15-35	Professions intermédiaires
	ESLO2_ENT_1044	58	DE44	F	15-35	Professions intermédiaires
	ESLO2_ENT_1046	78	WZ46	H	35-55	Ouvriers
	ESLO2_ENT_1049	130	AU49	H	35-55	Employés
	ESLO2_ENT_1053	41	PY53	H	35-55	Employés
	ESLO2_ENT_1056	56	TJ56	F	35-55	Cadres
	ESLO2_ENT_1057	79	UZ57	F	35-55	Employés
	ESLO2_ENT_1062	29	JP62	F	15-35	Cadres
	ESLO2_ENT_1065	53	RK65	F	plus 55	Cadres
	ESLO2_ENT_1071	46	HT398	F	15-35	Cadres
	ESLO2_ENT_1081	34	SF018	F	15-35	Professions intermédiaires
	ESLO2_ENT_1082	60	MX953	H	15-35	Employés
	ESLO2_ENT_1085	56	RN488	F	35-55	Employés
	ESLO2_DIA_1221	54	DJ39_DIA	H	plus 55	Retraités (cadres)
	ESLO2_DIA_1222	52	QB100_DIA	H	plus 55	Employés
	ESLO2_DIA_1223	80	CF4_DIA	H	plus 55	Cadres
	ESLO2_DIA_1224	39	PY94_DIA	F	plus 55	Retraités (employés)
	ESLO2_DIA_1225	47	RF211_DIA	H	plus 55	Cadres
	ESLO2_DIA_1226	99	YR399_DIAFEM	F	plus 55	Retraités (ouvriers)
	ESLO2_DIA_1227	65	YT387_DIA	H	plus 55	Retraités (ouvriers)
	Total	2230				
REP	ESLO2_REPAS_1253	35				

	ESLO2_REPAS_1254	39	
	ESLO2_REPAS_1255	34	
	ESLO2_REPAS_1258	17	
	ESLO2_REPAS_1259	22	
	ESLO2_REPAS_1261	20	
	ESLO2_REPAS_1262	24	
	ESLO2_REPAS_1263	16	
	ESLO2_REPAS_1270	29	
	Total	236	
CONF	ESLO2_CONF_1240	25	
	ESLO2_CONF_1241	60	
	ESLO2_CONF_1242	57	
	ESLO2_CONF_1243	33	
	ESLO2_CONF_1244	36	
	Total	211	
Total corpus		2677	

Transcription

REP_ATBB_1010_A

```
<?xml version="1.0" encoding="UTF-8"?>
<!DOCTYPE Trans SYSTEM "trans-14.dtd">
<Trans scribe="P53015" audio_filename="1010" version="9" version_date="180418">
  <Speakers>
    <Speaker id="spk1" name="OBB" check="no" type="male" dialect="nonnative"
    accent="" scope="local"/>
    <Speaker id="spk2" name="SK" check="no" type="female" dialect="nonnative"
    accent="" scope="local"/>
    <Speaker id="spk3" name="YB" check="no" dialect="native" accent=""
    scope="local"/>
    <Speaker id="spk4" name="FBB" check="no" dialect="nonnative" accent=""
    scope="local"/>
    <Speaker id="spk5" name="MH" check="no" type="female" dialect="native"
    accent="" scope="local"/>
  </Speakers>
  <Episode>
    <Section type="report" startTime="0" endTime="648.133">
      <Turn startTime="0" endTime="2.37">
        <Sync time="0"/>
        <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
      </Turn>
      <Turn speaker="spk1" startTime="2.37" endTime="2.967">
        <Sync time="2.37"/>
        <Event desc="bg" type="noise" extent="instantaneous"/>
      </Turn>
      <Turn speaker="spk1" startTime="2.967" endTime="9.373">
        <Sync time="2.967"/>
        <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
      </Turn>
      <Turn speaker="spk2" startTime="9.373" endTime="10.947">
        <Sync time="9.373"/>
        <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
      </Turn>
      <Turn speaker="spk2" startTime="10.947" endTime="14.385">
        <Sync time="10.947"/>
        ša&meltou el-youma ya omar ?
        <Event desc="conv" type="noise" extent="instantaneous"/>
      </Turn>
      <Turn speaker="spk1" startTime="14.385" endTime="17.526">
        <Sync time="14.385"/>
        <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
        qam weldek el-sab&a vmta& el-sbe& qomna
      </Turn>
```

<Turn speaker="spk2" startTime="17.526" endTime="18.217">
 <Sync time="17.526"/>
 'ayh
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="18.217" endTime="20.844">
 <Sync time="18.217"/>
 khaw ržaĖna rqadneš el-tmanyā qomna el-ħdeš
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="20.844" endTime="21.351">
 <Sync time="20.844"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="21.351" endTime="23.834">
 <Sync time="21.351"/>
 'ay saħitou
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 ftarši ftourou ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="23.834" endTime="24.869">
 <Sync time="23.834"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="24.869" endTime="27.134">
 <Sync time="24.869"/>
 šrob ki el-Ėada el-ħlib w embaĖed euh
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="27.134" endTime="27.898">
 <Sync time="27.134"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="27.898" endTime="31.321">
 <Sync time="27.898"/>
 ħad'd'artou ou bhabtna fi el-poussette tmaššina lin wselna lehna
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="31.321" endTime="32.591">
 <Sync time="31.321"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 win emmšitou ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="32.591" endTime="35.725">
 <Sync time="32.591"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 žebtou 'il dar jadtou euh ou mšit nsalli fi el-žomĖa
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="35.725" endTime="36.109">
 <Sync time="35.725"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="36.109" endTime="37.687">
 <Sync time="36.109"/>
 ay yaĖtik essahħa

</Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="37.687" endTime="38.36">
 <Sync time="37.687"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="38.36" endTime="40.091">
 <Sync time="38.36"/>
 ya w intom kol £ada fi el-xedma ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="40.091" endTime="40.619">
 <Sync time="40.091"/>
 <Event desc="bb" type="noise" extent="instantaneous"/>
 ki el-£ada
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="40.619" endTime="41.419">
 <Sync time="40.619"/>
 ki el-£ada
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="41.419" endTime="42.164">
 <Sync time="41.419"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2 spk1" startTime="42.164" endTime="44.075">
 <Sync time="42.164"/>
 <Who nb="1"/>
 rawaht te£ba
 <Who nb="2"/>
 dima £artin £alikom euh ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="44.075" endTime="45.001">
 <Sync time="44.075"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="45.001" endTime="46.434">
 <Sync time="45.001"/>
 dima nexxdmou
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="46.434" endTime="47.646">
 <Sync time="46.434"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="47.646" endTime="47.976">
 <Sync time="47.646"/>
 'ayh
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="47.976" endTime="48.761">
 <Sync time="47.976"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="48.761" endTime="49.325">
 <Sync time="48.761"/>

khaw
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="49.325" endTime="51.391">
 <Sync time="49.325"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="51.391" endTime="53.874">
 <Sync time="51.391"/>
 hana ʕanna retard fi el-xedma
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="53.874" endTime="55.473">
 <Sync time="53.874"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="55.473" endTime="57.015">
 <Sync time="55.473"/>
 qeʕdin nezerbou fi rweḥna
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="57.015" endTime="57.381">
 <Sync time="57.015"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="57.381" endTime="58.525">
 <Sync time="57.381"/>
 teʕbin ʕal oxor
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="58.525" endTime="59.546">
 <Sync time="58.525"/>
 <Event desc="conv" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="59.546" endTime="63.255">
 <Sync time="59.546"/>
 wallah el-ʕez el-taʕlim aʕaz ḥaža
 <Event desc="b" type="noise" extent="begin"/>
 el-raḥa w el-'istežmem
 <Event desc="b" type="noise" extent="begin"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="63.255" endTime="65.466">
 <Sync time="63.255"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="begin"/>
 allah ġaleb saḥḥa lilek
 <Event desc="b" type="noise" extent="begin"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="65.466" endTime="67.569">
 <Sync time="65.466"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="begin"/>
 eš mazel 'ahou žomʕa ou beš naržʕou
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="67.569" endTime="67.971">
 <Sync time="67.569"/>
 </Turn>

<Turn speaker="spk2" startTime="67.971" endTime="68.883">
 <Sync time="67.971"/>
 rabbi mĖak
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="68.883" endTime="69.227">
 <Sync time="68.883"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2 spk1" startTime="69.227" endTime="70.986">
 <Sync time="69.227"/>
 <Who nb="1"/>
 ki el-Ėad sfar ou barah
 <Who nb="2"/>
 <Event desc="bb" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="70.986" endTime="71.279">
 <Sync time="70.986"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="71.279" endTime="72.495">
 <Sync time="71.279"/>
 el-weĥed yerĥaĖ 'inavi
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="72.495" endTime="73.639">
 <Sync time="72.495"/>
 <Event desc="bb" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="73.639" endTime="75.362">
 <Sync time="73.639"/>
 tleta 'arbĖa 'ayem fi el-ĥomĖa ou euh
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="75.362" endTime="76.433">
 <Sync time="75.362"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="76.433" endTime="77.269">
 <Sync time="76.433"/>
 ou khaw
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="77.269" endTime="77.819">
 <Sync time="77.269"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="77.819" endTime="78.452">
 <Sync time="77.819"/>
 'ayh
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="78.452" endTime="79.234">
 <Sync time="78.452"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="79.234" endTime="82.078">
 <Sync time="79.234"/>
 yelzemni taw nĥouf heki l'inscri mtaĖ el-weĥed waqteĥ

</Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="82.078" endTime="83.222">
 <Sync time="82.078"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="83.222" endTime="84.872">
 <Sync time="83.222"/>
 naɛmel l'inscription mteɛi
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="84.872" endTime="86.255">
 <Sync time="84.872"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="86.255" endTime="90.746">
 <Sync time="86.255"/>
 ɛal 'aqal nkammal el-setta
 <Event desc="b" type="noise" extent="begin"/>
 šhour 'illi mazelou fi el-master
 <Event desc="b" type="noise" extent="end"/>
 ou nebda fi el-stage
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2 spk1" startTime="90.746" endTime="92.595">
 <Sync time="90.746"/>
 <Who nb="1"/>
 yallah rabbi mɛak
 <Who nb="2"/>
 nebda stagi ɛala bokri
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="92.595" endTime="93.612">
 <Sync time="92.595"/>
 rabbi mɛak rabbi
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2 spk1" startTime="93.612" endTime="94.321">
 <Sync time="93.612"/>
 <Who nb="1"/>
 mɛak
 <Who nb="2"/>
 beš nežžem naɛmel
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="94.321" endTime="96.188">
 <Sync time="94.321"/>
 el-soutenance ɛal 'aqal fi s() men hna 'il euh
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="96.188" endTime="96.825">
 <Sync time="96.188"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1 spk2" startTime="96.825" endTime="98.276">
 <Sync time="96.825"/>
 <Who nb="1"/>

juin el-žey
 <Who nb="2"/>
 'ayh
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="98.276" endTime="98.75">
 <Sync time="98.276"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="98.75" endTime="99.64">
 <Sync time="98.75"/>
 khaw
 <Event desc="b" type="noise" extent="previous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="99.64" endTime="101.453">
 <Sync time="99.64"/>
 mela q&Ad &aqel el-youma Yussef euh ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="101.453" endTime="103.194">
 <Sync time="101.453"/>
 la &aqel awka m()
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1 spk2" startTime="103.194" endTime="104.482">
 <Sync time="103.194"/>
 <Who nb="1"/>
 <Event desc="pi" type="pronounce" extent="instantaneous"/>
 <Who nb="2"/>
 ell&abši houwa ou &ammou ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="104.482" endTime="104.884">
 <Sync time="104.482"/>
 <Event desc="conv" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="104.884" endTime="107.33">
 <Sync time="104.884"/>
 mela
 <Event desc="b" type="noise" extent="begin"/>
 iḥawwes ou &amel दौरا
 <Event desc="b" type="noise" extent="end"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="107.33" endTime="108.474">
 <Sync time="107.33"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="begin"/>
 &amelši taswira ?
 <Event desc="b" type="noise" extent="begin"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="108.474" endTime="109.111">
 <Sync time="108.474"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>

<Turn speaker="spk1" startTime="109.111" endTime="110.834">
 <Sync time="109.111"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="begin"/>
 ah šabaĕneh tsawer
 <Event desc="b" type="noise" extent="begin"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="110.834" endTime="111.308">
 <Sync time="110.834"/>
 bi el-ḥaq ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="111.308" endTime="112.126">
 <Sync time="111.308"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="112.126" endTime="113.885">
 <Sync time="112.126"/>
 mela qolha el-tsawer w el-żaw
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="113.885" endTime="115.318">
 <Sync time="113.885"/>
 saḥa saḥa 'il weldi
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="115.318" endTime="116.23">
 <Sync time="115.318"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1 spk2" startTime="116.23" endTime="117.243">
 <Sync time="116.23"/>
 <Who nb="1"/>
 khaw
 <Who nb="2"/>
 saḥa 'il weldi
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="117.243" endTime="118.785">
 <Sync time="117.243"/>
 mbaĕed qayyel bi el-behi
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="118.785" endTime="119.027">
 <Sync time="118.785"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1 spk2" startTime="119.027" endTime="119.624">
 <Sync time="119.027"/>
 <Who nb="1"/>
 rqad
 <Who nb="2"/>
 ayh
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="119.624" endTime="120.442">
 <Sync time="119.624"/>
 li el-tleta d'aharli
 </Turn>

<Turn speaker="spk2" startTime="120.442" endTime="120.934">
 <Sync time="120.442"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="120.934" endTime="122.367">
 <Sync time="120.934"/>
 ftar ftourou mela ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="122.367" endTime="123.366">
 <Sync time="122.367"/>
 ftar ou rqad
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="123.366" endTime="123.822">
 <Sync time="123.366"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="123.822" endTime="124.951">
 <Sync time="123.822"/>
 saħhit ya bébé
 </Turn>
 <Turn startTime="124.951" endTime="126.366" speaker="spk3">
 <Sync time="124.951"/>
 <Event desc="r" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="126.366" endTime="126.84">
 <Sync time="126.366"/>
 khaw
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="126.84" endTime="127.459">
 <Sync time="126.84"/>
 'ayh
 </Turn>
 <Turn startTime="127.459" endTime="130.231" speaker="spk3">
 <Sync time="127.459"/>
 <Event desc="r" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk3" startTime="130.231" endTime="130.669">
 <Sync time="130.231"/>
 <Event desc="bg" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="130.669" endTime="132.645">
 <Sync time="130.669"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1 spk3" startTime="132.645" endTime="134.494">
 <Sync time="132.645"/>
 <Who nb="1"/>
 beš beš 'entaybou Ēaša el-lila ?
 <Who nb="2"/>
 'ay did did did did
 </Turn>
 <Turn speaker="spk3" startTime="134.494" endTime="135.004">

<Sync time="134.494"/>
 da
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="135.004" endTime="136.817">
 <Sync time="135.004"/>
 ma 'aḥneš beš nettšEaššew
 <Event desc="rire" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2 spk1" startTime="136.817" endTime="138.471">
 <Sync time="136.817"/>
 <Who nb="1"/>
 <Event desc="rire" type="noise" extent="instantaneous"/>
 <Who nb="2"/>
 leh ma 'aḥneš beš nettEaššew malla ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="138.471" endTime="139.383">
 <Sync time="138.471"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="139.383" endTime="140.834">
 <Sync time="139.383"/>
 eš ṭheb 'entayyeblek inti ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="140.834" endTime="141.109">
 <Sync time="140.834"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2 spk1" startTime="141.109" endTime="142.922">
 <Sync time="141.109"/>
 <Who nb="1"/>
 'illi ṭheb 'illa teštha
 <Who nb="2"/>
 el-sou'el heḍa krahtou
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="142.922" endTime="143.088">
 <Sync time="142.922"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="143.088" endTime="144.543">
 <Sync time="143.088"/>
 'illi teštha ntayyeblek
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="144.543" endTime="147.641">
 <Sync time="144.543"/>
 'ih heh 'illi teštha nḥeb eub šesmou
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="147.641" endTime="149.201">
 <Sync time="147.641"/>
 eš ṭheb 'entayyeblek ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="149.201" endTime="151.159">

<Sync time="149.201"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="151.159" endTime="152.628">
 <Sync time="151.159"/>
 lasagna bi el-fruits de mer
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="152.628" endTime="153.464">
 <Sync time="152.628"/>
 <Event desc="conv" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk3" startTime="153.464" endTime="154.372">
 <Sync time="153.464"/>
 'ih šbih
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="154.372" endTime="154.846">
 <Sync time="154.372"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="154.846" endTime="158.233">
 <Sync time="154.846"/>
 nemši 'entayyblek
 <Event desc="mic" type="noise" extent="begin"/>
 lasagna bi el-fruits de mer
 <Event desc="mic" type="noise" extent="end"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="158.233" endTime="158.512">
 <Sync time="158.233"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="158.512" endTime="159.058">
 <Sync time="158.512"/>
 hum
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="159.058" endTime="160.69">
 <Sync time="159.058"/>
 'ayh eš theb 'exer mɛaha ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="160.69" endTime="161.11">
 <Sync time="160.69"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="161.11" endTime="162.923">
 <Sync time="161.11"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 ou mɛaha glace
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="162.923" endTime="163.705">
 <Sync time="162.923"/>
 <Event desc="conv" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="163.705" endTime="165.123">
 <Sync time="163.705"/>

'ayh behi
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2 spk1" startTime="165.123" endTime="166.197">
 <Sync time="165.123"/>
 <Who nb="1"/>
 naɛmlou glace
 <Who nb="2"/>
 w Djo
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="166.197" endTime="167.265">
 <Sync time="166.197"/>
 eš beš 'enɛaššiwah el-lila ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="167.265" endTime="167.68">
 <Sync time="167.265"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="167.68" endTime="168.72">
 <Sync time="167.68"/>
 Djo euh ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="168.72" endTime="169.358">
 <Sync time="168.72"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="169.358" endTime="170.791">
 <Sync time="169.358"/>
 beš nwakklouh
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="170.791" endTime="171.05">
 <Sync time="170.791"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1 spk2" startTime="171.05" endTime="172.269">
 <Sync time="171.05"/>
 <Who nb="1"/>
 rouz euh
 <Who nb="2"/>
 eš theb tmammi ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="172.269" endTime="173.465">
 <Sync time="172.269"/>
 šritlou rouz euh ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="173.465" endTime="173.969">
 <Sync time="173.465"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="173.969" endTime="176.192">
 <Sync time="173.969"/>
 la ma qiteš ama mazel ɛandou šwayya
 </Turn>

<Turn speaker="spk2" startTime="176.192" endTime="176.674">
 <Sync time="176.192"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="176.674" endTime="178.897">
 <Sync time="176.674"/>
 hay taw nĕaššiwah rouz el-bébé
 </Turn>
 <Turn speaker="spk3" startTime="178.897" endTime="180.812">
 <Sync time="178.897"/>
 <Event desc="bb" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="180.812" endTime="181.245">
 <Sync time="180.812"/>
 'ayh
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="181.245" endTime="182.017">
 <Sync time="181.245"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="182.017" endTime="184.218">
 <Sync time="182.017"/>
 khaw ġodwa
 <Event desc="b" type="noise" extent="begin"/>
 texdem walla mrayħa
 <Event desc="b" type="noise" extent="end"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="184.218" endTime="185.472">
 <Sync time="184.218"/>
 ġodwa nexdem
 </Turn>
 <Turn speaker="spk3" startTime="185.472" endTime="187.204">
 <Sync time="185.472"/>
 <Event desc="r" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1 spk2" startTime="187.204" endTime="187.632">
 <Sync time="187.204"/>
 <Who nb="1"/>
 <Event desc="pi" type="pronounce" extent="instantaneous"/>
 <Who nb="2"/>
 el-cebt
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="187.632" endTime="190.324">
 <Sync time="187.632"/>
 el-żey ma nexxdmouš mana cebt b cebt Ēad
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="190.324" endTime="192.681">
 <Sync time="190.324"/>
 hum mbaĒd yekkloukom fih ki el-Ēada
 <Event desc="conv" type="noise" extent="previous"/>
 </Turn>

<Turn speaker="spk2 spk1" startTime="192.681" endTime="194.56">
 <Sync time="192.681"/>
 <Who nb="1"/>
 <Event desc="rire" type="noise" extent="instantaneous"/>
 <Who nb="2"/>
 cebt b cebt
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="194.56" endTime="195.823">
 <Sync time="194.56"/>
 ken el-ked̥b
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="195.823" endTime="196.363">
 <Sync time="195.823"/>
 'ayh
 </Turn>
 <Turn speaker="spk3" startTime="196.363" endTime="198.966">
 <Sync time="196.363"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="198.966" endTime="200.622">
 <Sync time="198.966"/>
 khaw bouk žey embaɛed walla ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="200.622" endTime="202.176">
 <Sync time="200.622"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="202.176" endTime="203.439">
 <Sync time="202.176"/>
 qottlou taw enkalmek
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="203.439" endTime="205.238">
 <Sync time="203.439"/>
 <Event desc="conv" type="noise" extent="instantaneous"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="205.238" endTime="207.073">
 <Sync time="205.238"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="begin"/>
 <Event desc="pi" type="pronounce" extent="begin"/>
 'ommek šħalha kammletši ?
 <Event desc="b" type="noise" extent="end"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="207.073" endTime="208.127">
 <Sync time="207.073"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="208.127" endTime="214.301">
 <Sync time="208.127"/>

kalamtha el-sbeḥ nes'al ʕaliha qoltelha šbik ma kalamtniš el-ʕada tkamalni
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2 spk1" startTime="214.301" endTime="215.363">
 <Sync time="214.301"/>
 <Who nb="1"/>
 heka ahaw
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 <Who nb="2"/>
 'ayh
 </Turn>
 <Turn speaker="spk3" startTime="215.363" endTime="216.359">
 <Sync time="215.363"/>
 <Event desc="pleur" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2 spk1" startTime="216.359" endTime="217.702">
 <Sync time="216.359"/>
 <Who nb="1"/>
 ah bébé ya bébé
 <Who nb="2"/>
 eš taʕmel ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="217.702" endTime="218.318">
 <Sync time="217.702"/>
 hein ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="218.318" endTime="219.648">
 <Sync time="218.318"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="begin"/>
 eš taʕmel 'ommek qitha ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="219.648" endTime="220.121">
 <Sync time="219.648"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="220.121" endTime="221.13">
 <Sync time="220.121"/>
 qattli qeʕda
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="221.13" endTime="222.014">
 <Sync time="221.13"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="222.014" endTime="222.889">
 <Sync time="222.014"/>
 qamet bokri ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="222.889" endTime="224.032">
 <Sync time="222.889"/>

žamila baḥḍeḥa

</Turn>

<Turn speaker="spk3" startTime="224.032" endTime="225.912">

<Sync time="224.032"/>

<Event desc="pleur" type="noise" extent="instantaneous"/>

<Event desc="r" type="noise" extent="instantaneous"/>

</Turn>

<Turn speaker="spk2" startTime="225.912" endTime="226.345">

<Sync time="225.912"/>

khaw

</Turn>

<Turn speaker="spk1" startTime="226.345" endTime="227.122">

<Sync time="226.345"/>

fhemtek

</Turn>

<Turn speaker="spk2" startTime="227.122" endTime="229.993">

<Sync time="227.122"/>

'aya bébé šbik tebki šbih el-bébé zaɁma ?

</Turn>

<Turn speaker="spk1" startTime="229.993" endTime="230.944">

<Sync time="229.993"/>

</Turn>

<Turn speaker="spk1 spk2" startTime="230.944" endTime="231.761">

<Sync time="230.944"/>

<Who nb="1"/>

yettadreš

<Who nb="2"/>

'iḥeb

</Turn>

<Turn speaker="spk2" startTime="231.761" endTime="233.114">

<Sync time="231.761"/>

'iḥeb yelɁab euh ?

</Turn>

<Turn speaker="spk1" startTime="233.114" endTime="233.721">

<Sync time="233.114"/>

<Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>

</Turn>

<Turn speaker="spk1" startTime="233.721" endTime="234.949">

<Sync time="233.721"/>

<Event desc="b" type="noise" extent="begin"/>

yettadreš

<Event desc="b" type="noise" extent="end"/>

</Turn>

<Turn speaker="spk2" startTime="234.949" endTime="237.498">

<Sync time="234.949"/>

<Event desc="b" type="noise" extent="begin"/>

darrouš škoun inti ya bébé ?

<Event desc="embrassement" type="noise"

extent="instantaneous"/>

<Event desc="b" type="noise" extent="end"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="237.498" endTime="237.86">
 <Sync time="237.498"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="237.86" endTime="238.445">
 <Sync time="237.86"/>
 'ayh
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="238.445" endTime="239.664">
 <Sync time="238.445"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="239.664" endTime="240.339">
 <Sync time="239.664"/>
 khaw
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="240.339" endTime="243.924">
 <Sync time="240.339"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="243.924" endTime="248.594">
 <Sync time="243.924"/>
 ġodwa el-CSS tkawwar el-'arbĖa beš iĖaddiwha weġed Ėal 'aqal yetfarraġ
 nkawrou fi
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1 spk2" startTime="248.594" endTime="249.299">
 <Sync time="248.594"/>
 <Who nb="1"/>
 Tounes
 <Who nb="2"/>
 la la
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="249.299" endTime="250.428">
 <Sync time="249.299"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="250.428" endTime="252.428">
 <Sync time="250.428"/>
 hum
 <Event desc="conv" type="noise" extent="instantaneous"/>
 waqteš tkawwar ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="252.428" endTime="253.257">
 <Sync time="252.428"/>
 el-'arbĖa
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="253.257" endTime="253.628">
 <Sync time="253.257"/>

</Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="253.628" endTime="255.606">
 <Sync time="253.628"/>
 beš tetfarraḥ fi el-dar walla fi el-qahwa ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="255.606" endTime="257.293">
 <Sync time="255.606"/>
 la weldi fi el-dar la qahwa ou la
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="257.293" endTime="259.172">
 <Sync time="257.293"/>
 yaġtik el-saḥḥa yaġtik el-saḥḥa
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="259.172" endTime="260.168">
 <Sync time="259.172"/>
 el-qahwa
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="260.168" endTime="260.717">
 <Sync time="260.168"/>
 <Event desc="conv" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="260.717" endTime="264.444">
 <Sync time="260.717"/>
 <Event desc="conv" type="noise" extent="instantaneous"/>
 naġref
 <Event desc="rire" type="noise" extent="instantaneous"/>
 raḥli yettfarreḥ ken baḥḍeya
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="264.444" endTime="268.029">
 <Sync time="264.444"/>
 la la inti mak beš thez Yussef ou 'imši xallini netfarreḥ rayed
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="268.029" endTime="268.913">
 <Sync time="268.029"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="268.913" endTime="271.806">
 <Sync time="268.913"/>
 win waqteš beš nemši beš nemši fi ġargour el-qayla ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="271.806" endTime="272.154">
 <Sync time="271.806"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="272.154" endTime="273.908">
 <Sync time="272.154"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 <Event desc="embrassement" type="noise"
 extent="instantaneous"/>
 hein ?
 </Turn>

<Turn speaker="spk1" startTime="273.908" endTime="274.203">
 <Sync time="273.908"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="274.203" endTime="275.868">
 <Sync time="274.203"/>
 mak mak mešya bokri
 </Turn>
 <Turn speaker="spk3" startTime="275.868" endTime="277.756">
 <Sync time="275.868"/>
 <Event desc="bg" type="noise" extent="instantaneous"/>
 <Event desc="r" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="277.756" endTime="279.711">
 <Sync time="277.756"/>
 ra() heka
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 'iḥeb fi el- euh el-waḥda
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="279.711" endTime="280.251">
 <Sync time="279.711"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="280.251" endTime="280.912">
 <Sync time="280.251"/>
 khaw
 </Turn>
 <Turn speaker="spk3" startTime="280.912" endTime="283.247">
 <Sync time="280.912"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="283.247" endTime="284.457">
 <Sync time="283.247"/>
 ǧammou Lotfi yexdem ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="284.457" endTime="284.984">
 <Sync time="284.457"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="284.984" endTime="287.52">
 <Sync time="284.984"/>
 yexdem 'ikammalši el-xamsa el-setta
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="287.52" endTime="288.582">
 <Sync time="287.52"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="288.582" endTime="289.22">
 <Sync time="288.582"/>
 'ayh
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="289.22" endTime="290.238">
 <Sync time="289.22"/>

taw 'iži mbaEd

</Turn>

<Turn speaker="spk2" startTime="290.238" endTime="294.617">

<Sync time="290.238"/>

<Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>

</Turn>

<Turn speaker="spk2" startTime="294.617" endTime="296.563">

<Sync time="294.617"/>

ma ritouš el-sbeḥ euh ?

</Turn>

<Turn speaker="spk1" startTime="296.563" endTime="300.25">

<Sync time="296.563"/>

<Event desc="bb" type="noise" extent="instantaneous"/>

mšit baEd el-slet ena ou houwa euh kamml el-slet ou rawwaḥ

</Turn>

<Turn speaker="spk2" startTime="300.25" endTime="301.625">

<Sync time="300.25"/>

</Turn>

<Turn speaker="spk2" startTime="301.625" endTime="302.464">

<Sync time="301.625"/>

šbih rawwaḥ ?

</Turn>

<Turn speaker="spk2" startTime="302.464" endTime="302.968">

<Sync time="302.464"/>

</Turn>

<Turn speaker="spk2 spk1" startTime="302.968" endTime="304.209">

<Sync time="302.968"/>

<Who nb="1"/>

'aḥseb

<Who nb="2"/>

žeE qallek 'iḥeb yoftor

</Turn>

<Turn speaker="spk1 spk2" startTime="304.209" endTime="307.548">

<Sync time="304.209"/>

<Who nb="1"/>

yoftor bokri

<Who nb="2"/>

maw 'iqoum bokri 'iqoum el-setta papa našet rahou

</Turn>

<Turn speaker="spk1" startTime="307.548" endTime="308.41">

<Sync time="307.548"/>

hum

</Turn>

<Turn speaker="spk2" startTime="308.41" endTime="309.107">

<Sync time="308.41"/>

</Turn>

<Turn speaker="spk2" startTime="309.107" endTime="309.696">

<Sync time="309.107"/>

'ayh

</Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="309.696" endTime="310.334">
 <Sync time="309.696"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="310.334" endTime="311.977">
 <Sync time="310.334"/>
 našet fi el-možitama& el-madani
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="311.977" endTime="314.111">
 <Sync time="311.977"/>
 <Event desc="rire" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk3" startTime="314.111" endTime="316.191">
 <Sync time="314.111"/>
 <Event desc="r" type="noise" extent="instantaneous"/>
 <Event desc="pleur" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="316.191" endTime="316.687">
 <Sync time="316.191"/>
 'ayh
 </Turn>
 <Turn speaker="spk3" startTime="316.687" endTime="317.125">
 <Sync time="316.687"/>
 <Event desc="pleur" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="317.125" endTime="317.763">
 <Sync time="317.125"/>
 khaw
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="317.763" endTime="319.071">
 <Sync time="317.763"/>
 Yussef 'iheb yel&ab
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="319.071" endTime="321.062">
 <Sync time="319.071"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="321.062" endTime="322.518">
 <Sync time="321.062"/>
 haya nel&ab hayya
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="322.518" endTime="326.46">
 <Sync time="322.518"/>
 <Event desc="conv" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="326.46" endTime="327.023">
 <Sync time="326.46"/>
 'ayh
 </Turn>

<Turn speaker="spk2" startTime="327.023" endTime="328.487">
 <Sync time="327.023"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="328.487" endTime="332.161">
 <Sync time="328.487"/>
 khaw Ëanna barša xedma ya Omar mağsourin Ëal 'exer
 </Turn>
 <Turn speaker="spk3" startTime="332.161" endTime="334.228">
 <Sync time="332.161"/>
 <Event desc="r" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="334.228" endTime="334.991">
 <Sync time="334.228"/>
 teËbin
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2 spk1" startTime="334.991" endTime="337.549">
 <Sync time="334.991"/>
 <Who nb="1"/>
 taḥet waḥda
 <Who nb="2"/>
 el-youma habbtou el-nouqal mteËna el-'inseniya
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="337.549" endTime="338.299">
 <Sync time="337.549"/>
 hum
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="338.299" endTime="341.504">
 <Sync time="338.299"/>
 mtaË el-'asetḍa el-Ëaliyin ḥawlou zouz men Tatawin naËrefhom
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="341.504" endTime="342.053">
 <Sync time="341.504"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="342.053" endTime="342.491">
 <Sync time="342.053"/>
 škounhom ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="342.491" endTime="345.286">
 <Sync time="342.491"/>
 heki mtaË el-sciences ḥawlet 'il qorwen laḥqet Ëla saḥbetha
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="345.286" endTime="345.657">
 <Sync time="345.286"/>
 škoun ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="345.657" endTime="347.389">
 <Sync time="345.657"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="begin"/>
 tqarri el-sciences

<Event desc="b" type="noise" extent="end"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="347.389" endTime="349.536">
 <Sync time="347.389"/>
 hum 'illi Earset ždida ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="349.536" endTime="355.509">
 <Sync time="349.536"/>
 la heki ħawlet 'il Béža saħbetha binometha ou famma prof naĒrfouh Tawfiq
 saħheb Oussema houwa
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="355.509" endTime="356.125">
 <Sync time="355.509"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="356.125" endTime="358.415">
 <Sync time="356.125"/>
 men Tounes Ēandou setta snin fi Rmeda
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="358.415" endTime="359.031">
 <Sync time="358.415"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="359.031" endTime="359.884">
 <Sync time="359.031"/>
 walla xamsa snin
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1 spk2" startTime="359.884" endTime="360.947">
 <Sync time="359.884"/>
 <Who nb="1"/>
 ħawwel euh 'il Tounes
 <Who nb="2"/>
 ħa()
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="360.947" endTime="362.277">
 <Sync time="360.947"/>
 <Event desc="bg" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="362.277" endTime="363.634">
 <Sync time="362.277"/>
 yoskon fi Tounes houwa ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="363.634" endTime="365.679">
 <Sync time="363.634"/>
 hum ti martou ou sġarou fi Tounes
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="365.679" endTime="366.831">
 <Sync time="365.679"/>
 ħamdoullah

</Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="366.831" endTime="368.474">
 <Sync time="366.831"/>
 ken šaqšouq meskin ou barah
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="368.474" endTime="370.028">
 <Sync time="368.474"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="begin"/>
 'allah ġaleb
 <Event desc="b" type="noise" extent="end"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk3" startTime="370.028" endTime="371.751">
 <Sync time="370.028"/>
 <Event desc="pleur" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1 spk2" startTime="371.751" endTime="375.267">
 <Sync time="371.751"/>
 <Who nb="1"/>
 heka 'illi šofneh
 <Who nb="2"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="begin"/>
 het het heka el-talifoun mtaĒ ta Moufida het xalli yoskot
 <Event desc="b" type="noise" extent="end"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="375.267" endTime="375.838">
 <Sync time="375.267"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="375.838" endTime="376.767">
 <Sync time="375.838"/>
 heka 'illi šofneh
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="376.767" endTime="377.448">
 <Sync time="376.767"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="377.448" endTime="378.071">
 <Sync time="377.448"/>
 'anehou ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="378.071" endTime="378.687">
 <Sync time="378.071"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="378.687" endTime="380.566">
 <Sync time="378.687"/>
 fi el-masra() waqtha fi el-masrah
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="380.566" endTime="380.758">

<Sync time="380.566"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="380.758" endTime="382.503">
 <Sync time="380.758"/>
 qotlek 'ireni fi el-Saoudiya w rżaĖ
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="382.503" endTime="383.288">
 <Sync time="382.503"/>
 Bahloul ayh
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="383.288" endTime="388.19">
 <Sync time="383.288"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="begin"/>
 miskin emes ki
 <Event desc="conv" type="noise" extent="instantaneous"/>
 kalamni šaqšouq ted'rab euh el-ménisque ou ligament latéral fi rokobtou
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="388.19" endTime="388.806">
 <Sync time="388.19"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="388.806" endTime="389.243">
 <Sync time="388.806"/>
 ih
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="389.243" endTime="390.09">
 <Sync time="389.243"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="390.09" endTime="393.405">
 <Sync time="390.09"/>
 w qsa Ėal entraîn() mĖaş 'ireni
 <Event desc="pleur" type="noise" extent="begin"/>
 ou seqou eddamret yemši
 <Event desc="pleur" type="noise" extent="end"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1 spk2" startTime="393.405" endTime="394.373">
 <Sync time="393.405"/>
 <Who nb="1"/>
 bi el-biquéllet
 <Who nb="2"/>
 beš ted'rab ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="394.373" endTime="394.736">
 <Sync time="394.373"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2 spk1" startTime="394.736" endTime="396.188">
 <Sync time="394.736"/>
 <Who nb="1"/>

ti het
 <Event desc="pi" type="pronounce" extent="instantaneous"/>
 labyad'
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 <Who nb="2"/>
 el-kol ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="396.188" endTime="396.769">
 <Sync time="396.188"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="396.769" endTime="397.495">
 <Sync time="396.769"/>
 beš ted'rab ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="397.495" endTime="397.761">
 <Sync time="397.495"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="397.761" endTime="399.939">
 <Sync time="397.761"/>
 'ikawwar yexi kla d'arba ?
 <Event desc="bb" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="399.939" endTime="402.334">
 <Sync time="399.939"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="402.334" endTime="402.915">
 <Sync time="402.334"/>
 khaw
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="402.915" endTime="403.98">
 <Sync time="402.915"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="403.98" endTime="404.903">
 <Sync time="403.98"/>
 'ayh
 </Turn>
 <Turn speaker="spk3" startTime="404.903" endTime="408.024">
 <Sync time="404.903"/>
 <Event desc="bb" type="noise" extent="instantaneous"/>
 <Event desc="pleur" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="408.024" endTime="408.411">
 <Sync time="408.024"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="408.411" endTime="411.305">
 <Sync time="408.411"/>
 'ay eš beš nettċašew beš nexđou xobz ma nexđouš ?
 <Event desc="pleur" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>

<Turn speaker="spk3" startTime="411.305" endTime="412.49">
 <Sync time="411.305"/>
 <Event desc="pleur" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="412.49" endTime="415.248">
 <Sync time="412.49"/>
 nexđou xobz xater el-sbeḥ nekel xobz ena
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="415.248" endTime="416.361">
 <Sync time="415.248"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="416.361" endTime="417.632">
 <Sync time="416.361"/>
 hum
 <Event desc="conv" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="417.632" endTime="419.301">
 <Sync time="417.632"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="419.301" endTime="419.809">
 <Sync time="419.301"/>
 khaw
 </Turn>
 <Turn speaker="spk3" startTime="419.809" endTime="421.333">
 <Sync time="419.809"/>
 <Event desc="pleur" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk3 spk2" startTime="421.333" endTime="422.47">
 <Sync time="421.333"/>
 <Who nb="1"/>
 <Event desc="pleur" type="noise" extent="instantaneous"/>
 <Who nb="2"/>
 <Event desc="bg" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="422.47" endTime="423.051">
 <Sync time="422.47"/>
 <Event desc="bb" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk3 spk1" startTime="423.051" endTime="424.769">
 <Sync time="423.051"/>
 <Who nb="1"/>
 <Event desc="pleur" type="noise" extent="instantaneous"/>
 <Who nb="2"/>
 nexđou ʕala bokri beš mbaʕed ma
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2 spk3" startTime="424.769" endTime="425.713">
 <Sync time="424.769"/>
 <Who nb="1"/>

ayh
 <Who nb="2"/>
 <Event desc="pleur" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="425.713" endTime="428.06">
 <Sync time="425.713"/>
 <Event desc="pleur" type="noise" extent="instantaneous"/>
 nexđou Ela bokri beš mbaĖed ma euh noqoĖdouš 'ennlawžou
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="428.06" endTime="429.197">
 <Sync time="428.06"/>
 ayh ayh
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="429.197" endTime="430.479">
 <Sync time="429.197"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="430.479" endTime="432.003">
 <Sync time="430.479"/>
 c'est bon ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk3" startTime="432.003" endTime="435.584">
 <Sync time="432.003"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="435.584" endTime="436.165">
 <Sync time="435.584"/>
 kahaw
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="436.165" endTime="437.762">
 <Sync time="436.165"/>
 Yussef bda 'inağnağ euh ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="437.762" endTime="438.222">
 <Sync time="437.762"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="438.222" endTime="443.835">
 <Sync time="438.222"/>
 hum
 <Event desc="b" type="noise" extent="begin"/>
 'iheb yorqod
 <Event desc="b" type="noise" extent="end"/>
 walla 'iheb yelĖab mĖa sğar Ėammou
 <Event desc="pleur" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk3" startTime="443.835" endTime="447.294">
 <Sync time="443.835"/>
 <Event desc="r" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>

<Turn speaker="spk1" startTime="447.294" endTime="447.875">
 <Sync time="447.294"/>
 Džo
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="447.875" endTime="449.568">
 <Sync time="447.875"/>
 'iḥeb f heki heka
 <Event desc="rire" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1 spk4" startTime="449.568" endTime="450.73">
 <Sync time="449.568"/>
 <Who nb="1"/>
 la
 <Who nb="2"/>
 šḥalha ommek ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="450.73" endTime="451.212">
 <Sync time="450.73"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="451.212" endTime="453.373">
 <Sync time="451.212"/>
 labes awka kol nhar 'ettkalamni
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2 spk5" startTime="453.373" endTime="455.056">
 <Sync time="453.373"/>
 <Who nb="1"/>
 meskina teshal
 <Who nb="2"/>
 thez heḏa ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk4" startTime="455.056" endTime="455.918">
 <Sync time="455.056"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk4" startTime="455.918" endTime="456.74">
 <Sync time="455.918"/>
 žaddek abrak ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk5" startTime="456.74" endTime="457.53">
 <Sync time="456.74"/>
 hein
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="457.53" endTime="457.967">
 <Sync time="457.53"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="457.967" endTime="461.797">
 <Sync time="457.967"/>
 wallahi kol nhar
 <Event desc="pleur" type="noise" extent="begin"/>

kifeš ya fatma
 <Event desc="pleur" type="noise" extent="end"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="461.797" endTime="463.52">
 <Sync time="461.797"/>
 šeddou šeddou
 <Event desc="pleur" type="noise" extent="begin"/>
 bara bara hezzou bar
 <Event desc="pleur" type="noise" extent="begin"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="463.52" endTime="463.744">
 <Sync time="463.52"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="463.744" endTime="469.896">
 <Sync time="463.744"/>
 <Event desc="pleur" type="noise" extent="begin"/>
 kol nhar kifeš
 <Event desc="pleur" type="noise" extent="begin"/>
 euh awel 'emes taḥelhom tiḥa qallek 'illi mrid' bi el-zheimer
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2 spk1" startTime="469.896" endTime="472.231">
 <Sync time="469.896"/>
 <Who nb="1"/>
 <Event desc="bg" type="noise" extent="instantaneous"/>
 ken itiḥ yettkassar
 <Who nb="2"/>
 maw tsirlou hašēšet el-Ēid'am qallek
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="472.231" endTime="472.535">
 <Sync time="472.231"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="472.535" endTime="474.341">
 <Sync time="472.535"/>
 qallek
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 yoqʿod šhar w 'imout
 <Event desc="pleur" type="noise" extent="previous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk3" startTime="474.341" endTime="474.803">
 <Sync time="474.341"/>
 <Event desc="pleur" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk4" startTime="474.803" endTime="475.199">
 <Sync time="474.803"/>
 wouh
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="475.199" endTime="475.436">
 <Sync time="475.199"/>
 </Turn>

<Turn speaker="spk2" startTime="475.436" endTime="484.482">
 <Sync time="475.436"/>
 wallah qallek 'illi mrid' bi el-zheimer ma lezmouš yettkassar ma lezmouš
 'itiḥ w houwa yettaṣtar fi bit el-noum qallek yelzmek euh
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="484.482" endTime="485.098">
 <Sync time="484.482"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="485.098" endTime="487.232">
 <Sync time="485.098"/>
 qallek yelzmek yelzmou qallek el-tbib
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2 spk1" startTime="487.232" endTime="489.924">
 <Sync time="487.232"/>
 <Who nb="1"/>
 tfargoulou euh
 <Who nb="2"/>
 dawrou 'il šira loxra taw inti
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="489.924" endTime="490.763">
 <Sync time="489.924"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="490.763" endTime="492.808">
 <Sync time="490.763"/>
 qallek yelzmek tfargoulou el-bit
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="492.808" endTime="493.491">
 <Sync time="492.808"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="493.491" endTime="494.509">
 <Sync time="493.491"/>
 ou houwa ma ḥabbeš
 </Turn>
 <Turn speaker="spk4" startTime="494.509" endTime="495.906">
 <Sync time="494.509"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk4" startTime="495.906" endTime="497.058">
 <Sync time="495.906"/>
 kifeš hal ḥkeya heḍi ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="497.058" endTime="497.406">
 <Sync time="497.058"/>
 <Event desc="conv" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1 spk5" startTime="497.406" endTime="498.393">
 <Sync time="497.406"/>
 <Who nb="1"/>
 šnou tfargoulou el-bit ?
 <Who nb="2"/>

ya Tam

</Turn>

<Turn speaker="spk2" startTime="498.393" endTime="503.844">

<Sync time="498.393"/>

ma ma yelzmouš yettaġtar fi ھاt šay beš ma itiħeš beš moxxou ma i() euh
beš ma yetted'rabš

</Turn>

<Turn speaker="spk2" startTime="503.844" endTime="504.29">

<Sync time="503.844"/>

</Turn>

<Turn speaker="spk2" startTime="504.29" endTime="504.705">

<Sync time="504.29"/>

<Event desc="bg" type="noise" extent="instantaneous"/>

</Turn>

<Turn speaker="spk1" startTime="504.705" endTime="506.361">

<Sync time="504.705"/>

</Turn>

<Turn speaker="spk1 spk2" startTime="506.361" endTime="508.361">

<Sync time="506.361"/>

<Who nb="1"/>

w tbib šnou heđa 'illi hazzouhoulou

<Who nb="2"/>

'awki

</Turn>

<Turn speaker="spk2" startTime="508.361" endTime="508.91">

<Sync time="508.361"/>

</Turn>

<Turn speaker="spk2" startTime="508.91" endTime="510.464">

<Sync time="508.91"/>

mtaġ el-zheimer

</Turn>

<Turn speaker="spk1" startTime="510.464" endTime="511.281">

<Sync time="510.464"/>

</Turn>

<Turn speaker="spk1" startTime="511.281" endTime="513.281">

<Sync time="511.281"/>

'ih tbib Ħasab tbib Ħad'am šnouwa ?

</Turn>

<Turn speaker="spk2" startTime="513.281" endTime="513.518">

<Sync time="513.281"/>

</Turn>

<Turn speaker="spk2" startTime="513.518" endTime="515.496">

<Sync time="513.518"/>

wallah ma naġref

<Event desc="bg" type="noise" extent="instantaneous"/>

</Turn>

<Turn speaker="spk3" startTime="515.496" endTime="516.661">

<Sync time="515.496"/>

<Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>

</Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="516.661" endTime="519.879">
 <Sync time="516.661"/>
 kahaw
 <Event desc="bg" type="noise" extent="instantaneous"/>
 'awki tkallamni el-sbeḥ el-ṭmanyā
 </Turn>
 <Turn speaker="spk4" startTime="519.879" endTime="521.089">
 <Sync time="519.879"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk4" startTime="521.089" endTime="522.209">
 <Sync time="521.089"/>
 tqoum bekri mela
 </Turn>
 <Turn speaker="spk3 spk2" startTime="522.209" endTime="522.758">
 <Sync time="522.209"/>
 <Who nb="1"/>
 ayh
 <Who nb="2"/>
 hum
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="522.758" endTime="523.508">
 <Sync time="522.758"/>
 <Event desc="conv" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="523.508" endTime="526.08">
 <Sync time="523.508"/>
 tkalamni el-ṭmanyā tqolli 'ay šḥalek ou euh
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="526.08" endTime="526.33">
 <Sync time="526.08"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="526.33" endTime="527.589">
 <Sync time="526.33"/>
 hetou hetou taw 'iwalli yebki
 </Turn>
 <Turn speaker="spk3" startTime="527.589" endTime="528.808">
 <Sync time="527.589"/>
 <Event desc="pleur" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1 spk3" startTime="528.808" endTime="532.477">
 <Sync time="528.808"/>
 <Who nb="1"/>
 la
 <Who nb="2"/>
 <Event desc="pleur" type="noise" extent="instantaneous"/>
 <Sync time="530.031"/>
 <Who nb="1"/>

kollou bzeq mbaEd 'ifassad tqolli ki el-Éada
 <Who nb="2"/>
 <Event desc="pleur" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="532.477" endTime="533.361">
 <Sync time="532.477"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk3 spk2" startTime="533.361" endTime="534.892">
 <Sync time="533.361"/>
 <Who nb="1"/>
 <Event desc="pleur" type="noise" extent="instantaneous"/>
 <Who nb="2"/>
 <Event desc="rire" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1 spk2" startTime="534.892" endTime="536.58">
 <Sync time="534.892"/>
 <Who nb="1"/>
 la
 <Who nb="2"/>
 ti Éatini el-talifoun
 </Turn>
 <Turn speaker="spk3 spk2" startTime="536.58" endTime="538.625">
 <Sync time="536.58"/>
 <Who nb="1"/>
 <Event desc="pleur" type="noise" extent="instantaneous"/>
 <Who nb="2"/>
 ouh weldi 'iḥeb žeÉ waldi
 </Turn>
 <Turn speaker="spk3" startTime="538.625" endTime="540.357">
 <Sync time="538.625"/>
 <Event desc="pleur" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk3 spk2" startTime="540.357" endTime="541.166">
 <Sync time="540.357"/>
 <Who nb="1"/>
 <Event desc="pleur" type="noise" extent="instantaneous"/>
 <Who nb="2"/>
 ah weldi
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="541.166" endTime="541.916">
 <Sync time="541.166"/>
 <Event desc="pi" type="pronounce" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="541.916" endTime="542.456">
 <Sync time="541.916"/>
 <Event desc="conv" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="542.456" endTime="546.019">
 <Sync time="542.456"/>

Amin() bentha 'Amina daxletha taḥd'iri

</Turn>

<Turn speaker="spk2 spk1" startTime="546.019" endTime="547.585">

<Sync time="546.019"/>

<Who nb="1"/>

fi el-maktab

<Who nb="2"/>

Ėaleš taḥki bi el-šwayya ?

</Turn>

<Turn speaker="spk2" startTime="547.585" endTime="549.63">

<Sync time="547.585"/>

la mahi beš Fatma tesmaĖni

</Turn>

<Turn speaker="spk2" startTime="549.63" endTime="550.313">

<Sync time="549.63"/>

</Turn>

<Turn speaker="spk2" startTime="550.313" endTime="550.706">

<Sync time="550.313"/>

<Event desc="rire" type="noise" extent="instantaneous"/>

</Turn>

<Turn speaker="spk4" startTime="550.706" endTime="552.831">

<Sync time="550.706"/>

šnouwa qaydetha ma euh taḥd'iri fi el-maktab

</Turn>

<Turn speaker="spk2" startTime="552.831" endTime="553.804">

<Sync time="552.831"/>

walla taḥd'iri

</Turn>

<Turn speaker="spk2 spk1" startTime="553.804" endTime="554.873">

<Sync time="553.804"/>

<Who nb="1"/>

fi el-maktab taw

<Who nb="2"/>

fi el-maktab walla

</Turn>

<Turn speaker="spk4" startTime="554.873" endTime="555.668">

<Sync time="554.873"/>

</Turn>

<Turn speaker="spk4" startTime="555.668" endTime="557.713">

<Sync time="555.668"/>

kifeš heḍi šbini ma smaĖteš biha el-ḥkeya ?

<Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>

</Turn>

<Turn speaker="spk2" startTime="557.713" endTime="558.343">

<Sync time="557.713"/>

<Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>

'ayh

</Turn>

<Turn speaker="spk2" startTime="558.343" endTime="558.875">

<Sync time="558.343"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="558.875" endTime="564.053">
 <Sync time="558.875"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="begin"/>
 yelzmek tqarri taḥd'iri fi el-maktab qaydetha w tsawer ou mad'moun
 <Event desc="b" type="noise" extent="end"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="564.053" endTime="564.736">
 <Sync time="564.053"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2 spk1" startTime="564.736" endTime="567.004">
 <Sync time="564.736"/>
 <Who nb="1"/>
 qoulši ʕalik beš todxol li el-maktab
 <Who nb="2"/>
 qadeš ʕomorha bentha 'arbʕa snin euh ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="567.004" endTime="568.825">
 <Sync time="567.004"/>
 xamsa snin taḥd'iri
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1 spk2" startTime="568.825" endTime="570.892">
 <Sync time="568.825"/>
 <Who nb="1"/>
 qafflethom euh ?
 <Who nb="2"/>
 qoulši ʕaliha beš todxol li el-maktab
 </Turn>
 <Turn speaker="spk4" startTime="570.892" endTime="571.508">
 <Sync time="570.892"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk4" startTime="571.508" endTime="572.727">
 <Sync time="571.508"/>
 el-nes el kol maʕneha
 <Event desc="conv" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk4 spk1" startTime="572.727" endTime="574.258">
 <Sync time="572.727"/>
 <Who nb="1"/>
 tawwa wallet obligatoire ?
 <Who nb="2"/>
 ouais
 <Event desc="conv" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="574.258" endTime="576.325">
 <Sync time="574.258"/>
 <Event desc="conv" type="noise" extent="instantaneous"/>

euh normalement qalou
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2 spk1" startTime="576.325" endTime="577.097">
 <Sync time="576.325"/>
 <Who nb="1"/>
 obligatoire
 <Who nb="2"/>
 škounhom ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk5" startTime="577.097" endTime="578.539">
 <Sync time="577.097"/>
 heka Baraket
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="578.539" endTime="582.057">
 <Sync time="578.539"/>
 'ahou taw tɛadda ma 'atwal ɛomrou ya ta Moufida lebes maryoul 'aḥmar
 kima Sousou
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="582.057" endTime="582.628">
 <Sync time="582.057"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="582.628" endTime="583.891">
 <Sync time="582.628"/>
 tɛadda mša walla winou ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="583.891" endTime="585.154">
 <Sync time="583.891"/>
 'ahou šbik inti ɛaleh ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="585.154" endTime="585.614">
 <Sync time="585.154"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="585.614" endTime="586.565">
 <Sync time="585.614"/>
 'ayh boul ɛalihom
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="586.565" endTime="587.516">
 <Sync time="586.565"/>
 hum
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="587.516" endTime="588.355">
 <Sync time="587.516"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="588.355" endTime="589.395">
 <Sync time="588.355"/>
 heka ahaw
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="589.395" endTime="589.877">
 <Sync time="589.395"/>

</Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="589.877" endTime="593.015">
 <Sync time="589.877"/>
 'exxretha qattlek taw ġodwa beš temši tešrilha tabliya
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="593.015" endTime="593.542">
 <Sync time="593.015"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2 spk1" startTime="593.542" endTime="595.462">
 <Sync time="593.542"/>
 <Who nb="1"/>
 tešrilha cartabla
 <Who nb="2"/>
 'amehi maktab heka illi baḡḡeħa ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="595.462" endTime="597.033">
 <Sync time="595.462"/>
 tešrilha 'adawet
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1 spk2" startTime="597.033" endTime="598.453">
 <Sync time="597.033"/>
 <Who nb="1"/>
 fi el-bled euh ?
 <Who nb="2"/>
 euh fi el-afran
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="598.453" endTime="599.315">
 <Sync time="598.453"/>
 baḡḡa euh
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="599.315" endTime="600.217">
 <Sync time="599.315"/>
 ah baḡḡa dar
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1 spk2" startTime="600.217" endTime="600.891">
 <Sync time="600.217"/>
 <Who nb="1"/>
 bouħa ?
 <Who nb="2"/>
 šaqroun
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="600.891" endTime="602.512">
 <Sync time="600.891"/>
 maddraset šakroun
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="602.512" endTime="603.217">
 <Sync time="602.512"/>
 hum
 </Turn>

<Turn speaker="spk1" startTime="603.217" endTime="604.369">
 <Sync time="603.217"/>
 <Event desc="conv" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="604.369" endTime="605.333">
 <Sync time="604.369"/>
 ti win el-Tayeb el-Mhiri heḍa
 </Turn>
 <Turn speaker="spk4" startTime="605.333" endTime="606.489">
 <Sync time="605.333"/>
 malla qanoun ždid ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="606.489" endTime="606.734">
 <Sync time="606.489"/>
 hum
 </Turn>
 <Turn speaker="spk4" startTime="606.734" endTime="608.038">
 <Sync time="606.734"/>
 <Event desc="bg" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk4 spk2" startTime="608.038" endTime="609.337">
 <Sync time="608.038"/>
 <Who nb="1"/>
 ma smaḡteš bih
 <Who nb="2"/>
 el-'afran 'il fouq
 </Turn>
 <Turn speaker="spk4" startTime="609.337" endTime="610.266">
 <Sync time="609.337"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk4" startTime="610.266" endTime="612.623">
 <Sync time="610.266"/>
 mela Sousou beš endaxlouh toul li el-madersa
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="612.623" endTime="613.105">
 <Sync time="612.623"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="613.105" endTime="616.056">
 <Sync time="613.105"/>
 mela weldi
 <Event desc="b" type="noise" extent="begin"/>
 weldi beš yodxol toul faculté
 <Event desc="b" type="noise" extent="end"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="616.056" endTime="616.775">
 <Sync time="616.056"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="616.775" endTime="617.279">

<Sync time="616.775"/>
 hum
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2 spk4" startTime="617.279" endTime="618.23">
 <Sync time="617.279"/>
 <Who nb="1"/>
 <Event desc="rire" type="noise" extent="instantaneous"/>
 <Who nb="2"/>
 <Event desc="rire" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="618.23" endTime="619.16">
 <Sync time="618.23"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="619.16" endTime="620.695">
 <Sync time="619.16"/>
 ouéši ya Sousou ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk3" startTime="620.695" endTime="621.281">
 <Sync time="620.695"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="621.281" endTime="623.334">
 <Sync time="621.281"/>
 win theb taqra inti ? famma maktab ?
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="623.334" endTime="624.919">
 <Sync time="623.334"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2 spk3" startTime="624.919" endTime="627.553">
 <Sync time="624.919"/>
 <Who nb="1"/>
 hein baḥḍa Moufida walla baḥḍa Nažiba theb
 <Who nb="2"/>
 ah ouah
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="627.553" endTime="627.91">
 <Sync time="627.553"/>
 </Turn>
 <Turn speaker="spk1" startTime="627.91" endTime="628.334">
 <Sync time="627.91"/>
 hum
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="628.334" endTime="628.781">
 <Sync time="628.334"/>
 hein
 </Turn>
 <Turn speaker="spk2" startTime="628.781" endTime="630.611">
 <Sync time="628.781"/>
 <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>

```

</Turn>
<Turn speaker="spk2 spk3" startTime="630.611" endTime="633.468">
  <Sync time="630.611"/>
  <Who nb="1"/>
  škoun 'ihezzek lel maktab ?
  <Event          desc="embrassement"          type="noise"
extent="instantaneous"/>
  hein ?
  <Who nb="2"/>
  <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
</Turn>
<Turn speaker="spk2" startTime="633.468" endTime="634.763">
  <Sync time="633.468"/>
  <Event          desc="embrassement"          type="noise"
extent="instantaneous"/>
</Turn>
<Turn speaker="spk2" startTime="634.763" endTime="635.79">
  <Sync time="634.763"/>
  'ara eš yaǧmel
  <Event          desc="embrassement"          type="noise"
extent="instantaneous"/>
</Turn>
<Turn          speaker="spk5          spk2"          startTime="635.79"
endTime="637.061904762">
  <Sync time="635.79"/>
  <Who nb="1"/>
  ya Fatma
  <Who nb="2"/>
  <Event          desc="embrassement"          type="noise"
extent="instantaneous"/>
</Turn>
<Turn speaker="spk4" startTime="637.061904762" endTime="637.486">
  <Sync time="637.061904762"/>
  oui
</Turn>
<Turn speaker="spk5" startTime="637.486" endTime="638.535">
  <Sync time="637.486"/>
  Fatma
</Turn>
<Turn speaker="spk4" startTime="638.535" endTime="639.071">
  <Sync time="638.535"/>
  oui
</Turn>
<Turn speaker="spk4" startTime="639.071" endTime="640.41">
  <Sync time="639.071"/>
  ya Fatma ommek tǧayyatlek
</Turn>
<Turn speaker="spk4" startTime="640.41" endTime="641.437">
  <Sync time="640.41"/>

```

```

        <Event desc="b" type="noise" extent="instantaneous"/>
    </Turn>
    <Turn speaker="spk5" startTime="641.437" endTime="642.642">
        <Sync time="641.437"/>
        kammlet walla mazelet ?
    </Turn>
    <Turn speaker="spk2" startTime="642.642" endTime="643.267">
        <Sync time="642.642"/>
    </Turn>
    <Turn speaker="spk2" startTime="643.267" endTime="648.133">
        <Sync time="643.267"/>
        'awki qeEda taqra
        <Sync time="645.053"/>
    </Turn>
</Section>
</Episode>
</Trans>

```

Résumé

Étude contrastive du subjonctif en français parlé à Orléans et de ses éventuels équivalents en arabe tunisien

Il est d'usage, dans la tradition grammaticale française, d'étudier le subjonctif à partir des données essentiellement écrites. En effet, malgré un nombre considérable de recherches linguistiques, le subjonctif n'a pas bénéficié, à notre connaissance, d'examen fondé sur des données orales situées.

Notre travail basé sur l'exploration d'un vaste corpus oral, les Enquêtes sociolinguistiques à Orléans, proposait de rendre compte des emplois du subjonctif tels qu'ils sont effectivement observés dans l'usage réel de la langue et d'examiner son évolution sur le plan diachronique. Ces nouveaux axes d'analyse nous ont permis sans conteste une avancée descriptive, susceptible de faire progresser le débat théorique autour de la diversité de ses contextes syntaxiques et la multiplicité de ses valeurs sémantiques.

Ayant la volonté de comprendre l'emploi du subjonctif dans toutes ses dimensions (syntaxiques, sémantiques et pragmatiques), nous avons fait le choix de nous lancer dans la recherche de ses éventuels équivalents dans une autre langue, i.e. l'arabe tunisien. Ce volet contrastif nous a offert l'occasion d'appréhender ce phénomène dans deux systèmes linguistiques différents. En ce sens, il ne s'agissait pas de projeter les classes d'une langue sur une autre, mais de forger une base commune de comparaison.

Après avoir tenté de vérifier l'évolution des emplois du subjonctif au cours des 40 dernières années, soit l'intervalle qui sépare Eslo1 d'Eslo2 et d'expliquer les paramètres internes et externes responsables d'un possible changement ; nous avons comparé les structures syntaxiques et les critères sémantiques portés par cette unité linguistique en français et en arabe tunisien. Nos analyses s'appuyaient principalement sur les théories de la dépendance et de l'analyse distributionnelle.

Notre avons essayé autant que possible de fournir une description complète de l'emploi du subjonctif, en tentant compte non seulement des facteurs linguistiques ; mais aussi extralinguistiques.

Mots clés : Subjonctif, Français oral, Arabe tunisien, Micro-diachronie, Syntaxe, Sémantique

Summary

Contrastive study of the subjunctive in french spoken in Orleans and its possible equivalents in tunisian arabic

Summary : (1700 caractères max.)

It is customary in the French grammatical tradition to study the subjunctive on the basis of essentially written data. Indeed, despite a considerable amount of linguistic research, the subjunctive has not, to our knowledge, benefited from an examination based on situated oral data.

Our work, based on the exploration of a vast oral corpus, the Sociolinguistic Surveys in Orleans, proposed to account for the uses of the subjunctive as they are actually observed in the real use of the language and to examine its evolution on the diachronic level. These new lines of analysis have undoubtedly allowed us to make descriptive progress, likely to advance the theoretical debate on the diversity of its syntactic contexts and the multiplicity of its semantic values.

Having the will to understand the use of the subjunctive in all its dimensions (syntactic, semantic and pragmatic), we chose to search for its possible equivalents in another language, i.e. Tunisian Arabic. This contrastive aspect offered us the opportunity to apprehend this phenomenon in two different linguistic systems. In this sense, it was not a question of projecting the classes of one language onto another, but of forging a common basis for comparison.

After having tried to verify the evolution of the uses of the subjunctive over the last 40 years, i.e. the interval which separates Eslo1 from Eslo2, and to explain the internal and external parameters responsible for a possible change, we compared the syntactic structures and the semantic criteria carried by this linguistic unit in French and in Tunisian Arabic. Our analyses were mainly based on the theories of dependency and distributional analysis.

We have tried as much as possible to provide a complete description of the use of the subjunctive, trying to take into account not only linguistic factors, but also extralinguistic ones.

Keywords: Subjunctive, Oral French, Tunisian Arabic, Micro-diachrony, Syntax, Semantic



Laboratoire Ligérien de Linguistique